TO BE ISSUED
OF THE LIBRARY.
00030297

BOMBAY BRANCH.
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY

00030297

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 25 January, 2020

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

Année 1615.

L'Anne'e 1615. commença par la contestation de l'article du Tiers-État, qui fit un peu de rumeur dans les États. Enfin on le plâtra : l'affaire de S. Germain suivit : puis le Carême-prenant, auquel Mr le Prince fit un beau ballet, & le lendemain fut la conclusion des États. Quelques jours après, Madame dansa ce beau & grand ballet à la salle de Bourbon, où les États s'étoient tenus, lequel ne pût être dansé le jour que l'on avoit proposé, pour le grand monde qui remplit la salle, où l'ordre ne fut bien gardé. Pour à quoi re-

medier, la Reine commanda à Mr d'Ef-pernon & à moi de garder les avenuës, & ne laisser passer que ceux qui auroient des mereaux pour marque de pouvoir entrer : ainsi l'ordre fut très-bon.

Comme j'étois à l'executer ; il me vint un courrier, qui m'apporta nouvelles de l'extremité de la maladie de ma mere : mais la Reine ne me voulut souffrir de partir qu'après le ballet ; auquel soir je passai bien ma soirée, entant que les yeux le peuvent faire.

Je pris donc congé de la Reine & des Dames, & m'en allai trouver ma mere, que la joye de me voir, remit en quelque santé, & ayant demeuré quinze jours avec elle, j'allai de là voir mes amis en Allemagne, & puis m'en revins peu après Pâques à Paris.

J'ai dit ci-dessus que j'étois allé à Roüen en grande compagnie, quand le procès que j'avois contre Entragues fut sur le Bureau, & que mes parties, voyant qu'infailliblement ils seroient condamnez, s'aviserent, pour un dernier remede, de dire qu'elles avoient sçû, que j'avois des parens au degré de l'Ordonnance, en nombre suffisant au Parlement, pour le pouvoir recuser, demanderent [illegible] évocation, & que cependant qu'ils

informeroient, le Parlement fût interdit de connoître de notre procès. J'offris alors au Parlement, que si j'avois le nombre des parens capables d'évocation, mais un seul au degré de l'Ordonnance; je consentois de perdre ma cause : mais il fallut néanmoins ceder aux formes; ce qui leur donnoit tems d'informer; & par ces chicanes, & autres semblables, firent en sorte que je ne pus depuis ce tems-là avoir jugement de mon procès. Mais comme ils n'avoient plus de refui- [illegible] iserent, par le conseil de l'E- [illegible] Beauvais, d'envoyer deman- [illegible] Rome des Juges déleguez, pour [illegible]oître de cette affaire; ce qui n'est [illegible]t usité, si les deux parties n'en con- viennent, ou que ce ne soit après que le Diocesain, le Metropolitain & le Primat [illegible]oient donné des sentences diverses. Néanmoins subtilement ils en extorque- [illegible], & demanderent l'Evêque de Xain- tes, qui étoit [illegible] le Cardinal de la Ro- chefoucault, lesquels ils sçavoient bien qu'ils ne l'entreprendroient pas contre les formes, l'Evêque de Laon, de la Maison de Nangis, qui étoit mon cou- sin, afin d'avoir lieu de le recuser, & l'Archevêque d'Aix, qui étoit un [illegible] [illegible] pour fou[illegible]

pour douze cens écus que l'Evêque de Beauvais luy avoit promis, s'offrit de faire tout ce qu'il demanderoit de luy. Mais par malheur, comme on le vint proposer à Rome, où il n'étoit pas moins décrié, & connu pour tel qu'il étoit en France, il fut refusé. Ce qui fit avoir recours à une autre ruse, qui étoit, que puisqu'ils ne se soucioient pas que la chose fût bonne & valable, pourvû qu'elle fût, ils demanderent l'Evêque d'Aix, à cause de la conformité des noms, & n'y avoit que la difference d'Archevê[illegible] vêque, & celle du rang : car [illegible] que eût été nommé le premier, & [illegible] que le dernier.

Ayant extorqué cette chose de Ro[illegible] sans ma participation, requisition, c[illegible]sentement, ni connoissance, l'Arche[illegible]que d'Aix, ni mon Evêque, ni mon M[illegible]tropolitain, sans être nommé dans la commission, mais seulement l'Evê[illegible] d'Aix, & quand tout cela eût été [illegible]ns appeller ses associez en la com[illegible]ssion, sans lesquels il ne pouvoit agir, sans me faire citer, moy absent en Allemagne, envoya à mon logis, & parlant à un Suisse, lui laissa un exploit, qu'il n'entendoit point, au bout de trois jours, sans ouyr [illegible]rties, ni contestation, ni [illegible] [illegible]me.

me de me presenter, ou autre formalité, il declara, de sa pure autorité, une promesse de mariage qu'il ne vit point, car elle étoit avec les autres pieces du procès à Roüen, bonne & valable, & me condamna de l'accomplir quinze jours après Pâques, sur peine d'excommunication.

Je ne sçûs rien de tout cela, que la veille que je partis de Nancy, où étoit ma mere, & m'en vins à Paris, où d'abord je fis casser tout ce que ce fou enragé avoit fait, & en eus une prise de corps contre luy, & congé de la Reine, indignée, comme tout le monde, de l'infamie de cet homme, de l'executer; mais encore de prendre deux cens Mousquetaires Suisses, pour le conduire plus sûrement aux prisons de Roüen. Il se tint quelques jours caché, mais non si bien, que je n'en eusse le vent; quand Mr le Nonce, qui craignoit ce scandale, & les autres Evêques, qui craignoient l'affront que ce galand homme alloit recevoir, me parlerent de m'en desister, en me promettant, que le Clergé demanderoit au Pape des nouveaux Juges, & le Nonce me donnant parole, que sa Sainteté dans trois mois, au plus tard, casseroit, comme avoit déja fait le Parlement, toutes

les procedures de cette bête. Ce qu'il fit, & me donna le choix des personnes qu'il delegueroit en France, pour achever & terminer ce procès. Mais je n'en voulus aucun, jusques à ce que j'eusse eu un plein & entier jugement au Parlement, où j'étois attaché, & où cette cause étoit retenuë.

Je me trouvai à ce retour en de très-grandes perplexitez, non seulement à cause de cette affaire-là, mais aussi pour plus de seize cens mille livres que je devois à Paris, sans moyen de les payer; & mes creanciers, qui me voyant en aller sur le sujet de l'extremité de la maladie de ma mere, avoient eu quelque esperance, que des biens que j'heriterois je les pourrois satisfaire; me voyans revenir, & ma mere garantie de son mal, étoient hors d'esperance de sortir d'affaires avec moy, & par consequent fort mutinez. Il y avoit aussi broüillerie en une maison, entre un mary & une femme, dont j'étois le principal sujet, qui me mettoit en peine. Mais plus que tout une fille grosse de sept mois, que je n'attendois que l'heure que l'on s'en apperçût, avec un grand scandale, & une mauvaise fortune pour moy.

Il arriva que peu de jours après j'eus la

[illegible]

cassation des procedures de ce bel Evêque d'Aix, & la mort de ma mere, qui m'apporta quelque cinquante mille écus d'argent, & me donna moyen de vendre pour cent mille écus de bien, & cent mille francs, que j'eus de tous les dons verifiez que j'avois, dont je traittai avec un nommé Vertou, me firent payer sept cens mille livres de dettes, qui me mirent fort à mon aise. La broüillerie, qui étoit entre le mari & femme, s'accommoda. La fille accoucha heureusement, & sans que l'on s'en apperçût, le 13. d'Août, & je m'en allai à Roüen, où je gagnai mon procès contre Entragues, à pur & à plein; de sorte que je fus delivré à même, ou peu de tems, de tous ces divers & facheux inconveniens.

Le Parlement fit des remontrances au Roi, qui furent mal reçûës. La Reine vint tirer huit cens mille écus, qui restoient à la Bastille, & fit prendre prisonnier le President le Jay, qui fut mené à Amboise. Le Roi, la Reine & Madame partirent le dix-huitième d'Août, pour aller à Bourdeaux, achever le double mariage d'Espagne, où je pensois le devoir accompagner; mais comme Mr le Prince & ses Partisans se mirent en même tems en campagne, pour divertir le Roi de son

mariage, & broüiller les cartes,. le Roi mit une armée sur pied, de laquelle il fit Mr de Bois-Dauphin Lieutenant General, & Mr de Praslin Maréchal de Camp; & me commanda de demeurer avec eux, & laissa le Regiment des Suisses de Gallaty en ladite armée.

Nous fûmes conduire le Roi & la Reine jusques à Berny, & puis revinmes à Paris, où après avoir demeuré peu de jours, pendant que l'armée se mettoit sur pied, j'allai cependant le vingt-sixiéme d'Août gagner mon procès à Roüen, & eus Arrêt en ma faveur le Vendredy quatriéme de Septembre.

Là je vis pour la premiere fois Mademoiselle Tourmente, avec laquelle je fis connoissance. A mon retour de Roüen, qui fut le sixiéme, je trouvay que Mr le Maréchal de Bois-Dauphin étoit déja parti, pour aller à Meaux, ce qui fit que je ne sejournay qu'un seul jour à Paris, & en partis le huitiéme jour de Septembre, jour de Notre-Dame, & les vins trouver à Meaux, d'où il partit le lendemain, avec ce qu'il avoit d'armée, & vint loger à Aci.

Le Jeudy dixiéme il arriva à Crespy en Valois, & y sejourna le lendemain.

Le Samedy douziéme il vint au [illegible]

Maixance, & le lendemain Mr le Maréchal envoya Mr de Praslin, avec deux coulevrines & deux compagnies de Suisses & moi, pour assieger Creil sur Oyse, ayant aussi donné rendez-vous à dix-sept compagnies du Regiment de Piedmont de s'y trouver en même tems, lesquelles n'y arriverent à tems. Mr de Praslin envoya sommer le Capitaine, qui y commandoit pour Madame la Comtesse, nommé Rumbaud, de rendre le Château; ce qu'il fit, après avoir vû notre canon. J'en fus prendre possession, & peu après arriverent les compagnies de Piedmont, desquelles j'en laissai une à Creil, & revins avec les autres, & les Suisses au Pont St Maixance, où Mr le Maréchal sejourna encore le Lundi quatorziéme.

Le Mardi quinziéme, l'armée vint loger à Verberie, auquel lieu les ennemis vinrent la nuit, nous donner quelque allarme, & au gai de la riviere, qui est devant Verberie, mais ils trouverent une compagnie de Suisses, qui les fit retirer à coups de mousquets. Nous y sejournâmes encore le lendemain.

Et le Jeudy dix-septiéme, nous prîmes le logement de Verneüil, pour être plus commode pour faire tête à Mr le Prince,

en cas qu'il voulût passer la riviere d'Oyse, pour venir à Paris, comme l'on disoit. Il prit cependant Chavigny, & étant venu devant Mondidier, il en fut repoussé, & delà nous tenant en jalousie, s'il tireroit vers la riviere de Marne ou d'Oyse, nous obligea de demeurer audit Verneüil.

Le Mercredi vingt-troisiéme nous prîmes le logement de Barou, où nous fûmes le Jeudi & le Vendredi.

Le Samedi vingt-six nous prîmes celui de Dammartin, & y demeurâmes jusques au Mercredy trentiéme, que nous revinmes à Meaux, auquel lieu notre armée se fortifia de plusieurs diverses troupes de Cavalerie & d'Infanterie, qui s'y vinrent joindre.

Nous en partîmes le Samedi troisiéme Octobre, & vinmes loger à Farmoutier, où nous sejournâmes le Dimanche.

Et le Lundi cinquiéme allâmes à la Ferté-Gaucher.

Le Mardi sixiéme, à Montmiral.

Le Mercredi à Montincourt, pensant aller secourir Espernay, que Mr le Prince assiegeoit, & l'y combattre, puisque nous n'avions pû sauver Château-Thierry, qu'il avoit pris trois jours auparavant; mais nous eumes avis comme

ceux d'Espernay avoient ouvert les portes à son arrivée, & qu'il étoit délogé, pour aller à Sezanne en Brie.

Ce qui nous fit aller le Jeudi huitiéme, loger en un Village nommé Baye, & ayant envoyé le Regiment de Vaubecourt gagner la chaussée de St Prix, par où nous pourrions passer le marais de St Gon, qui dure près de quinze lieuës de long, il arriva que le Sr d'Escures, Maréchal des logis, General de l'armée, en qui Mr le Maréchal & Mr de Praslin avoient toute croyance, tomba extrémement malade, & ces Messieurs en une telle irresolution, qu'on ne les pouvoit porter à aucun dessein.

Cependant nous voyions que Mr le Prince alloit prendre Sezanne sur notre moustache, dont tous les Chefs de l'armée étant desesperez, nous allâmes, le Mestre de Camp du Regiment de Piedmont, de Vaubecourt, l'Espinasse & moy, trouver Mr de Refuges, Intendant des Finances & de Justice de notre armée, personnage de rare vertu, pour le prier d'animer nos Generaux & Maréchal de Camp à se resoudre.

Il nous dit, qu'il n'avoit pas manqué déja de les y presser, mais qu'ils lui avoient répondu, qu'il nous falloit voir

la contenance & le dessein de l'ennemi, pour sur cela former le nôtre, & que la maladie d'Escures, auquel ils croyoient comme à un Ange, les tenoit ainsi en suspens. Je leur dis alors : voyons d'Escures, & lui persuadons de leur mander, que s'ils ne passent la chaussée, pour gagner Sezanne, que Mr le Prince la prendra infailliblement le lendemain. Ce que nous fimes, & d'Escures jugea, comme nous, qu'il nous falloit fortement passer la chaussée, & qu'il leur alloit mander, qu'il la falloit necessairement passer, & aller aux ennemis. Mr le Maréchal dit, qu'il vouloit attendre quelques troupes, qui lui devoient venir, & joüer à jeu sûr. Sur cela, d'Escures lui manda, qu'il n'y avoit plus lieu d'attendre ; que s'il ne passoit, il ruinoit les affaires du Roi.

Alors il vint lui-même, pour s'en resoudre avec d'Escures, où il nous trouva, & fut conclu, que Vaubecourt passeroit encore le jour même avec son Regiment, & prendroit quelque poste avantageux. Que Piedmont tiendroit le bout de deçà de la chaussée, & que tous deux feroient passer toute la nuit le bagage de l'armée, que nous fimes accompagner de Carabins, & l'on donna rendez-vous au reste

de l'armée au bout de la chaussée au lendemain à la pointe du jour, ce qui s'executa ponctuellement, & Mr de Praslin passa puis après le Vendredi neuviéme la chaussée, avec la compagnie des Gendarmes de la Reine, qu'il commandoit, me laissant la charge & l'ordre pour faire passer le reste, puis de faire la retraite avec les neuf compagnies de chevaux legers, ordonnées pour cet effet; ce que je fis sans desordre : hormis que celui, qui porta l'ordre aux chevaux legers, se perdit la nuit, & ne leur porta qu'au jour. Ce qui fut cause qu'ils arriverent comme tout achevoit de passer, & je laissai pour la retraite les compagnies de Gendarmes de Lorraine, Vaudemont & Montbason, qui étoient du Regiment de Cavalerie, dont on m'avoit donné le commandement, comme le Regiment de Picardie, dont Mr du Mayne avoit quelques jours auparavant défait quatre compagnies au Bac de Choisy, comme elles venoient au rendez-vous de l'armée, qui avoit fait la retraite, comme le premier Regiment commençoit à défiler.

Nous vîmes marcher de loin douze ou quinze gros de Cavalerie, qui étoient nos chevaux-legers, mais l'on crût que c'étoient les ennemis. Je pris mes trois

compagnies

compagnies de Gendarmes, pour tenir ferme, & payer de nos vies, pour faire passer le Regiment : ce qu'il fit, & bien vite ; mais les ayant envoyez reconnoître, nous trouvâmes que c'étoient des nôtres. Ainsi nous gagnâmes Sezanne, & logeâmes notre armée aux environs. Et à peine étoient nos carabins & chevaux-legers passez, que les ennemis vinrent porter là, l'alarme quant & eux : ce qui les fit remonter à cheval en diligence, & envoïer leurs bagages au quartier de Piedmont.

Les ennemis avoient cinq gros de Cavalerie, qui paroissoient sur un tertre, sans se bouger, sinon que quand ils nous virent avancer, ils se retirerent avec bon ordre derriere ce tertre. Et comme nous fimes alte, croyant que leur armée entiere étoit au vallon, ils remonterent, & furent en cet état-là jusques à la nuit, qu'ils se retirerent. Nos Carabins prirent quelques valets de leur armée, qui nous dirent, qu'ils se preparoient pour nous venir combattre le lendemain. Et je pense que les ennemis les avoient fait prendre exprès, pour nous dire cette nouvelle, afin de nous cacher leur dessein, qui étoit de faire passer à leur armée les marais de St Gon à Pleurs, où il y a une chaussée, afin de mettre ledit

mai-

marais entr'eux & nous, pour pouvoir aller en sûreté gagner la riviere de Seine, & la passer avant que nous nous pussions opposer à leur passage.

Sur cet avis, conforme aux apparences, nous nous mîmes en état de donner bataille, en cas qu'ils se presentassent, Le Samedi matin dixiéme Mai, les mêmes cinq gros parurent seulement sur le même tertre, ainsi qu'ils avoient fait le jour precedent : ce qu'ils ne firent à autre dessein, que pour nous cacher le passage de leur armée sur la chaussée de Pleurs. ce qu'ils continuerent encore le Dimanche onziéme Octobre. Nous ne mîmes notre armée en bataille, ainsi que le jour precedent, à cause du mauvais têms, nous contentans de leur opposer notre Cavalerie. Ils se retirerent de meilleure heure ce jour-là, qu'ils n'avoient fait le precedent, pour aller rejoindre leur armée, qui avoit fait une grande traitte, pour arriver à Mery sur Seine, & passer avant qu'ils nous pûssent avoir sur les bras. Nous ne sçûmes que la nuit leur passage & délogement.

Le lendemain, lundi douziéme, nous vînmes prendre logement à Barbonne. En partant le matin de Sezanne, les chevaux-legers eurent ordre d'envoyer vingt chevaux

chevaux à leur queuë, pour prendre langue de leurs logemens, & de leur route; mais ils vinrent dire à Mr le Maréchal, qu'ils étoient si fort harassez des deux jours precedens, ausquels il leur avoit fallu être continuellement à cheval, qu'il leur étoit impossible de pouvoir choisir dans tout leur corps vingt chevaux, qui pussent faire cette corvée.
Monsieur le Maréchal s'étonna de cette harangue, peu coûtumiere d'être faite par des chevaux legers, & moins au commencement d'une guerre. Je m'offris d'y aller avec vingt chevaux, s'il me le vouloit permettre. Et au refus, qu'il m'en fit, je lui dis, qu'il m'avoit fait la faveur de me donner le commandement d'un Regiment de grosse Cavalerie, composée des Compagnies de Lorraine, Vaudémont, Montbason, & la Chastre, lesquels tiendroient à honneur d'être employez aux corvées que les chevaux legers ne voudroient ou pourroient faire,& que je le suppliois, qu'il me donnât la commission d'y envoyer dix Gendarmes de la Compagnie de Mr de Lorraine, & dix de celle de Mr de Vaudemont. Il le trouva très bon,& à l'heure-même j'envoyai l'ordre par Lambert à la premiere

miere, & par des Estangs à l'autre, qui me prierent de trouver bon qu'ils y allassent avec eux.

Les deux trouppes nous vinrent faire rapport de ce qu'ils avoient pû découvrir du logement des ennemis, de la route qu'ils tenoient, & de leur ordre; mais celle que Mr de Couvonges avoit menée, nous dit de plus, que les gens, ausquels commandoit Mr du Mayne, & sa personne même, étoient logez au-deçà du marais de Saint Gon, lequel il leur avoit vû passer en un lieu, où un homme bien monté à peine s'en pouvoit retirer, étant dans le bourbier jusques aux sangles, & ne pouvant marcher qu'un de front. Lambert s'alla mêler parmi eux, comme s'il eût été des leurs, & oüit Mr du Mayne jurant & maugreant du logement, que Mr de Boüillon leur avoit donné, capable de le faire perdre. Il apprit aussi que leur département estoit à Saint Saturnin & à Tus.

Mr le Maréchal, sur cet avis, resolut de le faire attaquer, & moi ayant demandé la commission de l'executer, Mr de Praslin dit, qu'il la vouloit faire; parquoi je lui demandai donc d'ètre son soldat, & d'y mener six-vingts chevaux de trois Compagnies de Gendarmes, qui

qui étoient en l'armée sous ma charge. Ce qu'il m'accorda, & mena deux cens cinquante chevaux legers, cent Carabins, cent Gendarmes de la Compagnie de la Reine, & autant de celle de Monsieur; trente de la Compagnie de Mr de Chevreuse, & autant de celle de Genlis. Il prit de plus deux mille hommes de pied, & leur donna rendez-vous en un village, dont il ne me souvient du nom, à deux lieuës dudit Saint Saturnin, à une heure après minuit, où ils se trouverent.

Nous partîmes un peu après deux heures, & nous marchâmes droit à Tas, qui étoit le logement plus avancé devers nous: mais comme le jour nous eut pris à une demi-lieuë dudit Tas, on conseilla Mr de Praslin de faire faire halte, sur un lieu éminent, à nostre infanterie, & de nous avancer en diligence droit à Tas, avant que les ennemis pussent se retirer, & même pour nous soûtenir à la retraitte, en cas que l'on eût défait ce logement de Saint Saturnin, pour nous donner une amorce.

Notre ordre étoit, que cinquante Carabins seroient à chacune de nos ailes, puis cent chevaux legers de chaque côté plus en arriere, puis ma troupe au milieu

milieu, & derriere moi, sur les aîles, les deux cens Gendarmes des deux grosses Compagnies, & les soixante chevaux de Chevreuse & Genlis, pour gros de reserve. Nous marchâmes ainsi jusques à Tas, où nous trouvâmes les ennemis délogez. Il arriva qu'ayant passé Tas; Mr de Contenant, qui commandoit les chevaux legers de l'aîle droite, lequel se faisoit haïr de telle sorte par ceux de sa troupe, qu'il les craignoit plus dans le combat que les ennemis mêmes, se débanda avec un de ses chevaux legers nommé Vallieres, pour aller reconnoitre la contenance des ennemis. Ce qu'ayant veu Mr de Vitry, qui commandoit ceux de l'aîle gauche, prit avec lui un chevaux leger, & l'alla joindre. Zamet & Monglas, qui commandoient en leur absence, en firent le semblable à leur imitation, & donnerent à toute bride jusques au corps de garde avancé de Mr du Mayne, que commandoit le Baron de Poüilly, où ils perdirent un Gentilhomme de Monglas, nommé Loumiere. Bien, disoient-ils, qu'ils blesserent le Baron de Poüilly. En ce même tems quelques chevaux legers se voulant debander pour suivre ces Chefs, Mr de Contenant leur cria qu'ils tournassent

sent tête ; ce qui les Carabins croyant être dit pour eux se retirerent, & à leur imitation les chevaux legers ; tant il est de consequence de se bien expliquer.

Alors Mr de Praslin, Marillac & moi, courûmes aux chevaux legers sçavoir la cause de leur retraite, sans l'ordre de Mr de Praslin, lesquels dirent que leurs Chefs leur avoient crié. Sur cela Mr de Praslin leur dit, qu'ils se missent à côté & derriere les deux compagnies de Gendarmes, & me dit lors, si je les faisois retourner à leur poste, ils ne feroient rien qui vaille ; car leurs Chefs leur ont par mégarde donné l'allarme, qui fut la seule chose qu'il fit on dit en Capitaine de tout ce jour. Il me dit alors, si c'est à vous à avoir la tête, gouvernez-vous en sage Capitaine, & non en jeune éventé, comme ces Messieurs, qui ont abandonné leurs troupes.

Sur ce, je mis ma troupe en deux gros, de soixante chevaux chacune, & deux de coureurs de dix chevaux chacun, composez de Gentils-hommes volontaires, dont Mr de Poigny eut la charge de l'un, & Mr de Betz de l'autre. Ainsi nous allâmes, salade en tête, droit aux ennemis, qui étans à douze cens pas de nous en bataille contre les hayes de Saint Saturnin

turnin, lesquels étoient infailliblement perdus, pour n'avoir lieu de retraitte, & n'etre pas trois cens chevaux, que bons que mauvais, des troupes levées nouvellement; contre nous qui en avions le double, des troupes entretenuës, & des plus belles du monde: mais par malheur il arriva qu'un Capitaine des Carabins, nommé la Saye, en qui Mr de Praslin avoit croyance, vint mettre en l'esprit irresolu de Mr de Praslin, qu'infailliblement ces hayes estoient farcies de mousquetaires, lesquels nous mettroient d'abord la moitié de nos gens par terre, & l'autre en desordre. Ce qu'il lui imprima si bien dans l'esprit, qu'à l'heure même il m'envoya dire de me retirer. Je crus qu'il se mocquoit de moi, & lui mandai que nos chevaux avoient rompu leurs gourmettes, & nous emportoient droit aux ennemis. Sur quoi il vint à toute bride à notre tête, & cria halte: puis nous dit: Mordieu ne me connoît-on pas ici pour y avoir le premier commandement? Je lui dis, qui vous le dispute? mais je ne croi pas que Dieu vous veüille tant de mal, qu'il vous inspire de vous retirer, voyant devant vous des ennemis en peu de nombre, qui n'attendent que nous les joignions pour estre défaits. Il s'ap-

s'approcha lors de moi, & me dit tout bas : vous ne jugez pas qu'il y ait deux mille mousquetaires dans ces hayes, dont je suis bien averti. Je lui dis: au moins, Monsieur, voyons si cela est vrai. Si vous voulez escarmoucher avec vingt chevaux, à cinquante pas des hayes, ils ne se tiendront jamais de tirer quelque coup qui nous fera reconnoître ce qui en est : mais je gage ma vie, qu'il n'y en a point. Il me dit, je le sçai mieux que vous, & vous prie de faire la retraite avec vos troupes. Je lui dis, qu'elle étoit bien aisée à faire devant des gens qui s'enfuyoient. Et ainsi ayant Mr du Maine en nos mains, qui infailliblement y fût demeuré mort ou pris, avec un quart de la Cavalerie de leur armée, qui eût donné telle épouvante au reste, qu'ils se fussent débandez en fuitte, Dieu nous ôta l'esprit & la connoissance de ce que nous pouvions & devions faire, & mit un tel dégoût dans notre armée, & telle opinion de nos Chefs, qu'il sembloit que nous fussions nous-mêmes défaits.

Ce fut le Mardy treiziéme Octobre, que nous fimes cette belle affaire, ou pour mieux dire que nous ne fimes rien, sinon aller prendre notre logement à Villenoce.

Le

Le Mercredi quatorziéme nous arrivâmes à Nogent, où nous eûmes avis, que Mery sur Seine leur avoit ouvert les portes, & qu'ils avoient passé la riviere. Nous la passâmes le Jeudi quinziéme, & avions ordre de loger à Trainel; mais comme il n'y a que deux petites lieuës de Nogent, que le tems étoit fort beau & l'heure fort haute, les Chefs murmurerent de cette petite traitte, disant que l'on vouloit donner loisir à Mr le Prince de se saisir de Sens. D'Escures, qui étoit en carrosse bien malade, nous dit en passant, que nous pourrions bien perdre Sens, si nous ne nous hations davantage, & que nous pouvions bien loger à Granges, qui étoit à deux bonnes lieuës de là. Je dis à Mr de Praslin, que je m'asseurois, que Mr le Maréchal le trouveroit bon. Il me dit, que si je l'y voulois aller faire resoudre, il feroit le logement de l'armée tout prêt, pour faire marcher. Mr le Maréchal vouloit des perdreaux, & y courus; & me doutant bien qu'il le trouveroit bon, j'envoyai Cominges dès la mi-chemin, dire à Mr de Praslin & d'Escures, que Mr le Maréchal leur mandoit de faire le logement à Granges, & comme j'eus joint Mr le Maréchal, je lui dis que ces Messieurs ne

ju-

jugeoient le logement de Trainel propre pour lui, à cause qu'il y avoit eu de la peste dans le Château où il devoit loger. Que la traitte étoit trop *petite*, & *celle* du lendemain, pour *aller à Sens, trop grande; mais s'il lui plaisoit de loger à une lieuë plus avant, en un lieu nommé* Granges, il seroit très bien. *Il s'y accor*da, & je m'en revins comme déja tout marchoit à Granges.

Il faut sçavoir que les ennemis marchoient côte à côte de nous, à une lieuë de distance, sans sçavoir de nos nouvelles ny nous d'eux, tant tout estoit en desordre parmi nous; & le logis de nos chevaux legers étoit le même que Mr de Boüillon avoit donné aux troupes de Mr de Luxembourg. Leurs Maréchaux des logis & les nôtres se rencontrerent au logement, & comme les nôtres étoient plus en nombre, ils chargerent ceux des ennemis, & les chasserent, lesquels vinrent porter l'allarme à Mr le Prince, qui fit mettre son armée en bataille, pensant nous avoir sur les bras, & la fit camper cette nuit-là dans une plaine, à une lieuë derriere nous, sur le chemin de Sens, où nous allions tous deux.

Il arriva encore une autre chose, par cas fortuit, qui les tint en allarme, qui

nous servit beaucoup. C'est que ceux de Granges avoient mis leurs personnes & leurs biens dans l'Eglise du village, qui étoit assez bonne pour coups de main, & mise en cet état pour leur conservation dès les guerres de la ligue. A l'arrivée de Mr de Praslin, avec qui j'étois, nous trouvâmes que le Prevôt de l'armée, qui étoit un assez bon voleur, pensant gagner beaucoup dans cette Eglise, s'il s'en rendoit maître, les somma de mettre ses Archers dedans pour la garder; & eux ayant répondu qu'ils ne l'ouvriroient point, jusques à l'arrivée des Chefs, ce Prevôt avoit fait tirer quelques arquebusades, & eux y avoient répondu : mais lors qu'ils virent Mr de Praslin, ils lui manderent qu'ils étoient prêts de sortir, & de venir en leurs maisons, & de fournir des vivres & ustensilles, & ce qu'il ordonneroit. Ce que Mr de Praslin accepta, & leur manda, qu'ils ne sortissent point que chacun ne fût logé, & à l'heure même les fourriers de notre Cavalerie legere nous ayant porté l'allârme de l'armée des ennemis, qui étoient sur nos bras, nous avançâmes avec les troupes, fait à fait qu'elles arrivoient. Et comme Mr le Maréchal vint à Granges, trouvant cette contestation
 entre

entre le Prevôt & les païsans renouvellée, sans s'enquêter de ce que Mr de Praslin leur avoit ordonné, fit tirer trois coups de canon à cette Eglise, & les païsans s'étant rendus à sa misericorde, commanda à ce Prevôt d'en prendre quatre des principaux : ce qu'il executa avant notre retour, que nous lui rapportâmes que les ennemis étoient à plus de deux lieuës de nous, & que notre tête étoit forte de telle sorte, que les ennemis ne pouvoient rien entreprendre contre nous, à cause d'un profond ruisseau qui étoit entr'eux & nous, qui nous separoit. Et bien qu'ils se fussent avancez à demi-lieuë proche de Granges, avec leur Cavalerie, ils s'étoient neanmoins retirez à l'entrée de la nuit, lors que ces trois coups de Canon avoient tiré, qui leur firent croire que notre armée marchoit pour les aller attaquer.

Ils se mirent donc en bataille, & y coucherent toute la nuit, & le lendemain attendirent jusques à neuf heures, que nous les vinssions attaquer ; mais nous partimes au jour dudit Granges le Vendredi seiziéme, & arrivâmes à Sens avant les ennemis, lesquels sans doute se fussent emparez de la Ville, s'ils y fussent arrivez les premiers, vû la difficulté

que-

que les habitans firent de nous y recevoir, & les grandes intelligences que Mr le Prince y avoit. Nous nous logeâmes aux Fauxbourgs, & à peine pûmes-nous obtenir de ceux de Sens, que les Chefs, avec leurs compagnies logeassent en la Ville.

L'Armée ennemie prit son logement à Mallay, qui est à une lieuë de là, & y eut plusieurs escarmouches tout le tems que nous fûmes à vûë les uns des autres, qui fut le Samedi & Dimanche suivant le soir. Les habitans de Sens tenoient leurs portes, & ne laissoient entrer nos soldats qu'à la file, pour acheter leurs denrées, de sorte que Mr le Maréchal, Mr de Praslin, & ceux qui étoient logez dedans, étoient en la puissance de ceux de la ville, affectionnez à Mr le Prince, qui étoit si proche d'eux.

Comme nous fûmes au Conseil, on resolut de se rendre maitres de la Ville: ce que je proposai de faire, si l'on m'en donnoit la charge; & ayant fait voir l'ordre que j'y voulois tenir, il fut approuvé, & l'eus de l'executer.

Donc le Samedi matin dix-sept, je fis entrer plus de cent Suisses à la file, qui faisoient semblant d'aller acheter des denrées, & eurent ordre de se rendre à

la place, où il y avoit un autre Capitaine & des Officiers, qui leur diroient ce qu'ils avoient à faire: je donnai aussi ordre à un autre Capitaine, nommé Reding, gentil soldat, d'entrer avec cinquante autres Suisses à la file, & de marchander des choses près de la porte, afin que quand ils me verroient entrer ils vinssent par dedans à moi, & fis tenir le Capitaine Hessy, avec deux cens Suisses, le plus près que je pûs de la porte, d'où il ne fût point apperçu, pour venir au premier signal que l'on lui donneroit, que je serois entré. J'avois aussi fait dire au Maire, qu'il commandât à la porte, de faire entrer une escoüade de Suisses, pour faire garde devant le logis de Mr le Maréchal; ce qu'il avoit fait. Il étoit aussi entré par les autres portes de la Ville plus de deux cens soldats François, & quantité de Capitaines & Officiers, lesquels se devoient rallier au premier bruit.

Ainsi sur les neuf heures du matin j'entrai dans la Ville avec six hallebardiers, qu'ils avoient toûjours veu marcher devant moi. J'avois aussi quatre ou cinq Capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabants à leur suitte. Il y avoit de plus douze ou quinze

Gentilshommes volontaires ou de mes domestiques. Ainsi en entrant, sans faire mine de vouloir rien entreprendre, je m'arrêtai sous la porte, & demandai qui étoit celui qui commandoit; lequel vint à moi, & je le saisis. A même-tems vingt hallebardiers Suisses se presenterent aux bourgeois faisant la garde: les cinquante Suisses s'avancerent aussi, afin que ceux qui gardoient ne fissent bruit par la ville, & les ayant desarmez, je fis entrer les deux cens Suisses du Capitaine Hessy, qui furent suivis de six cens autres, qui étoient tous prêts, & allerent prendre les principales places & carrefours de la Ville, où ils camperent, ayant osté la Garde des Portes aux habitans, sans aucune opposition ni desordre. Et après dîner, Mr de Praslin, qui outre la Charge qu'il avoit en l'armée, étoit encore Lieutenant du Roi dans la Province, alla en la maison de Ville, où il depossеda le Maire & les Officiers soupçonnez, & en établit en leur place des assûrez au service du Roi. Les ennemis ne sortirent de ce jour-là de leurs quartiers devers nous, & y sejournerent comme nous.

Le lendemain Dimanche, dix-huit, nous tînmes conseil, pour sçavoir com-

me nous conserverions Sens, & quelle garnison nous y mettrions: ce que nous ne pouvions faire sans affoiblir notre armée. Mais le Lieutenant General d'Augenon, le Lieutenant Criminel & l'Archidiacre, nommé le Blanc, qui étoient les plus affidez au service du Roy, nous asfurerent que, pourvû que l'on chassât de la Ville vingt-cinq habitans mutins, ils répondoient de la conserver sans garnison. Ce que l'on resolut de faire, & on leur dit, qu'ils avisassent avec Mr de Praslin ceux qu'il faudroit chasser.

Le Lundi dix-neuviéme, l'armée ennemie délogea de Mallay, & je montai à cheval pour voir leur délogement, & donner quelque coup de pistolet, si le cas s'y offroit; mais ils laisserent quelques cent cinquante chevaux, & cinquante Carabins à leur retraite: & moi n'en ayant que vingt, & eux se tenans serrez, après les avoir conduits une lieuë par delà Mallay, m'en revins à Sens, où je trouvai que l'on avoit envoyé des billets à vintg-cinq bourgeois, pour se preparer le lendemain pour être menez à Paris, avec une escorte d'une de nos Compagnies de Carabins. J'étois logé chez le Doyen de l'Archevêché, bon homme, & bon serviteur du Roi, qui me vint tro-

trouver, pour me dire, que l'on emmenoit deux des Chanoines nommez Miette & l'Hermite, dont il me pouvoit répondre du premier, & qu'il n'y avoit au monde un meilleur serviteur du Roi, & qu'il me supplioit d'avoir pitié de lui, & de lui permettre qu'il me pût parler.

J'allai à la chambre du Doyen, où ce pauvre homme étoit si éperdu, qu'il ne sçavoit ce qu'il faisoit. Enfin l'ayant remis, il me dit, qu'il n'avoit autre crime, sinon d'avoir dit, qu'il voudroit que Mr le Prince fût Roi. Bien me confessoit-il, qu'il l'avoit dit, voyant Madame la Princesse si belle & jolie, qu'elle meritoit d'être Reine, mais qu'il n'avoit jamais entendu que ce fût de France. Moi qui étois de sa même Religion, entrepris son salut, & lui promis de l'assister. Je m'en allai à l'heure même au Conseil, où j'étois mandé, chez Mr le Maréchal, auquel je dis le crime du Chanoine Miette, & la passion & interêt que j'avois à son salut; ce qu'il m'accorda. J'avois trouvé, en entrant à la chambre de Mr le Maréchal, tous les condamnez à sortir de la Ville, qui me firent tant de prieres, soûmissions & pitié, que mon cœur se tourna en leur faveur. Ce qui me convia de dire à Mr de Refuges, pour-

quoi veut-on deserter cette ville des principaux habitans, la plûpart desquels n'ont autre crime que l'inimitié des deux Lieutenans & de l'Archidiacre? Pensez-vous que cela conserve mieux la ville? au contraire cela y fera naitre tant de discordes & de brigues, par les parens & amis des chassez, que cent hommes des partisans de Mr le Prince, qui se presenteront aux portes, quand nous en serons éloignez, seront capables de s'en saisir, n'y ayant point de garnison. Je serois d'avis de conserver par douceur ce que vous ne voulez ou pouvez garder avec force, & en obligeant les gens condamnez, vous les rendrez affectionnez & fideles.

Mr de Refuges dit, qu'il entroit dans mon sentiment, & que si j'en faisois la proposition, qu'il l'appuyeroit de toutes les raisons que son esprit lui pourroit suggerer. Alors j'allai parler à d'Escures, que je gagnai aussi, & quand j'eus ces deux à ma discretion, je me sentis assuré de faire faire aux autres ce que je voudrois.

Donc sur la fin du Conseil, d'Escures ayant demandé, quelle compagnie de Carabins Mr le Maréchal vouloit qui allât accompagner les bannis à Paris, il

lui

lui commanda de faire l'ordonnance à Montaland. Je pris sur cela occasion de dire, que Montaland nous seroit fort necessaire vers cette vallée d'Aillan, où les ennemis tournoient la tête, d'où il étoit, & y avoit son bien, dont il connoissoit le païs. Et ensuite je dis, que ces bannis ne nous faisoient pas tant de profit à envoyer à Paris, que l'escorte, qu'il leur falloit donner, nous causeroit de dommage. Que l'on mettoit par cet envoi une dissension éternelle dans la ville de Sens, de laquelle Mr de Praslin pâtiroit un jour; & qu'ils seroient plus affectionnez, si on leur faisoit la grace entiere; que ceux mêmes, qui avoient été pour nous, la demandoient, & que si c'étoit à moi à faire, je leur pardonnerois. Que je voyois le chemin ouvert pour le faire de bonne grace: c'est qu'ils m'avoient prié de parler pour eux, & que je pourrois leur répondre, que Mr le Maréchal m'avoit dit, que si Mr de Praslin & moi voulions leur servir de caution, qu'il le feroit; dont je m'assure qu'ils nous prieront vîtement, & que nous le ferions, après avoir tiré sureté convenable de leur foi & parole. Que cela rendroit la Ville très-affectionnée à Mr de Praslin, qui avoit intérêt de s'y conserver de l'autorité;

torité : qu'elle conserveroit ses citoyens unis, & que nous serions sans crainte d'aucun sinistre accident pour le service du Roi, après que nous l'aurions éloignée.

Messieurs de Refuges & d'Escures fortifierent mon opinion de plusieurs raisons, & Mr le Maréchal & Mr de Praslin y consentirent, comme firent aussi les Lieutenant General & Criminel. Le seul Archidiacre nous fut contraire, qui protestoit, que si on laissoit ces gens dans la ville, qu'elle étoit perduë, & que pour lui, il étoit resolu, si nous le faisions, de sortir de la Ville en même tems que nous. Je le rappaisai, enfin, lui disant que ces exilez lui en auroient de l'obligation, & que je ferois qu'ils le prieroient d'interceder pour eux. Puis je sortis pour leur parler, lesquels furent ravis que je leur procurois avec l'honneur, la liberté de demeurer dans leur ville. Nous fîmes semblant de répondre pour eux, & ils se sont monstrez du depuis fort affectionnez au service du Roi.

Notre armée vint le Samedi vingtiéme loger à Joigny ; mais comme quelques-uns des quartiers étoient plus avancez, & que l'on avoit envoyé plus avant battre l'estrade, pour prendre langue,

des

des ennemis, nos coureurs vinrent jusques à un ruisseau, qui est au devant de deux bourgs, nommé Chanlay, & sans trouver personne, un Gentilhomme des miens nommé Lambert, & un de Mr de Praslin, nommé Descombes, donnerent jusques aux portes de Chanlay, qu'ils trouverent fermées, & les Ponts levez, & un homme dehors, qui cueilloit des herbes, qu'ils amenerent à Mr de Praslin, qui menoit la tête de notre armée. C'étoit un Cuisinier de Mr de Luxembourg, qui l'asseura que les troupes de Mr de Luxembourg étoient logées audit Chanlay, qui étoient près de trois cens chevaux. Il s'y achemina en diligence, sur les rapports de Lambert & de Descombes, qui lui assurerent, que Chanlay étoit de deçà le ruisseau, & que c'étoit un poste, où nous pouvions tous tenir en bataille, sans crainte d'y pouvoir être forcez par les ennemis, sur la moustache desquels nous pourrions prendre Chanlay, & les troupes qui étoient dedans.

Comme il y fut arrivé, ses ordinaires irresolutions le prirent, en sorte qu'il manda à Monsieur le Maréchal, avec qui j'étois alors, qu'il étoit là, que les troupes de Mr de Luxembourg étoient

à Chanlay, que l'on ne pouvoit forcer ſans canon, que l'armée ennemie n'étoit qu'à une lieuë de là, & qu'il lui commandât s'il ſe retireroit, ou s'il attaqueroit Chanlay.

Mr le Maréchal lui manda, qu'il fit ce qu'il verroit bon eſtre, pour le ſervice du Roi : mais moi qui connoiſſois qu'il s'en pourroit retirer, de peur de n'attirer ſur lui le blâme du ſuccès, que cette ambiguë réponſe lui laiſſoit ſur les épaules, je dis à Mr le Maréchal, que ce que Mr de Praſlin lui en mandoit, étoit pour recevoir la réponſe qu'il lui venoit de faire, afin de ſe retirer, & dire que ſans ſon commandement, qui n'étoit precis, il eût pû deffaire ces gens enfermez, & déja en ſes mains : de ſorte qu'il me commanda d'y aller, & me chargea d'un double commandement, ſelon que je verrois qu'il ſe fallût retirer ou opiniâtrer. J'y allai donc au galop, & Dieu me fit rencontrer par les chemins les Suiſſes & l'artillerie, qui étoient avancez. Je dis au Lieutenant de l'artillerie, que Mr le Maréchal lui commandoit de mettre deux bâtardes au crochet, & les mener au trot à Mr de Praſlin, & dis à même-tems au Capitaine Heſſy, qui conduiſoit le train, qu'il vînt courant

avec

avec cent hommes à la suite des deux bâtardes, & je continuai mon chemin à toute bride.

Je rencontrai Richelieu & Vaubecourt qui me montrerent, que si nous voulions faire seulement bonne mine, ces gens de Mr de Luxembourg étoient perdus, & qu'ils me prioient d'animer Mr de Praslin. Qu'au reste, ils répondoient de leurs vies, d'empêcher à l'armée entiere des ennemis le passage du ruisseau avec ces deux Regimens, mais qu'il faudroit faire avancer le canon en diligence. Je leur dis qu'il venoit, & que nous aurions à l'heure même deux bâtardes, que j'avois fait avancer par ordre de Mr le Maréchal, lequel suivoit, & qu'ils les fissent mettre en batterie, cependant que j'allois trouver Mr de Praslin; auquel je dis que Mr le Maréchal lui mandoit, qu'il seroit aussi-tôt à lui, avec l'armée & le canon, & qu'il garnît d'infanterie le bord du ruisseau, plaçant la Cavalerie où il jugeroit à propos. Qu'il lui envoyoit cependant deux bâtardes, pour escarmoucher, & lever les défences, attendant les autres pieces, & qu'il les employât d'abord qu'elles seroient arrivées, & que s'il me l'ordonnoit, je les irois mettre en batterie en un lieu que j'avois reconnu

en

en passant : ce qu'il trouva bon ; me disant seulement, que je mandasse à Mr le Maréchal, qu'il s'avançat promptement.

Comme je m'en venois à nos bâtardes, je trouvai que Messieurs de Richelieu & de Vaubecourt les faisoient tirer au coin d'une tour bastie de boüe & de crachat, qu'ils renverserent à la seconde volée, de telle façon que dix hommes de front y pouvoient monter. En même tems Messieurs de Bois-Dauphin & de Praslin y arriverent, & furent priez par Messieurs de Contenant & de Vitry de recevoir à composition ces troupes, dont les Chefs étoient leurs amis, & qu'ils leur donnassent la vie, après avoir pris leurs armes, chevaux & bagages ; ce que Mr le Maréchal accorda à ces malheureux, qui montroient leurs mouchoirs & chapeaux, supplians que l'on leur fit bonne guerre.

Les deux entremetteurs pillerent les plus precieuses choses, & ensuitte nos soldats, qui selon leur coûtume, mirent le feu dans Chanlay. En même tems parurent les ennemis ; mais ils ne s'avancerent point, ni n'entreprirent de venir passer le ruisseau.

Monsieur le Maréchal fut conseillé par

tous les Chefs, de ſe loger avec l'armée à Chanlay & à N. mais comme l'un étoit brûlé, & l'autre peu logeable, que ſon dîner étoit preparé à Joigny, il ne ſçut être perſuadé de le faire. Ce qui fut une grande faute : car nous forcions par ce moyen les ennemis de ſe jetter dans le Morvant, & de perdre dans ce méchant païs leur bagage, infanterie & canon, & prendre le haut Nivernois, à paſſer le reſte de leurs troupes qui euſſent pû fuïr devant nous, au lieu que nous nous amuſâmes trois jours à Joigny, & leur donnâmes loiſir de prendre le logis de Charny, & de nous devancer à la riviere de Loire. C'étoit l'opinion de d'Eſcures, de Montaland & de Pigeallet, qui connoiſſoient parfaitement bien le païs, & ce qu'il falloit faire.

Le même Pigeallet, voyant que les ennemis avoient la tête tournée vers Gien, pour y paſſer, & comme il étoit du païs, ſçachant que ſi les ennemis y arrivoient les premiers, on leur ouvriroit la porte, propoſa à Mr le Maréchal de s'y aller jetter, ſi on lui vouloit donner deux compagnies de ſon Regiment de Champagne, & deux de celui de Boniface, avec trois charrettes, pour porter vin, bled, & des munitions de guerre.

re. Ce qui lui étant accordé, il s'y achemina, paſſant au travers de l'armée des ennemis, comme s'il eût été un de leurs Regimens, tambour battant, mais couchant dans les bois, & marchant à travers les champs, ſe jetta dans Gien, & quand l'armée ennemie y arriva, elle trouva viſage de bois.

L'armée partit de Joigny le Samedy 24. pour aller prendre le logis de Charny; mais les ennemis y étant venus les premiers, nous allames loger à Château-Renant, pour les prevenir au paſſage de la riviere de Loire.

Le Dimanche nous allâmes à Châtillon ſur Loing, & y ſejournâmes le Lundi, ſans aucune occaſion.

Le Mardi vingt-ſeptiéme nous vînmes loger à Auſſoy ſur Treiſe, où peu après notre arrivée le Lieutenant de Montaland nous vint donner avis, comme une heure après que nos quatre Compagnies de Carabins avoient été logez à Ouſſon, ils y avoient été inveſtis par l'armée ennemie, & tout ce qu'ils avoient pû faire, avoit été de faire partir ce Lieutenant, pour nous en avertir en diligence: nous mandant de plus, que ſi le canon venoit à eux, ils ſe rendroient, comme avoient fait les troupes de Mr de Luxembourg.

Sur cette nouvelle, Mr le Maréchal fit tirer trois coups de canon, qui étoit le signal pour faire venir tout le corps de l'armée au quartier du General, & fit camper l'armée jusques au lendemain matin, qu'il prit son ordre de bataille sur une ligne, & mêla chaque troupe de Cavalerie & d'Infanterie avec les intervales & les gros de Cavalerie reculez, en sorte que la tête du premier cheval alloit du pair avec le dernier rang du bataillon voisin.

C'est une plaine d'une grand lieuë & demie, qui est entre Aussoy & Luçon, dans laquelle nous gardâmes notre ordre, six pieces de canon au crochet marchant au milieu de l'armée, devant le bataillon des Suisses.

Nous n'eûmes pas fait une demi-lieuë, que nos Carabins vinrent nous joindre, les ennemis s'étant retirez de devant Ousson une heure devant le jour, tirans à Bonny. Il y a un ruisseau en un fonds, vis-à-vis d'Ousson, qui passe dedans Ousson, & s'en va jetter dedans la Loire, & la colline est si petite, qu'il faut remonter pour aller à Bonny, où sont toutes vignes, d'un côté & d'autre. Il parut quelques cent chevaux sur le haut, desquels à la premiere volée de canon,

qui

qui leur fut tirée, s'enfuirent au galop. Nous passâmes lors le valon, & marchâmes quelques deux cens pas jusques à ce que quatre volées de canon des ennemis nous furent tirées, & nous fut commandé de faire alte. Le canon des ennemis étoit logé à l'avantage, & leurs troupes mal en ordre dans le fonds proche de Bonny ; & si nous nous fussions toûjours avancez, nous les defaisions sans combat, comme il fut representé par plusieurs des Chefs à Monsieur le Maréchal : mais il se fâcha, & dit à ceux qui lui parlerent, qu'il sçavoit son métier, qu'il avoit les ordres du Roi, lesquels il sçauroit bien executer, & lui en répondre. Ainsi il nous laissa canonner par les ennemis, près de quatre heures, sans avancer ni reculer, sans entreprendre ni seulement vouloir permettre que l'on gagnât un bois à la gauche ; lequel occupé eût forcé les ennemis de quitter leur poste, & se fussent défaits d'eux-mêmes.

Je n'ai vû devant ni depuis armée si leste ni de si bonne volonté, & qui fît meilleure mine que celle-là, & puis dire que si Dieu n'eût ce jour-là aveuglé Mr le Maréchal, il pouvoit sans peril, acquerir une grande gloire. Il avoit les ennemis entre les mains, qui ne pouvoient

reculer ni refuser le combat. Ils étoient en desordre, n'ayant toutes leurs troupes ensemble. La Cavalerie de Mr de Longueville étoit à trois lieuës de là, qui étoit la plus belle de leur armée : ce qui étoit là, avoit l'épouvante : c'étoient troupes nouvelles, mal armées, & qui eussent rendu peu ou point de combat.

Enfin Mr le Maréchal nous fit repasser le ruisseau, & campa l'Infanterie avec le canon sur le haut de cette colline, ayant le ruisseau devant nous, & lui alla loger à Ousson, qui étoit tout contre. Et comme la Cavalerie, qui étoit logée à deux lieuës de là, à Briare & autres lieux, firent instance d'aller loger en leurs quartiers, & non de camper, vû que tout le jour precedent, la nuit suivante, & cette presente journée ils avoient été sans faire repaître leurs chevaux, il leur accorda aussi facilement, que s'il n'eût pas eu les ennemis en campagne devant lui. Que si lors Mr le Prince fût venu avec toute son armée entiere charger notre Infanterie, denuée de la Cavalerie, il nous eût bien donné de la peine.

Les Chefs particuliers de l'armée demeurerent sur le champ de bataille, près de leurs gens, avancerent leurs sentinelles, & les revisiterent à toute heure, ne doutant

doutant point, que les ennemis eussent autre dessein que de passer la Loire, & même nous voyions avant la nuit leur bagage, & quelques troupes de Cavalerie, qui passoient.

Sur le minuit nous vîmes leurs feux plus grands & plus apparens, ce qui nous fit juger qu'il n'y avoit personne autour d'iceux, & que les ennemis les avoient quittez.

Mr de Rambures & moi nous avançâmes, ayant jetté devant nous le Capitaine Marseillac, avec vingt soldats, & vîmes qu'il n'y avoit rien entre Bonny & nous, & que les ennemis passoient assûrément. Nous pouvions encore défaire leur arriere-garde, & gagner les canons, qui ne passerent qu'à huit heures du matin. Ainsi étans retournez où les troupes étoient campées, nous vinmes trouver Messieurs de Richelieu, de Bouy, de Vaubecourt, de Boniface, & de la Mailleraye, à qui nous fimes rapport de ce que nous avions vû, qui furent d'avis d'envoyer Mr d'Espinay trouver Mr le Maréchal & Mr de Praslin, pour leur en donner même avis, & leur porter le nôtre, qui étoit de tirer trois coups de canon, pour faire venir à nous la Cavalerie, & cependant marcher la tête baissée

droit à eux. Que le Pays étoit favorable pour l'Infanterie, qui étoit vignobles, & que l'affaire étoit, sans rien hazarder, de très grande reputation, & sûre pour le service du Roi.

Mr de Praslin nous manda, qu'il étoit enragé de voir, que Mr le Maréchal laissoit passer toutes les belles occasions, & que pour lui il ne sçavoit plus que lui dire, & qu'il feroit simplement ce qu'il lui commanderoit, puisqu'il ne vouloit point se servir de son conseil.

Mr le Maréchal dit à d'Espinay, quand il lui eut fait rapport de ce que nous lui mandions : bon bon, mon ami, voilà qui va bien : je ne demande pas mieux. Dites-leur qu'ils me viennent trouver demain de bon matin, & nous tiendrons conseil de ce qu'il nous faudra faire. Nous pensâmes desesperer de cette réponse, & fûmes sur le point de faire tirer trois coups de canon, & lui donner l'allarme pour le faire lever; mais le Lieutenant de l'artillerie dit, qu'il ne l'oseroit faire sans l'ordre de Mr le Maréchal, ou de Mr de Praslin. Ainsi nous attendîmes le jour, & vinmes au logis de Mr le Maréchal, qui nous fit attendre à sa cour plus d'une heure, parce qu'il faisoit panser sa jambe. De là il tint conseil, aussi gai,

gai, que si tout fût allé le mieux du monde, & nous dit : Au moins avons-nous fait enterrer hier les ennemis du Roi, parce que leur armée avoit une poste couvert, & aujourd'hui nous les ferons noyer. Je demandai à Mr le Maréchal, qu'il me permît pour le moins d'aller voir le passage des ennemis ; avec les Gentilshommes volontaires qui me voudroient suivre : & comme il ne nous dit ni oüi ni non, je pris cela pour une permission, & m'y en allai. Après quoi, je marchai jusques à Bonny, sans rencontrer un seul homme. Les habitans me dirent, en me presentant leurs clefs, que Mr le Prince, & les autres Chefs étoient partis dès deux heures; mais qu'il y avoit encore plus de deux mille hommes à passer, & deux de leurs canons, qu'ils avoient pointez sur le haut de Neufvy, à une demi-lieuë de leur passage, pour tirer sur nous, si nous venions troubler leur retraitte, dont ils le craignoient fort.

Je passai outre, & de l'autre côté de Bonny nous trouvâmes trente Carabins des ennemis, que nous chargeâmes, quelques vingt chevaux que nous étions, & les taillâmes en pieces, demeurant cinq de nous sur la place, & quelques prisonniers.

J'envoyai donner cet avis à Mr le Maréchal & à Mr de Praslin. Ce dernier y vint, & fit avancer les Regimens sur un bruit, qui avoit couru à Ouisson, que j'étois engagé : mais quand il y fut arrivé, n'ayant point de Cavallerie, & Mr le Maréchal lui ayant mandé, qu'il n'entreprît rien sans lui ; il s'arreta. Nous l'attendîmes proche de Neufvy jusques après son dîner, & il vint voir le guai, où l'armée ennemie avoit passé ; puis il vint prendre son logement à Bonny, où il demeura.

Le lendemain trentiéme Octobre, il tint conseil entre Messieurs de Praslin, Refuges, d'Escures & moi, de ce qu'il devoit devenir ; disant que le Roi & la Reine lui avoient mis cette armée en main, pour conserver cette partie de la France qui est deçà la Loire : ce que, Dieu merci, il avoit fait avec gloire & honneur, puisqu'il en avoit chassé les rebelles, & qu'il ne lui restoit plus qu'à reprendre les villes de Château-Thierry, Esperhay, & Mery sur Seine, pour avoir gouverné cette partie de la France, qu'on lui avoit confiée, en telle sorte, que les ennemis du Roi n'y auroient pas conservé un poûce de terre, & qu'il meditoit à aller prendre lesdites places : ce qu'il n'avoit

voit voulu executer, sans en prendre préalablement notre avis.

Je n'eus pas assez de patience pour attendre mon rang de répondre, & lui dis: comment, Monsieur, auriez-vous bien en pensée de laisser le Roi attaqué de Mr le Prince avec une Armée, qui s'en va fraîche & glorieuse contre lui, sans avoir eu ni tour ni atteinte? Et au lieu de la suivre, & de la divertir d'aller attaquer le Roi, dénué de forces, & qui s'est attendu, que vous empêcheriez Mr le Prince de le suivre, avec celles qu'il vous a confiées, songer d'aller prendre Mery & Espernay? Il n'attend pas cela de vous. Mery & Espernay ne pressent pas encore. C'est Mr le Prince qui le va attaquer. Mr le Prince est votre tâche, & c'est contre lui que le Roi vous a destiné. Suivez-le, au nom de Dieu, Monsieur, & pour votre devoir, & pour le secours du Roi, qui ne sera pas sans étonnement, quand il sçaura que Mr le Prince vous est échapé, & qu'il s'en va droit à lui.

Quand Mr de Refuges & d'Escures eurent vû que j'avois rompu la glace, ils ne feignirent point de lui parler fort fermement, comme fit aussi Mr de Praslin, quand ce vint à lui à parler. Il eût été à desirer, que nous eussions pris la piste de

Mr le Prince; mais la riviere crut en un jour de deux pieds par une grande pluye qui vint, & parce qu'aussi de sa source, le tems où nous étions, lui en envoyoit assez pour s'accroître. Il resolut donc de s'en aller le lendemain Samedi, dernier jour d'Octobre, à Gien, d'où il depêcha Mr de Contenant avec la compagnie des chevaux legers du Roi, pour aller à Paris querir une montre pour l'armée, & l'escorter. Cependant il resolut d'aller passer la Loire à Gergeau.

Le jour de la Toussaint, premier du mois, nous vint avis que les Reistres du Comte de Witguestin avoient défait & tué à Mery le Marquis de Renel, & s'en venoient passer la riviere à Château-neuf. Mr le Maréchal commanda à Mr de Praslin de s'avancer avec huit cens chevaux, pour le combattre; ce que nous fîmes, & vinmes repaître à Châtillon sur Loire, & marchâmes la nuit à Châtillon sur Loing, & marchâmes la nuit du Lundi, deuxiéme; mais les Reistres avoient fait une grande cavalcade, & avoient passé à Château-neuf, huit heures avant que nous y eussions pû arriver; c'est pourquoi frustrez de nôtre esperance, nous vinmes loger à Lory, où nous demeurâmes le lendemain Mardi troisiéme, tant pour rafraî-

rafraichir nos chevaux de ces deux traites, que pour sçavoir des nouvelles de Mr le Maréchal, qui nous suivoit avec l'armée, & nous donna rendez-vous pour le Mercredi quatriéme à Boiscommun.

Le Jeudi cinquiéme nous vinmes à Neufville, & là le dessein de passer à Gergeau fut changé, mi ...me de passer à Orleans, à l'instance de d'Escures, qui vouloit éviter le passage de l'armée à son pays.

Le Vendredi sixiéme nous logeâmes à Gedy.

Le Samedi à Boisgensy, auquel lieu, ou pour attendre l'argent de la montre de l'armée, ou pour autre raison, que l'on nous cacha, nous sejournâmes jusques au Mardi dixiéme, que nous allâmes loger à Mery, & le Mercredi onziéme nous allâmes passer la riviere sur le pont de Blois, & loger aux environs.

Le Jeudi douziéme nous prîmes le logis de Pont-le-noir. Le Vendredi treiziéme à Bleré.

Le Samedi quatorziéme à Cormery, où nous sejournames le Dimanche.

Le Lundi seiziéme nous vinmes à Ste Maure, où nous demeurames jusques au Jeudi dix-neuviéme, que Mr de Praslin étant

étant tombé malade, & lui étant venu un ordre du Roi de se saisir de l'Isle Bouchart, & de s'assûrer de Chinon, Sa Majesté ayant quelque soupçon du Sieur de Basson, qui en étoit Gouverneur, Mr le Maréchal me donna l'une & l'autre commission.

Je m'achem[illegible] quartier de Piedmont, & de trois autres Regimens, qu'exprès on avoit fait loger à demi-lieuë de l'Isle Bouchart, & fis partir six Officiers, avec ordre d'assembler sous main tous les soldats, qui étoient allez à l'Isle Bouchart pour y faire des emplettes, ou pour y yvrogner, & de les tenir en la place devant le Château, & proche du pont; ce qu'ils firent sans donner soupçon de leur dessein, & peu après j'arrivai avec mon train, & quelques Gentilshommes volontaires à une Hôtellerie du Fauxbourg, où le Capitaine du Château, dès qu'il [illegible]t mon arrivée, me vint trouver, & moi [illegible] lui montrai l'ordre, que j'avois de Mr [illegible] Maréchal, de me saisir de la

[illegible] fut bi[illegible]n étonné, & me dit, qu'elle [illegible]oit place [illegible]e sûreté de ceux de la Religion; que sa[illegible]s l'ordre particulier de Mr de la Trimoüi[illegible]e il ne le pouvoit faire. Je ne lui marchandai point, & lui dis que

si je n'étois dans demi-heure dans le Château, il seroit dans trois quarts sur une potence, & le menai en même tems à la ville, où je trouvai plus de quatre cens de nos soldats avec les Officiers, qui s'étoient saisis des portes & du pont. Lors Mr le Gouverneur du Château fut bien étonné, & cri[illegible] qu[illegible] l'on baissât le pont. Il n'y avoit que quinze hommes dedans, que je mis dehors, & en leur place le Capitaine N. du Regiment de Champagne, attendant que j'y eusse autrement pourvû, comme je fis le lendemain du Capitaine Laur, Huguenot, du Regiment de Navarre, mais bon serviteur du Roi, avec sa Compagnie & celle de St Cril.

Je partis à une heure après minuit le Vendredi vingtiéme, & m'en vins à Chinon, où quatre Compagnies du Regiment de Navarre avoient rendez-vous. Je les mis en bataille devant le Château, à couvert toutefois, & envoyai dire à Basson, que j'étois là pour aller à lui, & qu'il vînt sur ma parole. Je [illegible] en doute de sa fidelité au service du [illegible] car je le connoissois homme de bien, [illegible] mon ami; mais on lui avoit rendu de mauvais offices auprès du Roi. Il me dit que c'étoit Mr de Contenant. Je n'en sçai rien.

riën. Il s'en vint à l'heure même me trouver, & après l'avoir embrassé, je lui dis, que j'avois charge de mettre deux cens hommes de garnison en ce Château, qui le devoient reconnoître, s'il le vouloit, à la bonne heure, sinon qu'il pouvoit rentrer en toute sûreté au Château, que j'avois charge d'investir.

Il ne hesita point à me dire, que non seulement il les recevroit ; mais qu'à l'heure même il étoit prêt de sortir, pour faire place à un autre, si on avoit la moindre défiance de lui, & qu'il sçavoit bien que je serois caution de sa fidelité, si on étoit en doute. Je fis donc aussi-tôt entrer, pendant qu'il me fit apporter à déjeûner, les Compagnies de Casteras & d'Ampris du Regiment de Navarre, & m'en retournai dîner à l'Isle Bouchard, d'où je partis, après y avoir laissé l'ordre necessaire.

Le Samedi vingt-un je vins me rejoindre à l'armée, qui étoit à la Haye en Touraine, d'où elle partit le même jour, pour aller coucher à Ingrande, où nous demeurâmes le Dimanche, & allâmes, Mr de Praslin & moi, voir Madame de Chappes à la Guierche.

Le Lundi vingt-troisiéme nous vinmes à Montviron.

Le Mardi à Chavigny, où nous sejournâmes le lendemain.

Le Jeudi vingt-six nous logeâmes à Vernon.

Le Vendredi à Champagnay St Hilaire.

Le Samedi vingt-huit à Chivray, où l'armée sejourna le Dimanche, & moi je m'ens vins, avec le Comte de la Rochefoucault, à Poitiers.

Le Lundi trentiéme nous vinmes loger à Verneüil.

Le Mardi, premier jour de Decembre, l'armée vint loger à Maule, & y sejourna le lendemain.

Le Jeudi troisiéme nous vinmes à Montignac, & le lendemain à Angoulême.

Le Samedi cinquiéme nous vinmes à Château-neuf, où nous demeurâmes jusques au Mercredi neuviéme, que nous vinmes loger à Barbesieux, où Mr de Guise arriva le lendemain, avec six Compagnies de chevaux legers, & amena deux Maréchaux de Camp, Mr de Montigny & Mr de St Geran. Le premier arriva devant lui, pour nous apporter les lettres du Roi, par lesquelles il nous mandoit de reconnoître dorénavant Mr de Guise pour notre General.

Il sejourna à Barbesieux jusques au Dimanche treiziéme, qu'il fit partir l'armée par un tems desesperé, & vint coucher à Baigne, où il fut contraint de sejourner le lendemain pour laisser arriver les soldats, qui n'avoient pû arriver à cause du mauvais tems.

Le Mardi quinziéme nous vinmes à Jonssac, où nous demeurâmes jusques au Samedi dix-neuf, que nous vinmes à Archac, & le lendemain à Coignac. Par les chemins Mr de la Rochefoucault ayant fait détourner Mr de Guise, pour lui presenter trois cens chevaux, qu'il avoit mis sur pied, pour le chemin du Roi, il trouva qu'ils s'étoient débandez la nuit même pour s'en retourner chez eux ; craignant les trois armées, à sçavoir la nôtre, celle qui marchoit avec le Roi, & celle des ennemis qui étoient proche de leurs maisons. Nous demeurâmes à Coignac jusques au Jeudi vingt-quatriéme, que nous fûmes loger à Jarnac, & le lendemain, jour de Noël, à Mareüil, & le jour d'après à Aigre, où elle séjourna le Dimanche vingt-sept, & Mr de Guise y festina les Suisses. L'armée alla le lendemain à Ville-Feignan. Le jour d'après à Sansay, & y demeura le trentiéme. Et le dernier de Decembre

elle logea à Laiſcay, d'où Mr de Guiſe alla faire l'entrepriſe de St Maixant, qui eût, ſi elle eût été executée comme il l'avoit propoſée, mis fin à la guerre. Car il prenoit tous les Chefs de l'armée qui y étoient venus trouver Mr de Sully, pour ſe joindre à eux; mais Mr de St Aignan, qui avoit ordre de garder un pont, ſe détourna pour aller défaire quelques Carabins, après quoi il fit ſonner force fanfares; & cependant Mr le Prince & les autres paſſerent ſur ledit pont, & ſe retirerent en leur armée.

Mr de Guiſe ſe retira, voyant ſon entrepriſe faillie, après avoir été quarante heures à cheval, & vint coucher le deuxiéme Janvier à Covay, où je le vins trouver. Car j'avois été mandé par la Reine mere, de l'aller trouver à ſon paſſage d'Angoulême, pour la venir éclaircir d'un avis, que je lui avois donné, qu'infailliblement Mr de Vendôme étoit du parti de Mr le Prince: ce qu'elle ne pouvoit croire, vû les aſſurances contraires qu'elle en avoit. Lui ayant encore mandé, que je lui répondois que cela étoit, elle me manda que je la vinſſe trouver, & à Mr de Guiſe qu'il me donnât congé: ce qu'il fit, & à Meſſieurs de Montigny & de la Rochefoucault auſſi. Et partîmes

mes d'Aigre le vingt-huit Decembre, & vinmes coucher à Angoulême. Mais le Roi avoit changé de dessein, & étoit allé à la Rochefoucault. Nous trouvâmes Mr de Crequy arrivé à Angoulême, qui se joignit à nous, & allâmes le lendemain, vingt-neuf, coucher à la Rochefoucault, où nous trouvâmes leurs Majestez, qui nous firent fort bonne chere. Nous y vîmes la jeune Reine aussi.

Le Mercredi troisiéme je fus oüi au Conseil, où j'eus contraire Mr le President Janin, qui répondit de la fidelité de Mr de Vendôme; mais quand j'eus donné les lettres de plusieurs particuliers, qui écrivoient à leurs amis, qu'ils avoient charge, qui de Mr le Prince, qui de Mr de Longueville ou du Mayne, de se joindre à Mr de Vendôme, il cessa de l'opiniâtrer.

Nous demeurâmes encore le Jeudi, dernier jour de l'an, à la Rochefoucault, où je ne passai pas mal mon tems: puis sur l'avis, que nous eûmes, que Mr de Guise étoit allé à la guerre, nous partîmes deux heures avant le jour le Vendredi, premier jour de l'année 1616. & vinmes dîner à Ruffec, & coucher en un lieu, d'où je ne me souviens du nom.

Et le lendemain Samedi deuxiéme,

 nous

nous arrivâmes à Coüay, peu après que Mr de Guise fut revenu de son entreprise au même lieu, où il sejourna, à cause que les ennemis voulurent donner une estrette à notre Cavalerie legere, qui étoit logée à St S[illegible]au; mais comme nous eûmes avis de leur venuë, ladite Cavalerie se retira dans le quartier du Regiment de Piedmont, & le mauvais tems qu'il fit la nuit du quatre au cinq de Janvier, nous empêcha de les suivre, pour les charger à leur retraitte.

Nous allâmes le Mercredi sixiéme voir la Reine & le Roi sur les chemins, au partir de Sievray, pour venir loger à un Château nommé N. où Messieurs de Crequi, de la Rochefoucault & moi, eûmes congé de Mr de Guise d'aller.

Le Jeudi septiéme nous allâmes à Lusignan, d'où il partit le lendemain, pour venir loger à Pamprou. Comme nous fûmes au rendez-vous, toute la Cavalerie demanda congé de s'en aller, ne leur étant plus possible de tenir la campagne en cette saison : & quelque priere que leur pût faire Mr de Guise, il ne leur pût persuader de leur donner plus que trois jours à demeurer auprès de lui. Comme nous fûmes logez à Pamprou, Mr de Guise se promenoit avec moi en

colere

colere du refus des troupes de marcher, & demandoit mon avis de ce qu'il devoit faire. Je lui dis qu'il en devoit donner avis au Roi, & cependant les faire pratiquer, pour demeurer encore quinze jours de service, après lesquels il me sembloit bien raisonnable, qu'il les mît pour deux mois en garnison, vû la saison & le mauvais tems. Joint que les armées l'hiver rarement tiennent la campagne.

Comme nous étions sur ce discours, Mr de Vitry nous manda, qu'à un village à demi-lieuë de leur quartier, & à une lieuë de Pamprou, nommé Nanteüil, il y avoit trois Regimens des ennemis logez, qui ne se doutoient de rien; qu'il avoit fait monter à cheval la Cavalerie legere, qui étoit avec lui; que la compagnie des Gendarmes du Roi, qui étoit prochaine, en avoit fait de même, & que dès qu'ils auroient son ordre, qu'ils les attaqueroient.

Nous montames à l'Heure même à cheval, & y courûmes à toute bride, Mr de Praslin, Mr de Schomberg & moi, avecquelques vingt chevaux. Mr de Guise suivoit. Lambert, Guitaud le Jeune & d'Escures ouvrirent la barricade du côté du village, & nous donnâmes dedans

par un côté. Les ennemis se voyant surpris, ne firent aucune resistance, & ceux qui pûrent se jetterent dans l'Eglise, ausquels on donna la vie, après les avoir desarmez & devalisez. En même tems que nous donnions par une avenuë, les chevaux legers donnerent par l'autre, & la Compagnie des Gendarmes du Roi, que Mr de St Geran commandoit, fut tenuë en même tems en bon ordre par Mr de Guise à l'avenuë de St Maixant, en cas que les ennemis voulussent venir au secours, ou que ceux qui étoient dans le village, qui se nomme Nanteüil, pensassent à faire leur retraitte à St Maixant. On apporta à l'heure cinq drapeaux à Mr de Guise, & lui furent presentez cinq Mestres de Camp prisonniers, dont l'un étoit Mr de Beins, frere d'une des filles de la Reine. Mr de Schomberg apporta un desdits drapeaux, qu'il avoit pris en entrant. Nous ne perdîmes en ce combat que Mr de Chemerault, qui fut tué, & Lambert blessé d'une mousquetade chargée de dragée, qui lui fit plus de soixante trous, dont néanmoins aucun ne fût dangereux. Nous revinmes de là coucher à Pamprou, où nous n'arrivâmes qu'il ne fût dix heures du soir.

Le Vendredi huitiéme l'armée prit le

logement de la Motte-St-Eloi, où nous demeurâmes le Samedi neuviéme, sur un avis, que l'on donna à Mr de Guise, que Mr le Prince devoit venir la nuit suivante pour charger un de ses quartiers : cela fut cause de nous faire tenir toute la nuit dans le champ de bataille du rendez-vous de l'armée.

Le Dimanche dixiéme l'armée alla loger à Lusignan, menée par Mr de Guise, & Messieurs les Maréchaux de camp; mais pour moi, avec Messieurs de Chevreuse, Crequi, la Rochefoucault, Brezieux, & toute la Noblesse, nous vînmes coucher à Poitiers. Mr de Guise sejourna le lendemain onziéme à Lusignan pour licentier l'armée qu'il envoya en garnison.

Le Mardi douziéme il fit marcher le reste, qu'il conserva en corps, pour s'en servir où besoin seroit, & logea à Montreüil Bonny, & y sejourna le lendemain, avec ses Suisses, le canon & les vivres.

Le Jeudi quatorziéme le logement fut à Voüille.

Le Vendredi quinziéme à Senechay, où elle sejourna le lendemain, pour le rigoureux tems de neige qu'il faisoit.

Le Dimanche dix-septiéme à Savigny, &

& le Lundi dix-huit à Faye la vineuse, d'où les Suisses & le canon partirent le lendemain, dix-neuviéme Janvier, pour ramener l'artillerie à Poitiers, & y tenir garnison, & y entrerent comme la Cour en sortoit, par le plus fâcheux tems qui ait été depuis longues années.

Le jour auparavant la Reine m'envoya querir comme elle étoit au Conseil, & me dit comme le Roi avoit résolu de mettre quinze cens Suisses en garnison à Poitiers, & qu'elle se promettoit, que je donnerois bon ordre à les faire agréer par les habitans, avec l'assistance que M. de la Rochefoucault & le Maire me donneroient, & qu'à même tems que la Cour sortiroit, on les feroit entrer. Je connoissois assez quel peril c'étoit d'introduire une garnison à Poitiers, & m'excusai le plus que je pûs d'accepter cette commission, disant à la Reine, que le Gouverneur de la ville & le Maire étoient plus que suffisans à cela: mais il falut que j'eusse la corvée. Ce qui me reüssit plus heureusement que je ne me l'étois imaginé, & n'y eut jamais aucune sedition ni rumeur, tant à l'établissement qu'au sejour.

Je demeurai huit jours à Poitiers, après lesquels je fis résolution d'aller trou-

trouver le Roi & la Reine à Tours, & pour cet effet je vins à la maison de ville le Mardi vingt-six, & voulus prendre congé de la ville avant que partir. Mais ils me dirent franchement, qu'ils ne me pouvoient laisser aller. Que sur la seule confiance, qu'ils avoient euë, que je demeurerois avec les Suisses, ils avoient souffert que l'on les eût logez à Poitiers; ce qu'ils n'eussent permis sans cela: & que la Reine leur avoit donné parole, que je ne partirois de Poitiers. Que tout ce qu'ils pouvoient faire, étoit d'en écrire à la Cour, de laquelle ils s'assuroient que j'aurois ordre de demeurer.

Je jugeai que de contester avec eux ce seroit peine perduë. Je leur dis, qu'ils en pouvoient écrire à la Cour, & que j'en ferois ce que leurs Majestez me commanderoient, sans leur dire que je superséderois, ou que je m'en irois; aussi l'assemblée de ville se separa, après avoir résolu d'écrire à la Cour, pour me faire demeurer. Et moi le soir même je fis porter habillement, bottes, & tout ce qui m'étoit necessaire, au Fauxbourg, qui va à Chastelleraut, dans le logis du Colonel Galaty, auquel je mandai, que le lendemain Mr le Comte de la Rochefoucault & moi irions dîner chez lui.

J'en-

J'envoyai même quelques chevaux, & Mr de la Rochefoucault aussi, coucher au même Fauxbourg.

Le Mercredi vingt-sept, le Colonel Galaty vint le matin nous prier à dîner; ce que nous lui accordâmes, & y allâmes debottez, & nos gens aussi, pour ne faire soupçonner notre partement. Après dîner nous allâmes coucher à Chastelleraut, laissant à Mr d'Estissac de faire mes excuses, & de dire pour son frere, que dans huit jours il seroit de retour: nous vînmes coucher à Chastelleraut chez Mr de Brassac.

Le lendemain Jeudi vingt-huit nous arrivâmes à Tours.

Le Vendredi vingt-neuf de Janvier, je vins trouver la Reine à son dîner, qui avoit reçu lettres de Poitiers, pour m'y faire demeurer, & qui pensoit que j'y fusse encore. Après son dîner elle vint en sa chambre, où arriverent peu après Messieurs le Comte, de Guise & d'Espernon, & tant d'autres après eux, qu'ils firent enfoncer le plancher de la chambre, où je tombai avec vingt-sept autres personnes; du nombre desquels Mr le Comte, d'Espernon, de Villeroy, Damont, & plusieurs autres, tomberent aussi.

La

La Reine demeura sur une poutre qui tint ferme, & passant par dessus son lit, sortit de la chambre. Je fus blessé à l'épaule & à la cuisse, & eus deux des petites côtes enfoncées, dont je me suis senti long-tems depuis. Nous demeurâmes trois mois à Tours, pendant lesquels l'on traittoit de la Paix à Loudun, où Mr le Prince & ceux de son parti étoient assemblez. Il y tomba malade à l'extrémité, dont par la grace de Dieu il échapa, & fut la Paix concluë, après plusieurs allées & venuës des Commissaires. Avant laquelle je dirai trois choses : l'une, que la Reine fut avertie par lettres de Mr de Pont-Charfrain, Secretaire d'Etat, qui étoit l'un des deputez de la part du Roi, que Mr le Chancelier faisoit instance vers Mr le Prince, pour faire que l'on demandât par la paix qu'il seroit conservé dans sa Charge. La Reine me le dit, & moi qui étois ami & serviteur de Mr le Chancelier, suppliai la Reine de me permettre de lui faire sçavoir, afin qu'il s'en pût justifier ou excuser : ce que la Reine, après plusieurs difficultez, me permit ; car elle haïssoit lors ledit Sr Chancelier. Je lui fis dire ce que je sçavois par Mr le Clerc, premier Commis de Mr de Puisieux, son fils ; & ledit

ledit Mr le Chancelier étant venu après dîner au Conseil chez la Reine, me vint dire : Monsieur, je vous remercie de toute mon affection de l'avis que vous m'avez fait donner par le Clerc, & vous en demeure obligé ; bien que l'on m'aye dit que c'étoit vous qui aviez donné cet avis à la Reine ; mais je ne l'ai pas voulu croire, & vous dis encore une fois, que je m'en ressens votre obligé. Je fus bien étonné de voir, qu'il eût pris avec la main gauche ce que je lui avois donné avec la droitte, & piqué de sa réponse, je lui dis : Monsieur, je vous ai donné cet avis pour votre intérêt particulier, & non pour le mien, pour lequel maintenant je vous ferai voir, que je suis plus franc & plus noble que vous ne m'estimez. Vous sçaurez de la propre bouche de la Reine, qui lui a donné. Alors il me fit mille instances de ne le point faire, & que je le ruinerois. Il me pria même d'avoir pitié de sa fortune, que je mettrois en compromis par cette action : mais il n'y sçut rien gagner. Car la Reine s'étant apperçûë de notre contestation, s'approcha pour en sçavoir la cause, & lors je lui dis : Madame, si votre Majesté n'affermit ma reputation par son témoignage, elle est ébranlée,

dans

dans l'eſprit de Mr le Chancelier, qui croit qu'un avis que je lui avois donné, & que j'avois appris de votre Majeſté, & dont je lui demande pardon de l'avoir découvert, eſt venu de mon invention, ou bien que c'eſt de moi de qui votre Majeſté l'avoit appris.

Alors la Reine lui dit : Mr le Chancelier, vous payez en mauvaiſe monnoye les bons offices que l'on vous fait. J'ai été avertie à ce matin par Pont-Chartrain, à qui Mr de Boüillon l'a dit, que vous vous faiſiez recommander à Mr le Prince, pour être compris dans le traité de la paix, & Baſſompierre m'a fait de fortes inſtances pour vous en pouvoir avertir, afin que vous vous en puiſſiez juſtifier, & cependant vous l'accuſez de ce, dont vous lui devez être obligé.

Jamais homme ne fut plus ſurpris qu'il fut à l'heure, & tâcha de faire de foibles excuſes, en diſant qu'il n'avoit point fait ce, dont Mr de Boüillon, qui lui vouloit mal de longue main, l'avoit accuſé ; mais dès l'heure, l'on jugea bien qu'il ne demeureroit pas long-tems ſur ſes pieds.

L'autre choſe, que le Roi ſe réſolut de faire à Tours un Regiment complet de ſes gardes Suiſſes, & qu'ils vinrent faire

faire la premiere garde devant son logis le Mardi douziéme Mars.

La troisiéme, que pendant que la Paix se traittoit, la Reine tenoit souvent conseil sur les choses qu'elle avoit à répondre, pour rejetter ou accorder, & que Messieurs les President Janin & Chancelier amenoient avec eux des Conseillers de robbe longue, comme Messieurs de Vic, de Caumartin, Refuges & autres; sans qu'aucun Seigneur y fût appellé.

Or cet Hiver, un chacun avoit renvoyé son train, & n'y avoit que M. de Crequi & moi qui tenions table splendide & magnifique, lui à dîner, & moi à souper reglément, où tous les autres se trouvoient. Un soir après souper, Messieurs de Montigny, Praslin, Bethunes, Saint Geran, Saint Aignan, Crequi, Saint Luc & quelques autres m'appellerent, pour être aussi de la partie, & se plaignirent de l'indignité qu'ils recevoient, de n'être appellez à la resolution de la paix, comme ils étoient employez aux hazards de la guerre, & qu'il falloit que nous allassions le lendemain ensemble faire nos plaintes à la Reine, & que Mr de Montigny étoit prié de la compagnie, comme étant le plus vieux,

de

de porter la parole, & si je ne voulois pas être de la partie.

Je leur répondis, que ce m'étoit honneur d'être d'une si honnête bande, & que je leur étois obligé ; mais que je les suppliois, bien que le plus jeune, me permettre de leur dire, que peut-être la Reine n'avoit point de coulpe à cela, & que c'étoient ses Ministres, qui introduisent les gens de leur robbe à notre exclusion, & comme nous ne nous en demenions point, la Reine ne pensoit pas aussi que nous y pensassions. De plus, que de venir ainsi tous en corps parler à son Maître, bien que ce soit avec juste cause, n'est jamais approuvé bon par eux, qui prennent ces plaintes publiques, non prevenues, pour des monopoles ; & qu'au moins lui devions-nous faire sçavoir precedemment, que nous desirions parler à lui sur ce sujet, & que nous le supplions de nous donner une benigne audience. Ma proposition fut approuvée de la Compagnie, qui me chargea de sçavoir de la Reine, quand il lui plairoit nous oüir. Ce que j'acceptai, & le lendemain matin vins à l'anti-chambre de la Reine, & lui fis dire par Selvage, sa femme de chambre, que j'avois à lui parler. Elle me fit entrer comme elle se

coëf-

coëffoit, & reçut favorablement ce que je lui dis, & Barbin, qui étoit present, lui dit que nous avions raison, & que la Reine ne devoit pas avoir appellé les autres Conseillers sans nous, & qu'il eût été plus juste de nous appeller sans eux, parce que nous avions les principales charges de la guerre, & y exposions nos vies pour lui acquerir la paix, de laquelle il étoit raisonnable que nous fussions aussi participans.

La Reine me commanda de leur dire, qu'ils vinssent au sortir de sa Messe, non pour avoir audience, mais pour lui donner conseil, & leur dire, que quand elle voudroit choisir des Conseillers d'épée ou de robbe, elle prefereroit toûjours les premiers aux autres, & beaucoup d'autres belles paroles, & leur commanda de s'y trouver l'après-dinée : même donna charge à Seneterre de les aller avertir de s'y trouver toutes les fois que le Conseil s'assembleroit. Elle me dit ensuite, & à Barbin qui étoit là, comme Mr de Villeroy lui avoit gardé un pacquet, & au Maréchal d'Ancre, pour la conclusion de la paix; qui étoit qu'après avoir tout accordé, Mr le Prince avoit fait deux nouvelles demandes; sçavoir que quand il seroit à la Cour, il eût la plu-

me

me, c'est-à-dire qu'il signât les Arrêts du Conseil, l'arrêté de la semaine aux Finances, & les comptes de l'Epargne; ce qui étoit directement contre l'autorité du Roi & la sienne.

L'autre, qu'il plût à leurs Majestez tirer Mr le Maréchal d'Ancre de Picardie, pour le bien & la conservation de la Paix; attendu l'incompatibilité de Mr de Longueville & dudit Maréchal, & qu'elle voyoit bien que cela sortoit de la boutique de Mr de Villeroy, comme une piece de sa façon, pour faire du mal au Maréchal d'Ancre, qu'il haïssoit: ce que Mr Barbin confirma, & anima, autant qu'il pût, la Reine contre ledit Villeroy, lequel en même tems fit dire à la Reine, qu'il étoit en son anti-chambre, attendant de lui pouvoir parler.

Barbin dit alors à la Reine: Madame, oyez-le sans montrer aucune alteration, & puis demandez-lui son avis là-dessus, & s'il vous dit, qu'il vous conseille d'accorder ces deux dernieres demandes, il découvrira manifestement sa fourbe, qu'il a voulu jusques à maintenant couvrir. Si aussi, comme je pense, il déconseille à votre Majesté de leur accorder, vous direz tantôt au Conseil tout haut, que vous refusez les propositions, & ce

par

par le conſeil & l'induction de Mr de Villeroy, qui ne l'oſeroit nier ; car votre Majeſté lui maintiendra, & Mr de Baſſompierre & moi vous ſervirons de témoins. Et ainſi votre Majeſté renvoyera la fléche contre lui, qu'il avoit tirée ſur vous, & le decrediterez par ce moyen auprès de ſon cher ami Mr de Boüillon.

La Reine embraſſa cet avis, & fit auſſi-tôt entrer Mr de Villeroy; auquel elle fit fort bon viſage, & lui dit : pauvre homme, vous avez bien de la peine à aller & venir ſi ſouvent, & peut-être enfin n'y gagnerez-vous rien, ni pour nous, ni pour vous ; puis le mena auprès de la fenêtre, où Barbin & moi étions, qui nous voulûmes retirer ; mais elle nous dit : ne bougez, vous en pouvez bien être. Puis elle dit à Mr de Villeroy : vous me venez porter le dernier plat pour mon deſſert. Mr le Prince veut être le Regent : il veut avoir la plume ; & Mr de Longueville veut être abſolu en Picardie, dont il veut chaſſer le Maréchal d'Ancre ; & ce qu'ils m'envoyent rapporter par vous, je le ſçai bien : car Phelippeaux, c'étoit Pont-Chartrain, me l'a mandé.

Madame, lui dit-il, ſi je ſçavois auſſi bien votre reſolution, que vous êtes in-

formée

formée de ma proposition, je serois prêt à partir pour leur aller porter de votre part. Alors la Reine lui dit : & bien Mr de Villeroy, que vous en semble ? dois-je encore passer cela pour le bien de la paix, ou rejetter ces articles, comme impertinens ? Dites-m'en librement votre avis, avec les raisons qui me doivent porter à l'un ou à l'autre ; afin que tantôt au conseil j'en puisse mieux parler, comme y étant preparée.

Mr de Villeroy lui dit, qu'il seroit bien empêché de lui dire, & qu'il n'étoit pas tout son Conseil, mais la moindre partie d'icelui. Que tantôt il lui feroit sa proposition, & puis qu'en son rang il lui en diroit son avis, comme un autre, selon sa conscience, & selon que Dieu l'inspireroit pour le bien du service du Roi, & de l'Etat. Non, dit la Reine, j'en veux presentement votre avis. Lors, comme il se vit pressé, & en état de ne pouvoir plus reculer, il lui dit : Oüi, Madame, je le dirai franchement à votre Majesté, pourvû qu'elle me promette de l'écouter jusques à la fin : puis commença en cette sorte :

J'ai toûjours bien crû, Madame, que Mr le Prince & ses associez, garderoient au fond de leur sac quelque article, qu'ils

ne proposeroient que lors que tous les autres seroient resolus, & que cet article mettroit votre Majesté en état, si elle le refusoit, de faire croire à tout le monde, que non les interêts de l'Etat, mais le votre particulier, auroient occasionné la rupture du traitté. Mais je ne pensois pas qu'elle en dût être quitte à si bon marché, que de ces deux derniers, que votre Majesté a déja sçûs, qu'ils ont proposé à Mrs vos Commissaires, & que par leur ordre je vous viens apporter: lesquels, Dieu aidant, n'empêcheront point qu'une bonne paix ne soit terminée & parachevée, au bien de la France & du Roi. Le premier est de la plume, qui regarde Mr le Prince, & qui semble choquer l'autorité de votre Majesté: l'autre est l'avantage de Mr de Longueville, & au prejudice de Mr le Maréchal d'Ancre, lequel ils desirent retirer de Picardie, lui souhaitans ailleurs tous autres honneurs & charges; ce que je conseille à votre Majesté d'accepter, & qui est à votre avantage. Car vous le logerez & établirez en quelque autre Province aussi bien ou mieux qu'en celle-là. Vous en pourrez retirer des personnes, qui ne sont pas si affidées à votre service, & à même tems donner les charges,
que

que mondit sieur le Maréchal y avoit, à quelque autre bon & fidelle serviteur, qui sera contenir Mr de Longueville en son devoir, aussi bien qu'eût pû faire Mr le Maréchal; lequel sera loüé d'avoir cedé ses propres interêts, & son établissement au bien de la paix, & votre Majesté aura témoigné, à bon marché, que vos serviteurs & creatures particulieres ne vous sont point si cheres, que le repos de l'Etat. Voilà mon avis quant à ce point.

Et pour celui de signer les Arrêts du Conseil, & les comptes de l'Epargne, que Mr le Prince demande, je vous conseille aussi, Madame, de lui accorder, sans regret ni dispute, car cela ne vous touche point: ou s'il vous touche, c'est à votre avantage, voici où je me fonde. Que Mr le Prince viendra à la Cour, ou n'y viendra point. S'il n'y vient, il ne vous demande rien, & ne lui accordez rien: où il y viendra, & je fais encore cet autre dilemme; ou il dépendra absolument de vous, ne respirera que votre obéïssance, & d'accomplir tous vos ordres & commandemens. En ce cas vous aurez grand avantage d'avoir à votre devotion un premier Prince du sang, très-habile & très-entendu aux affaires,

y aurez acquis un bon serviteur, & perdu un mauvais ennemi : ou bien il persistera en ses mauvaises intentions, continuera ses brigues, & ses pratiques, & tâchera d'empieter votre autorité, ou de la partager. En ce cas vous ne devez point craindre de mettre une plume en la main d'un homme, dont vous tiendrez le bras. Il n'eut pas plûtôt achevé son discours, que Barbin, qui étoit d'ailleurs un homme fort retenu & respectueux, vint effrontément, ce me semble, prendre le bras de la Reine, qu'il lui serra, & lui dit : Madame, voilà le plus grand conseil, & du plus grand personnage que vous sçauriez trouver, auquel il vous faut tenir, & n'en point chercher d'autre, car c'est l'unique que vous pouvez prendre. Je m'étonnai de ce subit changement de Barbin, & plus encore, quand j'oüis la Reine dire : vraiment Mr de Villeroy, vous m'avez donné un bon conseil, & comme bon serviteur de l'Etat, du Roi & de moi : aussi m'y tiendrai-je, & je vous en remercie. Puis se mit à parler d'autres affaires, & je me retirai, pour dire à ces Messieurs, qui m'attendoient chez moi, qu'ils vinssent parler à la Reine au sortir de la Messe, laquelle les contenta au-delà de leurs propres desirs. Le

apres

après, la Reine ayant tenu un grand conseil, où nous assistâmes, comme Mr de Villeroy eut fait sa proposition, que chacun trouvoit n'être recevable, la Reine, sans en attendre ni faire demander les opinions, nous dit: Mrs, si j'ai jusques à cette heure contesté, debatu, ou refusé plusieurs articles, qui avoient été proposez, pour parvenir à une bonne & ferme Paix, je l'ai fait pour l'interêt du Roi & de l'Etat, qui m'est cher à l'égal de ma vie, & me réjoüis maintenant qu'il ne tienne plus qu'aux interêts de mes particuliers serviteurs ou de moi, qu'elle ne s'accomplisse, lesquels je cede & quitte de bon cœur, pour le repos tant desiré du Royaume. C'est pourquoi je ne ferai point demander les opinions, pour sçavoir ce qu'on devra faire là-dessus, car j'accorde l'un & l'autre de bon cœur, & Mr de Villeroy pourra s'en retourner demain au matin, & leur rapporter les articles acceptez en la même forme, qu'ils me les ont demandez. Ainsi la paix fut concluë peu de tems après Pâques. On ôta les Sceaux à Monsieur le Chancelier, qui fut renvoyé en sa maison; & à l'arrivée du Roi à Paris, Mr du Vair fut fait Garde des Sceaux.

La Cour partit de Tours, pour aller se

tenir à Blois, laissant Mr de Guise, avec les Chefs de l'armée, pour être en état, en cas que Mr le Prince n'eût effectivement desarmé; ce qu'il fit promptement: & lors tout retourna à Blois, & de là à Paris, où l'on attendit quelque tems Mr le Prince; Mr de Vendôme, du Mayne, & de Boüillon y étant precedemment arrivez. Mr le Maréchal d'Ancre demeura quelque tems à Lesigny, où nous l'allâmes voir. Il fit battre par ses valets de pied un certain cordonnier; qui étant Capitaine de son quartier, lui avoit refusé la sortie de la porte de Bussy, où il commandoit pendant la guerre. Les laquais furent pris par le peuple, & pendus à deux jours de là devant la boutique dudit cordonnier. Enfin Mr le Prince arriva, qui fut conduit jusques au Louvre par quantité de peuple. En ce tems là le Maréchal d'Ancre étoit fort mal voulu à Paris. Messieurs du Mayne & de Boüillon le menaçoient de l'aller attaquer jusques à Lesigny, où il se tenoit, & même avoient fait une entreprise de l'y petarder, que néanmoins ils ne purent executer. Ledit Maréchal sçachant Mr le Prince arrivé, me manda qu'il venoit le jour même à Paris, & que je l'obligerois de le venir prendre à trois heures, même à

la porte St Antoine : ce que je fis avec 30. chevaux, & passâmes devant l'hôtel du Mayne. Il avoit avec lui quelques quarante chevaux sans les miens. Je lui prêtai un petit barbe, sur lequel il monta; & après avoir salué la Reine, il monta à cheval, & pouvions être cent chevaux lorsque vinmes à l'hôtel de Condé, trouver Mr le Prince, où il demeura une heure.

Nous trouvâmes en entrant, le cordonnier qui avoit été battu de ses gens, qui en avoient été pendus, lequel sortoit en même tems, pour venir émouvoir son quartier contre ledit Maréchal, mais il n'en pût venir à bout. On nous dit, qu'en retournant nous trouverions le Pont-neuf occupé; & à cette occasion je me mis devant avec ce que je lui avois amené d'hommes, & lui me suivoit à deux cens pas près, voulant, en cas que la partie ne fût pas égale, s'en retourner à l'hôtel de Condé, & de là prendre parti; mais il ne s'y trouva personne.

Peu de jours après, Mr le Milord de Hay, maintenant Comte de Carlile, arriva avec une Ambassade magnifique de la part du Roi de la Grande Bretagne, à dessein, ce disoit-on, de demander pour le Prince de Galles une des filles de Fran-

ce : mais voyant les broüilleries qui survinrent depuis, il s'en desista. Il fut reçû avec toute la somptuosité du monde. Chacun lui fit de grands festins, & ensuite de beaux presens. Il avoit quantité de Noblesse Angloise avec lui, & entre autres le Comte de Holand, que lors on nommoit Mr Riche, & Goring. Durant les bonnes receptions qu'on lui faisoit, les brigues de la Cour continuoient. Mr le Prince étoit de grande autorité, & tous les Grands étoient de sa cabale & ses partisans. Monsieur de Guise même s'étoit mis de son côté, sur le pretexte du mécontentement, que chacun avoit du Maréchal d'Ancre, & de sa femme; lequel néanmoins eut l'assûrance de se venir tenir en sa maison du Fauxbourg St Germain. Vrai est que c'étoit sur l'assûrance, que Mr le Prince lui avoit donnée de le maintenir.

Il fit en ce tems-là aussi un tour bien hardi le jour que Mr le Prince faisoit son festin au Milord de Hay, que tous les Grands de la Cour, qui étoient ses ennemis jurez, y étoient conviez. Il vint avec trente Gentilshommes trouver Mr le Prince dans la sale même du festin, où ils étoient tous, & après lui avoir parlé assez long-tems, il prit congé de lui, & s'en

s'en retourna à son logis ; tous ces Messieurs le morguant, & lui eux.

Ils mirent force propos en avant de le tuer lors, mais ce fut sans effet. Le lendemain, Mr le Prince l'envoya querir, & lui dit, qu'il avoit eu beaucoup de peine de contenir ces Princes & Seigneurs le jour precedent, qui le vouloient attaquer, & qu'ils l'avoient tous menacé de l'abandonner, s'il ne quittoit sa protection. C'est pourquoi il lui declaroit, qu'il ne pouvoit plus le maintenir, & qu'il lui conseilloit de se retirer en Normandie, où il étoit Lieutenant General. Ce qui étant entendu par lui, il s'en vint au Louvre prendre congé de la Reine mere, puis du Roi, & partit le lendemain matin.

Il ne se peut dire comme ce département decredita la Reine, lorsqu'on vit qu'un sien serviteur n'avoit trouvé de l'assurance à Paris, que tant qu'il avoit plû à Monsieur le Prince, & combien cela augmenta la reputation & l'autorité de Mr le Prince.

Il arriva en ce tems-là, que la Reine fit sortir de prison Mr le Comte d'Auvergne, qui dès l'année 1605. avoit été condamné à avoir la tête trenchée, & lequel le feu Roi, ainsi que je lui oüis dire en ce tems-là, à la consideration que le

Roi Henry III. son predecesseur, lui avoit particulierement recommandé en mourant, & Mr le Grand aussi, voulut convertir sa condamnation en prison perpetuelle, sans néanmoins infirmer la sentence. Et peu de jours après, Mr de Longueville, qui après la Paix jureé, sans passer à la Cour, s'étoit retiré en son Gouvernement de Picardie, voyant que contre ce qui avoit été convenu par le traité de Paix, Mr le Maréchal d'Ancre conservoit encore le Gouvernement de Peronne, fit entreprise dessus le Château & la ville, qu'il prit en trois jours, pour le peu de soin ou de verdeur de ceux que ledit Maréchal avoit mis dedans. Cela apporta un nouveau trouble à la Cour. La Reine dépêcha Mr d'Angoulême avec quatorze Compagnies des Gardes Françoises, & la Cavalerie qui étoit la plus prochaine, pour investir la place, & Mr le Prince étant venu trouver la Reine, lui offrit son service en cette occasion; suppliant néanmoins, qu'avant rien declarer ni entreprendre contre Mr de Longueville, elle y voulût envoyer Mr de Boüillon de sa part, lequel se faisoit fort de faire remettre toutes choses en l'état qu'elles étoient avant ladite invasion.

La Reine, qui avoit dessein de se saisir

de Mr le Prince, & de ses associez, consentit à cette proposition, & Mr de Boüillon partit le jour même. La Reine fit semblant de vouloir aussi envoyer au siege de Peronne, quatre compagnies de Suisses, mais sous main : elle me commanda de les retarder. Ce qui donna aussi soupçon à Mr le Prince, c'est que le Roi nomma à Mr de Çrequi, les quatorze compagnies qui y devoient aller, sans lui en laisser le choix, comme il avoit accoûtumé ; & les six Capitaines qui demeurerent, étoient tous ceux de qui la Reine se fioit le plus. Elle fit aussi semblant d'y envoyer la compagnie des Gendarmes, qui étoit en garnison à Nogent, & la fit passer proche de Paris, le jour qu'elle fit arrêter Mr le Prince, pour être prête en cas qu'elle en eût besoin.

Cependant Mr le Nonce tâchoit de raccommoder & pacifier les choses, autant qu'il pouvoit ; parlant tantôt à Monsieur le Prince, tantôt à Messieurs de Guise, de Vendôme, & du Mayne, tantôt à la Reine, pour aviser de mettre les affaires en une bonne assiette. Quant à Mr le Prince, il étoit porté au bien, desiroit la paix, & de demeurer en bonne intelligence, & même deference avec la Reine mere ; mais ses partisans ne pou-

voient souffrir leur réunion, & les avoit à combattre, & à se porter à leurs desseins ou les perdre, & les quitter : car ils lui mettoient souvent le marché à la main, le menaçant de se réunir avec la Reine, qui les en faisoit, à ce qu'ils disoient, pressamment solliciter.

Mr de Sully, qui desiroit le bien & la conservation de l'État, se maintenoit avec les uns & les autres, tâchant de les mettre bien, autant qu'il pouvoit: & prevoyant bien que les affaires ne pouvoient subsister en l'état où elles étoient, en avertissoit quelquefois la Reine mere, quelquefois Mr le Prince. Et un jour, Vendredi, 26e d'Août, Mr de Sully demanda le soir audience à la Reine, en laquelle il fit voir que les choses ne pouvoient encore subsister huit jours en l'état où elles étoient reduites, & qu'au balancement, où elles étoient, il étoit infaillible que toute l'autorité tomberoit entre les mains de Mr le Prince, ou qu'elle demeureroit aux siennes, si elle la sçavoit retenir. Que deux puissances si grandes ne se pouvoient compâtir. Que les Grands & le peuple panchoient du côté de Mr le Prince. Que son autorité diminuoit depuis l'entreprise de Mr de Longueville, & le partement du Maréchal d'Ancre, & toute la puissance

à

à Mr le Prince, dans les affaires & conseil. Finalement qu'il ne la tenoit pas assûrée dans Paris, & qu'elle seroit mieux avec mille chevaux à la campagne, avec ses enfans, que dans le Louvre, en l'état où étoient les esprits des Grands & du peuple. Qu'il avoit crû être de son devoir, & des obligations qu'il avoit au feu Roi, de lui remontrer ce que dessus, ne pouvant y apporter avec sa vie un autre remede; qu'il l'employeroit volontiers, si par sa perte il pouvoit sauver le Roi, elle, & l'État. Et ensuite il prit congé d'elle, la suppliant de penser à ce qu'il lui venoit de dire, & qu'en cas qu'elle n'y apportât le remede convenable, il protestoit de tout le mal qui lui en aviendroit; & qu'elle seule seroit la cause, puisqu'elle en avoit été avertie, & que ce mal étoit prévû.

La Reine répondit, que force gens l'avertissoient du mal, mais que personne ne lui donnoit avis du remede, & moins encore l'aidoit à l'assoupir. Qu'elle faisoit humainement tout ce qui lui étoit possible pour le bien de l'État, mais qu'il ne plaisoit pas à Dieu de benir son travail, ni aux hommes de reconnoître ses bonnes & saintes intentions, ni d'y concourir. Qu'à ce sujet elle avoit donné la plume

plume à Mr le Prince : à ce ſujet deſarmé le Roi : à ce même ſujet dépoüillé le Maréchal d'Ancre de l'établiſſement qu'il avoit en Picarde, & enſuite voyant qu'il n'étoit pas agreable aux Grands, elle l'avoit éloigné. Qu'elle faiſoit de grands biens à un chacun, & mal à perſonne, & qu'elle ne ſçavoit plus que faire autre choſe que ce qu'elle avoit fait. Qu'il aviſât lui-même à lui donner quelque bon conſeil là-deſſus, & qu'elle ſeroit bien aiſe de le ſuivre, s'il étoit au bien du ſervice du Roi.

J'entrai par après à ſa chambre, qui étoit à l'entreſalle du Louvre, & lui dis que tous ſes ſerviteurs s'étonnoient d'un aſſoupiſſement ; qu'ils voyoient en elle, pendant que l'on empietoit ſon autorité. Que cela décourageoit les gens de bien, & animoit les autres à ſe jetter à bride abbatuë dans le parti de Mr le Prince, qui s'étoit tellement relevé depuis ſon arrivée à Paris, que l'on le tenoit plus puiſſant qu'elle, & cependant qu'elle s'endormoit lorſqu'elle ſe devoit le plus éveiller. Qu'elle pardonnât à mon zele, qui avoit cauſé mon effronterie de lui parler ſi librement, mais que je la ſupplioìs très-humblement de conſiderer avec ma parole, mon intention.

Elle

Elle me dit qu'elle me remercioit de l'avis que je lui donnois: Qu'elle me tenoit pour bon serviteur du Roi & le sien, & qu'elle s'en assûroit. Que je devois croire aussi, qu'elle ne dormoit pas comme je pensois, mais qu'il y avoit certaines choses, qu'il falloit que le tems accommodât. Que cependant il falloit que je persistasse en la bonne affection que j'avois à son service, & que les Dames ne me fissent rien faire à son prejudice; parce que celles que j'aimois, en étoient éloignées.

Cependant la Reine ne laissoit pas de songer à ses affaires, & se preparoit pour prendre Mr le Prince prisonnier, avec les principaux de ses partisans, & ne se confioit de son dessein qu'à la seule Maréchale d'Ancre, & à Barbin, lequel avoit fait quelque connoissance à Bourdeaux avec Mr de Themines, qu'il avoit connu (dans la contrarieté & repugnance, que faisoit Mr de Roquelaure de tout ce que l'on desiroit de lui, & les formes & honneurs de Mr de Montespan,) qui étoit homme facile à entreprendre ce qu'on lui offroit, & qui l'avoit prié, qu'en cas que la Reine eût affaire d'un homme pour une grande & perilleuse execution, qu'elle le voulût employer.

Qu'il

Qu'il lui offroit ſa vie, ſans aucune reſerve, & qu'elle fit état de lui, pour executer la capture de Mr le Prince. Et l'ayant propoſé à la Reine, enſuite de l'avis que je lui avois donné, & que j'ai dit ci-deſſus que lui donna Mr de Sully, qu'elle ne feignît point de mettre la plume à la main d'un homme, dont elle tenoit le bras, lui propoſa Themines, pour l'execution, en cas qu'elle fût forcée, & quelque tems auparavant l'avoit mandé, & ce même jour vingt-quatriéme Août il arriva.

Le Samedi vingt-ſeptiéme le Milord de Hay eut une audience privée au cabinet de ſon appartement [illegible] en laquelle il la pria de faire que Mr d'Eſpernon ſe retirat du pays d'Aunix où il étoit entré, & lui dit, que les Rochelois demanderoient aide au Roi de la Grande Bretagne, laquelle il ne leur pourroit pas dénier, ſi on les troubloit en leur Religion.

La Reine, qui s'atendoit qu'il lui dût faire ouverture du mariage de ſa fille, fut bien esbahie de voir une ſi contraire harangue, & ne lui répondit qu'en paroles generales : qu'elle donneroit ordre de contenir chacun en ſon devoir & en l'obéïſſance du Roi, en telle ſorte que le

Roi

Roi de la grande Bretagne ne seroit point en peine d'y intervenir. Ce jour-là je m'embarquai avec une, dont je devins ensuite amoureux.

Le Dimanche vingt-huitiéme, Mr le Nonce vint trouver la Reine, pour lui dire, qu'il ne voyoit pas jour pour aucun accommodement avec elle des Princes avec lesquels il avoit parlé, mais qu'il ne desesperoit pas de Mrs de Guise freres, en cas que la Reine fît quelque avance de bonne chere, & principalement à Madame la Princesse de Conti, leur sœur, qui avoit eu deux jours auparavant q[illegible] prise avec la Maréchalle d'Ancre, dont [illegible] étoit animée.

La Reine [illegible] de continuer cette pratique, [illegible] offrir à Mr de Guise la charge de Maréchal de Camp General, en cas qu'il voulût quitter avec les autres toutes pratiques.

Le même Dimanche, vingt-huit, la Reine me commanda de faire demeurer les quatre compagnies Suisses, qui étoient destinées pour le siege de Peronne, & quelque commandement que j'en eusse par écrit ou verbal, d'elle ou du Roi, quand même l'un ou l'autre feroient semblant de s'en mettre en colere, que je délayasse de jour en jour de les faire partir.

Le

Le Lundi vingt-neuviéme Mr de Boüil-lon vint de Peronne, qui apporta des longueurs & remiſes, & cependant lors qu'il fut avec Mr de Longueville dans Peronne, il lui marqua les lieux qu'il devoit faire remparer, & en quelque forme il lui dicta la réponſe, qu'il devoit faire au Roi.

Le lendemain Mardi trentiéme il fut rendre compte à la Reine de ce qu'il avoit negotié avec Mr de Longueville, & fut l'affaire remiſe à un autre jour, pour en traitter. Mais la Reine, qui voyoit que les brigues des Princes s'augmentoient de jour en jour; que le nombre de ceux qui ſe jettoient dans leur cabale croiſſoit; ſe voulant aſſurer davantage des principaux Seigneurs & Officiers de la Cour, nous envoya querir l'un après l'autre, & nous fit faire de nouvelles proteſtations de la bien ſervir, & de ne s'attacher à aucune ligue ou pratique, outre celle de ſa Majeſté.

Le dernier jour d'Août la Reine avoit pris quelque petite medecine, qui lui fit tenir le lit. Ce qui n'empêcha pas que Mr le Prince, Mr de Vendôme, Mr du Mayne & Mr de Boüillon, qui s'en alloient dîner chez Mr le Préſident Janin à Chaillot, ne la vinſſent trouver ſur les

dix heures du matin, pour quelques affaires. Ils n'avoient avec eux que chacun leur Ecuyer, & furent plus d'une heure & demie seuls dans la chambre de la Reine. Il pris opinion à Barbin, que le tems étoit tout propre pour les arrêter tous quatre, & que Dieu les avoit fait venir en cet état, pour les mettre és mains de la Reine. Mr de Themines étoit dans la chambre du Maréchal d'Ancre, qui lui parloit, & avoit avec lui cinq ou six braves hommes. Il arriva que je me trouvai par hazard dans le Louvre, & que Barbin me vit, qui m'appella, & me dit que la Reine lui avoit commandé de me dire que j'attendisse là, & qu'elle me vouloit parler, & même me fit monter dans la chambre de la Maréchalle, sans que lors je sçusse ou me doutasse de rien.

En ce même-tems la Garde des Suisses se levoit, & m'ayant demandé ce que c'étoit que tous ces tambours Suisses, qui battoient, je lui dis que c'étoient les deux compagnies, celle qui entroit & qui sortoit de garde. Il me dit lors : mandez-leur sous main qu'elles s'entretiennent là jusques à ce que vous y veniez. Ce que je fis, & leur mandai que je les voulois voir, & qu'elles m'atten-

tendissent en bataille. Lors je me doutai de quelque chose, & plus encore, quand dès qu'il eut parlé à la Maréchalle d'Ancre, elle s'en alla trouver la Reine, & à ce que j'ai sçû depuis : ayant toussé à la porte de son cabinet, la Reine l'entendit, qui étoit hors du lit, mais en coëffure de nuit, la vint trouver, feignant d'aller à la garderobbe. La Maréchalle lui proposa, que le tems ne seroit jamais plus à propos, pour d'un coup de tirasse prendre ces quatre personnes. Que Mr de Themines étoit là avec six braves hommes, dont il répondoit. Que j'avois deux compagnies de Suisses devant le Louvre. Que [illegible] n'avoient que leurs E[illegible] avec eux. Qu'elle avoit quarante [illegible] ses Gardes dans le Louvre, les Archers [illegible] la porte, & les Suisses du corps à sa [illegible]votion, & qu'ils seroient arrêtez deux heures avant que l'on s'en apperçût, pendant lesquelles, le Roi, qui étoit aux Tuilleries, reviendroit, & que je pourrois encore faire revenir quinze cens Suisses, qui seroient incontinent ici.

La Reine écouta cette proposition, la jugea bonne en plusieurs choses, & de facile execution; mais comme la resolution aux affaires non prevûës manque

souvent,

ſouvent; que la Reine attendoit le lendemain 200 hommes d'armes de ſa compagnie, avec leſquels, ſi elle ſe ſentoit preſſée du peuple, elle ſe pourroit retirer à Nantes, au milieu du Bataillon Suiſſe, avec le Roi, Mrs & Meſdames; joint que le Roi n'étoit pas preſent, pour autoriſer une ſi grande capture, & que même on le pourroit troubler à ſon retour, n'ayant aucune autre perſonne près d'elle, elle aima mieux remettre l'affaire au lendemain, que de l'executer lors. Ce qu'ayant dit à la Maréchalle, & elle à Barbin, il me prit à l'heure même, & me dit, que la medecine de la Reine la preſſoit : qu'elle remettoit à me parler à une autre heure, laquelle il me feroit ſçavoir; & me dit de plus : je me plais ſi fort de voir vos Suiſſes, que je prie de m'excuſer, & je vous ai prié de les arrêter, afin que je les puiſſe voir, & ſortit quant & moi pour les voir ſortir de garde. Ce qui me fit perdre le ſoupçon que j'avois pris, que la Reine ſe vouloit ſaiſir de ces Meſſieurs.

Ils s'en allerent peu après à Chaillot, auquel lieu on leur donna avis de prendre garde à eux. Que les gendarmes de la Reine approchoient; mais ils crûrent que c'étoit effectivement pour aller à Peronne,

ronne. Neanmoins ils s'aviserent, comme ils avoient tous quatre le matin été en belle prise, & resolurent de ne se plus trouver tous quatre ensemble, au lieu où on leur pût mettre la main sur le collet.

Le soir Mr de Crequy fit un fort beau festin aux Anglois, dont nous nous retirâmes fort tard.

Le lendemain Jeudi, premier jour de Septembre, à trois heures du matin, je fus éveillé par un Gentilhomme servant de la Reine, qui me vint dire de sa part, que je la vinsse trouver seul, & déguisé, au Louvre. Ce que je fis, & en entrant je trouvai un des gardes [illegible]corps du Roi, nommé la Barre, qui [illegible] marechal des logis des Suisses, qui étoit de paillasse cette nuit-là, auquel je [illegible] qu'il vînt avec moi à l'anti-chambre de la Reine, & qu'il m'attendît à la porte, lors que je serois entré en la chambre, me doutant bien que l'on auroit affaire de ces Suisses: ce qui me vint fort à propos.

Je trouvai la Reine en juppe entre Messieurs Mangot & Barbin, Mr de Fosse un peu reculé. Elle me dit en arrivant: vous ne sçavez pas pourquoi je vous ai envoyé querir si matin, Bassompierre. Madame, ce lui dis-je, je sçai bien pour-

quoi

quoi ce n'est pas. Je le vous dirai tantôt, ce me dit-elle ; puis continua de se promener près de demi heure. Je m'approchai de Fosse, bien étonné de le voir là depuis que la Reine le chassa, pour avoir accompagné le Commandeur de Sillery en sa disgrace. Au bout de quelque tems elle entra en son cabinet, avec ces susdits, & me dit, je veux prendre prisonnier Mr le Prince, Messieurs de Vendôme, du Maine, & de Boüillon. Je desire que les Suisses soient près d'ici à onze heures du matin, comme j'irai vers les Tuilleries, pour, si je suis forcée par le peuple de quitter Paris, me retirer avec eux à Mante. J'ai mes pierreries dans un pacquet, & quarante mille écus en or que voilà, & emmenerai mes enfans avec moi, si ce que Dieu ne veüille, & que je ne pense pas, j'y suis forcée, étant toute resoluë de me soûmettre plûtôt à quelque peril & inconvenient que ce soit, que de perdre mon autorité, & de laisser perir celle du Roi.

Je veux aussi, lorsqu'il sera tems, que vous alliez à la porte avec vos Suisses, pour soûtenir un effort, s'il en arrivoit, & y mourir pour le service du Roi, comme je me le promets de vous. Je lui répondis : Madame, je ne tromperai point

la

la bonne opinion que vous avez de moi, & vous la connoîtrez aujourd'hui, si le cas y échet. Cependant, Madame, trouvez bon, que j'aille faire avertir les Suisses des quartiers. Non, dit-elle, vous ne sortirez. Je lui dis: vous êtes étrange, de vous défier d'un homme, entre les mains de qui vous voulez ensuite fier la personne du Roi, la vôtre, & celle de vos enfans. J'ai à cette porte un homme, en qui je me fie, que j'envoyerai par les quartiers, fiez-vous sur moi, Madame; & vous assûrez que la fête ne sera point gâtée par moi.

Elle me laissa sortir, & j'envoyai la Barre, faire venir les Suisses en la forme que je lui dis; puis je rentrai. Je lui demandai ce qu'elle feroit des Gardes Françoises. Elle me dit, qu'elle craignoit que Mr de Crequy ne fût gagné par Mr le Prince. Je lui dis alors: non pas contre le Roi, Madame, pour qui je sçai qu'il perdroit mille vies, s'il les avoit. Lors elle dit: il le faut donc envoyer querir, & vous ne sortirez tous deux, que quand Mr le Prince sera entré. Elle envoya aussi querir Mr de St Geran, à cause des Gendarmes du Roi, & la Curée vint avec le Roi, quand il descendit en la chambre de la Reine sur les neuf heures du matin.

La

La Reine parla à ces Messieurs, & comme je lui eus demandé, par qui elle feroit prendre Mr le Prince; elle me dit, qu'elle y avoit pourvû.

Mr le Prince vint au Conseil sur les huit heures, & la Reine regardant comme tout le monde lui donnoit les placets, elle dit: voilà maintenant le Roi de France; mais sa royauté sera comme celle de la fève; elle ne durera pas long-tems. Sur cela la Reine nous envoya à la porte du Louvre, Mr de Crequy & moi, pour faire prendre les armes aux gardes: ce que nous fimes: & cependant elle envoya querir Mr le Prince. Elle nous envoya dire, à Mr de Crequy & à moi, que si Mr le Prince venoit à la porte du Louvre, que nous l'arrêtassions. Nous lui mandâmes, que c'étoit un si grand commandement, qu'il meritoit bien d'être fait de bouche, & que la Reine nous l'eût dit étant en sa chambre. Que s'il lui plaisoit d'envoyer un Lieutenant des gardes pour s'en saisir, que nous lui donnerions main forte. & cependant je lui mandai que personne ne sortiroit de la porte, où je mis trente hallebardiers Suisses, pendant que Mr de Crequy donnoit son ordre aux François. Il vint incontinent après un valet de chambre de la

Reine, nous dire de ſa part, que Mr le Prince étoit pris, & que ſi les autres trois venoient, nous ne les laiſſaſſions pas retourner. Nous lui mandâmes, que pourvû qu'ils vinſſent, que nous lui en répondions. Mais ils furent plus habiles. Elle envoya St Geran, pour prendre Mr de Vendôme; mais il n'y trouva que le nid. On avertit Mr du Mayne, que les portes du Louvre étoient fermées : il ſe le tint pour dit, & s'en revint à ſon logis auprès des Jeſuites, où il étoit, puis en même tems ſortit par la porte St Antoine, & tourna ſur la contreſcarpe juſques à celle de St Martin, où il attendit ceux qui ſe voulurent retirer.

Mr de Boüillon étoit allé à Charenton: on le vint avertir à ſon retour, proche du petit St Antoine, qu'il y avoit rumeur au Louvre. Il monta à cheval, & ſur ce qu'on lui dit, que Mr du Mayne l'attendoit à la porte St Martin, il y alla. Auſſi firent pluſieurs autres, & ſe trouverent bien ſoixante chevaux.

Mr du Mayne propoſa de rentrer à Paris, & émouvoir le peuple : ils firent le premier, mais l'autre ne leur réüſſit pas. Ils ſe retirerent vers Soiſſons. Deux Gentilshommes de Mr le Prince, le Tremblay & Dian, vinrent devant le Louvre

ſçavoir

ſçavoir ſi Mr le Prince étoit mort, envoyez par Rochefort, qui étoit ſur le Pont neuf avec trente chevaux. Je lui dis : Mr le Prince ſe porte bien, il eſt arrêté, & n'a nul mal. Sur cela ils s'en retournerent dire cette nouvelle à Rochefort, qui s'en alla en diligence ſe jetter dans Chinon.

Le Preſident le Jay alla trouver Meſſieurs du Mayne & de Boüillon, & alla avec eux à Soiſſons. Monſieur le Prince de Joinville vint trouver le Roi & la Reine, de la part de Mr ſon frere, & de la ſienne ; mais la Reine ou qu'elle fût empêchée d'ailleurs, ou qu'elle ne ſongeât pas à ce qu'il lui diſoit, ne lui ayant rien répondu, il s'en retourna mal ſatisfait, & donna l'alarme à ſon frere. La Reine s'étant aviſée, & qu'elle n'avoit rien dit aux complimens de Mr le Prince de Joinville, & auſſi que Mr le Nonce lui avoit aſſuré de la fidelité de Monſieur de Guiſe le ſoir auparavant, envoya Mr de Praſlin le trouver, & lui dire de belles paroles ; mais comme Mr de Guiſe lui eut demandé, ſi ſur ſa parole il pouvoit aller ſûrement au Louvre, Mr de Praſlin lui dit : Monſieur, je vous dis ſimplement ce que le Roi & la Reine m'ont commandé de vous dire, c'eſt à vous de

mettre la main à la conſcience, & ſçavoir ſi vous y pouvez aller ou non.

Cela fit reſoudre Meſſieurs de Guiſe & de Joinville de partir, & ſuivre la route de ceux qui alloient à Soiſſons. Peu après la priſe de Mr le Prince, quelques mutins, ou quelques-uns de la maiſon dudit Seigneur, commencerent à jetter premierement des pierres contre les fenêtres du logis du Maréchal d'Ancre, puis d'autres s'étant joints à eux, par l'eſperance de piller, prirent des pieces de bois de devant le Luxembourg, que l'on bâtiſſoit lors, pour rompre la porte dudit logis, & huit ou dix tant hommes que femmes, qui étoient dedans, s'étant retirez de frayeur, par la porte de derriere, & quantité de maçons du Luxembourg s'y étant joints, ils entrerent dedans, & pillerent ce riche logis, où ils trouverent pour plus de deux cens mille écus de meubles.

La Reine commanda, ſur l'avis qu'elle en eut, à Mr de Liancourt, Gouverneur de Paris, d'aller empêcher ce deſordre: mais y étant allé avec les Archers du Guet, & voyant qu'il n'y faiſoit pas bon pour lui, il ſe retira. Ils continuerent tout ce jour-là, & on les laiſſa faire.

Meſſieurs de Montmorency & de Rets,

avec

avec plusieurs de leurs amis, s'offrirent à la Reine, d'aller en suite de ces Messieurs, qui se retiroient à Soissons. Elle les prit au mot, & y furent, mais n'allerent guere loin. Le soir, la Reine pria le Roi de faire Mr de Themines Maréchal de France, dont plusieurs crierent, & principalement de Montigny; de sorte que l'on le fit aussi Maréchal; lequel le même jour venant à Paris, & ayant rencontré Mr de Vendôme, qui s'enfuyoit, de qui les chevaux étoient recrus, lui avoit prêté les siens qui étoient frais. St Gerant voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour l'avoir, extorqua un brevet de promesse de l'être, & Mr de Crequy eut un brevet de Duc & Pair. La Reine me dit le soir: Bassompierre, tu ne m'as rien demandé comme les autres. Madame, lui répondis-je, ce n'est pas à cette heure, que nous n'avons fait que notre devoir bien simplement, de vous demander recompense; mais j'espere que quand par de grands services je l'aurai merité, le Roi me donnera des honneurs & des biens, sans que je lui demande. Monsieur le Prince, qui fut arrêté par Mr de Themines en ce passage, qui va de la chambre de la Reine en son cabinet, en cet appartement de l'entresalle, & fut mené

par un petit degré, dans la chambre de la Reine, qui est du plein pied de la Cour, où il coucha ce soir-là, pendant que l'on grilloit la chambre au dessus du cabinet des livres, où on le mena.

Le Vendredi matin, deuxiéme du mois de Septembre, il fut gardé par Mr le Maréchal de Themines, & ses enfans, & plusieurs autres Gentilshommes & Archers de la garde du corps.

La Reine tint Conseil ce jour-là, où il fut établi un Conseil de guerre, & commandé au Maréchal de Brissac d'y presider, & aux principaux Chefs de guerre d'y assister. Il fut resolu, que l'on mettroit une armée sur pied, & me fut ordonné d'aller lever six mille Suisses. Puis le Roi desirant que je demeurasse près de lui, ordonna Mr de Caumartin pour y aller, comme un des anciens Ambassadeurs du Roi en Suisse. Mais je l'empêchai, desirant que Monsieur de Castille, qui avoit grand credit en Suisse, y allât faire la levée : ce qu'il fit. Le Roi commanda à Monsieur de Crequy de prendre les compagnies Françoises, qui sortiroient de garde, pour aller chasser le peuple, qui continuoit, non pas de piller, car c'en étoit fait, mais de démolir la maison du Maréchal d'Ancre ; & que

Mr de Crequy executa, & y mit des soldats pour la garder.

La Reine ensuite songea à retirer Mr de Guise de l'intrigue où ces autres Princes étoient, & pour cet effet lui fit écrire par Mr le Nonce, par Madame la Princesse de Conti, & Mesdames de Guise, avec lesquelles elle en confera, & y travaillerent avec soin & passion. Le Sieur Lafont, depuis Abbé de Foix, fut employé aux allées & venuës sur ce sujet.

Le Lundi cinquiéme, le Conseil de guerre proposé, se tint, auquel Mr le Maréchal de Brissac presida, & Messieurs de Crequy, Praslin, St Luc, St Geran, Vignolle, Schomberg & moi, fûmes ordonnez pour y servir, comme aussi Messieurs de Villeroy & le President Janin, auquel on fit le projet de l'armeé que le Roi vouloit mettre sur pied.

Le Mardi sixiéme, Mr d'Angoulême revint de Peronne, & ayant sçû que ce Conseil de guerre étoit établi, demanda à Barbin, s'il n'y pourroit pas aller, qui lui dit que ouy.

Le Mercredi septiéme, il vint de bonne heure, prit la maitresse place, pour y presider, & Mr le Maréchal prit la seconde sans contestation. Sur quoi Praslin.

30297

lin, auprès duquel j'étois, me dit, que Mr le Maréchal se faisoit tort, de ceder au Comte d'Auvergne, & que c'étoit par inadvertance. Je sçavois bien, que St Geran vouloit mal à Mr d'Angoulême, à cause du Château de Bourbon Archambaut, qu'il tenoit sur Madame d'Angoulême. Je me levai lors, & fis signe audit St Geran de me venir parler à la fenêtre, & lui ayant dit, que nous ne devions pas souffrir que le Comte d'Auvergne nous precedât, n'ayant pas été remis en sa bonne fame & renommée depuis sa condamnation, non seulement il l'approuva, mais fit signe à Vignolles, & moi à Mr de Crequy, & nous puis après appellâmes tout le reste, & ne demeura que Messieurs le Comte d'Auvergne, de Brissac, de Villeroy, & de Janin; mais ayant appellé Mr le Maréchal de Brissac, nous lui fimes reproche, de ce qu'étant President du Conseil de guerre, & Maréchal de France, il avoit souffert Mr le Comte d'Auvergne le preceder dans le Conseil, & que nous, qui n'étions rien de tout cela, ne l'avions pas voulu endurer; ains lui en avions voulu faire le reproche & la honte.

Il nous dit sur cela, qu'il n'y avoit pas

[illegible]

pensé ; mais que si Messieurs de St Geran & la Curée, Crequy & Bassompierre lui vouloient promettre de l'assister, car nous quatre, avec nos troupes, étions les Messieurs du Louvre, qu'il le tuëroit s'il venoit se mettre au dessus de lui ; ce que les autres lui promirent, & moi à plus forte raison, étant son Neveu interessé dans son honneur. Mais Monsieur de Praslin me dit ensuite : ce que Mr le Maréchal de Brissac a proposé de faire, est genereux : ce qu'il a desiré de vous, est convenable : & ce que vous lui avez tous quatre promis, est digne de vous : neanmoins il est de votre devoir de l'empêcher, & faut que de bonne heure on avertisse la Reine, qu'elle previenne cet inconvenient, défendant au Comte d'Auvergne de se trouver au Conseil, ou le rompant, puis qu'elle l'a établi pour faire l'état de l'armée qu'elle veut mettre sur pied ; ce qui a été resolu en ces deux Conseils ; ou s'il en faut tenir quelques autres, que ce soit en sa presence ; car nous ferions au Roi & à la Reine un grand outrage, que nous pouvons éviter : par notre discorde nous haussérions le chevet aux malcontens abattus, & ce desordre pourroit à même tems être suivi de la delivrance de

Monsieur le Prince, prisonnier au Louvre.

Je lui dis, que je tenois son avis très-bon ; mais que mon âge, la parentelle que j'avois avec Mr le Maréchal, & l'interêt où j'étois embarqué, m'empêchoient de le faire. Il me dit, qu'il n'en vouloit pas seulement parler à moi, mais aussi à toute la compagnie : ce qu'il fit à l'heure même, & leur dit :

Messieurs, dans la ferme & haute resolution que nous venons de prendre de tuer un Prince dans le Louvre, & quasi entre les bras du Roi & de la Reine, au milieu de son Conseil, nous fortifians pour cet effet des gens de guerre, que ces Messieurs ont sous leurs charges, à tout autre effet que celui à quoi il le destinent maintenant, nous n'avons point regardé le Roi, ni ses interêts, encore moins l'état des affaires presentes, ni le bien de l'Eglise, à quoi notre entreprise repugne presentement. Je suis d'avis, avec tous vous autres, que si le Comte d'Auvergne revient au Conseil, lui qui étant condamné à mort, pour les causes contenuës en l'arrêt, & dont il n'est declaré ni innocent ni absous, ni rétabli en sa bonne fame & renommée, nous nous y opposions, & que nous continuions

de notre vie au dessein de Mr le Maréchal; mais il me semble, que si en avertissant la Reine, de ne l'y faire venir, & de lui commander qu'il s'en déporte, ou qu'elle ne fasse plus tenir le Conseil, pour éviter l'inconvenient qui en pourroit arriver, que nous ferions notre devoir, & que nous previendrions un mal qui en peut laisser à la France, & nous apportera peu de gloire à l'avenir, que l'on dise, que Monsieur le Maréchal, assisté de tant de braves hommes, ait tué avantageusement un seul homme, & peut-être sans resistance, peut-être sans épée.

Son avis ne fut pas seulement approuvé de la Compagnie, mais du Maréchal aussi. Et tous ensemble me demanderent la charge d'en parler de telle sorte à la Reine, sans l'offenser, ny la mettre en colere, qu'elle connût néanmoins que la Compagnie ne souffriroit plus ledit Comte d'Auvergne presider au Conseil de Guerre; non pas seulement y assister, s'il n'étoit purgé & absous precedemment. Ce qu'ayant remontré à sa Majesté, elle prit très-bien cette affaire, & défendit qu'on tînt plus de Conseil, & Sa Majesté crût qu'en faveur de Mr de Guise, la Compagnie avoit fait cela, pour faciliter davantage son retour; elle

se hâta de le procurer. Peu après, le Milord de Hay s'en retourna en Angleterre, sans avoir fait aucune proposition.

Et le Dimanche vingt-cinquiéme du même mois, Messieurs de Guise & de Chevreuse revinrent trouver leurs Majestez, qui les reçurent très-bien. Ce même jour, la Reine me dit, que je ne m'en allasse point, quand elle donneroit le bon soir, & qu'elle me vouloit parler. Et après que tout le monde fut retiré, Mr le Maréchal de Themines étant aussi demeuré, elle me dit : Bassompierre, ayant à transporter Mr le Prince hors d'ici, je me suis voulu fier à vous de sa conduite. Voilà Monsieur le Maréchal de Themines, qui l'a pris, & qui l'a gardé dans le Louvre avec peine : mais il seroit à craindre, que si je l'y tenois plus longuement, l'on ne fît quelque entreprise pour le sauver ; ce qui se pourroit faire aisément, & vous avez vû, que tantôt, quand ces Princes sont revenus de Soissons, il y avoit plus de deux cens Gentilshommes qui étoient avec eux, ou pour l'amour d'eux, dans le Louvre. Joint aussi que cela empêche, que le Roi & moi n'osons quasi en sortir, & si nous voulions aller à St Germain ou ailleurs, il ne seroit ici en sureté. C'est

pourquoi je le veux mettre à la Bastille, & veux que vous m'en répondiez par les chemins, & que vous vous en chargiez; car Mr le Maréchal n'a autre chose que ce qui sera dans son carrosse. Nous le ferons passer dans la grande gallerie aux Tuilleries, & de là avec les Suisses du Fauxbourg St Honoré & les Suisses & François, qui sont derriere & devant le Louvre, vous le menerez par hors de la ville dans la fausse porte de la Bastille: ce que je crois que vous pourrez faire surement. Elle me dit ensuite, que le Roi vouloit tant faire pour moi, que *li honori, li beni, li carichi* (ce sont les mots) ne me manqueroient pas. Je lui répondis, que l'honneur de sa confiance m'étoit suffisante recompense du petit service qu'elle desiroit de moi, lequel j'executerois fort fidellement, à peine de ma vie: mais que si j'osois lui conseiller de faire passer Monsieur le Prince à travers de la ville, je lui répondois de le conduire à la Bastille en toute sureté. Qu'il n'y avoit rien à craindre. Que rien ne se remuëroit: & que quand il y auroit gens pour ce faire (que non) nous serions passez avant qu'ils eussent pensé à se mettre en état de l'empêcher.

Mr de Themines, qui n'approuvoit point de passer sur la contrescarpe de la ville, qui est un très-méchant chemin, fut bien aise que j'eusse dit la même chose à la Reine, qu'il lui avoit precedemment proposée, & l'appuya de telle sorte par d'autres raisons, qu'enfin la Reine me dit: Répondez-moi de Monsieur le Prince, & puis faites tous deux comme vous l'entendrez. Je lui dis qu'elle envoyât querir les deux Compagnies de la garde Françoise, pour leur faire le commandement. Elle me dit: faites-leur de ma part. Madame, lui dis-je, nous ne levons pas la garde comme cela. Il faut que de la propre bouche de votre Majesté ils en reçoivent le commandement, autrement ils ne le doivent faire. Elle me dit: cela me fera [illegible]. Allez les trouver vous-même: ce que je fis, & envoyai en même tems querir les deux cens Suisses du Faux-bourg St Honoré, pour venir devant le Louvre sans battre tambour. Je ne trouvai que des Sergens dans les corps de garde François, que j'envoyai à la Reine, qui leur commanda de faire ce que je leur dirois. Je pris deux cens hommes des deux Compagnies Françoises, & cent de celle des Suisses, qui étoient en gar-

de, & quelques cent cinquante qui me vinrent du Fauxbourg St Honoré. J'envoyai monter à cheval huit Gentilshommes des miens: Messieurs de Vignolles, Chambret, & Bresciêux, qui se douterent qu'il y avoit quelque chose, m'attendirent dans la Cour du Louvre, pour sçavoir ce que c'étoit, lesquels y vinrent aussi, & cinq ou six Gentils-hommes de la Reine. Il y avoit douze gardes avec six Suisses du corps, avec leurs pertuisanes & hallebardes autour du carrosse. Et quand tout fut prêt, Mr de Themines & moi vinmes dans la Chambre de Mr le Prince. Il s'éveilla en sursaut, ce qui l'étonna, & eut grande apprehension. Je ne me voulus point montrer, le voyant si effrayé, & sortis du Louvre, faisant mettre en bataille les deux cens François devant l'hôtel de Longueville. Et comme le carrosse fut sorti du Louvre, dans lequel étoit Mr le Prince, les trois cens Suisses le suivirent immediatement, faisant la retraitte: & ainsi le menâmes sans flambeaux à la Bastille, ayant avant sortir du Louvre, mandé à Mr de Guise, qui étoit revenu de Soissons le jour même, qu'il ne prît l'allarme de voir venir droit à son logis les François & Suisses de la Garde, & que

que 1a Reine m'avoit permis de lui mander que ce n'étoit contre lui qu'ils marchoient, mais que c'étoit pour conduire Mr le Prince à la Bastille. Celui que j'y envoyai, le trouva déja habillé, & prêt de monter à cheval, sur l'avis que l'on lui avoit donné, que l'on mettoit les Gardes en ordre, pour le venir prendre.

Je devins lors extremement amoureux de Mademoiselle d'Urfé, & le Roi peu devant la Toussaints tomba malade; de sorte que la veille de la Toussaints il lui prit une foiblesse, avec une convulsion, que l'on apprehendoit se devoir degenerer en apoplexie, & on craignit, que si elle lui venoit, elle ne l'emportât. En effet ce n'étoit rien, mais à ces têtes si precieuses on craint tout. La Reine même, sur ce qu'on lui dit du mal, me commanda de me tenir cette nuit au Louvre, pour y amener en diligence les Suisses, en cas qu'il en mesavint; mais le matin le Roi se portant bien, & ayant bien dormi, on fut delivré de peine.

Je partis le lendemain de la Toussaints, pour aller recevoir les Suisses. Et parce que Monsieur de Nemours étoit avec une armée, que le Roi d'Espagne avoit levée sous son nom, & lui faisoit

contre

conduire contre le Duc de Savoye, le Roi, avec qui le Duc étoit en parfaite intelligence, prit soin de sa conservation : commanda à Mr le Grand, avec quelques troupes, de s'acheminer en Bresse, & d'apporter toute l'aide qu'il pourroit à Mr le Prince de Piedmont, qui gardoit la Savoye, pendant que son pere défendoit le Piedmont contre le Roi d'Espagne. J'eus ordre d'emmener trois cens chevaux avec moi, & en cas que Mr le Grand me mandât, de tourner à lui avec les Suisses & la Cavalerie : mais comme j'arrivai à Provins, me vint trouver un homme, que Monsieur le Grand dépêchoit au Roi, qui m'apporta de ses lettres, par lesquelles il me mandoit, qu'il avoit accommodé Mr de Nemours avec Monsieur le Prince de Piedmont, & que l'armée de Mr de Nemours étoit débandée. Messieurs du Parlement de Dijon m'écrivoient aussi, comme Mr le Marquis de Mirebeau, pour me prier, que la paix étant faite, je ne voulusse charger la Bourgogne de la Cavalerie, qui étoit prête d'y entrer. Ce que je fis, & l'envoyai loger à Bergere, attendant autre ordre du Roi, à qui j'en écrivis pour leur donner.

J'arrivai à St Jean de Lone à même tems

tems que les deux Regimens Suisses, sous la charge des Colonels Feugly & Greder, que Mr de Castille avoit levez & amenez. Je leur fis faire leur premier serment, & les emmenai jusques à Châtillon sur Seine, où le Roi m'écrivit d'en envoyer l'un en Nivernois, & l'autre en Champagne, avec l'ordre des garnisons où ils devoient aller. Ce qu'ayant fait, je quittai mon train, & vins avec dix chevaux coucher à Bar-sur-Aube, pour le lendemain venir à Bar, où Monsieur de Lorraine tenoit les Etats, que je voulois voir; mais ayant appris qu'il en étoit parti, j'allai passer à Châlons, où je trouvai Messieurs de Praslin & de Termes: ausquels ayant confié le Regiment du Colonel Feugly, pour le mettre en garnison, je m'en revins à la Cour extrêmement amoureux, où le Duc de Croüy s'étoit embarqué, pour épouser Urfé, & me pria de traiter ce mariage. Ce que je fis à dessein de le rompre, mais mes peines furent vaines; car il passa par dessus toutes les difficultez que je lui proposai, & l'épousa.

Le Maréchal d'Ancre étoit revenu à la Cour pendant mon voyage de Bourgogne: on avoit ôté les Sceaux à Monsieur du Vair, que l'on avoit donnez à Mr

Mangot.

Mangot, & sa Charge de Secretaire d'État à Mr de Luçon. La fille dudit Maréchal tomba malade, & mourut: dont il eut, & sa femme aussi, un cruel déplaisir. Je dirai une chose qui se passa entre lui & moi le jour de la mort de sa fille, par laquelle on pourra voir une préscience qu'il avoit, de l'accident qui lui arriva ensuite. Je le vins voir le matin, & l'aprèsdînée encore; mais il me fit prier de remettre la partie à une autre fois, & m'envoya prier le soir de venir chez lui; ce que je fis à l'heure-même, en ce petit logis sur le Quai du Louvre, où sa femme & lui étoient fort affligez, & tâchai, le plus que je pûs, tantôt à le consoler, tantôt à le divertir; mais son deüil augmentoit à mesure que je lui parlois, & il ne me répondit autre chose en pleurant, sinon : Seignor, je suis perdu, Seignor, je suis ruiné, Seignor, je suis miserable. Enfin je lui dis, qu'il considerât la personne de Maréchal de France, qu'il representoit, qui ne lui permettoit ses lamentations, dignes de sa femme, indignes de lui. Que veritablement il avoit perdu une fille bien aimable & utile à sa fortune, mais que quatre niéces lui avoient succedé en la place de sa fille, qui lui apporteroient peut-

peut-être autant de consolation, les faisant venir près de lui, & beaucoup plus d'appui à la fortune, en s'alliant par leur moyen de quatre grandes maisons en France, dont il auroit le choix, & plusieurs autres choses, que Dieu m'inspira de lui dire. Enfin après avoir encore quelque tems pleuré de la sorte, il me dit : Ha, Monsieur, je regrette veritablement ma fille, & la regretterai tant que je vivrai. Je suis néanmoins homme, qui puis supporter constamment une affliction pareille à celle-la ; mais la ruine de moi & de ma femme, de mon fils, & de ma maison, que je voi prochaine devant mes yeux, est incurable, & l'opiniâtreté de ma femme, me fait lamenter & perdre patience, laquelle je vous découvrirai comme à un veritable ami, duquel j'ai reçû toute ma vie assistance, & à qui je confesse n'avoir pas rendu la pareille, & fait ce que je devois & pouvois faire. Mais baste, je l'amenderai, s'il plaît à Dieu. Sçachez, Monsieur, que depuis le tems que je suis au monde, j'ai appris à le connoître, & voir non seulement les élevations de la fortune ; mais encore les chûtes & decadences, & que l'homme arrive jusques à un certain point de bonheur, après lequel il des-

cende

rend, ou bien il precipite, selon que la montée qu'il a faite, a été haute & roide. Si vous ne m'aviez connu dès ma bassesse, je tâcherois de vous la deguiser; mais vous m'avez vû à Florence, débauché, quelquefois en prison, quelquefois banni, le plus souvent sans argent, & incessamment dans le desordre, & dans la mauvaise vie.

Je suis né Gentilhomme, & de bons parens; mais quand je suis venu en France, je n'avois pas un sol vaillant, & devois plus de huit mille écus. Le mariage de ma femme, & les bonnes graces de la Reine m'ont donné beaucoup d'intrigues du vivant du feu Roi, beaucoup de biens, d'avancemens, de charges, & d'honneurs, pendant sa regence, & j'ai travaillé à ma fortune, & l'ai poussée en avant, autant qu'un autre le pourroit faire, tant que j'ai vû qu'elle m'étoit favorable : mais depuis que j'ai reconnu qu'elle se lassoit de me favoriser, & qu'elle me donnoit des avertissemens de son éloignement & de sa fuite, j'ai pensé à faire une honnête retraitte, & de joüir en paix ma femme & moi, des grands biens que la liberalité de la Reine nous avoit donnez, & que notre industrie nous avoit fait acquerir, & en logeant & al-

liant

liant nos enfans en notre pays natal, en de bonnes familles, leur laisser après nous notre heritage & succession. C'est de quoi depuis quelques mois j'importune ma femme en vain, & à chaque coup de foüet que la mauvaise fortune nous donne, je continuë de la presser. Quand j'ai vû qu'un grand parti s'est élevé en France, qui m'a pris pour prétexte de sa soussevation, qu'il m'a declaré un des cinq Tyrans qu'il vouloit détruire. Quand Monsieur Dolet, qui étoit mon confident, mon ami & ma creature, & j'ose dire serviteur, m'est mort. Quand un infame cordonnier de Paris me fait un affront à moi Maréchal de France. Quand j'ai été forcé de quitter mon établissement de Picardie, ma Citadelle d'Amiens, & laisser Ancre en proye de Mr de Longueville, mon ennemi. Quand j'ai été contraint de me retirer, ou pour mieux dire, de m'enfuir en Normandie, j'ai fait voir à ma femme, que parmi les grandes obligations que nous avions à Dieu, celle de nous avertir de faire notre retraite, n'étoit pas des moindres. Nous avons vû ensuite saccager notre maison avec perte de plus de deux cens mille écus. Nous avons vû pendre sur notre moustache deux de nos gens, pour avoir donné de notre part des baston-

bastonnades à ce maraut de cordonnier. Que voulions-nous plus attendre, sinon la mort de notre fille? qui nous avertit de la nôtre, qui est prochaine, & qu'il y auroit encore lieu de l'éviter, si promptement nous voulions songer à une retraitte, à laquelle je pensois avoir bien prévû, en offrant six cens mille écus au Pape, pour l'usufruit, notre vie durant, du Duché de Ferrare, où nous eussions passé en paix le reste de nos jours, & laissé encore deux millions d'or de succession à nos enfans: ce que je ne faudrai point de vous dire, & de vous le faire voir. Nous avons pour un million de livres pour le moins de biens établis en France, au Marquisat d'Ancre, Lesigny, ma maison du Fauxbourg, & celle-ci. J'ai racheté notre bien de Florence, qui étoit engagé, & en ai pour cent mille écus en ma part, & ai encore deux cens mille écus à Florence, & autant à Rome. J'ai pour un million encore, outre ce que nous avons perdu au pillage de notre maison, en meubles, pierreries, vaisselle d'argent, & argent comptant. Ma femme & moi avons encore pour un million de livres de Charges, à les vendre à bon prix, sans celle de Normandie, de premier Gentilhomme de la Chambre,

&

& Intendant de la maison de la Reine, & des Dames d'atour, gardant mon Office de Maréchal de France. J'ai six cens mille écus sur Faydeau, & plus de cent mille pistoles d'autres affaires. Je n'y compterai pas la bourse de ma femme. N'est-ce pas, Monsieur, de quoi nous contenter? Avons-nous encore quelque chose à desirer? Si nous ne voulons irriter Dieu, qui nous avertit, par des signes si évidens, de notre entiere ruine. J'ai été toute cette aprèsdinée avec ma femme, pour la conjurer de me retirer. Je me suis mis à genoux devant elle, pour tâcher de la persuader avec plus d'efficace; mais elle plus aheurtée que jamais, me reproche ma lâcheté & ingratitude, de vouloir abandonner la Reine, qui nous a donné ou fait acquerir par son moyen, tant d'honneurs & de biens, de sorte, Monsieur, que je me vois perdu sans ressource: & si ce n'étoit que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quitterois, & m'en irois en lieu, où les Grands, ni les Peuples de France, ne me viendroient pas rechercher. Jugez, Monsieur, si j'ai raison de m'affliger, & si outre la perte de ma fille, ce second desordre ne me doit pas doublement tourmenter.

Je

Je lui dis ce que je pûs, tant pour le consoler, que pour le divertir de cette pensée, & puis me retirai. Et ai voulu faire voir par ce discours, comme les hommes, & principalement ceux que la fortune a élevez, ont des inspirations & des prévoyances de leur malheur; mais ils n'ont pas la resolution de les prévenir pour l'éviter. L'année finit par les nôces de Monsieur de Croüy & de Mademoiselle d'Urfé.

L'année 1617. commença joyeusement par force Assemblées, qui se firent fort belles, ausquelles outre les jeux, festins, & comedies, il y avoit aussi de bonne musique. On passa bien le tems à la foire St Germain. La jeune Reine Infante, qui l'année precedente dansa un assez chetif ballet d'Espagnolles, en Careme-prenant à Tours, en voulut danser un autre des Françoises; ce qu'elle fit seulement en l'anti-chambre de la Reine sa belle-mère. Nous dansâmes en même lieu, & en d'autres à la ville, le ballet du Commissaire, puis ensuite celui du Prince de Chipre, qui fut très-beau.

Je gagnai cette année-là au jeu du Trictrac cent mille écus, ou à Mr de Guise, ou à Mr de Joinville, ou à Mr le

Maréchal d'Ancre. Je n'étois pas mal à la Cour, ni avec les Dames, & quantité de belles Maîtresses. En ce même mois Mr de Themines fut tiré de la Bastille, & de la garde de Mr le Prince, dont il fit de grandes plaintes. On l'appaisa, en lui donnant la Lieutenance de l'armée en Champagne. J'entrai à la Bastille avec cent Suisses, d'où je tirai quelques chevaux legers de la Reine mere, que du Tiers, qui en étoit Maréchal de logis, y avoit menez, pour aider Rose, qui y commandoit, d'en chasser Monsieur de Themines. J'en fis aussi sortir la compagnie de St Beat, qui y étoit en garnison; & lors que Vausay en eut levé une pour y mettre, j'en tirai les Suisses.

Le Duc de Croüy emmena sa femme en Flandres au Carême, & moi je m'en allai à l'armée, qui lors étoit commandée par Mr de Guise, & sous lui Mr le Maréchal de Themines, & pour Maréchal de Camp, Monsieur de Praslin. Je fus grand maître de l'Artillerie par commission, & trouvai le septiéme de Mars l'armée, deux jours après qu'elle eut assiegé Château Porcien, lequel se fit battre sans effet huit jours durant, que nous attaquâmes par le Château. Au même mois un nommé d'Estoy, vint dire exprès

près à mon logis, où il fut envoyé par Luynes, que la Reine mere venoit de chasser Luynes, pour avoir voulu enlever le Roi & l'emmener hors de Paris, & du pouvoir de la Reine mere. Et Mathurine envoyée à même effet, à mon logis en partit toute éplorée, pour le venir dire au Roi, & à Luynes, qu'il fit croire au Roi, que c'étoit le Maréchal d'Ancre qui faisoit courre ce bruit, pour voir comme sa Majesté le prendroit, pour ensuite l'executer en effet : dont le Roi s'anima de plus en plus contre le Maréchal d'Ancre, & Luynes & ledit Maréchal eurent de grosses paroles.

Le soir même, comme la Reine me parloit de cela, je lui dis : Madame, il me semble que vous ne songez pas assez à vous, & qu'un de ces jours on vous tirera le Roi de dessous l'aile. On l'anime contre vos creatures premierement, & puis ensuite, on l'animera contre vous. Votre autorité n'est que precaire, qui cessera dès que le Roi ne le voudra plus, & l'on l'induira pied à pied à ne le vouloir plus, comme il est aisé à des jeunes gens de se persuader de s'émanciper. Si le Roi s'en étoit allé un de ces jours à St Germain, & qu'il eût mandé à Monsieur d'Espernon & moi, & qu'ensuite

il nous dit de ne vous plus reconnoître, nous sommes vos très-humbles serviteurs, mais nous ne pourrions faire autre chose, que de venir prendre congé de vous, & vous supplier très-humblement de nous excuser, si nous ne vous avons aussi-bien servie pendant votre administration de l'Etat, comme nous y étions obligez. Jugez, Madame, ce lui dis-je ensuite, ce que pourroient faire les autres Officiers, & comme vous demeurerez les mains vuides après une telle administration.

Nous le petardâmes la nuit du vingt-huitiéme ensuite, sans aucun effet, & le Sieur de Vignan, beau-frere de Monsieur le Maréchal de Themines, y fut tué le lendemain de Pâques. Nous mîmes trois canons en batterie, entre la ville & le Château, dont nous n'eûmes pas tiré trente coups, que la ville parlementa. Mr de Guise me commanda le vingt-neuf, d'y entrer avec quatre compagnies de gardes Françoises, & autant de Suisses, & le lendemain trentiéme à la pointe du jour, le Sieur de Montreau, qui commandoit au Château, demanda à me parler, & me dit, qu'il étoit prêt à se rendre, si on lui vouloit faire honnête capitulation. Je lui offris sureté pour le

mener

mener à Mr de Guise, & le ramener aussi, lequel lui donna de sortir sans enseigne ni battre tambour, & le soir il entra dedans, & y mit une compagnie des Gardes Suisses, & une des Gardes Françoises.

Le lendemain dernier jour de Mars, Mr de Guise prit huit cens chevaux, & vint faire une Cavalcade toute la nuit à Laon, sur l'avis que le Lieutenant du Duché de Guise lui avoit donné, que le Regiment Balaghy étoit logé à Vaux, sous Laon, ce que nous trouvâmes aussi; mais comme l'on s'amusa un peu à faire l'ordre pour forcer ce quartier, ils en eurent l'alarme, & se sauverent, partie dans l'Eglise, partie dans les vignes, qui sont sous la ville; de sorte que nous n'y trouvâmes & tuâmes que deux ou trois soldats, & mîmes le feu à leur quartier, lequel, nous partis, ils éteignirent.

Monsieur de Guise au retour separa son armée en trois, dont il en prit une partie, & vint assieger & prendre un Château Rethelois, nommé Voisigny. Il bailla l'autre à Monsieur le Maréchal de Themines, pour aller querir six canons à Rocroy, pour battre Rethel, & me laissa avec le reste à Château-Porcien,

cien, pour recevoir aussi les nouvelles troupes, qui lui venoient; & donner un rendez-vous le Samedi, huit d'Avril, à neuf heures du matin, pour venir par trois endroits investir Rethel. Ce que nous fîmes, & le lendemain, parce que la compagnie des chevaux legers d'Aubilly, qui étoit dans la place, sortoit souvent à la faveur du canon de la ville, & de la mousqueterie, qu'il avoit logée pour le favoriser. Monsieur le Maréchal de Themines, & moi avec lui, le chargea, & rembarra avec perte de quelques-uns de la troupe dudit Aubilly, & de quelques mousquetaires, qui ne se pûrent assez à tems retirer. Le tems fut fort pluvieux, & comme la terre est grasse au Rethelois, nous eûmes mille peines, & principalement à faire marcher nos canons, qui enfonçoient par dessus l'essieu. Enfin nous preparâmes une batterie de huit pieces au bas de la ville; mais comme je fus venu le matin, Vendredi quatorze Avril, voir si Lesine m'avoit tenu promesse, d'avoir les huit pieces en batterie à la pointe du jour, je trouvai qu'il n'y en avoit que deux, & une à trente pas de la batterie, tellement enfoncée dans la terre, que l'on n'en avoit pû la retirer. Une quatriéme étoit

étoit à cent pas de là, que les Officiers y avoient laissée; parce qu'en venant, quelques charretiers & chevaux ayant été tuez, les autres avoient detelé, & s'en étoient fuis. Je pris lors cinquante Suisses, à qui je promis cinquante écus, pour me mettre ces deux pieces en batterie, & les attelai au lieu des chevaux, ayant fait creuser premierement dessous les rouës de la piece, & fait mettre des fortes planches, afin qu'elle ne s'embourbât plus. Nous tirâmes la premiere en batterie, sans qu'on nous tirât de la ville ; mais comme nous nous mîmes après la plus éloignée, & que nous la tirions proche de la batterie, où nous l'avions déja amenée, & que je les aidois à tirer, les ennemis nous firent une salve, en laquelle deux Suisses furent tuez, trois blessez, & moi d'une mousquetade dans le petit ventre, du côté droit. Je pensois être mort, & Monsieur le Maréchal de Themines, qui étoit à la batterie, le crût aussi: toutesfois Dieu voulut que la quantité de hardes que la balle rencontra, retint : car elle perça cinq doubles de mon manteau, deux doubles de ma hongreline fourée, mon ceinturon, & ma basque ; ce qui fit qu'elle s'arrêta sur le peritoine sans le percer ;

 de

de ſorte que quand on ſonda la playe, la balle ſe rencontra dans cette eſpaiſſeur de chair, qui eſt ſur le ventre, où l'on fit une inciſion, & elle tomba. Je n'en tins jamais qu'un jour le lit, bien que ma playe fut onze jours à ſe fermer, à cauſe du drap qui étoit dedans.

Le Samedi quinziéme jour, au ſoir, Mr de Praſlin ayant fait battre la ville avec ces quatre pieces ſuſdites, n'en fut pas quitte à ſi bon marché que moi : car il eut une mouſquetade qui lui perça la cuiſſe, toutefois ſans offenſer l'os, dont il fut auſſi gueri dans un mois. Une heure aprés que Mr de Praſlin eut été bleſſé, Maroles vint au camp, avec ſauf-conduit, qu'il avoit envoyé demander, & capitula au nom de Mr de Nevers pour la reddition de Rethel, laquelle ayant ſignée, il entra dans la ville ; & ayant apporté le contreſeing de Mr de Nevers, le Gouverneur de la ville accepta la capitulation que Maroles avoit faite, & rendit la place à Mr de Guiſe, & y vint loger le lendemain, qui étoit le dix-huit d'Avril.

Le dix-neuf il fit la montre generale de ſon armée, & ſe reſolut d'envoyer querir force canons, pour aſſieger Mezieres, parce qu'il n'y en avoit plus que quatre de

de son armée, qui ne fussent éventez; ce qui ne pouvoit de douze ou quinze jours être prêt. Cela fut cause que je lui demandai congé d'aller à Paris, pour parachever le traité que j'avois encommencé de la vente de ma Charge de Colonel des Suisses, avec Mr le Maréchal d'Ancre, qui m'en avoit offert jusques à six cens mille livres, & j'en demandois six cens cinquante.

Le soir même que j'eus obtenu mon congé, le Roi & la Reine nous envoyerent visiter Mr de Praslin & moi, croyant que je fusse bien plus blessé que je n'étois, vû le lieu de ma blessure. Ils nous écrivirent de très-favorables lettres à tous deux, & le Maréchal d'Ancre me manda, que si je joüois à me faire tuer, qu'il seroit mon heritier, & que si je me portois en état de venir conclure, il me donneroit pour les cinquante mille francs, dont nous étions en dispute, pour dix mille écus de pierreries, au dire des Orfévres. Je partis donc à ce dessein, & Messieurs le Marquis de Themines, Comte de Fiesque, Zamet & plus de cinquante autres Gentilshommes voulurent venir avec moi.

Nous partîmes donc le vingt-un, & ne vinmes coucher qu'à Château-Porcien:

mais le lendemain nous vinmes coucher à Velly, où Mr de la Curée nous vint voir. C'étoit un Samedi au soir, il me pria de venir le lendemain ouïr Messe, & venir dîner à son quartier, qui étoit sur notre chemin : ce que je fis.

Le vingt-troisiéme il nous fit fort bonne chere, & ensuite nous conduisit devant Soissons. Messieurs de Rohan, la Rochefoucault, St Geran & St Luc vinrent au devant de nous, qui nous menerent chez le Comte d'Auvergne, qui étoit General de l'armée, & qui s'étoit amusé à faire des enceintes devant la ville, pour empêcher les sorties des ennemis, qui l'avoient mal mené en un quartier, où étoit logé Bussy-Lamet avec son Regiment, sur lequel Mr du Mayne fit une brave sortie, menant deux pieces de canon devant lui, força ce quartier, tailla en pieces le Regiment de Bussy, qu'il prit prisonnier, emporta ses drapeaux, que depuis il arbora sur les bastions de Soissons : de sorte que les trenchées n'étoient pas encore ouvertes, & ne le devoient être que le lendemain. Mr le Comte d'Auvergne nous fit l'honneur de nous faire voir ses retranchemens, nous assurant que dans quinze jours il seroit maître de Soissons ; ce que je ne crus pas, voyant la façon dont il se démenoit.

Le soir Mr de Chevry nous donna à souper, à Mr le Comte d'Auvergne, Duc de Rohan, & à moi. Le lendemain je voulus faire le tour de la ville, & menai avec moi Mr le Marquis de Themines, Zamet, & Arnaud, qui nous menoit, lequel s'entendoit bien à la guerre, & donnoit de très-bonnes raisons de ce qu'il eût voulu faire. Au retour nous trouvâmes Mr de la Rochefoucault; & comme nous étions d'une diverse armée, & que nous voulions faire voir qu'en la nôtre, nous ne craignions point les mousquetades, nous allâmes pour nous en faire tirer; mais les ennemis nous laisserent approcher, sans nous tirer; de telle sorte que pour ne vouloir point retourner, que nous n'eussions vû de leur feu, nous marchâmes jusques sur le bord du fossé; ils ne tirerent point. Quand nous vîmes leur silence, nous rompîmes le nôtre, & leur criâmes des injures. Ils nous en répondirent, mais jamais ne tirerent. Enfin après avoir long-tems parlé ensemble, comme si nous eussions été de même parti, nous nous retirâmes, & eux ne nous tirerent jamais. Je revins souper, comme le jour precedent, chez Monsieur le President de Chevry, avec Messieurs de Rohan & le Comte d'Auvergne. C'étoit le Jeu-

di vingt-quatrième d'Avril qu'il arriva un des commis dudit President, comme nous soupions, lequel lui dit à l'oreille, que le Maréchal d'Ancre avoit été tué le matin. Il s'étonna fort de cette nouvelle, & la dit à Mr le Comte d'Auvergne, au dessous duquel il étoit, qui n'en fut pas moins étonné, & s'entreparloient quelquefois. Enfin je les pressai de nous dire ce que c'étoit, & ils nous dirent que le matin à onze heures, le Maréchal d'Ancre avoit, du commandement du Roi, été tué par Vitry, & pria Mr de Rohan & moi de lui conseiller ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Je lui demandai, si le Roi ou la Reine ne lui avoient rien mandé. Il me dit que non. Il semble, lui dis-je, que vous devez aller visiter vos quartiers, & que les Chefs en soient avertis par votre bouche, lesquels vous prierez de contenir leurs gens en état, attendant que le Roi vous ait envoyé ses commandemens. Il me pria de l'y accompagner; ce que je fis. Il avoit envie de faire discontinuer l'ouverture de la trenchée, que Monsieur de St Luc commençoit alors, mais je l'en dissuadai, lui disant qu'il fist toûjours son devoir jusques à ce que l'on lui mandât qu'il fît le contraire.

Sur

Sur les trois heures du matin, Tavanes arriva, qui apporta à Mr le Comte d'Auvergne ordre de superseder toute hostilité contre la ville de Soissons. Le soir les ennemis furent mieux avertis que nous. Car dès que je fus sur le bord de leur fossé, où ils ne nous tirerent jamais, ils nous dirent que notre Maître étoit mort, & que le leur l'avoit tué, mais je ne compris point pour l'heure ce qu'ils vouloient dire.

Nous partîmes le lendemain Mardi vingt-cinquiéme de bonne heure de Soissons, & ayant passé l'Aîne, sur le pont de batteaux, nous nous jettâmes sans y penser dans la Cavalerie Liegeoise, qui avoit eu avis de la mort de Mr d'Ancre, qui les avoit levez, dont ils étoient fort étonnez. De fortune ce même matin ils étoient en armes pour faire montre, & comme ils nous virent, ils firent dessein de nous prendre prisonniers, pour crainte qu'on ne les voulût tailler en pieces; & nous faire servir de garans. Et comme un Capitaine s'avança, pour me parler, je fis l'affligé de la mort dudit Maréchal, & lui demandai, si je pourrois être en sûreté parmi eux, & s'ils pourroient empêcher que l'on ne me prît, si le Roi le commandoit. Il me répondit, qu'ils étoient

étoient eux-mêmes assez empêchez de se garentir, & que chacun tâchât à faire du mieux qu'il pourroit, & puis s'en revint à ses gens, & leur dit que nous étions des gens du Maréchal d'Ancre. Ainsi sans montrer que nous tirassions droit à Paris, nous demeurâmes un peu à les voir, & enfin les éloignâmes insensiblement, & sortîmes de leurs mains. Nous vinmes coucher à Nanteüil, & le lendemain dîner chez Zamet, & après dîner trouver le Roi, qui nous fit fort bonne chere, & nous commanda d'aimer Monsieur de Luynes; que c'étoit son bon serviteur. Je lui demandai, s'il nous permettoit de voir la Reine sa mere. Il me dit, qu'il y aviseroit. Je vis cependant Zocoli, tailleur de ladite Reine, qui venoit de sa part visiter Madame la Princesse de Conty, & Madame de Guise, & lui faisois tous les soirs faire par lui mes complimens. On avoit rompu le pont du jardin du Louvre, & les Gardes du Roi étoient dans l'anti-chambre de la Reine, qui ne laissoient entrer que ses domestiques. On traittoit cependant pour la faire partir : ce qui se fit le quatriéme jour de Mai, veille de l'Ascension. Tout le matin l'on ne fit que charger le bagage, le Roi étant cependant au Conseil,

ou

Ainsi fut résolu & mis par écrit les choses que la Reine devoit dire au Roi, en se separant, & celles que le Roi lui devoit répondre. Il fut aussi convenu, que l'un ni l'autre ne diroient rien davantage, & que quand la Reine seroit habillée, les Princesses la pourroient voir, & les hommes ensuite, après que le Roi auroit pris congé d'elle : comme aussi que le Maréchal de Vitry n'y seroit point, ni Mr du Hallier son frere : Que la Curée l'accompagneroit jusques à Blois. Que lui & le Colonel seroient auprès d'elle, quand le Roi y viendroit. L'on envoya aussi les ordinaires & les plus affidez de Mr de Luynes se tenir à la chambre, où souloient être ses gardes. Puis le Roi descendit, & la Reine qui l'attendoit, étoit en l'allée, au sortir de sa chambre, pour entrer en son anti-chambre à même tems que lui. Messieurs de Vitry demeurerent à la porte & les trois Luynes marcherent devant le Roi, lequel tenoit l'aîné par la main. Mr de Joinville & moi suivîmes le Roi, & entrâmes après lui.

La Reine tint bonne mine, jusques à ce qu'elle vit le Roi : alors elle se mit fort à pleurer, mais elle se mit le mouchoir devant les yeux, & son éventail au devant, & s'étant rencontré, elle mena le Roi

Roi juſques à la fenêtre, qui regardoit ſur le jardin, & lors ôtant ſon mouchoir & ſon éventail, elle lui dit : Monſieur, je ſuis marrie de n'avoir gouverné votre Etat pendant ma Regence, & mon adminiſtration plus à votre gré & gain que je n'ai fait, vous aſſûrant que j'y ai neanmoins apporté toute la peine & le ſoin qu'il m'a été poſſible, & vous ſupplie de me tenir toûjours pour votre très-humble & très-obéïſſante mere & ſervante. Il lui répondit, Mâdame : je vous remercie très-humblement du ſoin & de la peine que vous avez priſe en l'adminiſtration de mon Royaume, dont je ſuis ſatisfait, & m'en reſſens obligé, & vous ſupplie de croire que je ſerai toûjours votre très-humble fils. Sur cela attendant le Roi, qu'elle ſe baiſsât pour le baiſer, & prendre congé de lui, comme il avoit été concerté ; mais elle lui dit : Monſieur, je m'en vai, & vous ſupplie d'une grace en partant, que je me veux promettre que vous ne me refuſerez pas, qui eſt de me rendre Barbin, mon Intendant ; comme je le croi, vous ne vous en voulez pas ſervir.

Le Roi, qui ne s'attendoit point à cette demande, la regarda ſans lui rien répondre. Elle lui dit encore : Monſieur,

ne

ne me refusés point cette seule priere, que je vous fais. Il la regarda encore, sans rien répondre. Elle ajoûta : peut-être est-ce la derniere que je vous ferai jamais ; & puis voyant qu'il ne lui répondit rien, elle dit : or-sus, & puis se baissa & le baisa. Le Roi fit une reverence, & puis tourna le dos. Alors Monsieur de Luynes vint prendre congé de la Reine, à qui il dit quelques paroles, que je ne pûs entendre, ni celles aussi qu'elle lui répondit. Si fis bien celles, qu'après lui avoir baisé la robbe, elle ajoûta, qui fut, qu'elle avoit fait une priere au Roi, de lui rendre Barbin, & qu'il lui feroit service agreable & singulier plaisir, de procurer que le Roi lui accordât sa requête, qui n'étoit pas si importante, qu'il lui dût refuser. Comme Monsieur de Luynes voulut répondre, le Roi cria cinq ou six fois, Luynes, Luynes, Luynes ; & lors Monsieur de Luynes, faisant voir à la Reine, qu'il étoit forcé d'aller près le Roi, le suivit. Alors la Reine s'appuya contre la muraille, entre les deux fenêtres, & pleura amerement. Monsieur de Chevreuse & moi, lui baisâmes la robbe pleurans aussi, mais elle ne nous pût voir, à cause des larmes, ou elle ne nous voulut parler ni regarder. Ce qui fit que j'atten-

j'attendis, pour prendre encore une fois congé d'elle, ce que je fis comme elle retourna en sa chambre: mais elle ne me vit, ni voulut voir, non plus que la premiere fois.

Sur cela le Roi se mit sur le balcon, qui est devant la chambre de la Reine sa femme, pour voir partir la Reine sa mere, & après qu'elle fut sortie du Louvre, il courut à sa gallerie, pour la voir encore passer sur le Pont-neuf, puis monta en carrosse, & s'en alla au Bois de Vincennes. La Reine, & tout le reste de la Cour y arriverent le lendemain, cinquiéme, qui étoit un Mardi de l'Ascension. Le Jeudi septiéme arriva Dom Baltasar de Zuniga avec sa femme, qui s'en alloit en Espagne, au retour de sa longue Ambassade à la Cour des Empereurs: du Travail fut roüé. Le Vendredi cinquiéme Monsieur de Vendôme, du Maine & de Boüillon vinrent faire la reverence au Roi, qui les reçût fort bien. Le Roi, après avoir demeuré près de quinze jours au Bois de Vincennes, s'en revint à Paris, & Madame la Princesse peu de tems après s'enferma dans la Bastille avec Mr le Prince. Le Roi s'en alla à St Germain, où il demeura quelque tems. On trencha la tête à la Maréchalle d'Ancre en Grêve.

Greve. Madame la Princesse entra dans la Bastille le vingt-neuvième de Juin, veille de la Petite Fête-Diéu ; Genies eut aussi la tête tranchée en Grêve. Le Roi eut avis que Bournonville, par le moyen de Barbin, avoit quelque intelligence avec la Reine mere, bien qu'il commandât sous son frere à la Bastille, & l'en fit sortir, & le mit en prison. Et à quelques jours de-là, un matin, le Roi me commanda de faire tenir proche la porte St Antoine, trois compagnies de Suisses ; ce que je fis. Et Mr le Prince, qui m'apperçut les y mener de sa fenêtre, prit opinion que l'on le vouloit mettre entre mes mains, dont il témoigna du ressentiment. Ce qu'ayant sçû, afin de lui lever cet ombrage, je ne voulus point paroître. Ces troupes, avec deux compagnies Françoises, & cinquante gendarmes, & autant de chevaux legers le menerent au Bois de Vincennes, où il demeura plus de deux ans. Depuis, les gardes Françoises & Suisses demeurerent dans le Château, jusques à ce que huit compagnies du Regiment de Normandie, nouvellement établi, & mis sur pied, le fussent venu relever. Mr le Prince fut mené de la Bastille au Bois de Vincennes le quinziéme Septembre.

Peu

Peu de jours ensuite, Mr de Persan qui étoit demeuré Gouverneur de la Bastille, fut soupçonné d'avoir sû la pratique de Mr de Bourgonville son frere, & fut mis prisonnier.

Le Roi me mit dans la Bastille, avec soixante Suisses, où je demeurai huit ou dix jours ; au bout desquels le Roi m'ayant commandé de mettre la place entre les mains de Monsieur de Luynes, à qui il en avoit donné la Capitainerie, je lui resignai. Il y eut un Jubilé extraordinaire, que je fis à Paris, & le lendemain j'eus l'aventure, qui nous brouilla, Monsieur de Montmorenci & moi. J'allai trouver le Roi à Roüen, qui y faisoit tenir assemblée de notables, en laquelle la paulette fut abolie.

Nous partîmes, Monsieur de Guise & moi, & avec quatre carrosses de relais, nous arrivâmes le 21 Decembre, jour de Saint Thomas, en un jour de Roüen à Paris, sur la nouvelle de l'extremité de la maladie de Madame la Princesse, qui accoucha de deux enfans ce même soir, qui n'eurent vie ; & elle, dont la sienne étoit desesperée, y ayant vingt heures qu'elle étoit en apoplexie, revint petit à petit, après qu'elle fut delivrée.

Nous repartîmes de Paris la veille de Noël,

comme il faut que votre Majesté en fasse, & lors qu'ils y viennent autrement, les renvoyer, comme ils sont venus, & leur dire fortement une fois pour toutes. Le Roi prit en fort bonne part ce que je lui avois remontré, & me dit, qu'à l'heure-même il mettroit mon conseil en pratique; & continua de causer avec Mr le Maréchal de Praslin & moi. Quand cela eut un peu duré, Monsieur le Prince vint dire au Roi: Sire, ces Messieurs vous attendent, pour tenir Conseil. Le Roi se tourna vers Mr le Prince avec un visage ému: & lui dit: quel Conseil, Monsieur? Je ne les ai point mandez; je serois enfin leur valet. Ils viennent quand il leur plaît & lors qu'il ne me plaît pas. Qu'ils s'en retournent s'ils veulent, & qu'ils ne reviennent que quand je leur manderai. C'est à eux à prendre mon heure, & me l'envoyer demander, & non à moi à la prendre d'eux. Je veux qu'un Secretaire d'Etat se trouve tous les jours, quand je descendrai à la gîte en quelque lieu, pour me dire ce qu'il y a de nouveau; & selon cela je leur donnerai mon heure: mais je ne prendrai jamais la leur. Car je suis leur Maître. Monsieur le Prince se trouva un peu surpris de cette réponse, & se douta bien de quelle boutique elle

 venoit.

venoit. Il s'en retourna leur dire, lesquels lui firent dire par Monsieur le Prince, qu'ils n'étoient venus que pour recevoir l'honneur de ses commandemens, comme courtisans, & non autrement; & que seulement sa Majesté leur voulût dire un mot, aprés quoi ils s'en retourneroient : ce que le Roi fit, mais bien brusquement; qui fut: Messieurs, je m'en vai joüer avec cette bonne compagnie. Ils lui firent lors une grande reverence, & s'en allerent bien étonnez. Mr le Cardinal de Retz envoya querir Mr le Maréchal de Praslin, qui étoit son bon ami, & lui fit des plaintes de moi, disant que je leur avois fait joüer ce tour. Il leur dit qu'oüi, qu'il en étoit témoin, & que je n'étois pas mari qu'ils le sussent, & que je n'étois pas resolu d'en faire moins à l'avenir. Qu'ils me tenoient sur les rangs, & mes amis aussi, quand ils étoient avec le Roi, non pas lui, (car sa modestie & mon amitié l'empêchoient de le faire) mais Messieurs de Vic & de Schomberg. Que de mon côté je ne les épargnerois pas aussi, & que le Roi m'avoit dit ce qu'ils lui disoient de moi, dont je n'étois guere en peine, car le Roi me connoissoit bien. Je vis le lendemain Mr le Cardinal de Retz, & l'asûrai pour

son particulier de mon très-humble service ; aussi lui étois-je bien obligé ; mais je lui dis franchement, que pour les autres je n'étois pas de leurs amis, & que je voulois bien qu'ils le sçûssent. Il desira de me ramener avec eux, mais deux choses m'en empêcherent, & eux aussi : l'une que ce jour même, que Monsieur le Cardinal m'avoit parlé le matin, arriva la nouvelle de l'extrémité de la maladie de Monsieur le Maréchal de Roquelaure, & ces Messieurs en corps, avec Monsieur le Prince, vinrent demander au Roi la charge de Maréchal de France, qu'il avoit, pour Monsieur de Schomberg. Le Roi ne leur fit autre réponse, sinon de leur dire : & Bassompierre que demandera-t'il. Cette cruë réponse toucha fort Monsieur de Schomberg, & depuis ce jour-là nous ne nous parlâmes plus. Il arriva que le lendemain le Roi ne fit qu'une poste en sa journée. De quoi nous étions marris pour voir que ces Messieurs faisoient exprès retarder le Roi de venir à Paris, pensant avec le tems emporter l'autorité, avant qu'il eût vû la Reine sa mere : & les vieux Ministres, Monsieur le Maréchal de Crequi & moi, nous chauffans en la garderobbe du Roi, nous plaignions de ces petites traites, le Comte de

la Rocheguion nous dit que ce que l'on en faisoit, étoit pour la consideration des gardes Françoises & Suisses, qui ne pouvoient suivre autrement. Nous dîmes lors, que cette consideration ne devoit point causer le long retardement: que nous, qui commandions l'une & l'autre garde, ne nous en plaignions point, & qu'elles marcheroient aussi fort qu'il plairoit au Roi, & que nous leur ferions faire ce que nous voudrions. Sur cette derniere parole, qui fut rapportée aux Ministres, ils en vinrent faire trois plats au Roi, disant que nous nous vantions de faire faire aux deux Regimens des gardes ce que nous voudrions, & que nous les tournerions de quel côté il nous plairoit. Ils prirent le Roi dans son foible, qui se facha de voir que nous mettions son autorité en compromis. C'étoit la veille devant son arrivée à Poitiers. Il me dit, que je lui vinsse parler le lendemain matin, & me dit: je vous ai promis de vous dire tout ce que l'on me diroit de vous; c'est pourquoi m'ayant été rapporté, que vous vous vantez de porter les Suisses à faire tout ce que vous voudrez, & même contre mon service, je vous ai bien voulu faire sçavoir, que je ne trouve pas bon que l'on tienne ces discours,

&

& moins vous qu'un autre, en qui j'ai toujours eu une entiere confiance. Je lui dis: Dieu soit loüé, Sire, de ce que mes ennemis, cherchant tous les moyens de me nuire, n'en peuvent trouver, qu'il ne me soit aisé de retourner & rendre vains.

Celui-ci est de cette qualité, & vous en pouvez sçavoir la verité par leur bouche même, bien qu'elle n'aye guere accoûtumé d'en sortir. Demandez-leur, sur quel sujet j'ai dit, que je ferois faire aux Suisses ce que je voudrois, & s'ils ne vous disent, que ç'a été sur celui de leur faire faire de grandes ou de petites traites, sur ce que nous nous plaignions, Monsieur de Crequi & moi, que l'on fait faire par jour moins de chemin à Votre Majesté pour retourner à Paris, que n'en feroit une procession d'une paroisse; je veux perdre la vie, & Votre Majesté peut juger, si cela vous touche ou non, & si elle doit prendre ce discours comme d'une vanterie, de pouvoir employer les Suisses contre votre service.

Sur cela il apella Beringhen & Jaquinot, & leur demanda en ma presence, qui lui dirent la même chose, dont il demeura satisfait, & en parla ensuite à Monsieur de Crequi, comme d'une cho-

se

se qu'il avoit déja éclaircie, & qui peu de jours après retourna sur le visage des autres. Car comme le Roi étoit à Chatelleraud, ceux du Conseil lui proposerent d'aller le lendemain coucher à la Haye, ausquels il répondit: je ne vous en croirai pas, Messieurs. Car si je vous en croiois, je ne retournerois de trois mois à Paris, & alla coucher à Sainte Maure. Monsieur d'Espernon vint trouver le Roi à Poitiers, qui lui laissa des forces, & à Messieurs de Saint Luc & de Rochefoucault, pour resister aux Huguenots de Poitou & de Xaintonge. On donna le gouvernement en chef de Poitou à Monsieur de la Rochefoucault, vacant par la defection de Monsieur de Rohan. On mipartit la Lieutenance Generale entre Messieurs de la Chastaigneraye & de Brassac; mais le premier n'en ayant point voulu pour la moitié, Brassac l'eut toute entiere. Roucellay eut, par l'intermission de Monsieur le Prince, des Ministres & de moi, l'Abbaye de l'Or de Poitiers, proche de Saint Maixance, que possedoit precedemment Monsieur de Rohan. Peu de jours après, nous arrivâmes à Paris, où Monsieur le Chancelier & President Janin prirent quelque creance auprès du Roi, & lui persuaderent

rent de ne se pas éloigner de la paix, lors que les Huguenots se mettroient en leur devoir, & qu'il y trouveroit les conditions avantageuses. Et parce que le reste de ceux du Conseil y avoient une entiere repugnance, le Roi se resolut d'employer Monsieur de Lesdiguieres pour la traitter avec Monsieur le Maréchal de Crequy & Monsieur de Boüillon, & qu'il n'en découvriroit aucune chose qu'à Mr de Puisieux & à moi, à qui il commanda de tenir l'affaire très-secrette, & voulut que l'on fit de la part de Monsieur de Lesdiguieres doubles depêches, l'une qui se verroit & resoudroit dans le Conseil, l'autre particuliere adressante à Monsieur de Puisieux, qu'il ne communiqueroit qu'au Roi, & m'en feroit part.

Le Roi manquoit de Maréchaux de Camp, pour ses armées. Ceux qui l'étoient l'an precedent, étoient morts, ou montez à d'autres charges, & moi je ne voulois plus servir en celle là pour n'y avoir des compagnons qui fussent de mon calibre. Mais le Roi m'honora de la charge de premier Maréchal de Camp, par brevet particulier, pour donner les ordres & commander precedemment aux autres, en tous les quartiers où je me trouverois, n'ayant point de jour affec-

té,

té, comme les autres, qui se rendoient en mon logis, où se feroient les projets de ceux de l'armée, & autres privileges, que j'acceptai avec très-grand contentement.

Le Roi voulut que Zamet servît. La Reine Mere le supplia de faire servir Marillac, & il fut aisé à Monsieur le Prince d'obtenir la troisiéme place pour Monsieur de Valençay, Lieutenant de sa compagnie de gendarmes, qui étoit beau-frere de Monsieur de Puisieux, pour lequel Monsieur le Chancelier, lui & moi nous nous employâmes avec efficace. Monsieur le Prince eut la charge de Lieutenant General, & Monsieur de Schomberg la commission de l'artillerie, comme l'année auparavant. Le Roy voulut que Monsieur le Maréchal de Praslin vînt à l'armée, mais ne lui vouloit pour lors donner autre commission, que celle qu'il avoit par son Office. Cependant nous passâmes assez bien le tems cet hiver-là à Paris, tant à la Cour qu'à la foire de Saint Germain, & le Carême-prenant fut accompagné de plusieurs belles Comedies & grands ballets. La Cour étoit fort belle, & les Dames aussi; mais sur le milieu du Carême il arriva un accident, qui fit quelque desordre. La Reine devint grosse, & l'étoit de six semaines

nes, quand un soir Madame la Princesse tenant le lit, la Reine y alla passer la soirée, jusques après minuit, avec les autres Princesses & Dames du Louvre. Monsieur de Guise, les deux freres de Luynes, Monsieur le Grand, Blainville & moi nous y trouvâmes, & la compagnie fut fort gaye: quand la Reine, s'en retournant coucher, & passant par la grande salle du Louvre, Madame la Connétable de Luynes, & Mademoiselle de Verneüil la tenant sous les bras, & la faisant courir, elle broncha, & tomba en ce petit relais du haut dais, dont elle se blessa, & perdit son fruit. On cela l'affaire au Roi le plus que l'on pût, jusques à tant qu'il fut à Paris, dont il se resolut de partir le Dimanche de Pâques fleurie, pour aller faire ses Pâques à Orleans, & de là passer par le Berry, & s'en aller à Lyon, pour attaquer le Languedoc, & le reduire à son obéïssance cet Eté-là. Le Roi partit, & ce même jour les amis communs de Monsieur de Schomberg & de moi, fâchez de voir notre mauvaise intelligence, travaillerent pour nous remettre bien ensemble: ce qui leur fut aisé; car nous y étions tous deux portez. Ils nous firent voir aprés Vépres aux Chartreux, où ils nous donnerent

donnerent rendez-vous; d'où nous sortîmes très-bons amis. On fit sçavoir au Roi, comme & en quelle façon la Reine s'étoit blessée, & on l'anima tellement contre les deux Dames, qu'il dépêcha de Loumy la Forraine à la Reine, pour lui mander qu'il ne vouloit plus que Mademoiselle de Verneüil & Madame la Connêtable de Luynes fussent auprès d'elle, & leur écrivit à chacune une lettre, pour leur faire sçavoir, qu'elles eussent à se retirer du Louvre.

J'ai dit ci-dessus, que le Roi étant à Poitiers, pourvut aux affaires de Xaintonges & de Poitou, autant qu'il le jugea convenable, donnant à Mr d'Espernon le premier commandement, par tout où il seroit de ces Provinces. Lui laissa quatre mille hommes de pied & quatre cens chevaux. Il bailla deux mille hommes de pied & deux cens chevaux à Mr de la Rochefoucault, & pareil nombre à Mr de St Luc, avec ordre de reconnoitre Mr d'Espernon, & d'aller en Xaintonges, Angoumois & Aunis avec leurs forces, quand il leur commanderoit de le venir assister, & le premier des deux qui arriveroit près de luy, seroit son Lieutenant General, & l'autre serviroit de Maréchal de Camp. Que si aussi Mr d'Espernon

d'Espernon venoit en la Province de l'un ou de l'autre, pour le secourir, celui dans la Province duquel il seroit, feroit la charge de Lieutenant General, & l'autre de Maréchal de Camp. Et le Roi recommanda à tous trois une parfaite union & intelligence, pour le bien de son service; auquel il pensoit avoir suffisamment pourvû par cet établissement. Mais il arriva, que Mr d'Espernon ayant recommandé à ces deux Messieurs de le venir trouver en Xaintonges avec leurs forces, ils y accoururent promptement, & y demeurerent, jusques à ce qu'ils en eussent chassé Mr de Soubise, qui avoit lors sur pied une armée de sept mille hommes de pied & sept cens chevaux Huguenots. Mais le Sieur de Soubise s'étant de-là jetté dans le gouvernement de Mr de St Luc, puis ensuite dans le Poitou, Mr d'Espernon aima mieux garder ses Gouvernemens avec les troupes qu'il avoit, que de les employer à secourir ses voisins, lesquels s'en étant plaints au Roi, & mandé qu'ils ne pouvoient conserver leurs gouvernemens avec les troupes qu'ils avoient, s'ils n'étoient secourus de plus grandes, le Roi envoya vers Mr d'Espernon un nommé le Fay, pour lui ordonner que, toutes choses cessantes, il

il eût à aller secourir le Poitou, avec les troupes que sa Majesté luy avoit laissées. Mais ledit Fay ne luy ayant pas parlé à son gré, il le mal-mena : lequel étant de retour auprès du Roi, l'anima bien fort contre Mr d'Espernon, & lui ayant derechef envoyé, il en revint avec aussi peu de satisfaction qu'il avoit fait la premiere fois : dont le Roi fut fort en colere, se resolut d'aller lui-même secourir le Poitou, pour entrer par la Guyenne dans le Languedoc, au lieu d'y venir, comme il avoit deliberé, par le Lyonnois. Pour cet effet, il s'avança à Blois, fit venir vers lui toutes ses forces. La Reine sa mere estoit allée faire ses Pâques à Orleans avec lui, & le voulut accompagner en tout ce voyage, la Reine sa femme demeurant à Paris avec Mr son frere, & ayant fait amasser tous les batteaux qu'il pût sur la riviere, il fit embarquer ses troupes, & acheminer à bonnes journées sa Cavalerie sur la levée du Loire, vers Nantes, où il donna le rendez-vous general, afin d'aller en diligence joindre Mr de Soubise, qui ravageoit le Bas Poitou, sans aucune resistance, Mr de la Rochefoucault n'ayant pas plus de cent chevaux, & quinze cens hommes de pied, pour luy resister. Le

Roi me depêcha un courrier, pour me faire venir le trouver en diligence; ce qui me fit partir de Paris le Mercredy 2e jour d'Avril, & vins coucher à Chartres: le lendemain à Orleans: puis à Tours, où je me mis sur la Loire, & allai coucher à Saumur; de là à Ancenis, & le Lundy onzieme je fus à dîner à Nantes, où étoit le Roi, qui commença à me faire quelques plaintes de Mr le Prince, que Arnaud & Saint Jerry en venant par la riviere lui avoient occasionnées, lesquels bien qu'ils fussent ses serviteurs affidez, pour joüer le double, & faire voir au Roi, qu'ils ne l'étoient pas, parloient mal de lui. Je rabatis ces coups autant qu'il me fut possible; car je faisois profession d'être très-humble serviteur de Monsieur le Prince, comme je lui avois promis avant que partir de Paris. La Reine Mere, qui étoit venuë avec le Roi, se trouva mal à Nantes, & y demeura lors que le Roi en partit, pour aller chercher au Bas Poitou Mr de Soubise le Mardy douziéme; & alla coucher à Villelongue.

Le Mercredy 13. il logea à Cegeay, où lui furent portées nouvelles, par un nommé le Bois de Carquerois, qu'il avoit envoyé pour garder l'Isle de Riez, que

que les ennemis l'avoient occupée, l'en avoient chassé, & y étoient logez; que Mr de la Rochefoucault, avec ce peu de troupes qu'il avoit; étoit venu camper au bout de la chaussée, par où ils étoient entrez en l'isle de Riez, & qu'ils avoient plusieurs vaisseaux à Croix-de-vie & à St Gilles, pour ramener leur butin, qui estoit grand; & leurs personnes à la Chaume, & aux Sables, & de là à la Rochelle.

Le Roi aussi-tôt assembla son Conseil, pour deliberer ce que l'on auroit à faire, auquel la plûpart furent d'avis, d'aller le lendemain loger à Aspremont, & prendre le chemin de Xaintonges & de Guyenne, pour aller faire la guerre en Languedoc. Monsieur le Prince proposa d'avancer encores une journée jusques à Chalans, quand ce ne seroit que pour voir la contenance des ennemis, & qu'il pourroit arriver, qu'ils nous donneroient jour de les pouvoir combattre dans l'Isle même de Riez. Ce dernier avis fut suivi, & l'ordre donné pour aller le lendemain Jeudy 14. loger à Chalans. Le Roy voulut que l'on marchât en quelque ordre de bataille, non tant pour crainte des ennemis, que Monsieur de la Rochefocuault les empêchoit de pouvoir venir

nir à nous, que pour marcher en gens de guerre. Monsieur de Marillac eut ordre d'aller faire le logement du Roi & de l'armée à Chalans, & la compagnie des Carabins de Desplan de l'escorter.

Comme il y fut arrivé sur le midi, & qu'il étoit occupé à cantonner le quartier, vinrent à lui des habitans de l'Isle de Periez, qui confine à l'Isle de Riez, & n'y a qu'un canal entre eux deux, sur lequel il y a un pont, nommé Daurovet. Ils lui dirent, qu'ils avoient tellement quellement fortifié ledit pont, pour empêcher Monsieur de Soubise, & son armée, de les venir saccager, lequel pont, ils avoient maintenu contre l'attaque, que l'on y avoit faite, & que si on leur vouloit donner cinquante arquebusiers, qu'ils le garderoient, & toute leur Isle contre la puissance ennemie. Marillac demanda par où il falloit aller à l'Isle de Periez; ils lui dirent qu'à huit cens pas de Chalans estoit une chaussée, par laquelle on y entroit. Lui qui pensoit que cette chaussée ne duroit au plus que cinq ou six cens pas, après avoir cantonné promptement le logis du Roi, & laissé aux Marechaux des logis & Aides de Camp le reste à faire, ayant mandé au Roi, qu'il s'en alloit à Periez, dont il lui

lui manderoit nouvelles des ennemis, s'y achemina.

Le Bas Poitou est ainsi nommé, parce qu'il baisse vers la Mer, & que toutes les eauxdu Bas Poictou y viennent descendre, desquelles il se fait de grands marécages, lesquels en basse Mer sont secs, hormis les canaux, où passent les eaux, & en haute Mer sont inondez, hormis plusieurs petites mottes, où il y a des maisons bâties en quelques-unes, & les autres servent à retirer le bétail, jusques à ce que ce flux soit retiré. Et parce qu'il y plusieurs petits païs, qui ne sont point inondez proche de la Mer, ausquels neanmoins les eaux douces empêchent les entrées, il y a de longues chaussées qui y conduisent, qui sont faites à quelques saillans, & ces lieux sont nommez Isles, parce qu'il n'y a aucun accès sans passer l'eau, que par ces chaussées. Ainsi est faite l'Isle de Riez, ainsi celle de Periez, celle de Saint Jean des Monts, & autres.

Monsieur de Marillac se jetta dans la chaussée qui va de Chalans à Periez, ayant mis devant lui cinquante arquebusiers à cheval, qui étoit la compagnie de Desplan, quelques trente Gentilshommes volontaires l'accompagnerent & passa

cette

cette chauſſée, qui contre ſon attente avoit plus de deux lieuës de long. Il trouva à ſon arrivée, que les ennemis tâchoient à forcer ce pont, que les habitans défendoient encore aſſez bien, attendant ce ſecours. Il fit mettre ſes arquebuſiers pied à terre, & occuper la place des païſans, à la garde du pont: ce que les ennemis ayant apperçû, & même qu'il y avoit de la Cavalerie dans l'Iſle, ralentirent leur effort. Marillac cependant manda au Roi, que ſi on lui envoyoit deux mille hommes, il garderoit l'Iſle, & tiendroit ſur cul les ennemis; juſques à ce que le Roi eût reſolu, ou de les attaquer, ou de les laiſſer paſſer, & que cependant il ſe faiſoit fort de tenir toute l'Iſle de Periez. Ce jour Deſplan demanda à parler à Monſieur de Soubiſe, qui le vint trouver proche du pont, & lui parla le canal entre-deux: cela les amuſa juſques ſur le tard.

Cependant le Roi eſtant arrivé, & logé à Chalans, eut les nouvelles de Marillac, & ayant aſſemblé ſon Conſeil, reſolut d'envoyer quatorze compagnies de ſon Regiment des gardes, pour la conſervation de l'Iſle de Periez, & que le lendemain au jour il ſe mettroit en bataille avec la Cavalerie, qu'il avoit, à la

vûë de Riez, à cinq cens pas d'où la Rochefoucault étoit campé, qui s'y mettroit aussi. Aussi il ordonna que je mettrois son Infanterie en bataille, sur le bord de la chaussee, pour faire ce que Monsieur le Prince m'ordonneroit, qui passeroit avec Monsieur le Maréchal de Praslin dans l'Isle de Periez dès la pointe du jour. Monsieur le Maréchal de Vitry demanda de mettre à Periez ces quatorze compagnies des gardes; il y arriva vers la pointe du jour du Vendredy 15. d'Avril, & Monsieur le Prince, dès qu'il fut jour, s'achemina en ladite Isle; nous laissant avec l'Infanterie à l'entrée, tandis que le Roi s'alla presenter proche de la chaussée de Riez. Sur les huit heures du matin, Monsieur le Prince me manda, que je fisse passer dans Periez toute l'Infanterie, dont je donnai avis au Roi, & me mis à la tête & allai. Elle commença d'y arriver sur les dix à onze heures. Je vins trouver Monsieur le Prince, qui me commanda de faire hâter les troupes le plus que je pourrois, & de les amener à un guai, que les païsans de Periez luy montrerent, qu'en basse mer il n'y avoit pas plus d'eau que jusques à la ceinture, pour traverser un bras de mer large comme la Marne, qui sepa-
roit

roit les Isles de Riez & de Periez : ce qui estoit veritable. Car lors plusieurs de nous la passerent aisément : mais comme le flux ne tarda guere à venir, il étoit douteux que toute l'armée eût eu loisir de passer. Neanmoins je la hâtai le plus qu'il me fut possible, & en la ramenant je dis à Monsieur de Praslin : que pense faire Monsieur le Prince ? a-t'il bien consideré ce qu'il entreprend ? croit-il passer son armée entiere ? n'apprehende-t-il point que les ennemis ne le chargent, quand il en aura passé un tiers, ou la moitié ? Que veut-il entreprendre sans Cavalerie contre des gens, qui ont huit cens chevaux & huit ou dix pieces de canon ? Sur quoy se fonde-t-il ? Il me dit : il ne nous en a parlé qu'en passant, & est plûtôt porté par l'avis d'Arnaud que conseillé par nous autres ; mais, ce me dit-il, vous êtes un de ses gouverneurs, allez lui parler.

Je ne marchandai points, & l'étant venu trouver, je lui dis que l'Infanterie arrivoit. Je lui dis ensuitte : Monsieur, quel est vostre dessein, de passer sans Cavalerie en un païs, où si les ennemis vous font le moindre obstacle du monde, la mer vous prendra à demi passé, & quand ils vous laisseroient passer, ce vous

ſera un grand deſavantage, d'être ſans Cavalerie ni canon. Mais quand toutes ces conſiderations ne vous toucheroient point; permettez, Monſieur, que comme votre très-humble ſerviteur je vous demande ce que vous ferez du Roi, qui eſt en bataille devant la chauſſée de Riez, & comme quoi vous voulez combattre ſans lui. Car ſi vous défaites Monſieur de Soubiſe, il vous voudra mal, de ce que vous ne lui aurez point fait part de l'honneur de la victoire, & s'il vous arrive quelque diſgrace, il blâmera voſtre precipitation, & vous accuſera de ne l'avoir voulu ou daigné attendre.

Monſieur le Prince, ne prit pas bien mon diſcours, & me dit: je vois bien que vous êtes de la cabale des autres, qui me veulent détourner d'acquerir de la gloire, & faire perdre un grand ſervice, lequel peut-être ne ſe pourra pas recouvrer, quand nous l'aurons laiſſé échapper. Je veux donc que vous alliez tout à l'heure trouver le Roi, & lui dire qu'il eſt à propos qu'il vienne promptement ici avec ſa Cavalerie. Je le ſuppliai de lui en écrire un mot; ce qu'il fit, & je m'y en allai en diligence.

Je le trouvai au milieu de la chauſſée, qui déja venoit impatient de n'avoir point de

de nos nouvelles, & d'être sans rien faire devant les ennemis, une riviere entre-deux, qu'eux ni lui ne pouvoient passer. Dès qu'il fut arrivé en l'Isle, Monsieur le Prince lui mena voir le passage du gué, & les habitans nous assurerent, qu'il y en avoit encore un autre plus proche de l'embouchure de la mer, & qu'à minuit precisément l'eau seroit basse & plus basse qu'elle n'étoit à midi; car c'étoit gros d'eau.

Le Roi se logea, avec les Princes & autres principaux de l'armée, dans quinze maisons, qui étoient dans l'Isle de Saint Jean des Monts, & fit camper son Infanterie proche de son logis, & vers le pont d'Ayroüet, & retenant les Maréchaux des logis & Sergens Majors de tous les corps, pour leur porter ordre après le Conseil, qu'il vint tenir à l'heure-même, où il fut resolu de passer en basse mer, avec toute l'Infanterie, & aller attaquer Monsieur de Soubise. Puis ensuite Monsieur le Prince, prevoyant sagement les inconveniens qui peuvent arriver aux differens commandemens, l'importance de passer en une heure l'armée, & avec un grand ordre, proposa au Roi d'en commettre le soin à un seul, & qu'il lui conseilloit, que ce fût à moi,

 s'assurant

s'assurant que je m'en acquitterois bien. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il me faisoit, & de la bonne opinion qu'il avoit de moi, & l'assurai, que je tâcherois de m'en acquitter à son contentement. Sur cela, je m'en vins en un logis, que l'on avoit laissé à Monsieur les Maréchal de Praslin & à Messieurs les Maréchaux de Camp, lesquels j'appellai, pour ensemble faire l'ordre; lequel fut en cette sorte.

Que le rendez-vous de toutes les troupes seroit à dix heures du soir, & que l'Infanterie se mettroit en bataille à la gauche du logis, où nous étions, en une plaine qui y étoit, & que le Regiment des Gardes feroit cinq bataillons, qu'il mettroit en losanges, & seroit à la tête. Que derriere lui seroient les Suisses, en deux gros bataillons, puis ensuitte deux bataillons de Normandie, & finalement Navarre en trois bataillons. Je designai leurs places à leurs Sergens Majors, puis leur donnai l'ordre, & les renvoyai.

Nous fîmes sept corps de notre Cavalerie: à sçavoir les Carabins de Desplan, qui seroient à la tête à main droite du logis où j'étois, puis la compagnie de Des Roches Baritaux: ensuitte les chevaux legers de la garde du Roi: puis les gendarmes

darmes : puis cinquante chevaux tirez des gendarmes & des chevaux legers, qui composoient un escadron : derriere eux, la noblesse de la Reine mere, qui faisoit un escadron, avec quelques volontaires : finalement la compagnie des chevaux legers de Monsieur de Guise. Et ayant donné l'ordre aux Maréchaux des logis de tous ces corps, je les renvoyai. Après quoi nous formâmes nos ordres de bataille, & en fîmes les trois ordres : à sçavoir, l'avantgarde étoit composée des Carabins de Desplan, des chevaux legers de Des Roches Baritaux, & de ceux de la garde, avec les cinq bataillons du Regiment des gardes, la bataille des gendarmes du Roi & des Suisses, & l'arrieregarde des cinq bataillons de Navarre & de Normandie, avec les trois corps de Cavalerie. Je priai Monsieur de Marillac de prendre l'ordre, & le soin du passage de l'Infanterie, & Monsieur Zamet celui de la Cavalerie. Puis ayant mis sur le papier tous nos ordres, Monsieur le Maréchal de Praslin & moi vinmes les montrer au Roi, qui les approuva fort. Nous le suppliâmes de faire des chefs de chaque escadron, des Princes & Officiers qui étoient près de sa Majesté, & le Roi nous ayant demandé ce

qui nous en sembloit, nous dîmes que c'étoit à lui à mener la bataille à la tête de ses gardes, entre deux gros bataillons de Suisses; de donner à Monsieur le Prince, son Lieutenant General, l'avantgarde; & l'arrieregarde, à Monsieur le Comte : les deux escadrons de l'avantgarde, & les deux de l'arrieregarde, à Messieurs de Vendôme & Grand Prieur. Que Mr Zamet avoit soin de l'ordre de l'avantgarde, Monsieur de Marillac de l'aisle gauche, qui étoit l'arrieregarde, & que je serois par tout, comme ayant en ma tête & en ma charge toute la conduite, & que pour le passage Monsieur Zamet conduiroit la Cavalerie, & Monsieur de Marillac l'Infanterie : cependant que je ferois marcher l'un & l'autre corps. Il approuva tout ce que nous lui proposâmes, & se plût aux ordres projettez. Sur le tems que couché sur un méchant lit le Roi conferoit du passage avec nous, il arriva une grande allarme par tout le camp, comme si les ennemis nous fussent venus sur les bras, & en cét instant cinquante personnes se jetterent dans la chambre du Roi, qui lui dirent que les ennemis venoient à nous. Je sçavois bien qu'il étoit impossible; car la mer étoit haute, & qu'ils n'eussent sçû passer.
C'est

C'est pourquoi au lieu de m'en allarmer, je voulus voir comme le Roi la prendroit, afin que selon sa hardiesse ou son étonnement, j'eusse à l'avenir à me gouverner vers lui, aux propositions que je ferois.

Ce jeune Prince, qui étoit couché sur ce lit, se leva assis à cette rumeur, & avec un visage plus animé que de coûtume, leur dit : Messieurs, c'est là dehors qu'est l'allarme, & non dans ma chambre ; comme vous voyez, & où il faut aller ; & en même-tems me dit : allez en diligence au pont d'Avroüet, & me mandez de vos nouvelles promptement. Vous Zamet, allez trouver Monsieur le Prince, & Monsieur de Praslin avec Marillac demeureront auprès de moi ; qui me vais armer, & mettre à la tête de mes gardes.

Je fus ravi de voir l'assûrance & le jugement d'un homme de son âge si meur & si parfait. Il se trouva que c'étoit une fausse allarme, que l'on avoit prise d'une chose fort legere, & ainsi je m'en revins dormir deux heures, attendant le rendez-vous, & pour être en état de passer la nuit sans dormir. Toutes les troupes arriverent à dix heures au rendez-vous, & tout à loisir nous les mîmes en deux files ;

à sçavoir les bataillons l'un après l'autre, pour passer au guai de la main gauche, & les escadrons aussi ensuite à la main droite, pour passer le guai proche de la mer, & y arrivâmes demi-heure avant la basse mer. Mais celui de main gauche fut trouvé si haut, que les gardes, qui devoient passer les premiers, me firent dire par la Filliere, Sergent Major, qu'il étoit impossible d'y passer. J'y courus, & voyant combien difficilement ils y pourroient passer, je vins au guai de la main droite, que je passai, & le tâtai, pour voir si notre Infanterie y pourroit passer. Je reconnus aussi, qu'il n'y avoit personne de l'autre côté, pour nous empêcher : c'est pourquoi je vins dire à Mr le Maréchal de Vitry & à Monsieur de Praslin, & Mr le Prince, qui avoient charge des trois premiers escadrons, que le Roi leur mandoit de passer ; ce qu'ils firent dans un instant. Et comme nous vîmes, que de l'autre côté du passage il n'y avoit nul obstacle, je dis au Roi, que s'il lui plaisoit de passer, je lui menerois en un instant son infanterie. Il entra à l'heure-même au guai, & la passa comme aussi les autres trois escadrons. Alors je fis avancer les escadrons, qui étoient de l'arrieregarde, & les Suisses, & fis mettre

mettre les chefs pied à terre, pour donner courage aux soldats de passer l'eau. Je me mis à pied dans l'eau à leur tête, & en un instant les Suisses & Navarre passerent pêle-mêle, qui furent suivis, en une telle diligence, des gardes & de Normandie (que sept mille hommes comptez, que le Roi avoit d'Infanterie, passerent en un quart d'heure à minuit, la nuit étant fort brune. Au guai il y avoit de l'eau plus haut que la ceinture, & large comme la Seine est devant le Louvre, qui n'étoit qu'à cinquante pas de la pleine mer.

Cela fait, nous campâmes sur le port, sans garder aucun ordre, hormis que notre Cavalerie étoit plus avancée, & chaque bataillon alluma force feux, pour se secher.

Sur les trois ou quatre heures du matin, à la pointe du jour, l'on marcha au plus bel ordre qui se pouvoit penser, en l'ordre donné pour la bataille, dans les lieux plains, & quand nous trouvions des collines, nous marchions notre avantgarde premiere, suivie de la bataille, & ensuite l'arrieregarde; puis dès que la plaine revenoit, l'avantgarde faisoit halte à droite, la bataille se mettoit à la gauche, & l'arrieregarde à celle de

la bataille. Ainsi nous marchâmes jusques à la vûë des ennemis, près de deux lieuës : lesquels se jetterent dans les vaisseaux & dans Saint Gilles, & les autres mirent les armes bas, nous demandant misericorde, sans rendre aucun combat. La Cavalerie s'enfuit de même ; mais ne pouvant faire une si longue retraite, la plûpart fut tué, en la suite de la victoire, par les païsans. Il y mourut sur le champ, tué de sang froid, sans resistance, plus de quinze cens hommes, & plus d'autant prisonniers, qui furent envoyez aux galeres : le reste fut tué par les gens de Monsieur de la Rochefoucault & par les païsans : de telle sorte que Monsieur de Soubise rentra à la Rochelle avec trente chevaux, de sept cens qu'il en avoit, & ne s'en retourna pas quatre cens hommes de pied, de sept mille qu'il y en avoit le jour precedent dans son armée. Il y èut bien cent cinquante Gentilshommes ou Officiers pris, & sept pieces de fonte d'artillerie. La Chaume, assez bon Château, où il s'en étoit retirez quelqu'uns, se rendit le jour d'après à Monsieur de la Rochefoucault : depuis il ne se presenta, pendant cette guerre, dans le Poitou aucun homme dans la campagne, pour les Huguenots, & changerent

gerent leurs desseins pour les tourner sur mer, équippans une armée navale, dont ils firent Amiral un nommé Guiton, qui la mit en fort bon ordre. Le Roi le jour même dina tellement quellement à Saint Gilles, & passa ce bras de mer, qui est entre Saint Gilles & Croix de Riez, nommé Aspremont, où nous séjournâmes le Dimanche dix-sept, & Lundi dix-huit, pour rassembler nos troupes éparses, & qui suivoient toûjours les ennemis. Enfin nous en partîmes le Mardi 19. & vinmes coucher à Aysené.

Le lendemain Mercredi 20. à la Roche-sur-Yon.

Le Jeudi à Sainte Ermine. Le Vendredi à Fontenay le Comte.

Le Samedi 23. à Niort, où le Roi séjourna le Dimanche, pour tenir Conseil de guerre, & juger les prisonniers à qui ils appartenoient.

Le Lundi Monsieur de Bullion fut oüy au Conseil, qui étoit arrivé le soir auparavant, envoyé par Mr de Lesdiguieres, pour porter quelques conditions proposées par ceux de la Religion, tendantes à la paix; où il fut resolu de la réponse que l'on feroit sur chaque article. Mais le soir, Monsieur de Puisieux fit voir au Roi la dépêche particuliere, qui lui

lui avoit été faite, & oüir Monsieur de Bullion là-dessus. Il me fit l'honneur de m'y appeller, & de prendre mon avis sur la réponse secrete, qui fut faite, qui étoit l'essentielle, la precedente n'étant que pour amuser les Ministres du Conseil, qui ne vouloient la paix en aucune façon.

Le Mardi 27. Avril, le Roi partit de Niort, & fut coucher à Chisay. Il est à sçavoir que le Roi étoit parti de Blois, pour venir en Poitou, fort animé contre Monsieur d'Espernon; tant par les mauvais offices que lui avoit rendu le Fay, que le Roi lui avoit envoyé, que parce qu'il n'avoit pû être porté, par les reïterez commandemens du Roi, d'aller secourir le Poitou & Monsieur de la Rochefoucault. Monsieur de Rets & Mr de Schomberg n'étoient pas ses amis, & ne parloient pas en sa faveur. Si faisoit bien Monsieur le Prince, Je faisois aussi selon ma petite puissance ce qui étoit de moi pour le servir. Ce fut ce qui obligea Monsieur le Prince de lui depêcher un Gentil-homme le jour même de la défaitte de Riez, & me commanda de lui écrire sur la teneur de la depêche qu'il lui faisoit, qui étoit que le Roi avoit eu la victoire sur Monsieur de Soubise, & qu'il alloit droit à lui, à qui il vouloit mal,

de

de ce qu'il n'avoit voulu rien faire. Que le seul moyen qu'il avoit pour l'appaiser, & nous de le servir, consistoit à se mettre en campagne & assieger Royan. Que s'il le faisoit, nous étions assez puissans pour faire oublier tout le passé; mais s'il ne le vouloit faire, nous protestions que le mal qui lui en aviendroit, auroit été empêché par nous s'il nous en eût donné le moyen. Il nous crut, & vint assieger Royan, où commandoit le Sieur de Saint Surin, Gentilhomme Huguenot, avec lequel peu de jours après il entra en traitté, de remettre la ville en l'obeïssance du Roi. Et de fait, sortit un jour sur la parole de Monsieur d'Espernon, pour venir conclure le traitté; mais comme il parloit à Monsieur d'Espernon à la vûë de Royan, étant entré par mer quelque secours de la Rochelle dans la ville, ils se resolurent d'en fermer les portes à leur Gouverneur, & ne tenir la capitulation qu'il avoit faite. En même tems, ils pointerent quelques piéces sur Mr d'Espernon, qui étoit avancé, & sur sa troupe. Saint Surin bien étonné de ce subit changement, dit à Monsieur d'Espernon, qu'il ne venoit de sa part; qu'il feroit reparer cette faute, & qu'il ne retourneroit plus avec eux, en cas qu'ils

qu'ils ne se soûmissent à l'obeïssance du Roi. Il voulut rentrer dans la place, mais on lui dit de dessus les murailles force injures. Ce qui le fit retourner avec Monsieur d'Espernon, qui avoit mandé au Roi l'espoir qu'il avoit, de remettre Royan en son obeïssance, & le Roi reçût cette premiere nouvelle à Saint Jean d'Angely, où il arriva le Jeudi 28. qui étoit le jour même que le traité de Royan se rompit.

Le lendemain 29. comme le Roi arriva à Xaintes, il en sçut nouvelle. Il sejourna à Xaintes le Samedi, Dimanche & Lundi suivant, tant pour faire avancer son armée, que pour donner audience aux Ambassadeurs des Cantons des Suisses, qui l'étoient venus trouver, pour interceder pour les Huguenots de la France, Je leur fis festin, puis les menai à l'audience, en laquelle ils eurent pour réponse du Roi, que quand les Huguenots, ses sujets rebelles, rentreroient en leur devoir, il auroit les bras de sa clemence ouverts pour les recevoir, & les renvoya de Xaintes en corps, d'où il partit le Mardi 3. de May, pour venir coucher à Samion, où Monsieur d'Espernon le vint trouver, auquel il fit bonne chere, comme

comme Monsieur le Prince y avoit disposé sa Majesté. Le Roi lui proposa de grossir son armée de quelques troupes, qu'il lui donneroit, & entreprit de reduire Royan en l'obeïssance de sa Majesté afin que le Roi, sans s'arrêter, pût aller promptement en Languedoc. Mais Monsieur d'Espernon le refusa, & quelques prieres qui lui fussent faites par Mr le Prince, d'accepter cette commission, il n'y pût être disposé. Enfin le Roi se resolut de l'attaquer, & Monsieur le Prince, qui pensoit que l'on demeureroit six semaines devant, proposa au Roi de l'envoyer en Guyenne, tant pour reduire un fort, nommé Soullac, que les Huguenots avoient fait dans Medoc, vis-à-vis de Blaye, & d'autres petites places de la Guyenne, que pour aller recevoir Tonneins, assiegé dès long-tems par Monsieur d'Elboeuf & le Maréchal de Themines. Monsieur le Prince se chargea aussi de traitter avec Monsieur de la Force & de Sully, qui se vouloient remettre sous le service du Roi. Je le dissuadai d'entreprendre cette commission, & de ne partir d'auprès du Roi; à quoi ne l'ayant pû disposer, je le suppliai de m'emmener avec lui; mais il me dit, que le Roi ne me voudroit pas separer d'avec

d'avec lui, & qu'il avoit l'entiere creance en moi pour son armée. Il me pria de faire qu'il pût mener avec lui un des vieux Regimens, & que je témoignasse au Roi son desir: ce que je fis, & le Roi lui donna le Regiment de Normandie, avec d'autres troupes de pied & de cheval. Il voulut avant son partement aller reconnoître Royan, & ordonner des attaques. Il y vint donc, & nous emmena avec lui les Chefs de l'armée le Mercredi 4 où nous vîmes les attaques & trenchées que Monsieur d'Espernon avoit commencées, lesquelles on demeura d'accord de poursuivre, & au retour dans le Conseil il fut resolu, que l'attaque du côté de la mer, à main droite, seroit pour les gardes; & celle de l'autre côté, à main gauche, se commettroit a Picardie, à laquelle Monsieur de Vitry, avec Messieurs de Senneçay, Marillac & Biron, commanderoient. Qu'à celle de main droite, nommée des gardes, Monsieur de Praslin en auroit la charge, & moi sous lui, quelque persuasion que Pompéo Targon me voulût & pût faire, de faire l'attaque des gardes de l'autre côté, & l'entreprendre; où il fit certes une batterie d'une très-belle invention. Car comme nous étions à re-

à reconnoître la place, & que nous fussions montez sur le faîte d'une maison, pour mieux voir, Monsieur le Prince dit, si l'on pouvoit faire une batterie sur ce toit, & de cette hauteur, on auroit un grand avantage à battre cette demilune.

Pompéo Targon répondit : Monseigneur, vous le dites en riant, & moi je vous réponds, que dans trois jours je mettrai sur ce toit, & dans cette hauteur, quatre piéces de batterie. Ce qu'il entreprit depuis, & executa en cette forme. Il étançonna la maison des quatre côtez, puis la sappa, & étaya sur des piéces de bois, & ensuitte ayant mis quantité de fascines contre les étais, ils se brûlerent & consommerent : ce qui fit que la maison tomba sur elle même & en dedans, ce qui fit hausser la platte forme, à laquelle il fit porter ce qui étoit necessaire pour mettre la batterie à la hauteur, qu'il avoit dit. Je persistai à mon ataque droite, du côté de la mer, à laquelle je m'acheminai le Jeudi 2. de Mai, jour de l'Ascension, & ayant donné le rendez-vous de l'armée à la plaine de Castelaç, elle s'en alla prendre ses postes & ses quartiers. Les gardes entrerent ce jour-là dans la tren-

chée,

chée, qu'ils poussèrent à droite jusques à la mer, & firent une ligne à gauche, pour aller s'attacher à une piéce des ennemis.

Le Vendredi 6. nous continuâmes cette trenchée à gauche, & même une batterie de trois canons sur le bord de la mer, à la droite, pour lever les défenses des ennemis, qui nous troubloient à l'attaque, que nous voulions faire à la demi-lune. Ce soir même je fus voir le Roi en son quartier, lequel me dit, que le lendemain à quatre heures du matin il vouloit venir à notre trenchée, & que je l'attendisse au commencement d'icelle, à une longue ligne que je fis toute la nuit hausser, pour le faire arriver en seureté. Il vint donc le Samedi 7. accompagné de Monsieur d'Espernon & de Mr de Schomberg. C'étoit la premiere fois qu'il y étoit jamais venu. Il me fit l'honneur de me dire, Bassompierre je suis nouveau; dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne point faillir: à quoi je ne fus guere empêché. Car il fit plus genereusement que pas un de nous n'eussions fait, & monta trois ou quatre fois sur la banquette des trenchées, pour reconnoitre à découvert, s'y tenant si long-tems, que nous fremissions du peril

ril où il se mettoit, avec une plus grande froideur & assurance qu'un vieux Capitaine n'eût sçû faire, & ordonna du travail de la nuit suivante, comme s'il eût été un Ingenieur. Je lui vis faire en retournant une action, qui me plut extremement. Car après être remonté à cheval, à un certain passage, que les ennemis connoissoient, ils tirerent un coup de piéce, qui passa à deux pieds au dessus de la tête du Roi, qui parloit à Monsieur d'Espernon. Je marchois devant lui, & me tournai apprehendant le coup, que je vis venir, pour le Roi, je lui dis: Mon Dieu, Sire, cette balle a failli à vous tuer. Il me dit; non pas moi, mais Monsieur d'Espernon, & ne s'étonna ni ne baissa la tête, comme beaucoup d'autres eussent fait. Puis ensuitte, comme quelques-uns, qui l'accompagnoient, se fussent escartez, il leur dit: comment, avez-vous peur? qu'elle tire encore, il faut que l'on la recharge de nouveau. J'ay vû plusieurs & diverses autres actions du Roi, en plusieurs lieux perilleux, & dirai sans flatterie ny adulation, que je n'ai jamais vû un homme, non un Roi, qui y fût plus assuré que lui. Le feu Roi, son pere, qui étoit en l'estime, que chacun sçait, ne témoignoit

moignoit pas une pareille assurance.

L'après-dînée Monsieur d'Espernon & Monsieur le Comte, que je devois nommer le premier, vinrent en notre trenchée : & comme en retournant nous fussions allez sur le bord de la mer, à une prairie, pour considerer seize vaisseaux, que les Rochellois avoient à l'aacre là auprés, ils leverent les ancres, nous voyans grande troupe, & s'approcherent à cinquante pas, pour nous tirer.

Comme Monsieur le Maréchal de Praslin & moi étions pratiquez de cela ; quelques-uns de la troupe étant d'avis de faire retirer Monsieur le Comte, Mr d'Espernon, & nous mêmes, nous leur dîmes, Messieurs, vous aurez incontinent le plaisir de voir des berceaux de balles de canon, qui passeront par dessus vous sans vous pouvoir offenser. Quand vous verrez qu'un vaisseau tournera le flanc, pour faire sa décharge, retirez-vous dix pas de la rive, de telle sorte que vous ne puissiez voir le bas du vaisseau, où sont les embrazures du canon, & aucun coup ne vous pourra toucher, si bien passer par dessus vôtre tête : ce que chacun fit, & eurent le plaisir d'y voir tirer deux cens volées de canon, sans aucun effet. Le soir nous fîmes en

notre

notre attaque un grand travail, & mê-mes six piéces de canon en batterie à notre main gauche. Ce soir même Monsieur le Comte tomba malade de la petite verole.

Le Dimanche 8. je fus voir le Roi; puis je visitai le travail de Picardie : sur les onze heures nos deux batteries tirerent, & ne cesserent jusques à la nuit, en laquelle avec quarante gabions, qui nous vinrent, nous avançâmes par falsades, jusques contre la piéce que nous voulions attaquer le bastion, auquel nous étions joints; ce que nous resolûmes de faire pied à pied. Et parce que la face dudit bastion, qui étoit à notre droite, & à leur gauche, étoit contre la mer, & manquoit de défense de ce côté-là, & de ce peu qu'elle en tiroit de la ville, nous les avions tirez à coups de canon, que nous continuions toûjours, nous allâmes toûjours entre deux terres, jusques à la gorge, quelques détournées que nous pussent faire les ennemis, qui étoient dans le bastion, à coups de grenade & de pierres; à quoi nous prenions aussi notre revanche. Ils avoient une mine au milieu de ce bastion, où ils nous attendoient, & avoient fait un retranchement avec un petit fossé en la

gorge

gorge dudit bastion, pour nous tirer continuellement, lors qu'après qu'ils nous auroient travaillé de leur mine, nous voudrions entreprendre de nous loger dans la piéce.

Comme nous nous avançons entre ces deux terres, nous vîmes joüer la mine des ennemis au quartier de Picardie, qui nous fit beaucoup de mal, & peu après ceux qui vinrent de cette attaque nous porterent les nouvelles, que pour nous y être échaudez, nous y avions perdu plus de cinquante Gentilshommes ou officiers. Cela me fit croire, qu'ils nous en gardoient autant dans notre piéce, & pour cet effet me haussai dans notre attaque du long de la mer, pour reconnoître, & vis un couvert au milieu du bastion, & une traînée de terre relevée de frais, jusques à la gorge. Et comme la seconde fois que je me haussai pour reconnoître mieux, je découvris le fossé du retranchement, & au milieu du fossé une motte de terre. Je ne fus plus en doute. J'avois trois Aides de camp, très-braves hommes, qui étoient Colombiers, Lancheres & Refuges, lesquels par ardeur ou autrement, proposoient de donner dans le bastion, dans lequel ils disoient avoir

reconnu,

reconnu, qu'il n'y avoit pas dix hommes pour le défendre, & que nous le prendrions infailliblement, sans nous donner la peine d'aller coulant le long du bastion, où nous ne pouvions être de trois heures; & le persuaderent de telle sorte à Monsieur de Praslin, qu'il m'envoya querir en notre travail où j'étois, pour me commander de faire l'ordre pour donner. Messieurs de Vendôme & Grand Prieur de France, avec plusieurs autres jeunes Seigneurs, y étoient, qui animoient Monsieur le Maréchal de faire faire cette attaque. Je fus bien étonné quand je le vis resolu à ce dessein, & lui dis: Monsieur, s'il vous plaît que sans replique j'aille executer ce que vous me commandez, je ne laisserai de vous dire ce petit mot, pour ma décharge, que vous faites une chose prejudiciable au service du Roi, & de laquelle vous aurez, mais trop tard, un éternel repentir. Mais si, comme vous avez entendu les raisons de mes Aides de camp, & des autres qui vous ont persuadé de faire cette attaque, vous voulez aussi entendre les miennes, je m'assure, que non seulement vous quitterez ce dessein, mais encore que vous me remercierez devant qu'il soit nuit, de vous avoir persuadé de

de desister de cette pratique. Il me dit lors : Hé bien, dites donc. Ce n'est pas de cette heure, que nous vous connoissons, & que je sçais que vous vous plaisez à contrarier les propositions d'autrui, pour faire voir votre bel esprit. Qu'avez-vous à remontrer contre tout ce que les autres unanimement approuvent ? Je lui dis lors : Monsieur, si nous n'avions aucun autre moyen de prendre ce bastion, que l'on attaque maintenant, non seulement je pourrois approuver ce conseil unanime, que vous dites que l'on vous donne, mais je vous l'eusse proposé ce matin, au lieu de le prendre pied à pied, comme nous le voulons faire ; nous aurions épargné la peine & le travail que nous avons déja fait, & celui que nous avons encore à faire ; mais je croi, que toutes les fois, que sans perte d'hommes & de tems, nous pouvons faire la même chose, que vous feriez avec la mort de plusieurs braves hommes, qui s'y hazarderoient, l'humanité, la raison & le service du Roi vous doivent obliger à la conservation de ses serviteurs, de vos amis, & des gens qui en une autre occasion vous feront bon besoin. Je laisse à part l'avantage qu'en prendroient les ennemis, le

découragement

découragement de vos soldats, & la diminution de votre gloire & reputation, d'avoir envoyé à la boucherie, & perdu sans necessité, des gens de bien, que vous pouvez conserver. Si Royan étoit la derniere place de ceux de la Religion, il seroit en quelque sorte honorable de joüer du reste, & d'y mettre le tout: mais ce ne seroit, que quand tous autres moyens manqueroient; maintenant que vous avez pris resolution determinée, par l'avis des personnes plus intelligentes à notre métier, que vous êtes au milieu de l'execution de ce que vous avez entrepris; que l'effet en est infaillible sans perte d'hommes ni de reputation, sans aucune cause apparente, de venir changer sur l'opinion peu considerée, pour ne dire indiscrete de Lanchéres, qui porté plutôt d'ardeur que de raisonnement, quitte la suite d'un dessein resolu & bon, pour vous donner un avis incertain, perilleux, & dont l'execution, quelque heureuse qu'elle puisse être, vous coutera bien la vie des personnes, qui valent mieux que ce que vous gagnerez, je n'y vois aucune apparence. S'il y avoit une pareille mine qu'à l'autre quartier, & que outre le mal qui vous en arrivera, vous encourrez le

blâme & la honte, de ne vous être fait sage du malheureux exemple de vos voisins; & je vois à l'œil, & ceux qui le voudroient remarquer, qu'il y a assurément une mine, que ces Messieurs les beaux reconnoisseurs de places n'ont point remarquée. Que ce peu de gens qu'il y a dans la piece, vous le devroient, & à eux aussi, faire reconnoître, quand nous n'en aurions autre connoissance, qu'un fossé, & de la terre élevée de l'autre côté, pour servir de parapet au retranchement, de quoy ces Messieurs ne parlent point, & ce qu'ils n'ont point remarqué. Toutes ces choses vous doivent faire penser, qu'ils ne veulent point opiniâtrer cette piece à cause de la mine qu'ils y veulent faire joüer, ou pour tuer à leur aise à bonnes mousquetades ceux qui seront entrez dedans. Il semble que vous ayez concerté avec les ennemis, pour donner dans tous les pieges qu'ils vous tendent, & pour changer les bonnes & sures resolutions contre les mauvaises & les incertaines. Pour moi, Monsieur, si vous y voulez persister, je proteste de tout le mal qui en arrivera, que j'ai fait connoître & remarquer, & ensuitte, comme Maréchal de camp, je ferai ce qui est simplement de ma char-

ge, qui est de faire l'ordre necessaire pour y donner. Après quoi je vous demanderai par grace de me permettre de me retirer à mille pas des trenchées, pour ne voir point le desastre & le malheur qui en arrivera par cette precipitation. Ce que je m'assure que la plupart de cette compagnie n'attribuera point tant à lâcheté (car j'ay deja fait mes preuves ailleurs) qu'à commiseration de la perte de plusieurs de mes amis. Que s'il vous plaît de faire une des deux choses que je vous proposerai, qui est de rompre ce dessein, ou de faire reconnoître une fois mon dire, & je menerai ceux que vous m'ordonnerez, & leur ferai voir ce que je dis. En la premiere, je vous réponds sur ma vie, dans la minuit, de vous rendre maître absolu du bastion, sans perte d'aucun homme, que par un grand hazard; en l'autre, je vous ferai voir si clairement, qu'il y a une mine, & que c'est un apât que les ennemis vous veulent donner, pour vous y attraper, que vous vous en desisterez entierement. Je dis ce que dessus avec beaucoup de vehemence, & Monsieur le Maréchal, qui apprehendoit le sinistre succès de cette affaire, & qui voyoit devant ses yeux ce qui venoit d'arriver au
 quartier

quartier de Picardie, voulut lui-même venir reconnoître ce que je disois. Je l'y menai donc, & comme nos travailleurs avançoient toûjours, nous étions déja vis-à-vis du fossé du retranchement des ennemis, dans la gorge du bastion, où il vit dans le milieu la terre relevée, qui couvroit le fossé de la mine, & lors Lancheres fut le premier à lui dissuader ce qu'il lui avoit précedemment proposé. Je lui montrai aussi, qu'en ouvrant vis à-vis de ce fossé du retranchement, & creusant des places pour monter des Mousquetaires, nous aurions l'éminence sur toute la piece des ennemis, que nous gagnerions en même tems.

Monsieur de Praslin m'embrassa, & me dit: Mon fils, vous avez eu bon nez, & m'avez empeché de recevoir un affront, & le Roi une perte; dont je vous remercie. Continuez comme vous l'entendrez, je vous en laisse le soin. Ainsi j'empêchai une très-mauvaise affaire, que nous allions entreprendre : & ayant continué de passer à côté du bastion, toûjours passant entre deux terres, comme la nuit fut venuë je fis ouvrir dans le bastion, vers le lieu où les ennemis avoient fait le fossé du retranchement, & ensuite j'envoyai deux pionniers des miens, entendus,

entendus, auſquels j'ordonnai d'aller doucement ôter cette terre, qui faiſoit éminence dans le foſſé, & qu'ayant trouvé une ou deux caiſſes de bois, plus longues que larges, ils les tiraſſent doucement ſans répandre les poudres, & les reſines qui étoient dedans, & qu'ils couvriſſent les deux trous de plus de deux pieds de terre, & qu'ils priſſent bien garde de ne laiſſer aucune poudre dedans le trou : ce qu'ils executerent très-bien ; comme je vis peu de tems après moi-même.

Cependant Monſieur le Maréchal de Praſlin & moi, mandez par le Roi, l'allames trouver, & lui dimes que nous ſerions maitres vers la minuit, non ſeulement du baſtion, mais encore des piéces qui étoient derriere, juſques à la ſimple muraille qui fermoit la ville : que s'il vouloit, nous lui donnerions le lendemain à déjeûner dans le foſſé : dont il fut fort aiſe, & ſe conſola en quelque ſorte du mauvais ſuccès qui étoit arrivé à l'autre quartier, où il avoit perdu tant de braves hommes, & entr'autres Mr de Humieres, premier Gentil-homme de ſa chambre, qui y avoit été bleſſé à mort.

Nous fûmes voir ce pauvre Gentil-

homme,

homme, qui tiroit à la fin, qui fut une très-grande perte; car il étoit très-brave & vaillant, outre ses autres bonnes parties. Je m'en revins à nos trenchées, & je vis ce que mes deux pionniers avoient fait, & fis en même tems creuser certaines banquettes, pour loger sur ce tranchement douze mousquetaires, avec un tel silence, que les ennemis ne s'en apperçurent qu'à la pointe du jour, lors qu'inopinément ces mousquetaires se haussèrent, pour les chasser de l'autre piéce, où ils s'étoient retirez: ce qu'ils firent aisément. Mais avant qu'en déloger, ils mirent le feu à la fusée de leur mine, lequel s'arrêta au lieu où l'on l'avoit coupée la nuit même. Ainsi nous eûmes toutes leurs piéces détachées en notre puissance, sans y perdre aucun homme, que le sieur de Refuges, brave Gentilhomme, & aussi entendu & experimenté pour son âge que j'en aye jamais veu; infatigable au travail, toûjours agissant & entreprenant, & qui eût un jour été, s'il eût vécu, un grand Capitaine. Je l'avois fait dix jours auparavant mon Aide de camp, & le Roi, à ma priere, lui avoit donné une compagnie au Regiment de Piedmont.

Le Mardi 10, comme nous eûmes leurs

piéces détachées en notre puissance, nous déchargeâmes à notre aise, & sans peril, la mine qu'ils nous avoient preparée, de laquelle nous tirâmes six cens livres de poudre. Les ennemis avoient fait une barricade dans le fossé, du côté de la mer, & une palissade au devant ; ce qui nous empêchoit d'être entierement maîtres de leur fossé. Je la fis reconnoître par mon volontaire, qui étoit un jeune garçon de seize ans, qui entreprenoit dès l'année precedente, avec d'autres goujats, des travaux hazardeux au siége de Montauban, que les soldats ne vouloient point accepter. Il avoit eu divers coups, & entr'autres une mousquetade à travers du corps, dont je l'avois fait guerir. Ce coquin-là entreprenoit à la tâche force travaux perilleux, & les goujats du camp travailloient sous lui, & gagnoient largement. Ce volontaire alla reconnoître cette barricade avec le même port, & aussi grande assurance, qu'eût sçu faire le meilleur Sergent de l'armée. Une mousquetade lui perça ses chausses, & une autre le bord de son chapeau, & puis nous vint faire son rapport, qui fut très-judicieux.

Josepo Gamoriny, qui menoit nos travaux, & étoit en grande estime par-

mi nous, comme certes il le meritoit bien, fut d'avis, que selon son opinion, nous allassions forcer cette barricade, & avec des haches rompre la pallissade, ce que nous fîmes, & n'y perdîmes qu'un homme. Ce qui nous mit au pied de la muraille de la ville, qui étoit foible, & peu flanquée; de sorte que le Mercredi 11. de Mai, le Roi étant venu à notre attaque, dès les cinq heures du matin, où il vit le lieu de la mine, entra dans les piéces gagnées, puis ensuitte dans le fossé: ce qui lui donna assurance de la prise de la place, dont il ne fut pas trompé. Car en même tems on lui amena un tambour de la ville, qui venoit demander de capituler.

Le Roi répondit qu'il ne capituloit point avec ses sujets, mais qu'il les recevroit à grace aux conditions qu'il leur envoyeroit, & en même tems étant allé à une petite tente de Gamoriny, il me fit écrire les articles qu'il leur accordoit, & les bailla au tambour, avec ordre de revenir dans une heure, & amener ceux de la ville, pour se venir mettre à ses pieds, & recevoir & accepter la grace qu'il leur faisoit. Ce qu'ils firent sans aucune contradiction. On fit treve pendant ce tems, & après dîner je menai dans

la

la place (ayant precedemment fait embarquer les soldats ennemis) le sieur de Droüet, avec deux cens hommes, en garnison. Ce que je fis avec mille peines; car les soldats, qui étoient en curée de la defaite de l'Isle de Riez, vouloient à toute force piller Royan, où la nuit devant celle-là Monsieur de Seneçay, Maréchal de camp, fut blessé au quartier de Picardie, d'une mousquetade dans les reins, qui ne perça pas, mais luy laissa une apostume dans les reins, qui enfin le tua à Lyon, vers la fin de cette même année.

Le Roi sejourna après la prise de Royan, en un même quartier, le Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche suivant, tant pour donner loisir à son armée de s'acheminer, que pour laisser les ordres convenables à l'armée, qu'il vouloit envoyer vers la Rochelle, en laquelle il établit Monsieur le Comte, General, qui étoit encore bien malade de la petite verole. Il fit Monsieur le Maréchal de Vitry Lieutenant General; Messieurs de Bourg, de Vignolles, de Seneterre Maréchaux de Camp, & le Marquis de Nesle, par commission, Maître de Camp de la Cavalerie legere. Il y envoya aussi Pompéo Targon. Le Jeudi seiziéme il

alla coucher à Mortagnes, le Mardi à Miremneau, le Mercredi à Montlieu, où il sejourna le Jeudi: le Vendredi il vint coucher à Quitre, où il passa le lendemain la riviere, & vint loger à Saint Emillion, où Monsieur de Chevreuse, nouvellement marié avec la veuve de Mr. le Connétable de Luynes, le vint trouver.

Le Dimanche 22. le Roi vint loger à Castillon, où Monsieur le Prince le vint trouver; lequel pensant en son voyage prendre le Fort que les Huguenots avoient fait vis-à-vis de Blaye, étoit arrivé à Bourdeaux, pour y prendre quelques vaisseaux Anglois, qui étoient à la rade, lesquels ne voulant venir, Monsieur le Prince fit mettre du canon sur le quai, qui étoit devant Château-Trompette, pour les battre; mais eux, après avoir tiré quelques coups de leurs vaisseaux sur ce quai, se mirent à la voile, & se jetterent en pleine mer. Il pensoit aussi faire la capitulation de Tonneins; mais Monsieur d'Elbœuf, & le Maréchal de Themines sçachant sa venuë, se hâterent de recevoir la ville à capitulation. Monsieur de la Force, vers lequel il avoit envoyé Monsieur de la Ville-aux-clercs, Secretaire d'État, auquel il avoit quelque creance, fit réponse qu'il attendroit

droit la venuë du Roi à Sainte Foi, pour achever ce qu'il avoit projetté avec ledit Sieur de la Ville-aux-clercs; de sorte que Monsieur le Prince, qui pensoit trouver encore le Roi à Royan, le vit à Castillon, & ne fit que remettre quelques châteaux de peu de consequence, comme Gensac & autres, en l'obéïssance du Roi.

Comme il revint, il lui sembla que le Roi ne lui fit pas assez bonne chere, & voyant que j'étois fort en ses bonnes graces, il s'en prit à moi, & me dit le lendemain Lundi 23. comme le Roi fut venu loger en un château nommé Saint Aulez, qu'il croyoit que je ne lui eusse pas rendu tous les bons offices près du Roi, qu'il s'étoit promis de moi, & me fit de grands reproches, dont je me justifiai si bien, qu'il demeura en apparence satisfait de moi, & même le lendemain 24. que le Roi sejourna audit Saint Aulez, comme Monsieur de la Force eut conclu son traitté, par lequel le Roi le devoit faire Maréchal de France, mondit Seigneur le Prince, sans en avoir été prié, ni de Monsieur de Schomberg ni de moi, vint trouver le Roi, & lui remontra, que les plus importans Chefs de son armée, qui le servoient le mieux,

&

& sur qui il se reposoit & fioit davantage, étoit Mr de Schomberg, qui outre la Surintendance de ses finances, faisoit dignement la charge de Grand Maître de l'Artillerie, & moi, qui étois premier Maréchal de Camp, & Colonel General des Suisses, & qui lui avois rendu de grands services, & principalement au pont de Sée; en ces derniers sieges, au secours de Montauban, & à la defaite de Riez: que nous avions grand sujet de mescontentement, de voir que l'on faisoit les rebelles Maréchaux de France, & que notre fidelité, & nos services ne nous procurassent autre chose que notre ruine en nos affaires, & des coups & maladies mortelles; & qu'il supplioit très-humblement sa Majesté de vouloir faire reflexion sur ce qu'il lui remontroit.

Le Roi pensa sur ce qu'il lui avoit dit, & me dit: Bassompierre, je sçai que vous êtes fâché de ce que je fais Maréchal de France Monsieur de la Force, & que Mr de Schomberg & vous, vous en plaignez avec raison, mais ce n'est pas moi qui en suis cause; si bien Monsieur le Prince, qui me l'a ainsi conseillé, pour le bien de mes affaires, & afin de ne laisser aucune chose derriere moi en Guyenne, qui m'empêche de passer promptement en

Languedoc:

Languedoc ; neanmoins avisez ce que vous voulez que je fasse pour vous, que j'aime & que je tiens pour mon bon & fidelle serviteur. Je jure qu'à cette heure-là je n'avois jamais aspiré à sa charge de Maréchal de France, & que je ne la desirois pas. Car à mon avis c'étoit une affaire de vieil homme, & moi je voulois faire encore quelques années celui de galand de la Cour ; c'est pourquoi je lui répondis, que j'étois extrémement étonné du discours qu'il me tenoit, ni qui lui avoit pû persuader, que je m'ennuyasse de voir faire du bien à autrui, bien moins à un de mes amis, vieux Seigneur, & experimenté, auquel je sçavois que le feu Roi son pere avoit destiné un bâton de Maréchal de France, & lui eût donné, s'il eût encore vécu un mois. Qu'il avoit été rebelle, mais qu'il cessoit maintenant de l'être, & que c'étoit un acte de la bonté de sa Majesté d'oublier les fautes de ses serviteurs, pour se ressouvenir & recompenser leurs merites & leurs services. Et que pour moi, je n'aspirois point à la charge de Maréchal de France, ni à aucune chose, que ce que sa pure bonté & la connoissance & reconnoissance que sa Majesté auroit de mes services me voudroit procurer, sans l'en

requerir.

requerir, ni importuner, par moi ni par autrui. Et que je le supplois très-humblement, que ma consideration ne lui fit jamais retarder aucune chose qui fût de sa volonté, & du bien de son service. Dont sa Majesté me remercia, & me dit, que je me reposasse sur elle de ma fortune.

Il en parla ensuite à Mr de Schomberg, qui ne fut pas si moderé que moi: car il le pressa fort de le faire conjointement Maréchal de France avec Monsieur de la Force. Il me proposa aussi, à ce que me dit le Roi, mais ce fut principalement afin de fortifier sa requête.

Le mercredi 25. de May, j'eus commandement d'aller tirer la garnison de Sainte Foi, pour y établir les gardes Françoises & Suisses du Roi, qui y vint au gîte. Je vins donc le matin dîner proche de la ville, chez Mr d'Elbœuf, qui y estoit campé; puis entrai à Sainte Foi, où tout l'ordre necessaire, pour conserver la ville, fut gardé.

Le jeudi 26. qui étoit la Fête-Dieu, le Roi sejourna à Sainte Foi, & y fit la ceremonie du Saint Sacrement, & y demeura aussi le vendredi 27. & donna ce jour-là à Monsieur de la Force le bâton de Maréchal de France, & l'on fit passer la riviére,

riviere au canon, sur un pont de bateaux fait exprès.

Le samedi 28. le Roi en partit, & vint coucher à Montsegur.

Le Dimanche 29. à Marmande. Le Lundi nous passâmes devant les Tonneins ruinez rez pied rez terre, comme aussi Montheurt, & le Roi vint loger à Éguillon, où l'on fit camper son armée en un fort beau & agreable lieu, & en une belle saison.

Le lendemain 31. & dernier de Juin, le Roi vint au port Sainte Marie.

Le mercredi premier jour de Juin, à Agen, où il sejourna le lendemain. Il s'en alla le vendredi 3. à Malause. Le samedi à Moyssac, où il sejourna le Dimanche; & le lundi Monsieur le Prince m'y parla sur le sujet de Monsieur de Puisieux qu'il haïssoit, & dans une espece de chapelle, qui est dans le cloître de l'Abbaye, où je le trouvai, avec Mr de Schomberg & Monsieur le Cardinal de Retz. Ils me dirent tous trois, qu'ils ne pouvoient plus souffrir l'insolence de Monsieur de Puisieux, qui n'étant que Secretaire d'État, avoit plus de privauté avec le Roi que Monsieur le Prince même, & qu'il metroit mal avec sa Majesté ceux d'entr'eux qu'il lui plaisoit. Qu'il faisoit

faisoit des negociations à part, sans leur communiquer, & quelque resolution que le Roi eût prise avec son Conseil, il n'en étoit rien mis en execution, s'il ne l'avoit precedemment approuvé. Que cela eût été tolerable d'un Favori, mais que lui n'étoit pas de profession pour l'être : si seroit bien moi, qui étois de qualité, de merite, & de façon, pour posseder la faveur d'un grand Roi. Qu'ils avoient toûjours empêché que le Roi, après la mort de Monsieur de Luynes, ne s'embarquât à une nouvelle affection, & qu'il eût été plus à propos, que le Roi n'eût point eu de Favori : néanmoins puis qu'ils voyoient, que son inclination étoit portée à être possedée par quelqu'un, ils aimoient bien mieux que ce fût un brave homme, de condition & en estime, tant pour les arts de la paix que ceux de la guerre, qu'un homme de plume, comme Monsieur de Puisieux, qui mettroit tout sens dessus dessous, & & qu'ils étoient tous resolus de conspirer à sa ruine, comme ils l'étoient de se porter à l'aggrandissement de ma fortune, & de porter le Roi, avec la bonne inclination qu'il avoit déja pour moi, de me favoriser entierement de ses bonnes graces, pourvû que je leur voulusse

promettre

promettre deux choses; l'une, de cooperer avec eux à la ruine de Monsieur de Puisieux, & me détacher entiérement de son amitié: l'autre, de me joindre entiérement avec eux, & unir entiérement nos desseins & conseils, premiérement pour le bien de son service, secondement pour nôtre commun interêt & conservation. Et qu'ils me prioient à me resoudre promptement à ce que j'avois à faire là-dessus, & de leur declarer. En ce peu de tems, qu'ils me parlerent, tantôt l'un, tantôt l'autre, quasi en mêmes termes, sur ce même sujet, j'eus assez de loisir, pour penser où alloit le but & la visée de leur discours, & ce que j'avois à leur répondre. J'étois fort assuré, que l'affection qu'ils me portoient, n'étoit pas assez grande, pour me procurer un bien qu'ils tenoient être à leur préjudice, & qu'ils me vouloient tenter, premiérement pour penetrer mon dessein, secondement pour le découvrir au Roi. Qu'ils se vouloient servir de moi, pour leur aider à ruiner Monsieur de Puisieux, & aprés avec plus grande facilité me ruiner moi-même, à qui ils n'étoient pas plus obligez de garder la foi & l'amitié, que moi j'étois avec Monsieur de Puisieux, à qui j'en aurois precedemment

cedemment manqué & qu'ils auroient une legitime excuse envers moi de leur manquement, fondée sur ma propre action.

Je leur répondis donc, que je ne pouvois penetrer la necessité, que le Roi avoit d'avoir un Favori, puis qu'il s'en étoit si facilement passé depuis huit mois. Que ses Favoris devoient être, sa mere, son frere, ses parens & ses bons serviteurs; & ce suivant l'exemple du feu Roi son pere; & que si quelque fatalité le portoit d'en avoir, il lui en falloit laisser le choix & l'élection. Que je n'avois jamais oüi parler d'aucun Prince, qui prit des Favoris par arrêt de son Conseil; mais qu'en quelque façon que ce fût, ce ne seroit jamais moi qui occuperois cette place; parce que je ne la meritois pas: parce aussi que le Roi ne voudroit pas m'en honorer: parce finalement que je ne la voudrois pas accepter, ny occuper. Que j'aspirois à une faveur mediocre, & une fortune de même calibre, acquise par ma vertu & mon merite, & conservée avec sureté. Que la prodigalité, que j'avois faite jusques à maintenant de mon bien, & le peu de soin que j'avois pris d'en amasser, étoient de suffisans témoignages, que j'aspirois plutot

plutôt à la gloire qu'à l'utilité. Que je voulois chercher les fortunes mediocres & assurées, méprisant la faveur de telle sorte, que si elle étoit à terre devant moi, je ne daignerois pas me baisser pour la lever. Que cela étoit ma déterminée resolution, qui ne laissoit pas de me rendre étroitement obligé à leur bonne volonté pour moi, dont je leur rendois très-humbles graces.

Quant au second chef de leur discours, il me sembloit bien qu'il visoit à Monsieur de Puisieux, mais qu'il tiroit droit à moi. Car de l'accuser d'être aux bonnes graces de sa Majesté, d'avoir son entiére privauté, de traitter des choses particuliéres avec lui, & de lui demander son avis sur les choses que l'on lui avoit proposées, c'est au Roi, qui lui fait ces faveurs, à qui on s'en doit prendre, & non à lui, qui les reçoit. Que sa Majesté ne seroit pas obligée de dire tous ses secrets à ses Ministres; oüy bien eux de lui dire leur avis sur ceux, dont il les consulteroit. Qu'au reste Monsieur de Puisieux étoit mon ami, comme plusieurs autres, qui m'y avoient obligé, mais non si étroitement, que lors qu'il manqueroit de son côté, je ne manquasse aussi du mien; mais que s'il perseveroit

constamment

conſtamment aux devoirs d'une verita-ble amitié vers moi, la mi[illegible] conſervée entiére, comme Dieu merci, juſques à preſent je l'avois gardée inviolable à tous mes amis. Mais que je ſçaurois toûjours bien garder les degrez d'amitié ſelon la qualité de mes amis : comme je ferois premiérement de ſervice très-humble & de reſpect ſoumis envers Monſieur le Prince, privativement à tous autres, à cauſe de ſa qualité, de celle de mon General; qu'il poſſedoit maintenant, & pour les faveurs qu'il avoit daigné me faire depuis qu'il m'avoit fait l'honneur de m'aſſurer de ſes bonnes graces. Enſuitte de Monſieur le Cardinal de Retz & de Schomberg, par une amitié plus ancienne que celle de Monſieur de Puiſieux, mais qu'il marcheroit auſſi dans ſon rang en mon affection, & que je ne lui manquerois pas. Monſieur le Prince me dit alors, que je ne ſerois pas toûjours en état de choiſir, & que quand, pour conſerver l'amitié de Monſieur de Puiſieux, j'aurois perdu la ſienne & celle des trois Miniſtres, j'aurois tout loiſir de m'en repentir, & n'aurois plus de moyen d'y revenir.

Je lui dis, que je ſerois extrémement affligé

obligé de perdre l'honneur de ses bonnes graces, & ensuite celle des Ministres, mais qu'il me resteroit la consolation de ne les avoir pas perduës par ma faute, & que je n'acheterois jamais les bonnes graces de qui que ce soit, au préjudice de ma reputation. Et que je ne voyois en cette presente affaire ni raison ni apparence : & sur cela je me separai d'eux, qui demeurerent encore quelque tems à conferer ensemble.

Le Roi envoya ce soir-là deux cens chevaux à battre l'estrade vers Montauban, & Monsieur de Valençay m'ayant prié de lui faire donner cette commission, le Roi lui accorda, & lors le Seigneur de Valençay le supplia de permettre que la compagnie des gendarmes de Monsieur le Prince, dont il étoit Lieutenant, & celle de ses chevaux legers, commandée par Monsieur d'Ouctot, y allassent; ce que le Roi trouva bon. Mr le Prince étoit lors au Conseil des parties, pour y faire passer quelque affaire, & s'envoya excuser d'aller au Conseil de guerre; nous mandant que sans lui en dire davantage, nous missions à execution ce qui auroit été resolu.

Comme il revint le soir chez lui, demandant Ouctot, on lui dit, qu'il étoit

à la

à la guerre avec Monsieur de Valençay & ses deux compagnies. [illegible] lors en colére au coucher du Roi, se plaignant de ce qu'on lui vouloit faire recevoir un affront, & lui faire défaire ses deux compagnies, comme l'on avoit fait l'année precedente celle de Monsieur le Connêtable, & que moi, qui avois fait faire le premier affaire, voudrois qu'il lui en arrivât autant.

Le Roi dit, que je n'y avois rien contribué, que Monsieur de Valençay lui avoit demandé la commission, & d'y mener les deux compagnies susdites, & que sa Majesté avoit été bien aise de lui accorder, pensant faire plaisir à Monsieur le Prince. Il insista neanmoins toûjours, que c'étoit un tour de mon métier, que je lui avois joüé, & que je n'étois pas son ami.

Le Roi m'envoya querir aussi-tôt qu'il fut retiré, & me conta tout ce qu'il lui avoit dit, & moi je ne lui niai point le discours qu'il m'avoit tenu dans la Chapelle du Cloître: mais comme il est très-dangereux d'avoir les disgraces d'une personne de cette qualité, qui est votre General, je suppliai très-humblement le Roi, ou de me remettre bien avec lui, ou de me permettre de me

retirer,

retirer, ne voulant attirer sa haine & sa colere sur moi.

Le lendemain mardi 7. l'armée vint camper devant la pointe de l'Aveirou. Le matin & l'après-dînée elle passa la riviére, au dessus de Piquecos, & campa devant le logis du Roi, qui fut à Villemade, à la vüe de Montauban. Sur le soir, le Roi vint voir le campement de l'armée, & l'ayant trouvé à son gré, se mit à me loüer devant Monsieur le Prince: puis lui dit : Monsieur, vous étiez hier, sans cause, en colére contre lui, & vous pourrez sçavoir de Valençay, si Bassompierre avoit de rien contribué à son envoi à la guerre. Je vous prie pour l'amour de moi, vivez bien avec lui, sur l'assurance que je vous donne qu'il est votre serviteur, & puis si nous l'avions perdu en cette armée, vous sçavez vous-même s'il nous feroit faute. Monsieur le Prince lui promit, & le même soir il me dit: Monsieur de Bassompierre, j'étois hier en colére contre vous, mais j'ai sçu que ce n'étoit pas vous qui avez envoyé sans mon sçu mes compagnies à la guerre.

Je lui dis lors : quand ç'auroit été par mon induction qu'elles y fussent allées, m'en deviez-vous sçavoir mal? L'ai je

fait pour vous deſſervir? au nom de Dieu, Monſieur, tenez-moi pour votre très-humble Serviteur, & quand vous aurez quelque choſe de moi, qui vous déplaira, faites-moi l'honneur de me le dire: & ſi je ne vous ſatisfais alors, fâchez-vous tout votre ſaoul, & non devant. Il me le promit, & le lendemain mercredi 8. nous marchâmes en bataille vers Albias. Puis vinmes devant Negrepeliſſe, que nous croyions être obéïſſante au Roi, mais à notre arrivée ils tirerent ſur les carabins du Maréchal de Camp, qui alloit faire le logement. J'étois à l'avantgarde, & ſur cette nouvelle le Roi me manda de l'inveſtir. Ce que je fis à l'heure-même, & vins loger le Regiment de Picardie, qui étoit le premier, à la main gauche, proche de l'eau, où ils nous tirerent fort. Puis le Régiment de Navarre étant avancé, je le logeai ſur le milieu de la droitte de Picardie. Monſieur le Maréchal de Praſlin s'y trouva, comme auſſi peu après, Monſieur de Chevreuſe. Comme nous étions tous trois à la tête de nos enfans perdus, dix ou douze ſoldats des ennemis nous firent ſigne de nous avancer, comme s'ils euſſent été des nôtres, & nous qui le crûmes, nous étant approchez ils nous

firent

leur décharge de vingt pas, & puis s'enfuirent. Dieu voulut qu'ils ne blessérent personne; ce qui fut un miracle: mais peu après escarmouchant ils tuerent Esquilly, parent de Monsieur le Maréchal de Praslin, Capitaine en Navarre. Monsieur de Chevreuse étoit appuyé sur son épaule; quand il tomba du coup. Après que nous eûmes fait en plein jour ces deux premieres approches, ce qui ne se fit pas sans peril, le Regiment des gardes arriva, à qui je fis faire les siennes du côté du château, où je le campai. Ceux de dedans nous tirérent extrémement. Monsieur de Vic eut en cette derniére approche, une mousquetade en l'épaule, comme il parloit à moi, & me demandoit l'ordre pour ses Chevaux legers de la garde, dont il étoit Cornette. Le coup fut favorable, car il ne lui cassa point d'os. La nuit, Thoiras, Capitaine du Regiment des gardes, me vint montrer un lieu très-propre pour faire la batterie, & pour ruiner une simple muraille, qui joignoit le château à la ville: il y avoit une méchante muraille de terre & de pierre, qui fermoit un champ, laquelle pouvoit couvrir & de la ville & du château ceux qui travailleroient aux batteries & plateformes; mais il falloit aller

cent pas avant qu'y arriver. Le mépris que nous faisions de cette place, la croyance que nous avions qu'à tous momens elle viendroit capituler, fit que nous negligeâmes également, moi à faire faire une ligne pour y aller à couvert, & Monsieur de Schomberg de faire faire des gabions pour couvrir sa batterie, croyant que les canonades ne feroient qu'un trou, qui lui serviroit d'embrasûre, & qu'il lui resteroit toûjours assez de cette méchante muraille pour tenir les Officiers à couvert. Il n'y avoit dans Negrepelisse rien au dessus du mousquet, autre munition de guerre que celle que chaque habitant en pourroit avoir pour giboyer, nul soldat étranger, nul chef qui les commandât, la place mediocrement bonne pour une armée de Province, mais nullement capable de resister à une armée royale, & cependant les habitans ne voulurent jamais se rendre, non pas même parlementer, quoique l'on leur en eût souvent secoüé la bride, car nous n'avions pas envie de nous arrêter là.

Le Jeudi 9. je fis rapport au Conseil du lieu que nous avions reconnu propre à battre la place, que j'avois montré à Monsieur de Schomberg dès quatre heures

res

res du matin, ce qui fut resolu ; & on y travailla tout le jour & la nuit : on y mit les sept canons que nous avions là. Monsieur le Prince y vint comme on les amenoit, & comme il vit que Thoiras & moi étions décendus dans le fossé de la ville, il s'y jetta aussi, bien que les ennemis y tirassent incessamment, mais sans effet ; car ils ne pouvoient pas plonger leurs mousquets si bas.

Le Vendredi 10. j'allai le matin aux autres quartiers de Picardie & Navarre, pour leur faire tenir des échelles prêtes à donner l'escalade par leurs côtez, tandis que par celui des gardes nous donnerions l'assaut, si ces coquins ne vouloient se rendre. Et donnai l'ordre au Regiment des gardes, qu'il devoit tenir pour l'assaut. La batterie fut prête sur les dix à onze heures du matin. Le Roi étoit malade dès le jour de devant ; neanmoins il se vouloit lever pour voir donner l'assaut, & Monsieur le Prince eut de la peine à le retenir. Monsieur le Maréchal de Praslin, à qui le soir auparavant le Roi avoit fait l'honneur de le faire Lieutenant General de son armée, sous Monsieur le Prince, en vint prendre possession, & commanda d'executer la batterie ; mais les sept canons, à la premiére volée qu'ils

tirerent, renverſerent la muraille, qui étoit devant eux; de ſorte que tous les Officiers de l'artillerie, & les Suiſſes qui l'executoient, ne demeurerent pas ſeulement à la merci des mouſquetades ennemies, mais auſſi Monſieur le Maréchal & nous tous. Ils tuerent ou bleſſerent en une heure une douzaine d'Officiers, entre leſquels étoient le Lieutenant de l'artillerie, & vingt Suiſſes. Ce petit échec nous fit mettre de l'eau à notre vin, & nous reſoudre de remettre la partie au lendemain, & Monſieur le Maréchal le manda auſſi au Roi, par Monſieur de la Curée. Je conſiderai neanmoins, que tout le mal qui nous arrivoit, ne venoit que de trois canoniéres du château, & propoſai à Monſieur de Schomberg d'y faire tirer deux volées de canon à chacune. Il me dit, que pourvû que je fiſſe venir des Suiſſes, pour éxecuter les canons, qu'il le feroit. Alors je pris un Lieutenant, nommé Gabel, brave homme, & lui dis: va-moi querir quarânte Suiſſes, pour aider à la batterie, & je leur donnerai un écu à chacun; ce qu'il fit promptement, & n'eûmes pas tiré ſix coups, qu'ils n'euſſent fermé ces trois canoniéres. Alors notre batterie recommença, & en peu de tems nous eûmes fait brêche,

brêche, laquelle à notre vûë les ennemis remplissoient de force charettes, qu'ils mirent derriére. Cependant Monsieur le Prince arriva, & toutes choses étant prêtes, nous fîmes reconnoître la brêche, par un sergent du Bourdet, nommé Bouteillon, lequel y eut un bras cassé d'une mousquetade. Il fit neanmoins son rapport, & nous assûra, que la brêche étoit raisonnable: ce que nous trouvâmes en effet incontinent après. Car nous allâmes à l'assaut & emportâmes la place sans aucune resistance. Tout y fut tué, hormis ceux qui se pûrent retirer au château, & les femmes, dont quelques-unes furent forcées, & les autres se le laisserent faire de leur bon gré. On en sauva neanmoins ce que l'on pût, mais non pas la ville d'être entiérement brûlée. Le château tint jusques au lendemain 11. Juin, qu'il se rendit à discretion. L'on fit pendre douze ou quinze des plus mutins, & le douziéme le Roi vint dîner à Mauricous, & y coucha aussi. Monsieur le Prince se mit en colére contre moi dans le Conseil, & me dit, que c'étoit à moi à faire ce que Monsieur le Maréchal de Praslin me commanderoit de sa part, sans repliquer, ni contester sur l'ordre donné. Je lui dis, que

je ferois fort ponctuellement ce qui me feroit ordonné; mais que j'avois ma voix au Conseil comme un autre, pour y dire mon avis, comme je ferois toûjours, tant que le Roi & lui l'auroient agreable; & que lors qu'ils ne le trouveroient plus bon, & qu'ils me fermeroient la bouche, que je me lierois à moi-même les mains, & que je me retirerois du service. Le Roi prit lors mon parti, & se fâcha fort contre Monsieur le Prince.

Le lendemain Lundi 13. dès la pointe du jour, Monsieur le Prince nous amena à Saint Antonin, pour reconnoître le logement ou campement de l'armée, & la place quant & quant, que Messieurs de Vendôme & le Maréchal de Themines avoient assiégée cinq jours auparavant. Ils avoient pour Maréchaux de Camp Marillac & Arpajoux, gendre de Monsieur de Themines. Tous ces Messieurs vinrent recevoir Monsieur le Prince au dessus de la montagne, de laquelle il est aisé de reconnoitre Saint Antonin; car on y voit dedans les ruës de la ville, & n'y eut point de difficulté pour le campement. Car il fut resolu tout aussi-tôt, dans le vallon, où Saint Antonin aboutit, sur le bord d'une petite

riviére

riviére nommée la Beuvete, qui passant à travers de la ville se va jetter dans celle de l'Aveirou, qui la borde d'un côté. Mais pour l'attaque de la ville, il se rencontra que Messieurs de Vendôme & de Themines avoient déja commencé quelques traverses, qui venoient jusques contre cette petite riviére, dont ils avoient détourné le cours, & mis dans son lit quelques gabions en falsades, pour servir de blindes; de sorte qu'ils pouvoient par ce moyen aborder une corne avancée, que les ennemis avoient jettée sur l'avenuë. Cette corne, à ce que nous voyions clairement, étoit retranchée par le milieu en même flanquement, comme elle étoit à la tête. Elle étoit défenduë par ses côtez de deux petits ravelins revêtus, qui étoient toutes les fortifications à la moderne qu'avoit Saint Antonin, hormis que de deux côtez il y avoit de petits dehors, qui n'étoient que des trenchées flanquées, pour y faire tirer des mousquetaires, & non pour les disputer. Il y avoit une assez bonne contrescarpe devant le fossé, à la tête devant ces deux petites piéces; finalement le fossé & la muraille flanquée d'espace raisonnable, par quelques petites tours.

La ville avoit un pont de pierre, sur la riviére de l'Aveirou, & toute la muraille du côté de la riviére, sans aucune défence, que de deux méchantes tours au haut & au bas, & environ huit cens pas au dessous de la ville l'avenuë d'un moulin, qui tenoit l'eau en hauteur, qui sans cela en cette saison n'eût pas été d'un pied de haut, devant la ville. Aprés que ces Messieurs, qui avoient commencé le siége, eurent mené Mr le Prince, Mrs de Praslin & Schomberg en lieu où ils pouvoient à plein, voir & reconnoître la ville, il leur fut aisé de leur persuader de l'attaquer par le fonds de la vallée, & de s'attacher à la tête de la corne. Ce que Monsieur de Marillac principalement leur fit si facile, possible parce qu'il étoit amoureux de son ouvrage commencé, que Monsieur le Prince, pour ne perdre tems, s'assit sur un rocher, d'où l'on découvroit clairement la ville & toutes ses avenuës, & nous appella autour de lui au Conseil.

J'y arrivai des derniers, parce que j'avois voulu faire une bonne reconnoissance de la place, pour en faire mon rapport. Je fus bien étonné à mon arrivée, quand je vis que chacun continuoit à attaquer la ville par la corne du vallon, & que l'on

l'on ne faisoit aucune reflexion sur les deux côtez du haut & bas de la riviére, qui étoient sans comparaison plus faciles. Je me contins toutefois, contre ma coutûme; tant pour n'interrompre ceux à qui Monsieur le Prince demandoit l'avis, que pour ne lui donner aucune prise de m'attaquer, comme il avoit fait le jour precedent, & ne m'avoit parlé depuis. Il arriva que sans garder l'ordre de demander les opinions, je fus le dernier à qui Monsieur le Prince dit, avec peine : Monsieur de Bassompierre, quelle est votre opinion. Je me hazardai de lui donner en cette sorte :

Monsieur, si jamais aucune place a été de facile & prompte reconnoissance, c'est celle-ci, laquelle du même lieu où il vous plaît de tenir le conseil de guerre, sans courre aucun hazard ni peril, & d'une seule vûë, vous pouvez remarquer, en son tout & en toutes ses parties; & si jamais il y a eu lieu de prendre une sure & prompte resolution, de quel côté on la doit attaquer, c'est à cette fois, qu'il ne s'y rencontre que deux endroits, par lesquels on la puisse battre & forcer : sçavoir celui de la vallée, & ceux du haut & du bas de la riviére, que je ne compte que pour

un, & qu'en ce dernier toutes les apparences, les avantages & les regles de l'art sont pour nous; là où en l'autre les mêmes regles de l'art & le sens commun nous défend de l'entreprendre. C'est une maxime de guerre éprouvée, & generalement approuvée, que les places assises sur le bord des riviéres, se doivent plûtôt attaquer par le haut & le bas de la riviére, que par tout autre endroit; attendu que l'on n'a qu'à se couvrir du flanc opposé à la riviére, que les ennemis ne peuvent jamais parfaitement fortifier, & que l'on se sert d'ordinaire de la rive du fleuve, comme d'une trenchée & d'un chemin couvert. Tous ces avantages se rencontrent en l'attaque presente, que vous pouvez faire sur le bord d'embas de l'Aveirou, & de plus encore, que vous n'aurez rien à craindre de l'autre rive. L'ordre de la guerre vous obligeant d'y faire passer deux mille hommes par-delà l'eau, pour investir la ville, qui passeront aisément sur la vanne du moulin, que l'on voit d'ici, & que la ville ne peut voir, & en faisant tôt après rompre cette vanne, qui fait tenir la riviére devant la ville en quelque hauteur, elle sera si basse, avant qu'il soit nuit, qu'à peine nos soldats en y pas-

y passant se moüilleront la cheville du pied ; & ensuite de cela on peut cette nuit prochaine faire passer deux canons, & les mettre en batterie à quatre cens pas de la ville, sur le bord de la riviére : ce que je m'offre d'executer, si vous me voulez faire l'honneur de me le commettre, & de gagner cette nuit même les petits compartimens, pour ne pas dire dehors, que les ennemis ont fait depuis la rive jusques à un des deux ravelins revêtus, qui font tête dans la vallée. Puis demain avec vingt canonades ayant levé ces chetives défences de cette piece jointe à l'eau, faire venir sapper & ouvrir la simple muraille de la ville, qui est le long de la riviére : & ce sans autre empêchement que dessus, qui ne pourront tirer de dessus le pont, lequel sera aujourd'hui même gagné par les nôtres, qui passeront de l'autre côté ; ou au pis aller sera coupé en quatre coups de canon, & divisé de la ville. Ainsi en trois jours au plus tard nous prendrons Saint Antonin, si dès le premier ils ne se rendent à la merci du Roi.

Voila, Monsieur, le Conseil que je vous donne, & celui qu'à mon avis vous devez prendre, & rejetter absolument l'opinion generale de ces Messieurs, qui est

de

de faire l'attaque par la tête de la vallée, lesquels, je m'assure, reviendront à la mienne, quand ils auront plus meurement consideré les inconveniens, qui se rencontrent en la leur. Je ne dis pas qu'en la suivant l'on ne prenne Saint Antonin, qui n'est pas capable de resister contre une armée Royale, & victorieuse comme la nôtre: si bien de l'arrêter quinze jours, si ceux de dedans se veulent bien défendre, & vous y faire consommer force munitions de guerre, qui seront plus necessaires ailleurs, y employer du tems qui est bien cher aux presens desseins du Roi, & y perdre force bons hommes, qui vous seront de besoin dans le Languedoc. Car en attaquant la ville par la vallée, vous mangez & digerez lentement un siége, que vous pouvez engloutir & manger dans trois jours, & faites ce que vos ennemis desirent. C'est, Monsieur, une bonne maxime de guerre, que de fuir la pointe de l'épée de l'ennemi, & d'en choisir le foible, pour la lier, & s'en rendre maître. Il ne faut jamais attaquer le bœuf par les cornes, car c'est son fort & son avantage; & à St Antonin aussi. Et je ne demeure pas d'accord avec Mr de Marillac, qui vous debite, que le

lieu

lieu le plus foible d'une ville est celui où les ennemis font le plus de fortifications. Cela peut être vrai auparavant que de l'avoir fortifiée : après c'est d'ordinaire le plus fort. Et nous voyons clairement de ce lieu une corne fort avancée, en état de défense avec un retranchement par le milieu, que j'appelle une seconde corne, deux pieces revêtuës aux deux côtez qui la flanquent, & la commandent. Et de plus la contrescarpe de la ville, qui la défend. Tout cela vous donnera bien de la peine, s'il y a de braves hommes là-dedans, que vous pouvez éviter en l'attaquant au dessous de la riviére. La ville est si prenable, & avec si peu de travail & de tems, que je ne me sçaurois assez étonner, comme on veut s'attacher en quelque autre endroit, & vois que la trop grande clarté & lumiére que nous avons de cette place, nous éblouït & aveugle.

Après que j'eus ainsi opiné, Monsieur le Prince se tournant vers les autres Messieurs du Conseil, leur dit, je vous avois bien assuré, que Mr. de Bassompierre vous donneroit un avis tout particulier, méprisant celui de tous les autres, comme des ignorans. Et qui plus est, il le sçaura tantôt si bien étaler au

Roi, qu'il le fera passer pour le meilleur. Pour moi, je ne suis pas si presomptueux, & me conforme à l'avis commun, que je dirai au Roi être le general, auquel le seul Monsieur de Bassompierre contrarie. Je lui repliquai : Je suis bien malheureux, Monsieur, que mes bonnes intentions sont mal prises de vous. J'ai dit ce qu'à ma conscience j'ai crû devoir dire pour le service du Roi ; après quoi j'en suis quitte, & reviens à l'avis commun ; vous assurant, que je n'en proposerai aucun au Roi. Bien vous supplierai très-humblement de me dispenser de servir à ce petit siége. Je serai plus frais à être employé à un autre. Il me dit lors, qu'il n'en feroit rien, & qu'il me feroit bien servir, puis que j'étois premier Maréchal de Camp. Alors je lui dis, que je lui remettois cette charge, me reservant à servir en celle de Colonel general des Suisses, & en tout ce où son particulier service très-humble le requeroit. Il me dit, qu'il ne m'avoit point donné la charge, & qu'il ne la reprendroit point. Je lui dis, que je la rendrois donc au Roi, qui arriva sur ces entrefaites, auquel Monsieur le Prince sans parler de moi, proposa & resolut l'avis commun, & le Roi se logea en un lieu

lieu nommé Grangés. Peu après, Gamorini & Mortiéres vinrent trouver Monsieur le Prince, qui leur ayant demandé ce qu'il leur sembloit de l'attaque resoluë, lui dirent, que c'étoit la pire que l'on pouvoit choisir; mais qu'ayant reconnu la place, ils croyoient que dans le lendemain les ennemis la quiteroient. Qu'au reste, il la falloit attaquer & prendre, selon que je lui avois proposé : ce que Thoiras, qui étoit avec eux, ayant rapporté au Roi, & d'autres ensuite, ce que Monsieur le Prince m'avoit dit, il en fut fort faché. Mais je le suppliai très-humblement de ne lui en faire semblant, seulement de me permettre de ne point servir durant ce siége, qui seroit de peu de durée; ce qu'il m'accorda. Il fit ensuite sommer ceux de la ville, qui ne lui répondirent qu'à belles mousquetades, & le lieu où étoit le Roi étant très-incommode, & sans eau, il se resolut d'aller le lendemain mardi 14. loger à Guerlas de Bonnette, qui est à deux petites lieuës de Saint Antonin, & d'envoyer camper les Gardes & Suisses dans le corps de l'armée; ce qu'il executa.

Le mercredi 15. Monsieur de Schomberg fit commencer à faire une batterie de sept pieces de canon. Les gardes entrerent

trerent le soir à la trenchée, & Marillac ayant envoyé ses armes à l'épreuve à la trenchée, pour y venir veiller, les Capitaines des gardes dirent à son homme, qu'il les reportât chez lui, & que Monsieur de Marillac ne leur serviroit point de Maréchal de Camp. Je jure que ce fut à mon insçu, & que le soir même je vins au galop à la trenchée, comme volontaire, pour y passer trois ou quatre heures avec eux.

Ils furent ravis de me voir, & me dirent ce qui s'y étoit passé avec Marillac. Je me doutai bien que l'on m'en feroit un plat. Ce qui fit que je m'en revins devant le jour à Gueilas, & le matin je fus au lever du Roi, sans faire semblant de rien, où Monsieur le Prince arriva peu aprés, avec Marillac, qui fit sa plainte de la désobeïssance des Gardes, que Monsieur le Prince exagera sans me nommer toutefois. Et le Roi lui dit, qu'au sortir de la garde il envoyeroit querir les Capitaines, pour leur faire rendre compte de leur action. Puis dit à Monsieur le Prince, que les Gardes avoient toûjours protesté, qu'ils ne reconnoîtroient point Marillac.

Le Jeudi seize Mr le Prince vint le matin dire au Roi, que je faisois des monopoles

nopoles & des revoltes dans son armée, & que je meritois châtiment, & même de la vie. J'entrai là-dessus. Il m'en dit de même. Je lui demandai dequoi l'on m'accusoit. Il dit lors, que le Comte de Paluau & le Regiment de Navarre avoient fait le même refus à Marillac que les Gardes avoient fait le jour auparavant, & que c'étoit de mes pratiques. Je lui dis, qu'il ne m'en devoit point accuser, mais la personne de Marillac, qui ne leur étoit pas agreable. Et pour preuve de mon dire, s'il lui plaisoit de commander à Mr le Marquis de Seneçay, ou à Mr de Valençay d'aller commander la trenchée, je m'assurois qu'ils y trouveroient une entiere obéïssance. Et que ce n'étoit point le déplaisir, qu'ils avoient de ce que je ne servois point, mais bien de ce que Marillac servoit, qu'ils n'estimoient pas; ce que le Roi approuva, & leur commanda d'y aller; disant neanmoins à Marillac, qu'il parleroit aux Gardes, pour le faire reconnoître par elles. Après dîner, le Roi alla à S. Antonin, & l'on lui avoit fait une redoute à mi-côté, de laquelle il pouvoit voir tout ce qui se faisoit au siege. La ville fut ce jour-là battuë de sept canons, qui leverent les défenses de ces deux ravelins revétus, qui défendoient la corne,

corne, à laquelle ceux des Gardes, qui étoient ce jour-là dans la trenchée, voulurent faire quelque effort, & n'y reüssirent pas bien, dont le Roi fut fâché, & me commanda de les aller faire cesser. Je descendis aux trenchées, & Mr de Vendôme m'ayant dit qu'il me montreroit le chemin pour aller à la tête du travail, je lui dis, que j'en sçavois un bien plus court, & montai à découvert par dessus la trenchée, & allai tout droit, dont il m'en pensa mal arriver. Car les ennemis s'affusterent de telle sorte à tirer contre moi, que j'eus deux mousquetades, l'une qui me coupa mon baudrier, & fit tomber mon épée, & l'autre, qui me rompit mon bâton, emporta ma manchette, & perça ma manche, sans m'offenser autrement. Le Roi me les vit donner, qui me cria de la redoute où il étoit, que je me retirasse: mais je passai outre, & vins à la tête faire ce qu'il m'avoit commandé; puis retournai le trouver.

Le Vendredi 17 l'on s'attacha à la corne, & le Samedi le Regiment de Normandie, qui étoit de garde, y fit une attaque, qui ne réüssit pas.

Le Dimanche 19 Mr le Prince vint au Camp, & fit donner les Gardes à la corne; mais ils en furent encore repoussez.

Le

Le Roi vint à sa redoute d'enhaut, voir l'attaque, dont il fut fort mal satisfait. J'y vins avec lui; car durant tout ce siege je ne servis point. Mr de Rets fut malheureusement blessé derriere le Roi, d'une bale mourante, qui ne laissa pas de lui casser le genoüil, dont il est demeuré estropié. Comme le Roi descendit la montagne, il rencontra Mr le Prince avec Mr de Vendôme, Messieurs les Maréchaux de Praslin, de Themines & de St Geran, Marillac, Seneçai & Arpajoux. Le Roi se facha du peu d'avancement au siege, & du peu d'effet des gens de Guerre aux attaques. Mr le Prince lui demanda, s'il lui plaisoit tenir le Conseil de Guerre sous un grand arbre prochain; ce qui fut fait, & m'ayant été demandé mon avis, je dis que je l'avois dit dès le commencement du siege, qui ne l'eût pas été il y a longtems, si on l'eût suivi. Que maintenant il falloit sçavoir ce que l'on pretendoit faire, pour prendre la Place, & qu'en cas que l'on trouvât que les propositions ne fussent suffisantes, j'offrois encore à peine de la perte de ma vie, & de mon honneur, de la prendre deux jours après que l'on m'auroit donné deux canons en batterie, sur le bord de la rive de l'Aveirou, où je les demanderois. Chacun voyant bien

bien que c'étoit le moyen le plus aisé, mais celui qui le proposoit n'étoit pas agreable. Le Roi toutefois s'y portoit; mais enfin il fut resolu, que l'on tenteroit une attaque generale, & que si elle ne réüssissoit, on prendroit cet autre moyen. On avoit fait un fourneau sur la pointe de la mine, que l'on fit joüer le lendemain matin Lundi 20. & ensuite on fit une attaque generale. On fit même donner à pied cent Gendarmes du Roi. On emporta tous les dehors, jusques à la contrescarpe, & la corne aussi; mais nous y perdîmes plus de quatre cens hommes, que morts que blessez; entre lesquels, le Comte de Paluau, Maître de Camp de Navarre, fut fort regretté. C'étoit un brave jeune homme, & qui avoit bien le cœur au métier: le Paillez Sergent Major de Normandie, très-brave & très-entendu, avec plusieurs autres y moururent; & le Sieur de Colombier, Aide de Camp, Malici, & plusieurs autres y furent fort blessez. Le Mardi 21 on mina la contrescarpe, puis on s'y logea, & le Mercredi 22 la ville de S. Antonin se rendit à discretion: les Gardes Françoises & Suisses en prirent possession. Le Jeudi 23, le Roi vint dîner au camp chez Mr de Schomberg, & puis tint Conseil pour le dessein du jour suivant

&

& s'en revint coucher à Gueilas. Le Vendredi 24 il en partit pour venir loger à Castelnau de Monmirail, mais comme la traite étoit longue, il fut contraint, pour attendre les trouppes demeurées derriere, d'y sejourner le vingt-cinq, où nous nous amusâmes à faire un retranchement entre deux chemins, que nous garnîmes de noix, & le defendis contre le Roi, qui l'attaqua.

Le Dimanche 26 le Roi passa par Rabastens, & vint coucher à St. Sulpice, où Mr le Prince vint rejoindre le Roi. Il proposa au Conseil d'attaquer Carman, ce qu'il faisoit à l'instante priere de ceux de Thoulouse : mais la plus grande partie du Conseil ne fut point d'avis d'employer le tems à conquerir ces petites Places, que nous pourrions plus utilement employer à prendre Montpellier, Nîmes & Usez. Et parce que j'avois fait l'ouverture de cet avis, il m'en voulut plus de mal qu'aux autres, sa bile étant d'ailleurs émûë contre moi, à qui on laissa l'armée en main, pour la conduire à Castelnaudari, tandis que le Roi séjourneroit à Thoulouse, & j'eus ordre de forcer le Mas Saintes Pucelles en passant. Je demandai aussi permission de tenter, si je pourrois avoir Carman, sans perdre ni y employer

ployer aucun tems. Mr le Prince sortit du Conseil en colere, & médisant de moi, qui avois empêché que l'on n'attaquât Carman. Ce qui me servit, parce que quelques Gentilshommes Huguenots, qui étoient là, manderent à ceux de la ville, que je n'avois point ordre de les assieger : ce qui les empêcha de faire entrer cinq cens hommes dedans, que ceux de Puilaurens leur envoyoient, & qui étoient déja arrivez à Soureze. Le Lundi 27 le Roi partit de S. Sulpice, & alla à Toulouse, & moi je demeurai encore à S. Sulpice.

Le Mardi 28 j'en partis avec Mr de Valençai, & l'armée, & vins coucher à Belcastel. J'avois plus de vingt Gentilshommes Huguenots qui m'accompagnoient, lesquels ne virent point à mon dessein, que je voulusse attaquer Carman : & leur témoignai, quand ils m'en parlerent, que je n'en avois aucun ordre. Neanmoins dès le jour auparavant j'avois envoyé à Lombés trois Commissaires de l'Artillerie, avec six de mes Carabins, pour faire faire en diligence vingt gabions, des fascines, tirer des solives, faire des plattes-formes, & tout l'équipage necessaire à un bon siege.

Le Mercredi 29 étant arrivé à bonne

heure

heure à Loubens de Verdale, qui n'est qu'à demi-lieuë de Carman, Mr de Valençay investit la ville avec la Cavalerie, tandis que je logeai nos Regimens, fait-à-fait qu'ils venoient, aux avenuës & lieux propres, pour faire les attaques. On vit quant & quant charrier les gabions & plates-formes, pour les batteries, & l'équippage pour plusieurs canons, bien que je n'en menasse que deux avec moi. Dont ces Gentilshommes Huguenots étonnez, me demanderent si j'avois eu quelque ordre nouveau d'attaquer Carman. Je leur répondis que non, mais que le Roi, qui l'avoit ordonné à S. Sulpice, en son Conseil, m'avoit ordonné de le tenir secret, & qu'il lui eût été honteux de laisser en passant cette bicoque, qui avoit par le passé tant incommodé Thoulouse, sans la ruiner, & mettre en poudre, & que le lendemain ceux de Thoulouse me devoient envoyer huit canons pour l'attaquer, & que le Roi vouloit faire servir d'exemple à cette méchante ville. Ils commencerent à me dire, que je pouvois abreger le tems. Que peut-être, si je leur faisois parler, ils se mettroient à la raison. Que si je leur voulois permettre, un d'eux les iroient trouver, & qu'ils se promet-

toient qu'ils me raporteroient tout contentement. Je leur répondis qu'un Capitaine n'acqueroit point de gloire par la reddition des villes, avant qu'elles soient attaquées, si faisoit bien par la destruction, & que j'avois plus à desirer de la prendre par force que par anticipée composition. Neanmoins mon humeur, qui n'étoit point portée à la cruauté, convenoit avec leur desir, & me faisoit leur assurer, que si dans deux heures celui qui leur iroit parler, me rapportoit une entiére obeïssance, se remettans à la capitulation, que je leur voulois faire de la part du Roi, je leur assurois, qu'elle seroit favorable, & que pour les mettre davantage en leur tort, je trouvois bon qu'un deux s'y acheminât. Ils deputerent à l'heure même un vieux Gentilhomme, voisin de là, pour aller témoigner ma bonne volonté, & les persuader d'embrasser cette occasion, qui seule pouvoit les détourner de leur entiére ruine, comme ceux de Negrepelisse & de Saint Antonin se l'étoient attirée par leur opiniâtreté. Je ne discontinuai cependant aucune chose de ce qui appartenoit au siége: hormis Mr de Valençay, tous ceux de l'armée croyoient que je m'y voulois opiniâtrer.

Ce

Ce Gentil-homme revint avant le tems que je lui avois prescrit, ramenant trois députez de Carman, qui m'offrirent d'abord de se tenir en neutralité, tant que cette guerre dureroit. Je ne répondis autre chose, sinon au Capitaine Gosas, qui les avoit amenez, de les ramener sans leur faire aucune réponse. Et comme ces Gentils-hommes me prioient de ne les laisser aller de la sorte, & qu'ils se porteroient aussi à obéir, & y porteroient aussi les habitans, je me fâchai contr'eux, leur reprochant qu'ils m'avoient fait recevoir un affront, duquel ils reconnoîtroient dans peu de jours si je me sçavois bien vanger. Et dis à ces deputez, que s'ils m'envoyoient à l'avenir ni tambour ni personne, pour me venir parler, qu'il seroit pendu sans remission. Lors ils me dirent que c'étoit une proposition, qu'ils m'avoient faite, au défaut de laquelle ils [illegible] l'obeïr, & de remettre la vill[illegible] à u[illegible]nête capitulation. Moi, qui en mourois d'envie, me faisois tenir, & ne voulois pas seulement répondre. Enfin je me laissai vaincre par les Gentils-hommes, & consentis de recevoir quatre ôtages des principaux de la ville, attendant que demain au matin à quatre heures ils sortissent avec leurs

armes & bagage, sans tambour ni enseigne, & que pardon seroit fait aux habitans, à qui les murailles seroient rasées. Que l'on conduiroit leurs gens de guerre jusques sur le chemin de Puylaurens, & n'iroient au Mas Saintes Pucelles, ni à Soreze, ni à Revel. Toutes lesquelles choses furent ponctuellement executées de part & d'autre. En ce même-tems un Capitaine du Regiment de Piémont, nommé Rogles, m'amena un Gentil-homme, dont il me répondit, lequel me promit de petarder la même nuit la ville de Cuc, pourvû que je lui voulusse donner des gens pour s'en rendre maître. Je commandai à six compagnies dudit Piémont, que je fis commander par Rogles de s'y acheminer, & leur donnai cinquante chevaux d'escorte. Et ils prirent la ville, comme ils me l'avoient proposé, laquelle après l'avoir pillée ils brûlerent, & s'en revinrent joindre l'armée le lendemain 30 chargez de butin. Auquel jour, sur les cinq heures du matin, les soldats qui étoient dans Carman, sortirent selon la capitulation, que je leur avois faite. Je les fis conduire surement, & mis Monsieur de Gosas, Capitaine aux Gardes, pour commander dans la ville, avec quatre

cens hommes, en attendant que le Roi y eût pourvû. Puis ayant fait sejourner l'armée dans leurs mêmes logemens, & resolu avec Monsieur de Valençay celui du lendemain à Saint Felix, je lui consignai l'armée, & m'en vins trouver le Roi à Thoulouse. J'arrivai sur le point chez le Roi, comme il étoit en son Conseil, & qu'il querelloit Monsieur le Prince, de ce qu'en Parlement, & lors que les Capitoux lui vinrent faire la reverence, il avoit dit, que la lâcheté de Monsieur de Bassompierre avoit empêché, que le Roi n'attaquât Carman, comme il lui avoit conseillé, mais que je l'en avois diverti. Comme l'on eut dit au Roi, que j'étois à la porte, il s'étonna, de ce qui m'avoit fait quitter l'armée, & m'ayant fait entrer, je lui dis que j'avois moi-même voulu lui apporter la nouvelle de la prise de Carman, & celle de Cuc, & recevoir ses commandemens sur d'autres choses que je lui voulois proposer. Alors Mr le Prince se leva, & me vint embrasser, disant qu'il avoit eu tort de dire ce qu'il avoit dit, & qu'il le repareroit en disant force bien de moi. Puis me demanda si j'en avois point encore rien dit, & qu'il me feroit donner dix mille écus

E iiij par

30508

par la ville, & vingt mille à lui, si la nouvelle de la prise n'étoit point encore divulguée : mais il se trouva, que ceux qui m'avoient accompagné, en avoient déja fait courir le bruit. Il ne se peut dire la joye, que reçûrent ceux de Thoulouse de cette prise. Ils me firent apprêter un beau logis. Les Capitoux me vinrent remercier, & me prier de venir le lendemain dîner en la maison de ville, où ils feroient une belle assemblée pour l'amour de moi, & le bal ensuite. Mais je m'en excusai, sur la neçessité que j'avois d'ètre promptement à l'armée, où Monsieur le Maréchal de Praslin voulut venir, & le Roi me pressa de demeurer. Mais parce que je voyois que l'on avoit fait force mauvais offices à Monsieur le Prince, & que le Roi écoutoit médire de lui, je ne voulus pas seulement qu'il me pût soupçonner d'y avoir contribué, & m'en allai dès la pointe du jour le lendemain matin, ayant précédemment écrit, à la priére de Monsieur de Schomberg, une longue lettre au Marquis de Rhosny, pour le porter à lui vendre la charge de grand Maître de l'Artillerie, qu'il exerçoit lors par commission, & dont le Roi lui avoit permis de traitter, par l'intervention de Monsieur de Puisieux,

sieux, que Monsieur de Schomberg y avoit employé. J'arrivai donc avec Mr de Praslin le lendemain, premier jour de Juillet, à Saint Felix de Carman, où l'armée étoit, & y séjournâmes le lendemain, pour aller investir Revel, & y fus avec Monsieur le Maréchal, qui l'envoya sommer de se rendre. En y allant, mon cheval se jetta dans un fossé; & moi sous lui, qui me pensa tuer. J'en fus quitte pour un pied froissé, dont je fus long-tems à me sentir. On me ramena à Saint Felix, & Monsieur le Maréchal, qui ne se vouloit point embarquer à un siége, se contenta de leur refus, sans les forcer, parce qu'il l'étoit de prendre le Mas Saintes Pucelles, qui étoit sur le chemin que le Roi devoit tenir, en venant de Thoulouse à Castelnaudary.

Le Samedi 2. nous nous presentâmes devant le Mas, qui se rendit à notre arrivée. Monsieur le Maréchal y mit Monsieur Castelnau, Capitaine aux gardes, & puis vinmes coucher à Castelnaudary, où nous sejournâmes le lendemain, & le Lundi quatriéme, le Roi y arriva malade. Ce qui nous y fit sejourner jusques au mercredi douziéme, sans faire autre chose qu'acheminer notre armée au bas Languedoc, que Monsieur le Ma-

réchal de Praslin y mena, & y assiégea & prit Bedarioux. Je ne fus point à l'armée; parce que le Roi me retint près de lui. Le Roi vint donc le mercredi douziéme coucher à Alsonne, où Monsieur de Montmorency le vint trouver & commanda à Monsieur de Schomberg & à moi, de nous trouver au sortir de son souper, & nous dit alors, qu'il avoit reçû nouvelles de la conversion à notre Religion de Monsieur de Lesdiguieres, & qu'il lui avoit promis moyennant ce l'épée de Connêtable. Qu'il lui demandoit aussi l'Ordre du Saint Esprit, & que pour cet effet il feroit assembler un Chapitre de l'Ordre à Carcassonne, pour lui donner. Que moyennant ce il acquerroit, sans coup ferir, toute la Province de Dauphiné pour notre Religion : ce qui apporteroit un grand étonnement & consternation aux autres Huguenots. Qu'au reste, il voyoit, par sa promotion à l'Etat de Connêtable, un bâton de Maréchal de France, qui étoit reservé pour un de nous deux, & que le premier qui viendroit à mourir, il nous en feroit à tous deux prêter le serment, & tirer à la courte buche à qui le feroit le premier. Nous lui en rendîmes tous deux les très-humbles graces, que meritoit celle qu'il nous

nous promettoit. Et ensuite Monsieur de Schomberg lui dit, que selon le tems où nous étions, & l'exposition que nous faisions à toute heure de notre vie, pour son service, qu'il y avoit apparence, que nous viendrions aussi-tôt à vaquer que cette Maréchaussée, que nous devions attendre. Qu'en la qualité de Maréchaux de France nous le pourrions utilement servir en cette prochaine guerre de Languedoc, s'il nous vouloit faire la grace de nous créer presentement, & qu'il pourroit ensuite supprimer la premiere charge de Maréchal, qui viendroit à Vaquer : ce qui seroit une même chose que ce qu'il proposoit, & pressa le Roi bien fort, lequel s'en défendit le plus qu'il pût. Enfin je lui dis : Sire, la grace que votre Majesté me vient de faire, de m'estimer digne de la charge de Maréchal de France, & celle de me l'avoir offerte & promise, avant lui en avoir jamais parlé, ni même l'avoir pretenduë, est si grande, que quand elle n'arriveroit jamais en effet, je suis plus que dignement recompensé de l'excès de cet honneur inopiné & non merité. Et j'avouë à votre Majesté, qu'ayant toûjours mieux aimé meriter les grands honneurs que de les posseder, je n'ai pas

 une

une si grande avidité de ce bâton comme Monsieur de Schomberg. Aussi étant de six années plus jeune que lui, j'aurai plus de loisir à l'attendre, & plus de tems, selon le cours de nature, à en joüir. C'est pourquoi votre Majesté le peut dès à present qualifier de la charge qui vaque, par la promotion de Monsieur de Lesdiguieres à la Connêtablie, & me conserver la bonne volonté qu'elle a pour moi, lors qu'il en viendra à vaquer une pareille, pour m'en pourvoir. Je n'y perdrai que la presseance, que vous aviez resignée au sort; qui pouvoit autant tourner en sa faveur qu'à mon avantage. J'ai moins d'âge que lui. Il est de votre Conseil avant moi. Il m'a precedé à l'Ordre du Saint Esprit. Il est l'un de vos Ministres, & de votre Conseil étroit. Tout cela me sert à souffrir, sans envie, & sans regret qu'il soit encore premier que moi, Maréchal de France. Et je lui en cede de bon cœur la primogeniture; suppliant très-humblement votre Majesté, que ma consideration ne l'empêche point de recevoir presentement cet honneur, que je le reçevrai de sa bonté lors qu'elle jugera être utile pour le bien de son service.

Monsieur de Schomberg se sentant lors

obligé

obligé de ma courtoisie, m'en rendit de très-exquis remerciemens; mais le Roi persista à ne vouloir point créer l'un sans l'autre, & ainsi nous nous retirâmes de lui.

Le Jeudi 13. le Roi arriva à dîner à Carcassonne, & après dîner convoqua un Chapitre de Commandeurs du Saint Esprit, auquel assisterent avec sa Majesté Monsieur le Prince, Monsieur de Chevreuse, Monsieur de Montmorency, Monsieur d'Espernon, Monsieur de Prasslin, Monsieur de Saint Geran, Monsieur de Courtenaut, Monsieur de Portes, Monsieur de Senecay Monsieur de Valençay, & le Chancelier de l'Ordre Mr de Châteauneuf, & là nous ayant proposé Monsieur de Lesdiguieres, & le bien que cette grace qu'il demandoit causoit à notre Religion, son merite, & la charge de Connêtable, dont il l'honoroit, tous furent d'avis de lui envoyer, sur l'assurance que le Roi donna d'un Bref du Pape, dont il s'assuroit pour le confirmer, parce que c'étoit contre les statuts.

Le Vendredi 14. le Roi vint faire son entrée en la Cité de Carcassonne, qui est sur le haut où est situé l'Evêché, puis retourna en la ville, où il sejourna.

Le Samedi 15. il vint loger à Lusignan.

Le Lundi 17. Juillet, le Roi vint à Besiers, où il lui fut aussi faite entrée. Le Roi y fit un assez long sejour, pour ne se mettre en campagne dans les excessives chaleurs : l'armée cependant s'achemina devers Montpellier, autour duquel il y avoit quelques troupes de Monsieur de Montmorency logées, depuis que Monsieur Zamet, que le Roi avoit envoyé avec trois cens chevaux, dès qu'il étoit à Moissac, pour fortifier la petite armée de Monsieur de Montmorency, étoit arrivé, & s'étoit joint à lui-même, & avoit fait quelques petits combats avec avantage au Mas de Mariotte & au Mas de Gravesin.

Le Roi avoit aussi laissé une armée à Monsieur de Vendôme, pour reduire sous son obeïssance les petites places de la Guyenne & du haut Languedoc ; mais s'étant attaqué à Berreste, ceux de dedans la deffendirent si bien, & ceux de dehors l'attaquerent si mal, qu'après vingt jours de siége ils le leverent, & vinrent joindre le Roi au siége de Montpellier.

Monsieur le Prince demeura à Besiers jusques au vingt-septiéme, qu'il en partit, pour venir joindre l'armée, & voulut

lut que Monſieur de Schomberg & moi fuſſions avec lui. Il me promit, avant que partir, l'honneur de ſes bonnes graces, dont je fus très-aiſe, & vinmes coucher à Peſenas, où nous ſejournâmes le lendemain, que Monſieur le Prince nous pria à diner, Monſieur de Schomberg & moi, avec beaucoup d'aſſûrances de ſa bonne volonté.

Le Vendredi 29. il vint loger à Frontignan, où il ſejourna pour attendre les gardes Françoiſes & Suiſſes, qu'il avoit amenées de Beſiers, avec quelques autres troupes de Cavalerie, qu'il me laiſſa. Le lendemain Dimanche, dernier du mois, il ſe mit ſur l'étang, pour aller à Magniot, que Monſieur le Maréchal de Praſlin & Mr. de Montmorency avoient aſſiegé, & moi j'en partis auſſi avec les troupes, pour venir loger à Villeneuve de Magalone: dont je partis lendemain, premier jour d'Août, en ordre de bataille, parce que nous paſſions devant Montpellier. Je fis faire deux ponts ſur deux canaux, qui ſont deçà & delà de la tour de-Lattes. Puis vins joindre l'armée à Magniot, qui s'étoit ce jour-même rendu à Monſieur le Prince,

Le lendemain deuxiéme, l'armée par-

tit

tit de Magniot, & vint à son rendez-vous, qui étoit proche d'une Eglise ruinée, en une plaine, entre Lunel & Marcillargues, là où Monsieur le Prince assembla le Conseil de guerre, pour aviser laquelle des deux places on devoit assieger la premiere, qui fut fort divisé. Car une partie vouloit que l'on assiegeât premierement Marcillargues, pour ne la laisser derriere, & puis après porter toutes les forces de l'armée pour prendre Lunel; & leur raison étoit, que l'on donneroit trop de tems aux ennemis de fortifier & pourvoir Lunel de gens de guerre, lesquels incommoderoient nôtre siege de Marcillargues, & puis après nous rendroient la prise de Lunel plus difficile. Monsieur de Thoiras étoit derriere nous au Conseil, qui étoit Capitaine au Regiment des Gardes, lequel me dit à l'oreille: & pourquoi ne les pourroit-on pas assieger toutes deux à la fois? Cela m'y fit penser, & puis quand ce vint à moi de dire mon avis, je proposai celui que Thoiras m'avoit suggeré, disant que nous avions assez de forces & de canons, pour faire l'un & l'autre à la fois. Monsieur le Prince pouvoit commettre à son beau-frere le siege de Marcillargues, avec les Regimens qu'il avoit

avoit amenez, sçavoir celui de Portes, qu'il faisoit nommer le Regiment de Languedoc, de Fabregues, de la Roquette, & de Saint Brest, ausquels l'on pourroit ajoûter le Regiment de Normandie, & celui de Masargues, avec canons & une coulevrine, & pour Maréchaux de Camp, Messieurs de Portes & de Montreal. Que Monsieur le Prince se logeroit en une maison, que je lui montrai, qui étoit mi-chemin des deux villes; que le Regiment des Gardes Françoises & des Suisses camperoient autour de lui avec une compagnie de chevaux Legers & ses Gardes. Que Monsieur le Maréchal de Praslin, avec le reste de l'armée, agiroit selon qu'il jugeroit necessaire; que Zamet iroit avec une partie de la Cavalerie sur l'avenuë de Cauvisson, pour empêcher que les ennemis, qui y étoient, ne donnassent aide ou secours à aucune des deux places assiegées, & que Mr le Maréchal de Saint Geran iroit avec l'autre partie de la Cavalerie, & le Regiment de Navarre, faire rendre les bourgs & petites villes du Pigneau, Gigeau, Assas, Montsener, Esmargues, Saint Gilles, Saint Genez & S. Anastasie. Ceux qui restoient à opiner suivirent mon avis, & ceux qui avoient

déja

déja opiné y revinrent, & avec une grande joye on se disposa à faire deux sieges à même tems, comme si n'assieger qu'une ville à la fois eût été chose trop commune. Je pris donc à même tems le Regiment de Normandie, auquel je fis faire les approches de Marcillargues, & puis revins encore pour loger toute l'armée, comme il avoit été resolu, & marquai le campement de chaque troupe. Après quoi je fis encore avec le Regiment des Gardes les approches de Lunel. L'extrême pluye, qu'il fit toute la nuit, nous empêcha d'avancer aucuns travaux, & nous nous contentâmes de les ouvrir.

Le lendemain Mercredi troisiéme nous les continuâmes, & avançâmes, faisant deux attaques à gauche & à droite devant Lunel, & une ligne de communication de l'une à l'autre. Monsieur de Montmorenci de son côté avança le plus qu'il pût une batterie à Marcillagues, qui n'attendoit que de la voir en état, pour se rendre, comme elle fit.

Le lendemain Jeudi 4. je mis, par ordre de Monsieur le Prince, une compagnie de Suisses devant ledit Marcillargues; puis sur l'avis que Zamet nous donna, que de Cauvisson devoit cette nuit

nuit même partir le secours pour Lunel, Monsieur le Prince m'ordonna de mener les troupes d'Infanterie, sorties du siege de Marcillargues, avec la compagnie des chevaux legers de Monsieur, frere du Roi, commandée par Monsieur d'Elben, sur l'avenuë de Cauvisson, au devant de Lunel. Monsieur de Montmorenci & Monsieur le Maréchal de Praslin y vinrent aussi passer la nuit, croyant que le secours arriveroit, & parce aussi, qu'ayant contrarié l'opinion que j'avois mise en avant au Conseil, d'aller forcer les ennemis dans Cauvisson même, & y mener nos deux coulevrines, comme j'avois offert de l'entreprendre, & promis de le faire réüssir. Mais je n'en fus pas crû. Nous nous en retournâmes au jour, & les ennemis sortirent de Lunel, pour nous escarmoucher à notre retour, lesquels nous rembarrâmes dans la ville.

Le Vendredi 5. Monsieur le Prince envoya querir le Conseil de guerre, & là mit en avant d'executer la proposition que je lui avois faite le jour precedent, d'aller en personne forcer les ennemis dans Cauvisson. Messieurs de Praslin, Montmorenci & Schomberg voulurent l'accompagner, de sorte que je fus laissé pour commander l'armée, & faire le

le siege. Il partit sur les quatre heures après midi, avec trois mille hommes de pied, trois cens chevaux d'élite, & deux coulevrines, & marcha droit à Cauvisson, & les ennemis qui venoient au secours, marchoient de leur côté; & passerent à mille pas l'un de l'autre, sans allarme, ni reconnoissance; de sorte que comme j'étois avec Thoiras & Gamorini, pour faire rompre un moulin qui étoit sur le fossé de Lunel, & qui recevoit l'eau dans le fossé, afin de la faire écouler, & le mettre à sec, nous oüimes un grand bruit à la ville, & vîmes force feux mis sur la muraille du côté de Cauvisson; car nous ne tenions la ville assiegée que du côté de Marcillargues. Nous connûmes aisément que c'étoit le secours qui étoit entré, & que dans peu de tems nous aurions les ennemis sur les bras par une forte sortie. Ce qui fut cause que je fis acheminer en diligence huit cens Suisses, qui étoient campez proche de la trenchée, & les fis coucher contre la ligne de communication. Les ennemis ne manquerent pas à faire sortie; mais l'impatience des Suisses, qui se leverent trop tôt, leur fit connoître qu'ils étoient attendus, les fit tenir bride en main, se contentant de tirer force mous-

mousquetades, sans s'avancer autrement. Nous attaquions un petit ravelin, qui couvroit le château de Lunel, & les ennemis se doutant de ne le pouvoir garder, non plus que le château, firent un fort retranchement derriere; dequoi nous étant apperçûs, par la poudre que le travail faisoit élever, Gamoriny fut d'avis de faire dans un pré, à main droite, une batterie de quatre piéces, qui ruinoit le derriere de leur retranchement, ce qui fut le gain de cause. Car les ennemis déséspererent de pouvoir conserver Lunel. Il entra cette nuit-là huit cens trente hommes dans Lunel.

Le Samedi sixiéme, notre batterie fut prête du côté de la Pedrié, & celle qui étoit pour battre le ravelin, tira tout le jour. Le feu se prit à trois caques de poudre, comme j'étois en la batterie, qui emporta la compagnie entiere de du Gall de Piedmont, qui en étoit proche. J'y fus échaudé, mais non brûlé, Dieu merci; car j'en sortois, & étois à quarante pas.

Le Dimanche 7. les ennemis capitulerent, & promettoient de quitter le lendemain la ville, aux capitulations qui leur avoient été accordées; mais sur une allarme

allarme que l'on nous donna, que Monsieur de Rohan venoit pour secourir la ville, & faire rompre la capitulation, nous fûmes toute la nuit sur pied, avec notre Cavalerie. Enfin nous trouvâmes que l'avis étoit faux; mais non celui qui arriva à Monsieur le Prince, de la mort de Monsieur le Cardinal de Retz; ce qui le fâcha fort, & Mr de Schomberg davantage, qui demanda d'aller trouver le Roi le lendemain: ce que Monsieur le Prince luy accorda.

Le Lundi huitiéme, Monsieur le Prince commanda à Monsieur le Maréchal de Praslin, de donner ordre à la sûreté de ceux qui devoient sortir de Lunel, suivant la capitulation; qui étoit, qu'ils sortiroient avec leurs épées seulement, & que leurs armes seroient portées sur des chariots: & j'eus ordre de me mettre dans la ville, & d'y loger les Gardes & Suisses, suivant la coutume. Je m'acheminai donc pour les y mettre, & vis force soldats debandez de tous Regimens, & de Lansquenets & de Suisses, comme des François; ce qui m'obligea à faire retarder la sortie des ennemis, jusques à ce que j'eusse fait voir à Monsieur le Maréchal le desordre que je voyois se preparer, s'il n'y remedioit. Il me dit

dit pour réponse, qu'il n'étoit pas un enfant, & qu'il sçavoit son métier. Que je donnasse seulement l'ordre necessaire pour le dedans, & qu'il le feroit tel au dehors, qu'il n'y auroit rien à redire. Je m'en retournai, & fis sortir les ennemis avec tout leur bagage, puis fis entrer les Gardes, que je fis tenir en bataille, après avoir garni la Todese, les portes & les remparts, jusques à ce que les quartiers fussent faits, & fis fermer les portes sur moi.

Il y eut quelque réglement en la sortie des ennemis, jusques à ce que le bagage parût : mais alors les soldats débandez de notre armée se jetterent dessus, sans qu'il fût possible à Monsieur le Maréchal ni à Portes & Marillac de les empêcher, & ensuite devaliserent les pauvres soldats, dont ils en tuerent inhumainement plus de quatre cens, & avec tant d'impunité, que huit soldats de diverses nations & bandes, se presenterent à la porte de Lunel, avec plus de vingt prisonniers, qu'ils menoient attachez, & leurs épées sanglantes, de ceux qu'ils avoient massacrez, si chargez de butin, qu'à peine pouvoient-ils marcher ; lesquels trouvant la porte de Lunel fermée, furent crier

aux

aux sentinelles qu'ils me vinssent avertir de leur faire ouvrir. Je vins à la porte, sur le recit que l'on me fit, que je trouvai veritable, & les fis entrer, puis je fis lier les huit galands des cordes, dont ils avoient lié les vingt soldats que je fis conduire par mes carabins jusques sur le chemin de Cauvisson, & leur donnai le butin des huit soldats, lesquels je fis pendre sans autre forme de procès, devant eux, à un arbre proche de Lunel, dont Monsieur le Prince me sçût bon gré le lendemain, & m'en remercia. Il se vint loger à Lunel, où il séjourna jusques au Vendredi douziéme, qu'il s'en alla joindre l'armée, qui avoit investi Sommieres, un peu avant qu'il ne delogeât de Lunel ; il reçût une lettre du Roi, par laquelle il lui ordonnoit de m'envoyer avec cinq cens chevaux au devant de lui à Villeneuve de Magalone, pour favoriser son passage proche de Montpellier. Monsieur le Prince me fit voir le commandement du Roi, & me dit, que Monsieur le Comte d'Alais, Colonel de la Cavalerie legere, étoit là, qui pourroit mener ces cinq cens chevaux, & que je viendrois avec lui. Je lui répondis, que c'étoit à lui à ordonner, & que je n'avois aucune vo-

lonté.

lonté. Il me dit, qu'il manderoit au Roi, que j'avois mieux aimé venir avec lui, & moi je le suppliai de n'en rien faire; parce que j'étois prêt d'aller mener cette Cavalerie au Roi, & que Mr le Comte d'Alais y pourroit venir, s'il vouloit, mais que je lui commanderois. Il me dit ensuite, faisons mieux. Laissez-y aller Monsieur de la Curée, qui est Maréchal de Camp, & Mestre de de Camp de la Cavalerie legere. Je lui répondis que j'en étois content. Il me dit lors: je manderai donc au Roi, que vous avez mieux aimé venir avec moi. J'entendis bien qu'il ne vouloit pas que j'allasse trouver le Roi, & qu'il vouloit faire paroître que c'étoit moi qui ne le voulois pas; ce qui me fit lui dire: Monsieur, je vous supplie très-humblement lui mander vôtre volonté, non la mienne. Car pourvû que je vous obéïsse, j'ai ma décharge. Pour moi, je suis prêt d'aller avec les cinq cens chevaux, si vous me le permettez, sinon de vous suivre, & de faire tout ce que vous m'ordonnerez: alors il me dit: puis que le Roi me mande expressément, que je vous envoye, & que vous y voulez aller, vous y irez. Il nous fit peu après entrer au Conseil, & nous demanda nos avis,

pour

pour laisser la garnison & le commandement à Lunel, & Monsieur de Montmorenci m'avoit auparavant prié de donner ma voix au Baron de Castres, qui avoit épousé une de nos parentes. Monsieur le Prince demanda son avis à Monsieur de Montmorenci, sans garder l'ordre, qui proposa Monsieur le Baron de Castres, puis ensuite Mr de Praslin, qui fut de même avis; en troisième lieu, il me le demanda, & je lui dis : Monsieur, il me semble, que ce n'est pas une chose à opiner en un Conseil, mais à resoudre entre le Roi & vous, auquel je m'assûre que vous en aurez écrit, & sçû sa volonté. Que si vous avez concerté ensemble, de voir l'opinion de tous nous autres sur ce sujet, il y a plusieurs personnes capables en cette armée de ce Gouvernement, parmi lesquels je mets des premiers Monsieur le Baron de Castres, qui s'en sçaura bien acquitter. L'affaire passa là : le Baron de Castres y entra, avec six compagnies du Regiment de Languedoc, & Monsieur le Prince partit de Lunel sur les dix heures du matin. Une heure après, Mr le Maréchal de Crequi, Mr de Schomberg, Monsieur de Bullion y arriverent, comme nous dînions chez moi, avec Monsieur

sieur de Montmorenci & Monsieur le Comte d'Alais. Ils s'en allerent chez Monsieur de Schomberg, comme ils nous virent sur la fin du dîner, où ils me prierent d'aller, quand je me pourrois séparer de mes hôtes : ce que je fis peu après. C'étoit pour me faire voir l'état où Monsieur le Maréchal de Lesdiguières avoit porté les affaires avec les Huguenots, dont ils avoient charge de parler à Monsieur le Prince, à Mr de Montmorenci & à Monsieur le Maréchal de Praslin; mais Monsieur de Crequi & Monsieur de Bullion me devoient faire sçavoir le particulier, dont le Roi avoit voulu que je sçûsse quelque chose. Ils envoyerent aussi querir Monsieur de Montmorenci, mais il leur manda qu'il s'en iroit le lendemain matin à l'armée comme eux, & qu'il l'apprendroit quand & Mr Prince ; lequel avoit commandé en partant, que ceux de l'artillerie fissent porter les poudres & munitions dans les voûtes des Cordeliers de la ville, qui étoient demeurées entieres : ce que l'on faisoit, comme nous étions enfermez dans une chambre, Messieurs de Crequi, Schomberg, Bullion & moi. Il arriva que de toutes les munitions, trois charrettes qui n'étoient point en-

core tournées dans la ruë des Cordeliers, prirent feu; & les quatre milliers de poudre qu'elles portoient, renverserent les six plus prochaines maisons du côté de la ruë, & mirent le feu aux voisines, & les ruïnes de ces maisons fermerent l'avenuë de la porte; ensorte que l'on ne pouvoit sortir de la Ville, parce que Mr le Prince avoit fait fermer les autres portes. Et la Ville étoit si pleine de monde, qu'elle regorgeoit, & étoit à craindre que le feu qui approchoit des six milliers de poudre, ne consommât la Ville en un instant.

Nous étions en cet état, quand le feu prit à ces trois charretées de poudre, dont la violence jetta les vitres & fenêtres de la chambre où nous étions, contre nous, avec une grande impetuosité. Je m'imaginai bien ce que c'étoit; mais je pensois le mal plus grand que, graces à Dieu, il ne fut. Je sortis en même-tems à la ruë, pour donner ordre à tout; mais la confusion étoit extrême, & chacun pensant à soi-même & à son salut, n'accouroit point à éteindre le feu. Tout le monde cherchoit à sortir, & personne n'en trouvoit le moyen. Enfin je fis rompre une des portes condamnées, par laquelle chacun sortit, & ayant eu par cet expedient nos

coudées

coudées plus franches, nous éteignîmes le feu, & mîmes nos poudres en sureté, y ayant eu quelques cinquante personnes peries par le feu. Je partis le Samedi treiziéme de Lunel, avec la Cavalerie que le Roi demandoit, & vins coucher à Manguiot, dont je partis le Dimanche quatorziéme, & mis ladite Cavalerie en bataille devant Montpellier, puis vins trouver le Roi à six heures du matin, comme il vouloit partir de ville-neuve de Maguelonne, pour venir à Manguiot. Il fit marcher son Infanterie devant & après lui, & passant par Lattes, s'en vint à Manguiot, ayant voulu auparavant se faire tirer des coups de canon de Montpellier, en la reconnoissant. Mr d'Espernon étoit avec lui, & peu d'autres. J'avois fait avancer, & mettre sur les aîles, de la Cavalerie, pour le favoriser. Il sçût à Manguiot, comme à la priere de Mr de Montmorenci, Mr le Prince avoit mis dans Lunel le Regiment de Languedoc & le Baron de Castres, pour y commander, dont il se fâcha fort, & me commanda de l'en faire déloger, & d'y mettre ses Gardes, avant qu'il y entrât: ce que je fis le Lundi 15 jour de la Notre-Dame, que le Roi y arriva.

Le Mardi seiziéme Mr le Prince &

Mr de Schomberg vinrent trouver le Roi, & je m'en retournai avec eux le même jour à Sommieres, qui capitula le soir même.

Le Mercredi dix-septiéme il se rendit. J'entrai par le Château, où je mis garnison, & les Gardes & Suisses entrerent dans la ville : le Roi y vint aussi, & y dîna, puis s'en revint à Lunel. Mr de Schomberg dit par le chemin au Roi, que j'étois son ennemi, & qu'il le prioit de ne rien croire de ce que je lui dirois sur son sujet. Le Roi lui repondit, qu'il avoit grand tort, & que je ne lui avois jamais parlé qu'à son avantage, ni de personne autre aussi, & qu'il me connoissoit mal, pour me prendre pour un homme, qui fist de mauvais offices.

Il fut un peu étonné de cette réponse, & plus encore quand il eut envoyé querir Beauvilliers, pour lui faire des plaintes de ce que j'avois dit à Pongibault, que ce n'étoit pas le meilleur à Mr de Schomberg de se montrer si partial pour Mr le Prince, Beauvilliers lui eut répondu, que s'il lui eût dit devant que d'en parler au Roi, je l'en eusse satisfait ; mais qu'il avoit mal commencé, de se declarer contre moi, avant que s'en être éclairci. Il vit bien que le Roi m'en avoit

avoit parlé, & pria Mr de Puisieux de nous racommoder : ce que je fis difficilement ; & après lui avoir dit mes sentimens, il me pria ensuitte de l'assister à obtenir la dépoüille de Mr d'Espernon, qui par sa promotion au Gouvernement de Guyenne, laissoit ceux de Xaintonges, Angoumois, Aulnix & Limousin. Je lui dis, que non seulement je ne parlerois point en sa faveur, mais que je lui traverserois, jusques à ce que Mr de Praslin, qui étoit mon ami fidelle, fût entierement content, qui y pretendoit aussi-bien que lui : ce qui se fit en partageant à Mr de Praslin, Xaintonges, & Angoumois, & Aulnix, & le Limousin à Mr de Schomberg.

Mr de Montmorency eut une forte prise avec le Roi, qui avoit donné le Gouvernement de Lunel à Masargues, qui en avoit déja le domaine : ce qu'il ne desiroit pas. Je fis enfin, que le Roi, pour le contenter, y mit l'aîné de Toiras, nommé Rostenclaires.

Je servis aussi Mr d'Espernon, pour lui faire avoir Bergerac, que le Roi refusoit de lui donner. Le Roi fit tout cela à Lunel, & alla à Aigues-mortes que Mr de Chatillon lui remit en main, en laquelle il mit pour Gouverneur Varennes,

& fit Mr de Châtillon Maréchal de France, le vingt-deuxiéme dudit mois, pendant son sejour qu'il fit à Lunel, où il demeura jusques au Vendredi vingt-sixiéme, qu'il vint coucher à Manguiot, où Mr le Maréchal de Lesdiguieres arriva.

Le Samedi vingt-septiéme le Roi vint loger à la Verune, où l'on fut comme d'accord de la paix.

Le Dimanche vingt-huitiéme le traité de paix continua, & n'y avoit plus que le particulier de ceux de Montpellier à contenter, vers lesquels Messieurs de Crequi & de Bullion alloient & venoient.

Le Lundi vingt-neuviéme, Mr le Connétable de Lesdiguieres reçut l'épée de Connétable du Roi, lui en fit hommage, & en prêta le serment. Après quoi le Roi me dit, qu'il me donnoit le bâton de Maréchal de France, que Mr le Connétable venoit de quitter, en prenant l'épée, & qu'il commanderoit mes lettres, pour m'en faire ensuitte prêter le serment, dont je lui rendis les très-humbles graces, que meritoient ces excessives faveurs.

Mr de Schomberg fut bien étonné; car ce fut en sa presence que le Roi me fit ce discours. Il ne laissa pour cela de venir dîner chez moi, avec Mrs le Connétable, le Cardinal de la Valette, Chevreuse, Mont-

Montmorenci, Espernon, Praslin, S. Geran & Crequi, lesquels furent mandez par le Roi au Conseil de guerre l'aprés-dinée, sur le retour de Mr de Bullion de Montpellier, qui avoit apporté un absolu refus de laisser entrer le Roi dans leur ville le plus fort; mais bien, que si le Roi s'en vouloit éloigner de dix lieuës, ils y recévroient Mr le Connétable, avec les forces qu'il y vouloit faire entrer. Il y avoit dans le Conseil avec le Roi Mr le Prince, Mr le Connétable, Messieurs les Maréchaux de Praslin, S. Geran & Crequi, Messieurs d'Espernon & Montmorenci, Schomberg, Marillac, Zamet, Valençai, Portes, Montreal, President Faure & Bullion. Le fait étoit que Mr le Prince, ennemi de la paix qui se traittoit, avoit dit en plusieurs lieux, que si le Roi entrôit dans Montpellier, il la feroit piller, quelque diligence que l'on pût faire au contraire. Ce qui avoit tellement intimidé ceux de Montpellier, qu'ils se vouloient plûtôt resoudre à toute autre extremité, que d'y recevoir le Roi; & pour finale réponse qu'ils donnerent ce jour-là à Monsieur de Bullion, ils offrirent toute obeïssance, pourvû que le Roi n'entrât point dans leur ville, dont ils tenoient le pillage assuré, si on lui ouvroit les portes.

 Com-

Comme chacun eut pris place au Conseil, le Roi commanda à Monsieur de Bullion de faire son rapport, lequel lui dit purement, comme ceux de la ville lui avoient chargé. Sur quoi le Roi lui dit, qu'il dît son opinion. Il la dit en cette sorte : Sire, j'ai toûjours oüi dire, qu'en la guerre, celui qui en a le profit, en remporte l'honneur. C'est pourquoi je conseillerai toûjours à votre Majesté d'aller au solide, sans vous arrêter à des petites formalitez, qui ne sont point essentielles. Si la ville de Montpellier vous refusoit l'obeïssance, & la soûmission, qui vous est duë, & qu'ils sont obligez de vous rendre, je dirois qu'il la faudroit détruire & exterminer : mais c'est un peuple allarmé & épouvanté des menaces, que l'on leur a faites de les piller & détruire; violer leurs femmes & filles, brûler leurs maisons, qui vous supplie au nom de Dieu, que vous fassiez recevoir son obéïssance par Monsieur votre Connétable, lequel y entrera, vous en étant éloigné, avec telles forces qu'il lui plaira, pour y faire valoir & reconnoître l'autorité de votre Majesté ; qui est la même chose, comme si vous y entriez vous-même. Pourquoi voulez-vous, pour une pointille de rien, ne recevoir

une

une paix si utile & honorable pour votre Majesté ; & plûtôt entreprendre une longue guerre, dont l'évenement est douteux, & la dépense excessive, dans un païs où les chaleurs sont immoderées, & exposer votre propre personne aux outrages de la guerre & de la saison, ne pouvant vous en exempter sans dommage, ni blâme ? Car dès maintenant votre Majesté peut recevoir la paix, ou pour mieux dire, la donner à ses sujets rebelles. Ceux de Montpellier offriront, & même suppliront très-humblement votre Majesté de venir honorer leur ville de votre presence, & d'y faire son entrée, laquelle ils prepareront la plus magnifique qu'ils pourront ; mais qu'ils vous demandent six jours, pour licentier les troupes des Sevennes qu'ils ont dans leur ville, & pour se preparer à y recevoir dignement votre Majesté : ce que vous leur accorderez ; mais témoignant de l'impatience d'aller voir la Reine votre femme, que vous ferez descendre à Aletz de Lyon, où elle est, laissant la charge à M. le Connétable de recevoir Montpellier, lequel demeurera ici avec une partie de votre armée. Vous irez avec l'autre faire votre entrée à Nîmes & à Usez ; & ainsi vous ne perdrez aucun tems pour

vos affaires, ni pour votre retour, & elles seront parfaitement bien accomplies, à mon avis : qui est ce que je peux dire à votre Majesté sur ce sujet.

A peine Mr le Prince, qui avoit écouté Monsieur de Bullion avec impatience, le pût laisser finir. Il commença à declamer contre lui, & sa caballe, qu'il disoit qui avoit forgé cette paix, à l'insçû du Conseil, & la vouloit faire passer & conclure avec honte & infamie. Mais le Roi, auprès de qui il étoit, avec la main & la parole le retint; lui disant qu'il laissât librement opiner un chacun, & qu'en son rang il auroit tout loisir de parler. Ce qu'il fit tellement quellement, se demenant sur son siege, & montrant par ses gestes la repugnance qu'il avoit à ces avis, plusieurs desquels furent conformes ensuite. Car Monsieur le President Faure ayant dit peu de paroles, & en pareil sens que Mr de Bullion, conclut de même façon; comme firent ensuite Messieurs de Montreal, de Portes, de Valençay, Zamet & Marillac. Puis quand ce vint à moi, Monsieur le Prince, qui avoit toûjours dit quelque chose bas, éleva davantage sa voix, & dit : je sçai déja son opinion, & nous en pouvons dire, *ad idem*. Lors je la dis en semblable façon :

Sire, je suis d'avis, que votre Majesté se leve de son Conseil, & que par un noble & genereux dédain elle se sent offensée des propositions de ceux de Montpellier, & combien les avis, que l'on lui donne en conformité, lui sont desagreables. Si votre Majesté étoit devant Strasbourg, Anvers, ou Milan, &c. qu'elle conclût une paix avec les Princes, ausquels ces villes appartiennent, les conditions de n'y pas entrer seroient tolerables; mais qu'un Roi de France, victorieux, avec une forte armée, au lieu de donner la paix à une partie de ses sujets rebelles sans ressource, & reduits à l'extremité, elle la reçoive d'eux, à des conditions honteuses, qu'ils lui viennent proposer, & imposer; ce sont injures qui ne se peuvent souffrir, non pas même écouter. La ville de Montpellier refusera l'entrée à son Roi, lui fermera les portes, & avant que de lui faire serment de fidelité, il lui fera cet acte d'obéïssance, de s'éloigner de dix lieuës de leur ville, suivant leur desir. Le Roi qui reçoit ces conditions, se doit préparer à recevoir de terribles outrages des autres villes, qui seront audacieuses par cet exemple, & assurées par cette impunité, par cette indigne souffrance. Mais oüi, me dira-t'on,

il paroîtra par le traité, que le Roi y a pû entrer, & cette exception se fera par un article secret, qui ne sera sçû que par ceux de Montpellier, & par ceux qui ont l'honneur d'assister à ce Conseil, comme si un peuple entier pouvoit cacher & celer une chose si avantageuse, & comme si on ne pouvoit pas lire sur notre visage ce que notre langue auroit honte de déclarer. Sire, au nom de Dieu, prenez une ferme resolution, & y perseverez, & même vous y opiniâtrez de ruïner ce peuple, parce qu'il est rebelle, & parce aussi qu'il est insolent & impudent, ou de le reduire à une entiere soumission parfaite & respectueuse. Mes interêts particuliers repugnent à ma proposition, & le seul service & souvenir de votre Majesté me portent à vous la faire. Car si la paix se conclut aujourd'hui, elle me trouvera avec une plus grande recompense que mes services ne m'en devoient promettre, par l'honneur que j'ai reçû du bâton de Marêchal de France, dont votre Majesté m'a assuré. Je ne puis gagner au siege de Montpellier que de la peine, de dangereux coups, & peut-être la mort. Il peut aussi arriver de sinistres accidens, qui retarderoient votre Majesté de me faire prêter le ser-
ment

ment de la charge qu'elle m'a promiſe, ou même de la refuſer. Je courrai neanmoins cette fortune, & ſupplie très-humblement votre Majeſté de dilayer ma reception, juſqu'à ce que la ville de Montpellier ſoit reduite à ſon obéïſſance; & votre Majeſté vengée de l'affront que ces rebelles vous ont voulu procurer. Après que j'eus achevé de parler, Monſieur le Prince qui m'avoit attentivement écouté, ſe leva, & dit au Roi: Sire, voilà un homme de bien, grand ſerviteur de votre Majeſté, & jaloux de votre honneur. Le Roi ſe leva auſſi; ce qui obligea tous les autres de ſe lever. Alors ſa Majeſté dit à Mr de Bullion: retournez à Montpellier, & dites à ceux de la ville, que je donne bien des capitulations à mes ſujets, mais que je n'en reçois point d'eux: qu'ils acceptent celles que je leur ai offertes, ou qu'ils ſe preparent à y être forcez, & ainſi s'acheva le Conſeil. Mr le Prince me fit cet honneur de me venir embraſſer, & de dire tout haut tant de bien de moi, que j'en demeurai confus. Mr le Connêtable & Mr de Bullion, qui avoient moyenné cette paix, voyant l'opiniâtreté de ceux de Montpellier, conſeillerent au Roi de les mettre à la raiſon, & dès le ſoir tout traité fut rompu.

Le

Le Mardi 3. Monsieur le Connétable voulut aller reconnoître Montpellier, comme il avoit dit le jour precedent, & Monsieur le Maréchal de Preslin, lequel ne m'en dit rien, dont je me plaignis à lui devant Mr le Connétable, & lui fis voir, que son silence étoit cause que deux mille hommes de pied, qui eussent escorté Monsieur le Connétable, afin qu'avec sûreté il pût reconnoître la place, & rembarrer les ennemis s'ils sortoient sur lui, n'étoient point commandez, ni prêts, comme ils auroient été; car j'en eusse pris l'ordre de lui: il me dit, que quand je serois Maréchal de France, je ferois où j'aurois le commandement, ce qu'il me plairoit; qu'il l'avoit de cette armée, qu'il ne lui avoit pas plû de m'en parler.

Je fus fort étonné de cette rude réponse; car je l'aimois comme mon pere; & je lui dis: qu'il fît comme il l'entendoit, & que je ne m'en mêlerois point. Il se mit lors à la tête de quelque Cavalerie, qu'il avoit fait venir, & je me mis auprès de Monsieur le Connétable. Il arriva que les ennemis sortirent quelques deux cens hommes, qui nous conduisirent tout autour de la place, & tirerent incessamment sur nous, qui n'avions

vions point d'Infanterie pour les faire retirer, & eux se tenoient toujours à la faveur de la contrescarpe & de leurs remparts. Ils blesserent quelques personnes, & entr'autres le Comte de Maillé d'une mousquetade au visage. Blesserent aussi plusieurs chevaux. Nous fimes en six heures le tour de la place, & notre reconnoissance. Monsieur le Connétable ne fut que jusques à la Salmine, où il passa le Rhône, & s'en retourna en son gouvernement, n'ayant pû porter les choses à la paix.

Le Mercredi 31. le rendez-vous de l'armée fut à une portée de mousquet de Salmine, à la vuë de Montpellier, où nous la fimes camper sur un tertre, où il y avoit du bois, qui fut bien-tôt coupé, & devint une plaine. Le Roi se logea à un Mas à trois cens pas du campement, qui étoit au campement de Montpellier. Nous ne nous avançâmes pas ce jour-là plus avant, qu'à un chemin au-dessus de la Justice, où nous mîmes un corps de garde de cent hommes, comme aussi nous en mîmes pareillement, & en même nombre, à la tête de chaque Regiment, & une garde à cheval de cinquante chevaux. Sur les dix heures du soir, le Capitaine Lage, qui

qui étoit Ayde de Camp, alla par mon ordre reconnoître, avec vingt hommes, un poste des ennemis à une maison traînée à cent pas de la Justice, & les ayant poussez, il leur fit quitter la maison, & se retirer à leurs cornes. J'y allai à l'heure même, & mis, pour garder cette mazure, les cent hommes que j'avois précedemment mis pour garder cette Justice; & ayant fait venir à moi les 600 hommes qui étoient devant les six Regimens campez, à qui je mandai d'en mettre autant à leur place, je m'avançai dans un chemin creux, que je trouvai gardable; & y mis ces six cens hommes & en ayant encore envoyé querir six cens autres, je m'avançai à cent pas de leurs cornes, & m'y fortifiai la nuit. Je n'avois pas eu connoissance des logis qu'avoient pris Mr le Prince & Mr le Maréchal de Praslin; ce qui fut cause que je ne leur mandai rien. Ils y arriverent le lendemain matin.

Jeudi, premier jour de Septembre, Monsieur le Prince fut ravi de voir nôtre progrès; mais Mr de Praslin s'en offensa, disant que je ne devois point, sans son commandement, m'être avancé. Monsieur le Prince prit lors mon parti, & dit, que j'avois bien fait, & puis qu'il l'approuvoit, c'étoit assez. Il nous

nous mena de-là au Conseil avec lui, où vinrent aussi Gamoriny, Mortieres, Lage & le Mayne. Tous furent d'avis qu'il falloit saisir le havre de Saint Denis, qui est cette éminence où est maintenant la citadelle ; & que le plûtôt que nous nous en pourrions rendre maîtres, que ce seroit le meilleur. Monsieur le Maréchal en prit la charge, & Mr le Prince me commanda de l'y accompagner. Mr de Chevreuse y voulut venir; & nous nous y logeâmes sans trouver autre resistance que d'un corps de garde, qui lâcha le pied.

Monsieur le Prince y vint le lendemain Vendredi, deuxiéme, & en fut fort satisfait. Il me dit, si j'en voudrois bien laisser la garde à Monsieur de Valençai, ou si je lui laisserois la nuit suivante ouvrir la trenchée. Je lui répondis, que l'ouverture appartenoit au premier Maréchal de Camp, & que s'il vouloit donner la garde du havre Saint Denis à Monsieur de Valençai & l'ordre de s'y fortifier, que j'en étois content. Il lui laissa donc, & m'emmena avec lui auprès du Roi. Nous laissâmes avec Mr de Valençai, Monsieur du Plessis, Sergent de bataille, brave homme, & bien entendu, & son Aide Verneigues, avec les Regimens de Fabregues, la Ro-

quette

quette & Saint Brieſt, qui pouvoient faire huit à neuf cens hommes, trois cens hommes de Piedmont, & autant de Normandie. Monſieur le Prince ordonna auſſi cinquante chevaux, qui euſſent empêché le deſordre qui ſurvint, s'ils y fuſſent venus, mais ils manquerent, & n'y furent à tems. Je demandai congé au Roi de m'aller repoſer deux ou trois heures, afin que je puſſe veiller la nuit prochaine, à l'ouverture de la tranchée, n'ayant point fermé l'œil depuis que nous étions partis de Verune : ce qu'il m'accorda. Au ſortir du Conſeil, j'étois ſur mon lit ſur le midi, quand j'ouïs tirer trois coups de canon conſecutifs : ce qui me fit ſortir de ma tente, où je vis à l'heure-même une grande ſortie, que les ennemis faiſoient ſur nos gens, qui étoient au havre Saint Denis, & qu'il y avoit parmi ceux qui ſortoient, bien 30. chevaux armez. Je demandai un cheval en diligence ; m'acheminant toujours vers le quartier des Suiſſes, qui étoit le plus prochain dudit havre Saint Denis, quand je vis nos gens s'enfuïr, & ſe gliſſer au bas de la montagne ſur le Merdançon, qui eſt un ruiſſeau qui eſt au bas de la montagne. Je courus lors aux Suiſſes, & leur fis prendre les armes ;

armes, & marcher droit aux ennemis, qui poursuivoient les nôtres jusques au Merdançon. Il arriva que le Roi avoit dîné, & étoit en une loge au haut de son logis, avec plusieurs Princes & Seigneurs, lesquels virent cette sortie, & y coururent, avec un tel desordre, qu'ils ne connurent jamais quels étoient les nôtres, ou les ennemis, jusques à ce qu'ils s'en virent investis; & Monsieur de Montmorenci ayant rencontré Argencourt, qui ne le voulut point faire tuer, comme les autres, lui dit: Monsieur retirez-vous par-là: ce qu'il ne se fit pas dire deux fois. Et bien qu'il se hâtat fort, il ne pût éviter deux coups de piques des ennemis, qui neanmoins furent legers, & en fut tôt gueri. Les autres, qui étoient venus de même compagnie, furent tous tuez, à sçavoir Monsieur le Duc de Fronsac, jeune Prince de grande esperance, & qui, à mon avis, eût été un jour un grand Capitaine. Je n'ai jamais vû personne se porter mieux à notre métier, où il se portoit sans fard ni ostentation, & qui avoit un extrême desir de le bien apprendre. Avec lui furent tuez Mr le Marquis de Beuvron, très-vaillant Seigneur, un jeune Gentil-homme de Languedoc.

guedoc, nommé Cuſſau, que je vis fort bien faire au pont de Cé ; & le Sieur d'Honctot, Lieutenant de la Compagnie de Monſieur le Prince. Quand les ennemis virent marcher les Suiſſes, ils ſongerent à la retraitte : auſſi vinrent-ils en bon ordre, marchant reſolument, & ſans marchander paſſerent le Merdançon, & commencerent de monter au haut du havre Saint Denis. Les ennemis ne les attendirent pas juſques aux piques ; mais eſcarmouchant de leur mouſqueterie ſe retirerent dans la ville, & nous quitterent le camp, où nous trouvâmes & retirâmes nos morts ; qui étoient, outre ceux que j'ai déja nommez, deux Meſtres de Camp, Fabregues & la Roquette, qui furent tuez d'abord, & Comballet, Capitaine de Normandie, neveu du feu Connêtable de Luynes, qui y fit bravement. Monſieur le Prince vint à la tête des Suiſſes, à la merci de mille mouſquetades, & s'y tint aſſez long-tems, ſans en vouloir partir, juſques à ce que je lui promis de lui rendre compte de d'Honctot mort ou vif, dont il étoit en peine, comme je fis peu après, lui renvoyant le corps. Monſieur le Maréchal de Praſlin ſoûtint toujours, & fit très-bien. Un des miens,
ſur

ſur qui je m'appuyois, nommé Fontaines, eut une mouſquetade à trente pas derriere lui. Ce fut le ſeul grand accident qui nous arriva à ce ſiege. Le ſoir le Roi nous manda, que l'on fit retirer les Suiſſes, qui étoient toujours ſur le havre Saint Denis, parce que ſa Majeſté étoit reſoluë d'y faire un bon fort le lendemain, qui fut le Samedi troiſiéme de Septembre: toutesfois, on en dilaya l'effet. Auquel jour Monſieur Zamet, qui faiſoit la charge de Maréchal de Camp, au quartier de Picardie, dont il étoit auſſi Meſtre de Camp, comme il alloit reconnoître quelque choſe, durant qu'une eſcarmouche duroit, qu'il avoit exprès fait attaquer, un coup de moyenne piece, tiré de la ville, lui caſſa la cuiſſe, dont il mourut trois jours après. Le même coup emporta une feſſe au Sieur de Moulon, Aide de Camp, dont il guerit.

Le Dimanche quatriéme, je fis la nuit une barricade à ma droite, qui traverſoit un chemin, que ceux qui étoient dans les cornes des ennemis voyoient. Puis enſuite je coulai du long du Merdançon, & avec des pipes du long du bord je fis un parapet, où je logeai quantité de mouſquetaires, & gagnai

le

le pont, qui le traverse, sur lequel je me fortifiai ; & en cette sorte nous donnions la main à ceux qui étoient sur le havre Saint Denis, & eux à nous. Mais comme le même soir Mr le Maréchal de Praslin, Mr de Chevreuse étant avec lui, vint regagner ce poste, & commencer d'y faire construire un fort ; les Ingenieurs, qui étoient là, & Gamoriny même, maintinrent que l'on ne s'y pouvoit pas loger, & qu'il n'y avoit pas de terre suffisante à se couvrir, de sorte que Gamoriny descendit, & me dit, que c'étoit en vain que je prenois la gauche, pour joindre nos attaques, parce que l'on avoit resolu de quitter le dessein du havre Saint Denis, qui étoit neanmoins le plus court chemin à prendre la ville. Et il parut bien s'il étoit impossible de s'y loger : car les ennemis à notre barbe y bâtirent un fort. Il est vrai qu'ils avoient l'avantage d'être commandez & défendus de la ville.

Le Lundi cinquiéme, on resolut de faire une assez grande place d'armes, pour tenir sûrement notre garde, laquelle je commençai la nuit.

Le Mardi sixiéme, je la continuai, & fis le jour une traverse de pipes remplies, à trente pas des cornes des ennemis,

mis, ſans perte d'aucun homme, par une nouvelle invention que je m'imaginai, que Gamoriny trouva fort bonne.

Le Mercredi ſeptiéme, je fus malade, & pour s'avancer devers les cornes, on fit une traverſe de gabions dans le chemin, où j'avois fait celle de pipes le jour precedent. Juſques alors nous n'avions travaillé que dans les chemins creux, qui ſont en ce païs-là fort enfoncez, à cauſe qu'il y pleut fort rarement.

Le lendemain huitiéme, nous travaillâmes ſur le haut des terres, & faiſions nos trenchées avec des pipes remplies : ce que nous fîmes pour fortifier une batterie de quatre pieces, que nous voulions faire, pour battre les cornes avancées, qu'il nous falloit gagner.

Le Vendredi neuviéme, nous fîmes une barricade, & un logis dans le chemin, à main gauche de notre batterie, tirant aux cornes.

Le Samedi dixiéme, on fit une autre barricade dans le chemin, à gauche; laquelle, à faute de pipes, nous fûmes contraints de faire de gabions vuides.

Le Dimanche onziéme, Gamoriny fut tué, en ſe mettant entre deux panniers, pour regarder cette barricade de gabions, que Thoiras lui montroit la nuit prece-

precedente; qui fut une grande perte pour le Roi ; car c'étoit un homme bien entendu pour les ſieges. Le ſoir, après que les gardes furent ſorties de la trenchée, & que le Regiment de Navarre les eût relevées, j'allai ſouper, & emmenai le Pleſſis Sergent de bataille, & Deſchamps Capitaine en Navarre, avec moi, pour retourner incontinent après; mais comme nous nous voulions mettre à table, nous oüïmes tirer plus qu'à l'ordinaire à la trenchée: ce qui nous y fit courir en diligence.

C'étoit une forte ſortie, que les ennemis avoient faite ſur Navarre, forcerent cette barricade de gabions, qu'ils ruïnerent, & euſſent fait grand deſordre à la trenchée, ſans la forte réſiſtance de Navarre : car le Lieutenant Colonel, nommé Geoffere, étant demeuré à la trenchée, pour y donner l'ordre neceſſaire, Porcheux Capitaine, Campis Sergent Major, & Beaumont Lieutenant, fils du Boulay, ſortirent en la campagne avec ſix cens hommes. Les ennemis étoient ſix cens hommes complets, en trois bandes. La premiere vint donner à la gabionade, qu'elle fit quitter aux nôtres. La ſeconde fut chargée ſi vertement, par la troupe que porcheux menoit, qu'elle les

renverſa

renversa ; mais en même-tems la troisiéme leur tomba sur les bras, à laquelle, sans marchander, ils combattirent, & la repoussérent : mais les trois Chefs susnommez furent blessez : ce qui les ayant fait retirer, toute la sortie se joignit en une à la gabionade, qui fut encore à nous.

J'y entrai par le passage qui étoit en la traverse des barriques, pour y aller. Deschamps marchoit devant moi, & le Plessis me suivoit. Nous trouvâmes les ennemis occupez à renverser la gabionade, & Deschamps leur ayant crié, pensant qu'ils fussent des nôtres : Mort-Dieu, que faites vous, vous rompez notre barricade ; il fut aussi-tôt répondu de quatre ou cinq coups d'épée, & l'on l'alloit achever, sans qu'il cria : je suis Bassompierre ; il y a vingt mille écus à gagner. Alors ils le saisirent, & le firent prisonnier, pensant que ce fût moi ; qui connus bien alors, & le Plessis aussi, que nous étions trop avancez. Nous fismes donc semblant tous deux d'aider à détruire la gabionade, & prîmes notre tems pour nous jetter dans le trou de notre barricade, où nous courûmes encore cette fortune, qu'un soldat nous tira une mousquetade à bout portant, en y en-

trant, qui par miracle ne toucha ni le Plessis, ni moi. En même-tems que je rentrai, Porcheux & Campis revenoient de faire les deux charges susdites, où ils ne perdirent que deux soldats, force blessez, comme eux aussi.

J'avois vû la contenance des ennemis, comme ayant été parmi eux : ce qui me fit prendre cent hommes, & en bailler cent autres au Sergent de bataille le Plessis, qui prit dans les champs à gauche, & moi à droite; & vinmes en même-tems, par deux côtez, charger les démolisseurs de notre gabionade : de sorte que nous les fismes jetter plus vîte que le pas dans leur corne, & laisserent morts huit ou dix hommes des leurs, & quatre prisonniers. Le bruit courut au quartier du Roi, que j'avois été pris, & nos trenchées nettoyées par les ennemis. Le Roi y envoya Fiesque en diligence, auquel je fis voir plus de trente morts, & envoyai les prisonniers conter des nouvelles au Roi. Les ennemis, qui n'étoient rentrez dans la ville, & étoient demeurez dans les cornes, nous vinrent tâter sur le mi-nuit, & à quatre heures du matin encore, mais ils trouverent toûjours à qui parler. Nous refismes la même nuit, non cette gabionade, mais une forte barricade,

barricade, & bien flanquée à sa place.

Le Lundi douziéme nous achevâmes de mettre les quatre pieces en batterie, & fismes une ligne à droite, pour y aller. Elle tira tout le Mardi treiziéme tout le jour, & sur le mi-nuit nous attaquâmes les cornes; sçavoir Monsieur de Praslin, avec le Regiment des Gardes, par le milieu, moi par la droite, avec Piedmont & Navarre, & Mr de Valençai à la gauche, avec Normandie & Estissac. Nous les emportâmes bravement, & n'y perdîmes que sept hommes, parmi lesquels le Capitaine Tarente de Normandie, y fut tué, & Lage, Aide de Camp; dont ce fut un grand dommage, car outre qu'il étoit brave homme, il entendoit le métier autant que homme qui fût de l'armée. Monsieur le Prince qui étoit present à l'attaque, fut fort satisfait de nous, & le Roi encore davantage.

Le Mercredi nous nous fortifiâmes dans les cornes des ennemis, & avançâmes nos trenchées sur la gauche.

Le Jeudi 15 on preparoit une batterie de douze pieces, pour battre un bastion qui étoit à la gauche, & lever les défenses des lieux, où il nous étoit necessaire de les ôter; & nous la fortifiâmes d'une place d'armes au-devant, qui valoit

bien un fort, tant l'aſſiette la rendoit bonne.

Le Vendredi ſeiziéme, Monſieur le Prince fut ſollicité par le Mayne Chabaud, d'attaquer plûtôt une demi lune, qui étoit entre deux baſtions. C'étoit à mon avis, contre toute raiſon, & avions grand avantage d'attaquer le baſtion qui étoit à droite, & que le quartier de Picardie attaquât le gauche. Mais comme Chabaud avoit préoccupé l'eſprit de Monſieur le Prince par ſes raiſons, il nous fut impoſſible d'en dire aucune qui le ſatisfiſt. Je voyois bien où viſoit ce compagnon, que je connoiſſois pour avoir été toûjours ſous moi, hormis cette fois, qu'il étoit Aide de Camp au quartier de Picardie, & comme Ingenieur, c'étoit un propoſeur de deſſeins, qui les donnoit aux Generaux à l'oreille, blâmant tous ceux qui travailloient, & tâchoit de s'inſtaller en leur place. Puis quand il y étoit établi, il commençoit un deſſein apparent, & le conduiſoit juſques à un certain point, autant que ſa ſuffiſance, qui n'étoit pas grande, lui pouvoit permettre, & puis feignoit une maladie, ou faiſoit valoir quelque legere bleſſure, ou pratiquoit quelque convention, & laiſſoit là l'ouvrage

vrage commencé. Monsieur de Schomberg le tenoit pour un grand & habile homme, & comme tel l'avoit recommandé à Mr de Montmorenci, au quartier duquel il travailloit, & s'étoit aisément insinué en ses bonnes graces. Il avoit conduit le travail de Picardie jusques sur la contrescarpe du bastion, qui étoit à main gauche du ravelin, & ne se jugeant pas capable de l'attaquer, & s'en rendre maître, proposa à Monsieur le Prince, qu'il falloit joindre les deux attaques, & avec une ligne de communication les approcher, en sorte que ce ne fût qu'un, & que l'on devoit premierement prendre le ravelin que le bastion; que c'étoit l'ordre de la guerre. Que si on lui donnoit la charge generale des travaux, qu'avoit Gamorini, qu'il en viendroit à bout facilement, à la gloire du Roi, & de mondit Seigneur le Prince; & lui fit la chose si facile, qu'il lui fit changer nôtre dessein.

Quand je vis que je ne pouvois rien gagner, je m'adressai à Monsieur d'Espernon, qui ayant vû & reconnu l'un & l'autre projet, l'appuya de son autorité, & la disputa vivement. Mais enfin il en fallut passer au dessein du Mayne, & fallut ce jour-là commencer à

tirer notre travail du côté droit, vers ce petit ravelin. Monsieur de Schomberg tomba malade la nuit de l'attaque des cornes, dont il pensa mourir.

J'employai une grande partie du Samedi dix-septiéme auprès du Roi, sur le sujet de l'élection qu'il vouloit faire d'un Garde des Sceaux, dont il étoit puissamment pressé par Monsieur le Prince, & Monsieur de Schomberg, depuis la mort de Monsieur le Garde des Sceaux de Vic; & plus encore depuis celle de Monsieur le Cardinal de Retz, parce qu'ils sentoient leur cabale du Conseil affoiblie, par la perte de ces deux personnages, & avoient jetté les yeux sur Monsieur d'Aligre, très-habile homme certes & digne de la charge; mais il étoit si lié avec eux, que Mr de Puisieux, & la cabale de Monsieur le Chancelier le redoutoient. Monsieur de Puisieux m'employa auprès du Roi, pour faire que l'on rendît les Sceaux à Monsieur son pere; mais le Roi dissuadé par ces Messieurs, sur le pretexte de son absence, & de son grand âge, me commanda de lui dire, qu'il ne s'y devoit point attendre. Ce que je fis ce jour-même; mais il me pria aussi de remontrer au Roi, qu'il importoit au bien d[e] son

son service, que celui à qui il donneroit les Sceaux, fût en bonne intelligence avec son pere. Que cela ne pourroit être, si Monsieur d'Aligre les avoit, & qu'il le supplioit, au nom de Dieu, que celui-là à cette occasion en fût excepté. Ce que le Roi ne lui voulut jamais promettre, quelque instance que je lui en pûsse faire; parce qu'il avoit inclination à Monsieur d'Aligre, & qu'il y étoit porté par tout le petit couché, qu'il avoit gagné à lui, qui étoient ceux qui demeuroient auprès du Roi, après qu'il avoit donné le bon soir au monde. Car il veilloit encore après cela une heure ou deux. Tout ce que je pûs faire, fut, de faire dilayer cinq ou six jours sa promotion.

Le Dimanche dix-huitiéme on n'avança aucun travail; car il arriva un tel orage, qui sont rares en ce païs-là, mais furieux quand ils viennent, qu'il fut impossible de rien faire autre chose que de se garantir d'être noyé. La terre, qui est seche & pressée, ne boit point l'eau, laquelle s'écoule aux lieux bas & aux chemins creux, qui s'emplissent quelquefois de six & sept pieds d'eau. Cette pluye fit grossir & dériver le Merdançon, & emporta plus de cent Lansquenets.

quenets, qui pour éviter les grandes chaleurs, avoient fait des creux contre sa rive, & s'y étoient huttez.

Le Lundi dix-neuviéme nous nous donnâmes la main, avec le quartier de Picardie, par une ligne de communication, qui fut tirée depuis le côté droit de notre grande batterie, jusques à eux.

Le Mardi & Mercredi suivant nous achevâmes la batterie, & nous avançâmes vers le ravelin à la sappe. Ce dernier jour Mortieres fut blessé, qui nous incommoda fort, car il étoit bien entendu aux travaux.

Le Jeudi vingt-deuxiéme, comme je vins le matin au Conseil, je sçûs que le Roi avoit donné parole à Monsieur le Prince, de faire Monsieur d'Aligre Garde des Sceaux ; au moins en avoit-il assûré le petit couché, & ceux lui, & Mr de Puisieux me dit en entrant, qu'il étoit desesperé de cette affaire, dont je fus bien marri pour l'amour de lui, qui étoit mon ami ; & pour l'amour de moi encore, parce que Monsieur d'Aligre ne m'en avoit jamais voulu prier, soit par mépris, soit pour se croire fort assûré de son affaire, & n'avoir besoin de mon aide. Comme je fus entré, Roucelay me tira à un coin, avec Mr le

le Maréchal de Praslin, & me dit ces mêmes mots: Vous sçavez, Monsieur, combien j'ai d'obligation de vous aimer & servir, tant pour vos bonnes graces, que vous m'avez amplement données, que pour les obligations que je vous ai. Vous m'avez fait revenir à la Cour après la mort du Maréchal d'Ancre, & avez voulu être ma caution. Vous avez porté le Roi à me donner l'année passée l'Abbaye de l'Or de Poitiers, près de Saint Maixant, & pour ne faire une longue énumeration de tous vos bons offices vers moi, j'avouë en gros, qu'il n'y a Seigneur en France à qui je sois plus redevable qu'à vous. C'est pourquoi je me suis toûjours étudié de le reconnoître en tout ce qui m'a été possible. Vous sçavez le soin particulier que j'ai eu, de vous procurer les bonnes graces de Monsieur le Prince, & avec quelle peine j'ai tâché de vous y conserver. Je dis avec quelle peine, parce qu'à mon retour de l'armée je l'ai trouvé si mal satisfait de vous, qu'il ne se pouvoit davantage, & a crû que Mr de Puisieux l'a mal servi auprès du Roi; & que puisque vous avez voulu préferer son amitié à la sienne, & ne l'abandonner pour lui, que vous avez parti-
 cipé

cipé aux mauvais offices qu'il lui a rendus. Il ne se peut dire combien de differens personnages j'ai joüé pour lui lever cette opinion de l'esprit. Enfin il m'a dit, qu'il vous avoit offert son amitié toute entiere, pourvû que vous voulussiez quitter celle de Monsieur de Puisieux, & m'a dit, que vous ayez à vous en resoudre toute cette journée, parce que celle-ci passée il ne vous y recevra plus. Monsieur d'Aligre sera demain Garde des Sceaux, & lui & Mr. de Schomberg étant étroitement joints à Monsieur le Prince, non seulement ils ruïneront Monsieur de Puisieux, mais aussi tous ces fauteurs & adherans, dont vous êtes le principal. Cela vous ai-je voulu dire devant Monsieur de Praslin, que vous aimez comme vôtre pere, lequel me sera témoin, que j'ai tâché de détourner l'orage de dessus votre tête, que je vois prêt à y tomber. Car assûrément ces trois personnes unies ensemble posséderont l'Etat, & éleveront, & abbaisseront ceux qu'il leur plaira.

Comme il achevoit ces derniers mots, le Roi m'appella, & comme il me vit pensif, il me demanda ce que j'avois à rêver. Je songe, Sire, à une extravagante harangue que Roucelay me vient

de

faire devant Monsieur de Praslin, de la part de Monsieur le Prince, qui ne m'étonne pas tant pour ma consideration, que pour la vôtre: Il me declare incapable de recevoir jamais ses bonnes graces, si je ne les reçois dans aujourd'hui, à condition d'abandonner l'amitié de Monsieur de Puisieux: & dit de plus, que lui, Schomberg & Aligre, qui doit être demain Garde des Sceaux, seront trois têtes en un chaperon, qui manieront l'État à leur fantaisie, & sans aucune contradiction, ruïnant ou agrandissant leurs ennemis ou leurs partisans & serviteurs à leur plaisir. Jugez, Sire, où vous, & ceux qui ne veulent dépendre que de vous, seront reduits? Il ne falloit pas en dire davantage au Roi pour l'animer. Il dit: ils ne sont pas là où ils pensent, & je les en garderai bien. Je le priai de ne me tenir davantage, afin que Roucelay ne crût que je lui eusse dit sa harangue, & que sans faire semblant de rien, il s'enquît de Monsieur le Maréchal de Praslin, s'il ne m'avoit pas dit cela, & plus.

Sur cela il me quitta, & je revins à Roucelay; à qui je répondis, que les menaces ni la disgrace ne me faisoient pas quitter mes amis: au contraire me

 lioient

lioient plus étroitement avec eux. Et que ce n'étoit pas le moyen de m'acquerir, que de me ménacer. Que je ferois toûjours très-humble serviteur de Monsieur le Prince ; mais que je ne ferois rien indigne de moi, pour acquerir ses bonnes graces.

Le Roi cependant parloit a Monsieur de Praslin, qui lui confirma mon dire, & l'anima de plus en plus; de sorte qu'un peu après il me tira à une fenêtre, & me dit: Ne faites semblant de rien, & m'attendez à ma chambre au sortir de mon dîner. Je lui dis aussi, qu'il devoit dissimuler avec Monsieur le Prince, & lui cacher qu'il voulût changer de dessein, & qu il n'en témoignât rien à personne: aussi ne fit-il. Monsieur le Prince arriva peu après; Monsieur de Puisieux se retira en son logis, comme le Conseil fut levé, fort triste, & en partant me dit: l'affaire est resoluë, Aligre est Garde des Sceaux. Je lui répondis, je ne le croirai point que je ne le voye : car je ne me veux point rendre mal-heureux avant le tems. Or est-il qu'une fois que le Roi me parloit des Sceaux en faveur de Monsieur d'Aligre, où il inclinoit, me dit, qu'il n'y avoit aucun près de lui capable de les avoir que Monsieur d'Aligre

d'Aligre. Je lui répondis, qu'il faisoit tort à Monsieur de Commartin, qui étoit du Conseil depuis trente-cinq ans : qui avoit été en plusieurs Ambassades & commissions : personnage où il n'y avoit rien à redire. Il me répondit : oüi, mais il est begue, & moi aussi ; de sorte que lui, qui doit aider à ma parole, aura besoin d'un autre pour parler pour lui. Je ne repliquai pas davantage : mais comme le Roi dînoit, j'étois sur un coffre, rêvant à l'affaire presente, & considerant que si je n'avois en main quelqu'un à lui offrir, je pourrois bien retarder, mais non rompre entierement la promotion de Monsieur d'Aligre. Je pensai à lui ôter l'opinion, en quoi il étoit, de Monsieur de Commartin, par les meilleures raisons que je pourrois. Il ne tarda guere à dîner, & vint aussitôt, & moi extrémement animé sur cette affaire, je tâchai à le conserver en cette humeur, & lui dis que cette affaire étoit plus importante qu'il ne pensoit, & que son Conseil ne seroit plus une assemblée de diverses personnes concurrantes à son service, mais un corps entier attaché à leur interêt particulier. Il me dit, qu'il se garderoit bien de faire Aligre Garde des Sceaux, & que

que ces Messieurs avoient trop tôt découvert leur dessein ; mais qu'il étoit bien empêché qui choisir.

Alors je lui dis : Sire, je prendrai encore là hardiesse de vous nommer Mr de Commartin, comme un très homme de bien, & qui a encore toutes les qualitez que vous pouvez desirer à un bon Garde des Sceaux, & en a de plus une qui est très-importante à l'état present de vos affaires, que c'est un homme sans cabale & sans suite, qui n'est allié ni attaché qu'à votre seul service. Et quant à ce que votre Majesté craint, qu'il n'ait pas la parole libre, 40. ans qu'il y a qu'il est dans votre Conseil, rapportant tous les jours les commissions qu'il a tous les ans, d'aller presider de votre part aux États, tantôt de Languedoc, tantôt de Bretagne, en plusieurs Ambassades, dont il s'est dignement aquitté, vous font voir qu'il n'a pas la langue empêchée. Et m'étonne, Sire, que votre Majesté qui l'a vû tant de fois parler devant elle, soit en incertitude s'il parle bien ou mal. Cela m'oblige, Sire, à vous donner un conseil, que vous croirez, s'il vous plaît, qui est sans autre interêt que le vôtre, car je n'ai aucune liaison particuliere avec Mr de

de Commartin, qui est de le faire Garde des Sceaux : en laquelle Charge s'il y est propre, comme je crois, vous aurez fait un bon choix d'un homme de bien : sinon, vous lui aurez seulement donné les Sceaux, pour les rapporter à Paris, où sans crainte d'offenser que lui, vous les lui pourrez ôter, pour en investir un autre personnage capable, & qui ne soit attaché à autre interêt que le vôtre ; ce qui ne pourroit pas être en la promotion de Monsieur d'Aligre. Car étant lié, comme il appert, avec Mr le Prince & Monsieur de Schomberg, il vous obligeroit, en lui ôtant les Sceaux, de faire une entiere subversion de votre Conseil, ce qui seroit perilleux. J'ajoûte finalement, que puisque Monsieur de Commartin a fait les Sceaux depuis trois mois, comme le Doyen du Conseil, je ne vois aucun inconvenient de lui en donner la charge pour trois autres, au bout desquels ou vous l'en ôterez comme incapable, ou vous l'y conserverez comme suffisant.

Le Roi prit très-bien mon discours, & après y avoir un peu pensé, dit : oui, je suis resolu de donner demain les Sceaux à Commartin, & n'en dirai rien à personne, qu'à l'heure qu'il viendra au Conseil,

Conseil. Je lui dis lors pour l'embarquer : Sire, donnez la vie, si cela est, à Monsieur de Puisieux, qui s'en est allé le cœur transi en son logis. Permettez-moi de le consoler par cette bonne nouvelle, & que je lui écrive de votre part. Il m'a dit : je le veux bien, pourvû qu'il tienne l'affaire secrete. Lors je pris l'écritoire du Roi, qui étoit sur sa table, & le mandai à Monsieur de Puisieux, & suppliai le Roi d'écrire au dessous de la lettre deux mots de sa main : ce qu'il fit, & mit : je certifie ce billet. Je lui demandai ensuite, pour l'engager davantage, s'il me voudroit permettre d'en mander autant à Monsieur de Commartin. Il m'en fit quelque difficulté ; mais enfin il me l'accorda, pourvû que je lui mandasse de moi-même, & non de sa part. Ce que je fis, & lui montrai le billet que lui en écrivis, & envoyai à l'heure-même un de mes gens au galop, porter ces bonnes nouvelles à ces deux impatiens de les recevoir. Puis après je m'en allai passer la nuit aux tranchées, & à visiter nos gardes, & en revins malade.

Le Vendredi vingt-troisiéme je ne bougeai du lit. Monsieur le Prince s'en alla ce matin-là à Manguiot. Son prétexte

étoit de visiter Monsieur de Schomberg malade, mais en effet c'étoit pour se conjoüir avec Monsieur d'Aligre de sa prochaine promotion aux Sceaux. Mais comme une bonne nouvelle se peut difficilement celer, Monsieur de Commartin l'avoit dite à son Secretaire, & lui à quelqu'un de ceux du Sceau, qui le firent sçavoir à d'autres, & eux à Mr d'Aligre; de sorte qu'il dit à Monsieur le Prince, que j'avois envoyé la nuit même assûrer Monsieur de Commartin, qu'il seroit ce jour-là Garde des Sceaux. Il vint en diligence trouver le Roi, auquel il dit ce que j'avois mandé à Mr de Commartin. Le Roi lui dit, qu'il n'en étoit rien, & que j'en étois mal averti, si je lui avois mandé; ce qu'il ne croyoit pas. Ensuite il fit dire le même au Roi par Monsieur Droüart, son premier Medecin, Sauveterre, Galletau, Beautru & autres, ausquels le Roi fit la même réponse, & sur cela le Roi, sçachant que j'étois malade, m'envoya visiter par Monsieur de l'Isle Roüet, auquel il donna charge de me dire que notre homme avoit mal gardé le secret, que je lui avois tant recommandé, que cela l'avoit obligé de me donner force démentis, pour lesquels nous ne viendrions

drions point sur le pré, & qu'il persistoit en ce qu'il m'avoit dit. Comme il fit aussi, & donna l'après-dînée les Sceaux à Monsieur de Commartin, dont l'autre cabale fut bien étonnée. On n'avança rien en cette nuit aux tranchées, faute de barriques.

Le lendemain Samedi vingt-quatriéme nous gagnâmes, à la sappe, la pointe du ravelin, que nous voulions attaquer, lequel Argencourt avoit fortifié de tout ce qu'il avoit pû s'imaginer; comme de contremines, de palissades, des poutres, planchées à l'épreuve & pierriers, pour donner moyen aux soldats de tirer sur nous sans peril.

Le Dimanche vingt-cinquiéme on commença une mine à la pointe dudit ravelin, & on entreprit une autre au coin gauche, pour faire une attaque par-là au Regiment de Picardie. Le Mayne faisoit faire tous ces travaux & mines, auquel Monsieur le Prince avoit une entiere confiance, & moi qui voyois que je ne gagnois rien à y contredire, je laissois faire, & faisois simplement la charge de premier Maréchal de Camp, posant, visitant & relevant les gardes, & faisant ponctuellement fournir tout ce qui étoit neces-

saire

ſaire pour l'avancement des travaux & batterie ; ayant l'œil de plus à empêcher les ſecours des ennemis, qui ſe préparoient à Anduſe, dont nous eûmes l'alarme la nuit du Mardi 27. & le Roi voulut le lendemain, ſur l'avis qu'on lui donna, que le ſecours pour Montpellier marchoit, aller au devant avec quelque Cavalerie & deux mille hommes de pied. Il fut trois lieuës au devant, mais il rencontra un de nos eſpions, qui l'aſſûra, que de ſix jours il ne feroit prêt à marcher : ce qui lui fit rebrouſſer chemin. Nous continuâmes nos mines & nos travaux, juſques au Samedi premier jour d'Octobre, auquel il vint un ſi grand orage d'eau, que je fus pluſieurs fois à nage, pour paſſer d'un lieu à autre dans nos trenchées. La plûpart des ſoldats quitterent : les autres ſe mirent en ſauveté ſur les crêtes des trenchées, aſſûrez que les ennemis ne pouvoient tirer ſur eux ; car tout étoit moüillé. Et les mêmes ennemis ne ſe pouvant tenir dans les fonds du ravelin, ſe mirent comme nos gens ſur le haut de leur rempart, & parloient à nous. Roquelaure, qui étoit comme une eſpece de Maréchal de Camp dans le quartier de Monſieur de Montmorency, me

me vint voir, & crût, que si on pouvoit attaquer en ce tems-là le ravelin, que les ennemis ne le pourroient défendre, & en fit son rapport à Mr le Prince, qui venoit me faire sortir de la trenchée pour m'aller secher, ayant été toute la nuit dans l'eau, au moins jusques à la ceinture, & quelquefois jusques au col. Dès que Roquelaure eut dit cette imagination à Monsieur le Prince, il vint en diligence à moi, me commandant de la mettre à l'execution. Mais je lui en montrai l'impossibilité, & lui fis voir par la reconnoissance que l'on en fit devant lui, qu'il y avoit une pique d'eau de hauteur entre les ennemis & nous, & l'assûrai, que si la pluye cessoit, toutes choses seroient prêtes pour attaquer le ravelin le Dimanche suivant; à quoi je me préparai sans intermission; bien que ce ne fût mon avis de l'attaquer de la sorte.

Le lendemain Dimanche deuxiéme toutes les choses necessaires à une attaque ne furent pas seulement prêtes, mais il y en eut au double. Toutes les avenuës pour y aller, furent libres & couvertes contre les ennemis, & tout le matin je fis travailler à ce qui nous pouvoit manquer, & à reconnoître exactement

ment toutes choses. Le Regiment de Navarre étoit de garde à la trenchée. Monsieur le Maréchal de Praslin y arriva de bon matin, qui voulut bien faire comprendre aux Capitaines ce qu'ils avoient à faire, & comme & où ils se devoient loger. Nous menâmes avec nous les Sieurs Ferron & Bourdet, Capitaines, pour leur montrer, lesquels comme nous vînmes à découvert, une mousquetade donna à la tête de Ferron, & la perça; puis vint donner dans le corps de Bourdet. Le premier en mourut à l'heure; & l'autre deux jours après. C'étoient deux braves hommes. Mr le Prince arriva tôt après avec Monsieur le Cardinal de la Vallette, de Chevreuse & d'Espernon. Je leur montrai l'ordre, que j'avois établi pour les attaques, & les prëparatifs de toutes les choses necessaires à cet effet, dont ils furent satisfaits. Monsieur le Prince me demanda, si je ne croyois pas d'emporter la demilune. Je lui répondis, que je ne sçavois pas ce qu'il vouloit faire, s'il la vouloit prendre par assaut, ou pied à pied: s'il vouloit l'attaquer après que les mines auroient joüé, ou se loger dessus ou dedans. Que pour moi j'avois toujours vû beaucoup de difficultez en cette affaire,

&

& que j'y en reconnoissois encore davantage. Que c'étoit une piece forte d'elle-même, défenduë de deux bastions, puis de la contrescarpe de la ville, & finalement des murailles de la ville. Il me dit lors : je sçai bien ce que c'est. Puis que vous n'en avez donné l'invention, vous ne croyez pas qu'elle puisse réüssir, & vous ne serez pas marri qu'elle ne succede pas. Je lui répondis, qu'il avoit bien mauvaise opinion de ma preud'hommie, de souhaiter le desavantage du Roi. Qu'il verra dans le succès que je ne m'y épargnerai pas. Que je ferai le devoir d'un Maréchal de Camp, & lui ferai combattre, s'il veut, son armée par ordre, contre cette piece, jusqu'à ce qu'elle soit emportée. Que du surplus, je le remettois à Dieu. Après quoi les mines étant prêtes, on les fit joüer toutes deux, & ensuite attaquer la piece ; à sçavoir Navarre par celle du flanc, & Piedmont par la pointe. Mais comme il y avoit au devant une palissade de poutres, sur le haut de la piece, qui n'étoit point tombée par les mines, & que ceux qui se logeoient auprès étoient vûs de vingt endroits, ou tuez ou blessez à l'instant, nous y perdîmes force gens, & y fimes peu de

fruit,

fruit, les mines n'ayant pas fait l'ouverture que nous nous promettions. Mr le Prince m'envoya querir, & me dit qu'à son avis tout alloit bien : car il voyoit aller nos gens bravement à l'attaque ; & moi je lui dis, qu'à mon avis tout alloit mal, & que le meilleur seroit de terminer promptement cette besongne, en la cessant. Sur cela on ramena le Sergent de bataille, nommé le Plessis, à qui une mousquetade avoit crevé un œil, puis ensuite du côté de Navarre, Roquelaure, Herans, & Frenel ; ces deux derniers Capitaines audit Regiment, furent tuez. Monsieur le Prince me renvoya encore querir ; parce que je voulois secourir mon compagnon Valençai, qui faisoit donner. Il me dit, qu'il lui sembloit encore, que tout alloit bien ; & moi très-mal, lui répondis-je. Car ce qui ne se commence pas bien, n'a jamais bonne issuë. Vous voyez que les nôtres se logent dans la courtine, qu'ils sont vûs de tous côtez, qu'à la moindre mine que les ennemis feront de sortir sur eux, ils lâcheront le pied, & peut-être le feront quand & quand quitter à ceux qui les soutiennent. Je fus à mon grand regret Prophete, car à même-tems les ennemis, par l'effet de

la mine du flanc, sortirent, & les nôtres quiterent la place : ceux même de l'attaque de la pointe du ravelin en firent autant. Lors j'y courus, & trouvai que Monsieur d'Espernon marchoit avec quelques trente Gentils-hommes, l'épée à la main, un qui tenoit un pistolet haut contre moi, le débanda, & il me perça le bord de mon chapeau d'une balle. Je pris cinquante hommes de Piedmont, & quelques quinze Gentils-hommes, & allai la tête baissée aux ennemis, que nous rechassâmes dans le ravelin. D'abord aussi n'étoient-ils qu'environ vingt hommes sortis, qui ne laisserent de donner l'épouvante, de telle sorte que l'on envoya querir le Regiment des Gardes : mais ce fut sans s'en aider ni en avoir besoin. Tout le mal qu'ils nous firent, fut de mettre le feu en une trenchée faite de pipes, qui fut éteint peu aprés, & ce qu'ils en avoient détruit, racommodé. Nous fimes retirer nos gens, racommoder nos trenchées, & les gardes, qui devoient cette nuit-là y entrer, y furent menées par Monsieur le Maréchal de Crequy, qui y étoit venu porter au Roi de bonnes nouvelles, & qui me voulut soulager cette nuit-là, voyant que je n'en avois que trop de besoin.

Le

Le Lundi troisiéme Octobre Mr le Prince fit venir en sa hutte tous les principaux de l'armée au Conseil, où il dit, si l'on n'avoit pû prendre un chetif revelin, que l'on prendroit bien moins Montpellier; & qu'il nous avoit fait assembler, pour resoudre ce que nous devions faire. Ceux à qui il demanda conseil les premiers, lui dirent qu'il falloit faire de nouvelles mines, & qu'aussi-tôt qu'elles auroient joüé, qu'il y falloit aller par assaut, & non par logement, & que nous l'emporterions infailliblement. Le Maine opiniâtroit cette même opinion, & répondoit que la ville étoit prise, si ce ravelin étoit à nous. Je dis lors à Monsieur le Prince, que s'il ne tenoit qu'à ce ravelin, qu'il ne fût maître de Montpellier, je lui en répondois sur ma vie dans quatre jours: & que s'il m'eût voulu croire, & la plûpart de ces Messieurs, qui étoient là, nous aurions maintenant, non ce petit ravelin, mais un des deux bastions, & peut-être la ville. Monsieur d'Espernon lui dit alors : Monsieur, c'est à ces Messieurs qu'il se faut fier, & au conseil desquels il faut croire, car c'est leur métier, & non ajouter foi & creance à ce petit bavard, montrant Chabaud, qui n'y entend rien, & que vous devriez

envoyer joüer du violon, qui est son métier.

Chabaud lui dit, qu'il pensoit avoir donné un bon conseil, & qu'il le soûtiendroit par de vives raisons; mais Mr d'Espernon lui dit encore pis, & Mr le Prince l'ayant fait taire, me dit, qu'il seroit bien aise, que j'entreprisse de me rendre maître du ravelin, mais que je lui disse comme je voulois m'y prendre. Je lui dis lors: Monsieur, une des plus essentielles regles de notre métier est, d'attaquer les choses par le contraire. Ce que j'expliquai en cette sorte. Qu'une piece haute, comme une tour, un bastion eslevé, & toute autre chose éminente, se doit attaquer par le bas, à sçavoir par sappe & mine, où au contraire une piece basse comme est ce ravelin, qui ne montre que le néz par deux pieds plus élevé que la superficie, il le faut prendre par le haut. Les mines étoient excellentes à un de ces deux bastions, que nous eussions pris dans dix jours, parce qu'il nous étoit facile d'engager le pied. Il n'en est pas de même de ce petit ravelin qui est comme enfoncé dans la terre, bien contreminé & fortifié de tout ce qui se peut, pour être attaqué par bas comme

nous avons fait, & n'y avons rien gagné : mais à cela il faut faire un Cavalier de six pieds de haut seulement, & y loger deux pieces. Il faut faire à chaque côté de ce Cavalier un petit logement, pour y faire tirer quatre mousquetaires, & deux avenuës, pour y monter & descendre. Et puis qu'il vous plaît sçavoir, comme je prendrai si aisément cette piece, dès que mes 2. canons seront logez, je mettrai 400. mousquetaires aux deux côtez, qui monteront & descendront incessamment des deux petits logemens, & tireront sans intermission dans le ravelin. Vingt coups de canon l'auront labouré, & brisé toutes ces poutres, dont il est palissé. Alors j'aurai cinquante travailleurs, qui sans crainte ni peril l'ouvriront depuis la pointe jusques à la gorge, & ainsi vous en serez maître.

Dès que j'eus achevé, Monsieur le Prince, qui a l'esprit aussi excellent qu'homme qui vive, me dit : pardieu vous avez raison, & je confesse que par ce moyen il est à nous, & que ces Messieurs ont la même opinion. Ainsi mon avis fut approuvé de tous, & de Monsieur d'Espernon particulierement. Et Monsieur le Prince me dit: Je me fais fort

de vous faire fournir dans après demain trois mille fascines : & moi, lui dis-je, de vous fournir trois jours après le ravelin.

Le Mercredi 4. il se fit une sortie, à dix heures du soir, sur le Regiment de Picardie, au quartier de Monsieur de Montmorenci. J'étois dans notre tranchée, & pris quatre cens hommes, que je lui menai en diligence; mais les ennemis ne se joüerent pas de s'avancer davantage, & Monsieur de Montmorenci me fit mille remercimens, & s'offrit à la pareille en cas de besoin.

Le Vendredi 7. les troupes de Mr le Connétable arriverent, qui étoient quatre mille hommes de pied & trois cens chevaux. Je leur fus donner quartier, & l'après-dînée sa personne arriva. Nous fûmes au devant de lui. On lui fit tendre force tentes proche du logis du Roi.

Le Samedi 8. Monsieur de Rohan, avec les troupes qu'il amenoit, pour jetter dans Montpellier, s'approcherent de nous, & se vint loger à Fontanes & Courconne. Nous fûmes avec notre Cavalerie au devant d'eux, mais ils se retirerent. Ce même jour les troupes, que le Roi avoit laissées à Monsieur de Vendôme,

Vendôme, pour prendre les petites places du bas Languedoc, arriverent, qui pouvoient être près de trois mille hommes, & cinq cens chevaux. Je fus leur donner département, avant que partir pour aller à Fontanes. On commença ce jour-là, & la nuit suivante, de travailler à ce petit Cavalier. Avant que partir, Monsieur le Prince m'envoya querir, me dit le dessein qu'il avoit de se retirer de l'armée, fondé sur la venuë de Monsieur le Connêtable, qui lui en ôtoit le commandement. Il voyoit aussi que la paix s'en alloit concluë, de laquelle il n'avoit pas eu la part qu'il desiroit. Car y étant ouvertement contraire, le Roi lui en avoit celé les pratiques.

Je fis ce que je pûs pour le persuader de ne s'éloigner pas de la personne du Roi, & de rompre ce voyage d'Italie, qu'il meditoit: mais ce fut en vain. Il vint donc demander au Roi son congé, & le pressa tant; qu'enfin il lui donna, & dès le lendemain Dimanche matin neuviéme, il partit; de sorte qu'à mon retour de la campagne, où j'avois passé la nuit, je ne le trouvai plus. Sur les cinq heures du soir, les ennemis, logez à la Courconne, parurent sur un haut, à

demi-lieuë au deçà de Courconne. Ce qui fut cause de nous faire tenir sur nos gardes, armez toute la nuit.

Le Lundi dixiéme la paix se conclut, que Monsieur de Rohan, mené par Monsieur le Maréchal de Crequi, & sur sa parole, vint passer par notre Camp, & entrer à huit heures du matin dans Montpellier, où il demeura deux jours, pour gagner ces peuples, & recevoir la paix, qu'ils ne vouloient point, avec la condition de recevoir garnison dans leur Ville.

Le Mercredi douziéme je vins le matin au Conseil, & me sembla que le Roi me faisoit moins bonne mine que de coûtume, & ne me parla point. Il étoit au cabinet de ses oiseaux, & peu après dit à la compagnie, qu'ils vinssent tenir le Conseil en sa chambre, & dit même à Monsieur le Cardinal de la Vallette & & à Messieurs de Chevreuse & d'Elboeuf, qu'ils y vinssent; comme aussi à Mr de Vendôme, qui arriva en même-tems. Il y avoit Mr le Connétable, Mrs d'Espernon, de Praslin, de Crequi; & Montmorenci, les Maréchaux de Camp, & Maréchaux des logis d'Escures, Desfourneaux, avec Monsieur le Garde des Sceaux, & Monsieur de Puisieux.

Comme

Comme nous entrions, Monsieur le Garde des Sceaux me dit : Je pensois, pour reconnoître les obligations que je vous ai, vous envoyer vos lettres parfumées ; mais le Roi me pressa si extrêmement par Bautru, qu'il m'envoya hier au soir, que je n'eus pas le tems. Quelles lettres, lui répondis-je ? Celles de Maréchal de France, dont vous allez prêter le serment : dont je fus bien étonné, & réjoüi de cette nouvelle inopinée, & en même-tems le Roi dit ces mêmes mots :

Messieurs, j'ai intention de reconnoître les bons & grands services, que j'ai reçus depuis plusieurs années de Monsieur de Bassompierre, tant aux guerres que j'ai euës, qu'en d'autres occasions, d'une charge de Maréchal de France ; croyant qu'il m'y servira dignement & utilement. Je desire d'avoir vos opinions sur cela, pour voir, si si vos sentimens se conforment aux miens.

Alors tous d'une voix me firent l'honneur, de dire plus de bien de moi qu'il n'y en avoit, & lors sans me dire autre chose, il me prit par la main, & s'étant assis dans sa chaise, me fit mettre à genoux, & prêter le serment. Puis me

mit le bâton à la main. En suite de quoi je lui en fis les très-humbles remerciemens, dont je me pûs aviser. Tous ceux qui étoient prêsens, me vinrent embrasser, & se conjoüir de ma promotion. En suitte tous les corps de l'armée, tant d'Infanterie que de Cavalerie, vinrent rendre graces au Roi du choix qu'il avoit fait de ma personne, leur premier Maréchal de Camp, pour le faire Maréchal de France. Et ceux de l'artillerie lui ayant demandé permission, de faire le soir même une salve de tous les canons, qui étoient en l'armée, l'Infanterie en fit de même, pour faire une salve de réjoüissance. Et comme ceux de la ville se fâchoient, le sieur de Colonges, Gouverneur de Montpellier, ayant fait demander à la trenchée, pourquoi cette salve se faisoit, & lui en ayant été dit la cause, m'envoya dire, que ceux de Montpellier n'en feroient pas moins que ceux de l'armée, & y fit aussi faire une salve generale. Aussi ce même soir ils envoyerent au Roi l'entiere resolution de la paix; & trois jours auparavant nous en avions telle assurance, que l'on n'avançoit rien à nos travaux.

Le Jeudi treiziéme, Monsieur de Rohan sortit de Montpellier, pour aller porter

porter leur volonté aux deputez assemblez à Ganges, pour la résolution de la paix; où il y avoit cette difficulté, que le Roi vouloit tenir garnison à Montpellier, & que ceux du corps de la ville ne vouloient consentir, sinon qu'elle demeurât autant que le Roi y demeureroit, & n'osoient même proposer au peuple rien davantage, sinon la seule garde ordinaire du Roi, qui y entreroit quand & lui. Enfin il fut dit que le Roi la laisseroit libre en s'en allant; mais Monsieur de Rohan dit au Roi, que quand il n'observeroit pas cet article, bien qu'il fût couché dans le traitté de paix, que pour celà les Huguenots ne reprendroient pas les armes.

Il ne se passa rien de particulier le Vendredi, Samedi, ni le Dimanche.

Le Lundi 17. Monsieur de Rohan rentra dans Montpellier.

Le Mardi dix-huitiéme fut employé en allées & venuës, jusques au soir, que l'on rapporta au Roi la ratification de ceux de Montpellier, & Monsieur de Rohan vint voir le Roi.

Le Mercredi dix-neuviéme, les deputez se vinrent mettre à genoux devant le Roi, au nom desquels Monsieur de Colonges parla, & ayant demandé par-

don de leur rebellion passée, rendirent graces au Roi de celle qu'il leur faisoit, de leur donner la paix, avec la continuation de leurs Edits. En suite les Consuls de la ville de Montpellier en firent de même. Puis le Roi commanda à Mr le Connêtable de prendre possession de la ville; ce qu'il fit, en ordonnant à Mr de Crequi & à moi, d'y aller établir les Regimens des Gardes, François & Suisses. Ce que nous executâmes avec tel ordre, qu'il n'y eut pas la moindre rumeur ni alarme toute la nuit, bien que les soldats étrangers, qui gardoient la ville, fussent sur les bastions, le peuple dans les maisons, & quatre mille François & Suisses des Gardes du Roi dans les ruës, carrefours & places de la ville.

Le Jeudi 20. nous fimes sortir tous les soldats étrangers, & leur donnâmes escorte jusques à Montferrier, d'où ils passerent aux Sevennes.

Le Roi en suite y fit son entrée, & on cantonna les deux Regimens des gardes. Aussi-tôt que le Roi y fut entré, tout y fut aussi paisible, que si jamais la guerre n'y eût été.

Le Samedi 22. Roncelay mourut, & peu avant qu'il passât, il m'envoya prier de

de le venir voir. Il avoit le pourpre, qui étoit sorti, qui étoit fort contagieux. Je fis ouvrir la porte de Montpellier, comme si je fusse allé au Camp, & l'allai trouver. Il me confia sa cassette, & ses papiers, me priant de faire brûler les lettres que je trouverois propres à cela; puis m'embrassa, & soudain il mourut. Je me repentis fort d'y être allé, pour la contagion, que j'en apprehendois; mais enfin je n'en dis rien, & n'en arriva aucun mal.

Le Dimanche 23. il se fit Procession generale par la ville, en laquelle on porta le St. Sacrement.

Le Lundi 24. Mardi, & Mercredi, furent employez à licentier les troupes, tant de pied que de cheval : ôter à la Reine mere, & à la Reine, Monsieur & Prince les compagnies des chevaux legers, qui étoient sous leur nom, & on en retint seulement neuf, de cinquante hommes chacune, qui furent entretenuës.

Le même Mercredi on fit entrer dans Montpellier les Regimens de Picardie & Normandie, pour y tenir garnison, avec lesquels le Roi laissa Monsieur de Valençay, Maréchal de Camp.

Le Jeudi 27. le Roi partit de Mont-

pellier, & alla coucher à Aimargues. Mais Monſieur d'Eſpernon, Monſieur le Garde des Sceaux, & moi vinmes coucher à Aiguemortes chez Varennes, qui nous en avoit priez.

Le Vendredi 28. nous dînâmes ſur le bord du Rhône, chez St. Romans, & vinmes coucher à Arles, où le Roi arriva le lendemain.

Le Dimanche 30. il fit ſon entrée, & pour la premiere fois je marchai en rang de Maréchal de France, immediatement devant lui, à la gauche du Maréchal de Praſlin. Le Roi ſejourna à Arles juſques après la Touſſaints, qu'il y toucha les malades & me commanda de mener ſon armée à Privas, pour y faire recevoir la paix, ou y mener forte guerre, enſemble pour nettoyer le Rhône de ſix méchans forts, que Briſon & autres Huguenots y avoient conſtruits, pour y brigander. Et cependant il s'en alla viſiter la Provence, & partit d'Arles le Mercredi deuxiéme de Novembre, & moi j'y ſejournai encore ce jour-là, pour laiſſer acheminer les troupes, & en partis le lendemain troiſiéme, pour venir en Avignon, où je trouvai Monſieur de Vendome, qui me mena le ſoir au bal chez Madame d'Ampus, ſa couſine

sine, où Madame de Villars étoit logée. J'y sejournai le lendemain, & le jour d'après, qui fut le Samedi cinquiéme, je vins au pont St. Esprit, où je fus très-bien reçu, & traité par Mazargues, qui en étoit Gouverneur.

Le Dimanche 6. je fis passer l'armée, le canon & le bagage sur le pont, sur lequel je fis mettre quantité de paille, afin de ne l'ébranler pas; & vins coucher à Pierrelatte.

Le Lundi septiéme je vins à Montelimar, & le Mardi huitiéme je passai sur le pont de bateaux, que l'on avoit fait sur le Rhône, proche du Pousin, où les deputez de Privas me vinrent porter l'acceptation de la paix, & toute obeïssance, à ce que je leur voudrois ordonner de la part du Roi. Je leur envoyai le Sieur de Clostreviel pour les y recevoir, & m'en vins avec dix compagnies des gardes coucher à la Voute.

Le Mercredi neuviéme je fis investir Beauchastel, qui se mit aussi-tôt à ma merci, & Brisson m'ayant fait demander un sauf-conduit, je lui donnai; il me vint trouver & me remit Chaume, Soyon & Corvas, que je remis entre les mains des païsans voisins, ausquels je promis de retirer mes troupes de chez

eux,

eux, dès qu'ils auroient rasé tous ces petits forts. Ce qu'ils firent avec une telle diligence, qu'à quatre heures du soir il n'y en demeurà aucun vestige. Et puis comme je fis aller le même soir repasser le Rhône, & aller coucher à Valance, où je trouvai Monsieur de Luçon, qui avoit été nommé Cardinal, & qui en alloit prendre le bonnet du Roi, je le fus saluer, & ayant donné ordre pour faire acheminer l'armée, j'en partis le lendemain Jeudi dixiéme. Je vins coucher à Vienne, d'où je partis avec Mr le Maréchal de St. Geran, que j'y avois rencontré, & vins à Lion le lendemain Vendredi, où Monsieur d'Alincourt vint au devant de nous, nous donna à dîner, & puis nous mena saluer premierement la Reine en l'Archevêché avec qui je trouvai Mesdames les Princesses de Condé, de Conti, & de Chevreuse, de Verneüil & Connétable de Montmorenci. Il y eut Comedie le soir.

Le Samedi dixiéme, Mesdames la Princesse de Conti & Duchesse de Chevreuse, sur la nouvelle qui leur arriva de l'extremité de la maladie de Mr le Prince de Joinville en Avignon, se mirent sur le Rhône, pour s'y acheminer en diligence, & me firent prier d'y

aller

aller, afin qu'en cas de mort on pût conserver ses charges à sa maison. Je demeurai encore tout ce jour-là a Lion, tant pour voir les Princesses, que pour envoyer l'armée en garnison, ou la licentier, selon mes ordres.

Le Dimanche matin je m'embarquai, & vins coucher à Valence, & le jour suivant qui étoit le Lundi quatorziéme, j'arrivai à Avignon, où je trouvai Monsieur de Chevreuse hors de danger.

Le Mardi quinziéme nous y sejournâmes en bonne compagnie, qui y étoit.

Le Mercredi seiziéme le Roi y fit son entrée & nous y eûmes quelque contestation. Car le Vicelegat pretendit de marcher au milieu des deux premiers Maréchaux de France, & le General des armes d'Avignon auprès le dernier & en rang: ce qui leur fut enfin accordé, parce que c'étoit sur leurs terres.

Le Jeudi 17. Monsieur de Savoye vint trouver le Roi en Avignon, qui fut au devant de lui, & le ramena dans la ville, le faisant marcher à sa gauche. Et puis étant arrivé au Palais, le Roi commanda à Monsieur le Maréchal de Crequi & moi, de l'emmener au petit Palais, où il lui avoit fait apprêter son logis, & défrayer magnifiquement, tant qu'il y demeura.

Le

Le Vendredi dix-huitiéme le Roi fut oüir une Comedie au Jesuite, dont je sortis malade. On fit ce soir-là force feux d'artifice. Le Roi demeura à Avignon jusques au Lundi 21. qu'il partit pour aller en Dauphiné, d'où il sortit tous les Huguenots des places, qu'ils y tenoient, & obligea Mr le Connêtable d'ôter des siennes ceux qui y commandoient, qui n'étoient catholiques. Je demeurai cependant en Avignon, bien malade du pourpre, qui me sortit en abondance, & ne pûs me mettre en chemin, pour aller trouver le Roi, que le Jeudi premier jour de Decembre, que je partis d'Avignon, & vins coucher à Mondragon.

Le Vendredi à Montelimart puis à Valence, & le Lundi cinquiéme à Vienne, où je trouvai le Roi à son retour de Dauphiné, & arriva le Mardi sixiéme à Lion, où il demeura avec les Reines & Princesses, ayant tous les soirs les Comedies & le bal jusques au Dimanche onziéme, qu'il y fit une très-mignifique entrée, & en suite eut un festin chez Monsieur d'Alincourt, qui lui donna aussi la Comedie.

Le Lundi douziéme le bal se tint encore chez Monsieur d'Alincourt; puis l'on fit les nôces de Monsieur de la Val-

lette

lette avec Madame de Verneüil. Le Mardi & Mercredi suivant il y eut des Comedies Italiennes & des feux d'artifice.

Le Jeudi quinziéme le Roi fut au devant de Messieurs les Princes, Princesses de Piedmont, & Prince Thomas, qui vinrent voir le Roi. Le Vendredi je fis un raccommodement avec une Maîtresse. Le Samedi il y eut bal.

Le Dimanche dix-huitiéme Monsieur d'Espernon fit un grand festin au Roi, & à toute la Cour : puis il y eut Comedie, & en suite des feux d'artifice. Le Roi dit Adieu à la Reine sa mere, à la Reine sa femme, & à Madame la Princesse de Piedmont sa sœur.

Le lendemain avant jour Lundi dixneuviéme Decembre, il partit de Lion, vint dîner à la Bresle, & coucher à St. Saphorien.

Le Mardi 20. il vint dîner à Roüanne, où il pensoit s'embarquer, mais il trouva la riviere glacée, de sorte qu'il fut contraint d'aller par terre, & vint coucher à la Pacaudiere. Le Mercredi dîner à la Palisse, coucher à Varenne. Le Jeudi au gîte à Villeneuve, le Vendredi dîner à Magni, & coucher à Nevers, où Monsieur de Nevers le reçut magnifiquement. Le Samedi il vint à la Charité, &

& la nuit, qui étoit celle de Noël, il fit ses devotions; où Monsieur de Chevreuse & moi le servîmes.

Le Roi sejourna le jour de Noël à la Charité. Schomberg y apprit par Monsieur de Puisieux & moi, la mort de sa mere. Je fis réponse au nom du Roi aux Jesuites, sur ce qu'ils lui demandoient cinq sols pour minot de sel au pays de Nivernois, Bourbonnois & Auvergne. On jugea le different des premiers Gentilshommes de la chambre, sur la réünion de la place de feu d'Humieres. La nouvelle vint au Roi de la mort du Prince de Guimené, Gouverneur du Maine. Le Roi m'offrit ce gouvernement, & je l'eusse bien desiré, car je n'en eusse pas voulu un plus grand, qui m'eût obligé à la residence: mais je dis au Roi, que je tâcherois de faire en sorte, que l'on le loüat toûjours sur mon sujet, & que je recevrois ses graces & bienfaits avec telle intervalle, que le Roi seroit loüé de sa bonté, & moi de ma modestie. Qu'il n'y avoit que deux mois, qu'il m'avoit honoré de l'office de Maréchal de France, & que s'il me faisoit si promptement Gouverneur de Province, on en parleroit. Mr de Vitry Maréchal, le vint trouver à sa couchée du lende-

main

main Lundi vingt-sixiéme à Bony, auquel je conseillai de donner ce Gouvernement du Maine; à condition qu'il quittât à Monsieur du Hallier, son frere, la Lieutenance de Roi de Brie, qu'il possedoit; ce qu'il ne voulut accepter, quelque instance que nous lui en fissions, Monsieur de Puisieux & moi. Lequel en suite me pria de l'assister en la demande, qu'il en vouloit faire au Roi, pour Monsieur le Maréchal de la Châtre, son beau-frere. Il en pria aussi Monsieur de Schomberg, avec lequel il étoit alors assez bien en apparence. Il n'est hors de propos de dire ici quelque chose sur le sujet de Mr de Schomberg, lequel avoit toûjours eu une forte liaison avec Mr le Prince, Mr le Cardinal de Retz, & Monsieur le Garde des Sceaux de Vic, & aversion à Monsieur de Puisieux. J'ai dit ci-dessus, comme je fus pressé à Moissac d'abandonner l'amitié de Monsieur de Puisieux, que ces Messieurs vouloient perdre. Mais il se tenoit ferme, tant par sa propre industrie, que par l'inclination du Roi, comme aussi par le secret de la paix qu'il avoit, à l'exclusion des autres. Monsieur de Schomberg se raccommoda aucunement avec lui à Mauricoux, voyant qu'il ne le pouvoit abattre, & le

pria

pria d'avoir du Roi la permission de traitter de la charge de grand Maître de l'Artillerie ; ce qu'il obtint par son moyen. Monsieur de Puisieux aussi lui fit office, quand le Roi promit à lui & à moi deux bâtons de Maréchaux de France; mais après la mort de Monsieur le Cardinal de Retz, qui avoit suivi d'assez près celle du Garde des Sceaux de Vic, il se jetta entierement avec Monsieur le Prince, pour faire Aligre Garde des Sceaux, bien que Monsieur de Puisieux l'eût servi à obtenir les Gouvernemens d'Angoumois & Limousin. Alors Monsieur de Puisieux se porta entierement contre lui. Il vint peu après, au commencement du siége de Montpellier, que Monsieur de Schomberg tomba extrémement malade, & que pendant ce tems là Monsieur de Commartin fut fait Garde des Sceaux, lequel étoit son ennemi declaré, de longue main, & encore de nouveau pour l'exclusion qu'il lui avoit fait aux Sceaux : ils se joignirent lors Monsieur de Puisieux & lui, pour donner sur la malle de Monsieur de Schomberg. Dirent au Roi que pendant qu'il faisoit la charge de l'Artillerie, il negligeoit celle des Finances, & qu'il laissoit dérober impunément les

Tresoriers;

Tresoriers: qu'il ne l'entendoit pas bien, & que les affaires du Roi déperissoient entre ses mains. Le Roi est de son naturel susceptible aux mauvais offices, que l'on veut faire aux autres vers lui, & singulierement quand son interêt y est engagé, & est bon ménager, jusques à pancher vers l'avarice en petites choses: & cependant il n'y eut jamais Roi en France, qui aye tant donné, tant dépensé, & par consequent tant tiré de son Royaume que lui: mais comme il croit extremement le Conseil, & se fie à ceux qu'il a une fois choisis, pour lui donner, cela dépend du conseil que l'on lui donne. Le Roi donc s'imprimoit facilement les rapports que l'on faisoit de lui, contre lequel il s'anima jusques à ce point de dire, que s'il réchapoit de sa maladie, qu'il lui falloit ôter ses Finances. Je me ressouviens qu'un jour, comme il en étoit à l'extremité, & que les Medecins en desesperoient, que Mr le Garde des Sceaux de Commartin me dit chez le Roi, qu'il étoit necessaire que Mr de Puisieux, lui & moi nous pussions parler une bonne heure, pour chose qui importoit; mais qu'il ne falloit pas que l'on s'en apperçût. Nous primes l'expedient de m'en aller au logis de Monsieur de Puisieux, qui étoit sur le chemin

chemin de Monguiot, faisant semblant d'aller visiter au galop & seul, avec une garde à cheval, que j'avois de ce côté-là, & étant entré dedans, je me fis mener à sa chambre. Monsieur le Garde des Sceaux, qui avoit ramené dans son carrosse Monsieur de Puisieux, y descendit, feignant y avoir quelque affaire encore à lui communiquer, & nous étant enfermez tous trois, ils proposerent la mort de Monsieur de Schomberg comme certaine : & qu'il falloit pourvoir de bonne heure à celui qui le devoit succeder aux finances, de peur que l'on n'insinuât dans l'esprit du Roi quelqu'un, qui n'y fût pas propre, ou ne fût pas de nos amis. Mr de Puisieux proposa Mr d'Alincourt, & Mr de Fleury Grand-Maître des Eaux & Forêts de France. Moi je nommai Monsieur de Suilly, comme personnage déja connu, éprouvé & estimé de tout le monde, pour le plus suffisant & connoissant en cette charge, & à son défaut je nommai Monsieur le Marquis de Seneçay. Monsieur de Commartin fut d'avis de faire six Directeurs des finances, qui ne pûssent rien faire l'un sans l'autre : ce qui feroit qu'un seul seroit capable d'empêcher les autres, quand ils seroient portez à dérober,

ber, & nous pria, cela étant, qu'un sien Neveu, qu'il avoit fait faire Conseiller d'Etat, de Procureur General de la Cour dés Aidés qu'il étoit auparavant, nommé Tonnelier, pour être un de ces six par notre moyen, nous assûrant de sa probité & d'une entiere suffisance. Nous demeurâmes enfin d'accord de ces six Directeurs : ou à faute de ce, Monsieur le Marquis de Seneçay, qui au gré de tous trois, fut jugé plus à propos. Que l'on écriroit à Monsieur le Chancelier pour en avoir son avis: & que cependant si l'affaire pressoit, on proposeroit au Roi un de ces deux amis, & qu'en attendant on lui couleroit doucement dans l'esprit. Il se rencontra, que dès que l'on en parla au Roi, il jetta les yeux sur Monsieur de Seneçay, rejettant les six Directeurs. Mr le Chancelier trouva bons les six Directeurs, croyant que sa grande suffisance, & sa grande autorité le rendroit toûjours maître par dessus eux ; mais en cas d'unité à la charge il approuva le choix de Seneçay : & ainsi nous nous separâmes. Mais Mr le Garde des Sceaux, qui vouloit mal à Monsieur de Schomberg, le sappa de telle sorte, que le Roi pensoit à l'ôter, quand il fut gueri, & n'étoit

toit retenu que par Monſieur le Prince, qui le ſoûtenoit, lequel s'en alla dès qu'il vit la paix reſoluë. Il arriva de ſurcroît, pour hâter ſa ruïne, que le bâtard du Comte Peter Erneſt de Mansfeld, mon grand oncle, qui dans la revolte de Boheme étoit venu avec mille chevaux, qu'il avoit précedemment eûs au ſervice de Monſieur de Savoye, qui les avoit licentiez, s'en vint au ſervice du Palatin, qui s'étoit fait couronner Roi, qui le mit dans Pilſen ville de Boheme, où il ramaſſa les reliques de la bataille de Prague, & en ayant fait un aſſez grand corps, s'étoit venu ſaiſir de Haguenau, ville Imperiale ſur le Rhin, où il amaſſa une armée, contre laquelle le Duc de Baviere ayant envoyé la ſienne, commandée par le Baron d'Anholt, il le chaſſa de l'Allemagne, & le contraignit de ſe retirer dans les terres de Sedan. Ce qui donna une telle allarme aux Pariſiens, voyant le Roi occupé au ſiége de Montpellier, que l'on leva en diligence une armée, pour s'oppoſer à lui, en cas qu'il ſe voulût jetter en France, commandée par Mr de Nevers. Mais comme lui prit ſa route dans la Flandre, & que le ſiége de Montpellier continuoit, que le Roi ne

vouloit

vouloit point tomber en l'inconvenient de l'année précedente, que la faute d'hommes l'avoit contraint de lever le siége de devant Montauban, il commanda que de ces gens déja levez, on lui envoyât dix mille hommes de pied & huit cens chevaux, pour renouveller son armée, ou pour aller en Italie, en cas que le traité de Madrid ne s'effectuât. Et Mr le Chancelier, qui avoit la superintendance des affaires à Paris, en fit donner la charge à Mr d'Angoulême, & celle de Maréchal de Camp à la Vieville, qui les amenerent jusques proche de Lion; d'où la Vieville fut envoyé à Montpellier, pour avoir les ordres du Roi, de ce que cette armée avoit à faire.

La Vieville étoit ennemi juré de Mr de Schomberg, parce qu'il lui avoit rayé sur l'Etat de Champagne deux mille écus par an, qu'il s'étoit fait donner de récompense du Gouvernement de Mezieres, qu'il avoit perdu aux premiers troubles: & sçachant que Monsieur de Schomberg chanceloit, prit occasion de le renverser tout-à fait. Il passa en Bresse conduisant l'armée, & proposa à Monsieur le Grand d'aspirer aux Finances, lui disant qu'il avoit des

moyens infaillibles de détrôner Schomberg ; lequel s'étoit gueri, mais non pas des playes que l'on lui avoit faites dans l'esprit du Roi, en sorte que la Vieville fut écouté, quand il supplia très-humblement le Roi dans Montpellier, de dispenser Beaumarchais, son beau-pere, d'entrer au jour de l'an prochainement venant, dans l'exercice de sa charge de Tresorier de l'Epargne, attendu que sans son évidente ruïne il ne le pouvoit faire, vû que Monsieur de Schomberg avoit dépendu, par anticipation, tout le revenu de Sa Majesté de l'année prochaine, jusqu'au dernier quartier. Il dit au Roi, que s'il n'étoit question que de l'avantage d'un million d'or, pour faire subsister les affaires de Sa Majesté, que Beaumarchais les trouveroit sur son credit, & sur celui de ses amis, mais que ses épaules n'étoient pas assez fortes, pour soûtenir le faix entier de la dépense de l'année de son exercice, & qu'il le supplioit à mains jointes de l'en décharger. Ce qu'il ne feroit, s'il y pouvoit voir quelque subsistance, & que ce lui eût été un signalé profit, mais qu'il y voyoit son assûrée ruïne. Ces propos étonnerent le Roi de telle sorte, qu'il crût être ruïné : qu'il n'auroit

n'auroit pas à vivre l'année prochaine, & qu'il y falloit promptement remedier. Il envoya querir à l'heure Messieurs le Garde des Sceaux, Puisieux & moi, & fit redire à la Vieville tout ce qu'il lui avoit proposé. Puis dit ensuite : Il faut dès aujourd'hui ôter les Finances à Schomberg. Monsieur le Garde des Sceaux lui applaudissoit : la Vieville le fomentoit : Monsieur de Puisieux parloit ambiguement : moi seul je dis alors au Roi : Sire, vous n'oyez qu'une partie. Peut-être Monsieur de Schomberg fera-t-il voir, que vos affaires ne sont pas en l'état que l'on vous dit. Nul n'en sçait le fond que celui qui les manie. Et puis, Sire, quand vous les ôteriez des mains de Monsieur de Schomberg, cela vous donnera-t-il plus grand fonds qu'il y en a ? Celui qui les prendra, vous prêtera quatre ou cinq millions d'or, que Monsieur de la Vieville dit qui vous sont besoin. Au pis aller, vous trouverez toûjours plus de credit sur la parole d'un chef des Finances inveteré, que de dessus un nouveau venu, qui fera à son arrivée fermer les bourses des Partisans, jusques à ce qu'ils ayent reconnu de quel bois il se chausse. Finalement, Sire, je conseille à Votre

 Majesté

Majesté, d'attendre jusques à ce que vous soyez à Lion, & là vous en deliberez avec la Reine Mere, & vous aurez là present le Marquis de Senneçay, pour les tirer d'une main & les mettre en l'autre. Oüi, ce dit Monsieur le Garde des Sceaux, mais cependant les chiens mangent le lievre. La nouvelle année approche, & il faut un Tresorier de l'Epargne pour la faire. Je n'ai jamais oüi dire, lui répondis-je, que pour trouver un Tresorier de l'Epargne il faille chasser un Surintendant, & que pour le chasser à Montpellier vous le trouviez à Paris. Donnez-vous patience: éclaircissez-vous de ce que Monsieur de la Vieville vous dit, & vous mettez en lieu où vous puissiez executer les resolutions que vous aurez prises. Ils me crûrent enfin, mais avec beaucoup de peine. Et quand ils eurent quitté le Roi, je considerai que l'on n'amendoit jamais pour changer, & que Mr de Schomberg avoit bien entretenu les armées: que l'argent n'avoit pas manqué: qu'il étoit aimé des Financiers, qui se fioient en sa parole: & que Monsieur le Garde des Sceaux, mon bon ami, avoit plus d'animosité & d'interêt particulier, que de reflexion sur le bien des affaires du Roi.

Roi. Que l'on n'accusoit point Monsieur de Schomberg de larcin, mais de negligence, & que cette negligence n'étoit point apparente, mais seulement dans le discours de ceux qui lui vouloient mal : & me sembloit, que les Finances alloient assez bien, & que changeant de mains elles pourroient peut-être bien changer en pis.

Comme j'étois sur cette consideration, Mr de Puisieux rentra, qui dit au Roi, comme il venoit d'avoir nouvelles, que Monsieur le Marquis de Seneçai étoit mort à Lyon, de la blessure qu'il avoit reçuë à Rohan ; dont j'eus certes un grand déplaisir, comme le Roi le témoigna aussi de son côté. Et comme c'étoit celui à qui on avoit destiné les finances, & que nous n'avions pas d'autres à la main, qui les pûssent mieux exercer que Monsieur de Schomberg, Monsieur le Chancelier donnoit l'exclusion formelle à Monsieur de Sully, qui étoit autorisée auprès du Roi, à cause de sa religion. Je me confirmai de plus en plus de maintenir les choses en l'état qu'elles étoient sans y rien changer. Et voyant que je n'avois pas un plus assuré moyen, que di...vant, je fis envers le Roi, qu'il n'en parleroit plus, jusques à Lion. Mais

comme son esprit étoit apprehensif, & qu'il étoit agité par les instances de mes deux amis, dès qu'il fut arrivé à Arles, il remit l'affaire sur le tapis, & moi avec peu de violence insistai à lui faire suspendre toute resolution jusques à Lion. Sur cela il m'envoya avec son armée en Vivarets, & s'en alla en Provence, où on le remit encore sur ce discours; mais parce qu'il me l'avoit promis, il ne voulut rien dire, jusques à ce que je le revis en Avignon, où il pressa encore, & même se facha contre moi de ce que je le maintenois trop, & eus peine de faire superseder jusques à Lion. Cependant je parlai en Avignon à Monsieur de Schomberg, & lui demandai en quel état étoient les finances du Roi, si l'année prochaine étoit mangée, & s'il n'avoit aucun fonds pour ce dernier quartier: mais lui avec une grande assûrance, me dit, qu'il avoit dequoi achever cette année, sans toucher sur l'autre, & qu'il avoit huit millions de livres de moyens extraordinaires, outre le revenu du Roi, lesquels n'étoient à la foule du peuple, ni des particuliers, ni à la diminution du revenu de sa Majesté, pour lui faire grassement passer l'année prochaine. Je lui demandai, s'il pourroit

roit faire voir cela au Roi, & lui en donner un état. Il me dit qu'oüi, & dans trois jours, si je voulois. Alors je lui dis, sans nommer personne, que l'on faisoit bien entendre le contraire au Roi, & qu'il étoit necessaire qu'il l'en éclaircît; ce qu'il m'assûra qu'il feroit, & me remercia de l'avis que je lui en donnois.

Je dis ensuite au Roi ce que Schomberg m'avoit dit, qui fut fort réjoüi, & me commanda d'averer, si cela étoit, & qu'en ce cas il ne le changeroit point, & qu'il le tenoit bon homme, & point larron: ce sont ses mots. Schomberg lui parla deux heures après, dont il demeura satisfait, & m'assûra que s'il lui faisoit voir ce qu'il lui avoit dit, qu'il le maintiendroit, & que je n'en fisse point semblant à mes amis.

Je tombai malade là-dessus. Je ne revis le Roi qu'à Vienne, où il me dit, que Mr de Schomberg lui avoit fait voir ce qu'il disoit, & qu'il ne vouloit point le changer. Je lui dis que cela étant, il les falloit remettre bien ensemble Mr de Puisieux & lui premierement, & ensuite Monsieur le Garde des Sceaux & lui; ce qu'il approuva, & me commanda d'y travailler. Quand nous fûmes à Lion,

on le pressa encore de desarçonner Schomberg. Comme l'on trouva le Roi plus lent que de coûtume, il me fut aisé de porter Monsieur de Puisieux à l'accommodement de lui & de Schomberg, qu'il désiroit ardemment. Cela reüssit si bien, qu'ils s'en retournerent tous deux de compagnie, qui vinrent dîner ensemble partant de Lion chez Monsieur de Châteauneuf, & qu'ayant été rattrappez par le Roi à [redacted], ils s'en vinrent de compagnie à sa suite.

De Bosny le Roi fut coucher à Nogent le Mardi 27. & le lendemain dîner à Montargi, & coucher à Châteaulandon. Là, Monsieur de Schomberg pria Monsieur de Puisieux & moi, de faire office auprès du Roi à Monsieur de Liancourt, son Gendre, à ce que le Roi lui permît de recompenser la charge de premier Gentilhomme de la Chambre qu'avoit le Sieur de Humieres ; ce que le Roi lui accorda : & ensuite parce que le Roi s'en alloit le lendemain à Mallesherbes, pour quelques jours, & que nous nous en allions à Paris, nous prîmes congé de sa Majesté : & moi en la presence de Messieurs de Schomberg & de Puisieux, après l'avoir très-humblement remercié des graces, des hon-

neurs,

neurs, & privautez, qu'il m'avoit faites, je lui demandai aussi pardon d'en avoir très-privément abusé : ce qui avoit fait accroire que j'aspirois à la haute faveur, & obligeai Monsieur le Prince de lui faire prendre garde, que je voulois faire ses affaires : que ce n'avoit jamais été mon dessein : si bien que sa Majesté fit les miennes, & qu'il apparoîtroit bien-tôt si ç'avoit été mon intention. Car je n'irois plus entretenir le Roi, après qu'il se seroit couché, ni ne le verrois, que pour lui faire la cour comme les autres, & pour prendre le mot. Le Roi me dit, qu'au contraire il vouloit que je continuasse comme j'avois fait par le passé, & qu'il me vouloit faire de plus particulieres faveurs que jamais ; lesquelles je lui dis que je n'accepterois pas.

Ainsi nous partîmes le lendemain Messieurs de Chevreuse, de Schomberg, de Puisieux & moi.

Le Jeudi vingt-neuviéme de Decembre, ayant laissé proche de Berni Monsieur de Puisieux, qui fit beaucoup de protestations d'amitié à Monsieur de Schomberg, en se separant, nous arrivâmes à Paris. J'ai dit, comme Monsieur de Schomberg avoit sçu la mort de sa mere ; ce qui l'obligea de ne se

montrer à personne en arrivant à Paris, pour n'être encore vêtu de deüil, & n'y faire sejour que d'une nuit. Etant arrivé en son hôtel, il envoya Monsieur Mallier trouver Monsieur le Chancelier, qui étoit logé vis à-vis, pour le supplier de l'excuser, s'il ne l'alloit pas voir, attendu son accident, qui l'empéchoit de sortir en l'état qu'il étoit, & qu'il le verroit à son retour de Nanteüil. Il envoya en même tems en diligence vers Monsieur le Cardinal de la Rochefoucaut, qui par le decès de celui de Retz avoit été fait Ministre, lui faire le même compliment, & moyenner une entrevüë aux Recollets avec lui pour le lendemain : ce que Monsieur le Chancelier ayant sçû, crut fermement que Monsieur de Schomberg n'étoit porté de bonne volonté pour lui, l'ayant dédaigné de cette sorte, & me voyant le lendemain, me pria de retirer la parole dont j'étois le dépositaire, entre son fils & lui, & qu'il ne vouloit aucune particularité avec Monsieur de Schomberg.

Ainsi nous commençâmes l'année 1623. à notre arrivée à Paris, où le Roi fit peu après une espece d'entrée; en laquelle Monsieur n'ayant pû souffrir à Monsieur

Monsieur le Comte de marcher avec lui, Monsieur le Comte en fit de même avec Monsieur de Guise, qui se retira. Il arriva aussi que le Prevôt des Marchands pretendit de marcher immediatement devant le Roi, comme n'étant point une entrée, mais un joyeux avenement; de quoi les Maréchaux de France eurent un tel mépris, qu'ils ne voulurent pas contester, & nous en vinmes sans accompagner le Roi, qui dès qu'il fut arrivé, traitta & conclut peu après une ligue offensive & defensive avec le Duc de Savoye, & la Seigneurie de Venise, pour recouvrer la Valteline aux Grisons. Et en même tems le Marquis de Mirabel offrit au Roi, de la part du Roi d'Espagne, l'execution du traité de Madrid, & que pour ce qui y étoit parlé de l'établissement de la Religion audit traité, le Roi d'Espagne s'en remettroit entierement au Pape, pour le decider: ce que le Roi accepta, & s'en remit aussi au Pape: de sorte que du côté de dehors nos affaires étant assoupies, & du dedans la paix établie, nos pensées & desseins furent tournez dans la Cour, & celles de Monsieur de Schomberg mises en tres mauvais état, parce que Monsieur de Beaumarchais dit absolu-

ment au Roi, qu'il ne pouvoit faire les avances neceſſaires, s'il n'étoit aſſûré de ſon rembourſement; & que le fonds ordinaire manquoit pour cet effet, par le mauvais état, auquel Monſieur de Schomberg avoit mis ſes finances: ſur quoi Monſieur le Chancelier intervenant, mit le Roi en reſolution de terminer, de les lui ôter. Et afin que le Roi ne fût capable d'en être détourné par moi, ils lui firent donner un avis par deſſous main, que Monſieur de Schomberg me devoit faire payer mes dettes par les financiers, s'il étoit maintenu.

Je dis à Monſieur de Schomberg à ſon retour de Nanteüil, ce que Monſieur le Chancelier m'avoit dit ſur ſon ſujet, & lui croyant de remedier à cette affaire dit, qu'il lui diroit les cauſes qui l'avoient mû de ne vouloir l'aller voir alors, & ſe ſentit plus aſſûré ſur la mort, qui arriva de Mr le Garde des Sceaux, qui obligea Monſieur le Chancelier d'en pourſuivre la reſtitution, qu'il obtint, & ne ſe mit pas en peine de ſonger qui auroit les finances, s'imaginant, que quinconque les auroit, dependroit toûjours de lui, à cauſe de ſa ſuffiſance & grande autorité. Ainſi Monſieur de Beaumarchais

Beaumarchais ayant dit au Roi, qu'il feroit les avances, s'il mettoit quelque Surintendant dont il fût assuré, pour son remboursement, & la Vieville lui ayant ouvertement demandé la surintendance, à condition, que si dans deux ou trois mois il ne s'en acquitoit bien, que l'on en mît un autre à sa place, avec les brigues, qu'il fit à cette fin, furent cause, que le Roi lui donna; & chassa Monsieur de Schomberg, & en même tems Monsieur de Castille, Controlleur general, & l'un des intendans des finances, desquels étoit le Président de Chevri. Peu après, Monsieur de Schomberg se battit contre le Comte de Candale, qui le fit appeller sur le sujet du gouvernement d'Angoulême, qui étoit à lui precedemment en survivance. Au commencement la Vieville ne fut point du Conseil étroit, & faisant à chacun bon accueil, fut tenu & estimé, au moins en souffrance. Mais peu de jours se passerent, sans qu'il se mît à caballer, premierement pour chasser Messieurs de Silleri, Chancelier, & Puisieux, ses bienfacteurs; puis tous ceux qu'il voyoit approcher du Roi, & moi particulierement, qui ne manquai pas de faire voir son dessein à Monsieur le Chancelier,

Chancelier, mais il le méprisoit de telle sorte qu'il n'en fit pas cas.

En ce tems-là Monsieur de Montmorenci, qui souffroit impatiemment, que Madame la Connêtable, sa belle-mere, qui, à ce qu'elle disoit, avoit accepté la charge de Dame d'honneur de la Reine, à condition qu'il n'y auroit point de surintendante par dessus elle, y eût vû établir Madame de Luynes, lors Duchesse de Chevreuse, en fit sa plainte au Roi, & demanda que le Roi voulût commettre quelqu'un, pour connoître des droits de sa belle-mere; pour puis après en faire son rapport en son Conseil, pour y ordonner ce que de raison. Mr de Chevreuse qui ne devoit mettre jamais la charge de sa femme en compromis, consentit d'en laisser agiter la cause, sur l'assurance que Monsieur de Puisieux lui donna, qu'il ne lui seroit fait aucun tort en cette affaire, & mit ses papiers és mains de Monsieur de Chateauneuf, que le Roi y avoit commis, pour instruire l'affaire, & la rapporter au Conseil.

Cependant ils solliciterent l'un & l'autre très-fort, & fus prié d'un coté & d'autre d'y employer mon esprit & mon petit pouvoir, en leur faveur; mais étant très-

très-affectionné à l'une & à l'autre maison, & particulier serviteur de Mesdames les Princesses de Condé & de Conti, qui en faisoient leur propre affaire, j'obtins d'eux & d'elles, que je ne me mêlerois de cette affaire: qui enfin se termina vers la fin de l'Automne à S. Germain: en sorte que l'une & l'autre furent privées de leurs charges, contre l'opinion de Mr de Puisieux, qui vit bien dès ce jour-là la ruine prochaine; mais par vanité la voulut celer à ses amis, pour ne se decrediter vers eux. Et m'ayant demandé ce qu'il me sembloit de l'arret, qui venoit d'être donné, je lui dis, qu'il me sembloit que c'étoit le pire que l'on eût sçû donner; attendu que toutes les deux parties étoient offensées, & que le Juge, qui étoit le Roi, en seroit condamné aux dépens. Il me dit lors, qu'il n'en coûteroit rien au Roi. Et moi je lui dis, qu'il le payeroit plus cher, que s'il l'eût achetée de gré à gre, & que pour ne mécontenter deux si grandes maisons, que celle de Lorraine & de Montmorenci, il le devoit faire, ou autrement il étoit à craindre, (vû le mauvais état de la France, & l'incertitude de la paix avec les Huguenots, qui demandoient justement la demolition

molition du Fort-Loüis) que le Roi dans quelque tems ne fût obligé de rétablir par un traité de paix, ce qu'il avoit presentement détruit. Je pensois de dire cela à un ami particulier, & en forme de discours ; mais Monsieur de Puisieux, pour faire le bon valet, l'alla redire au Roi, & le Roi à la Vieville, qui bien aise d'avoir trouvé occasion de me nuire, dit au Roi, que ces propos étoient criminels, & meritoient la Bastille ; de sorte que le Roi m'en fit la mine, & fut huit jours sans me parler ; jusques à ce que s'étant plaint de moi à Monsieur le Cardinal de la Rochefoucault, & au Pere Seguiran, ils me le dirent, & firent ma paix avec lui. Ainsi finit l'année mille six cens vingt-trois.

Le commencement de l'année 1624. fut employé à retirer les Sceaux des mains de Monsieur le Chancelier, lequel voyant sa fortune abattuë, & que ses ennemis prevaloient sur lui, les rendit au Roi, avant qu'il les lui demandât, & se coucha, de peur d'être porté par terre. Mais ce fut en vain : car la Vieville, appuyé d'autres personnes puissantes, & particulierement de la Reine mere, qui s'étoit mise en parfaite intelligence avec le Roi son fils, firent donner con-

gé

ré à Monsieur le Chancelier & à Mr de Puisieux, ausquels le Roi écrivit le Dimanche quatriéme de Février, qu'ils eussent à se retirer à une de leurs maisons hors de Paris. Ce qu'ils firent dès le lendemain. Par ce moyen, la Vieville fut en supréme faveur, & dès lors pratiqua ouvertement ma ruïne, ne m'ayant pû ployer à quitter mes amis, comme il m'en fit [illegible]ment supplier avant Noël, & de me nouer à lui d'une étroite amitié.

Le Roi donna en même tems les Sceaux à Monsieur d'Aligre, lequel je ne laissai d'aller voir, bien que je sçûsse qu'il ne m'aimoit pas, & ce en compagnie de Monsieur de Crequi & de Monsieur de St. Luc. Il nous fit très-bonne chere, & à moi particulierement; de quoi d'autres, qui l'étoient aussi venu congratuler étant esbahis, je leur dis tout haut: Ne vous étonnez pas, Messieurs, de la bonne chere que me fait Monsieur le nouveau Garde des Sceaux: car je suis cause de ce que le Roi les lui a aujourd'hui mis en main. Il me dit lors: Monsieur, je ne sçavois pas de vous avoir cette obligation. Je vous supplie me dire comment. Monsieur, [illegible] dis-je, sans moi vous ne les eussiez pas eûs aujour-

aujour-d'hui, mais dès l'année passée; dont il se prit à rire, & me dit, qu'il étoit vrai, mais que j'avois fait mon devoir. Car n'en ayant pas été sollicité par lui, que je ne connoissois guere, j'étois obligé de faire pour mon ami Monsieur de Commartin. Puis me dit, qu'il me prioit de l'aimer, & qu'il me juroit devant ces Messieurs, qu'il seroit fidellement mon serviteur & mon ami; comme certes il me l'a depuis témoigné en toutes les occasions qui se sont rencontrées.

La Foire de St Germain arriva puis après, qui fut suivie de deux excellens ballets, que nous dansâmes avec le Roi le premier, & puis avec la Reine, auquel se trouva le Comte de Hollande, qui vint sonder le gué de la part du Roi d'Angleterre, si l'on voudroit entendre au mariage du Prince de Galles son fils avec Madame Elisabeth, derniere fille de France. Le Carême vint là-dessus, auquel la Vieville montra au Roi que je m'étois fait donner, par la connivence du Secretaire de la guerre, qui étoit Monsieur de Puisieux, vingt-quatre mille livres d'entretenement par an pour les Suisses, qui de droit ne m'appartenoient pas. Je demandai de remontrer

remontrer mon droit en plein Conſeil : ce que je fis devant le Roi une après-dînée, & la Vieville me voulant repartir, je lui laſſai bien la tête : néanmoins mes états demeurerent en ſouffrance.

Le Roi alla ſur ces entrefaites à Compiegne, où je lui parlai deux fois ſur mon affaire, & enſuite lui ayant demandé moyen de l'entretenir ; parce que je ſçavois que la Vieville m'accuſoit d'être penſionnaire d'Eſpagne, & même avoit fait pendre un priſonnier, nommé Lopez, Eſpagnol, qui me hantoit, penſant trouver quelque choſe contre moi par ſon moyen. Le Roi enfin me promit de me parler en particulier. Ce qu'il fit un ſoir ſur le rempart, qui eſt proche de ſon cabinet, & le bruit courut, qu'il avoit parlé lors à Mansfeld, pour traitter quelque choſe avec lui, & étoit à deux lieues de Compiegne. Je lui dis ce que Dieu m'inſpira, en faveur de mon innocence, & contre la calomnie de la Vieville, de ſorte que je demeurai très-bien dans ſon eſprit, & lui très-mal ; & pour mieux couvrir notre jeu, le Roi voulut que je ne lui parlaſſe point devant le monde, hormis quand je prendrois le mot, qu'il m'en [illegible] dire deux ou trois, & moi autant à lui.

Qu'il

Qu'il me feroit mauvais visage, & que je ne montrerois aucune apparence de m'être raccommodé avec lui. Et que si j'avois quelque chose à lui faire dire, ce seroit par l'organe de Toiras, de Beaumont & du Commandeur de Souvré. Au reste, dès que j'eus parlé au Roi, je ne doutai plus de la ruïne entiere de la Vieville.

Le Roi en même-tems [illegible]e forte armée, [illegible] sur la frontiere de Lorraine & d'Allemagne, sous la charge de Monsieur le Duc d'Angoulême, & y eut pour Maréchal de Camp, Marillac, qui y tirent l'un & l'autre bien leurs affaires, & firent entretenir ladite armée un fort long-tems par les divers avis, qu'ils envoyerent de tems en tems donner au Roi, des forces ennemies, qui étoient prêtes d'entrer en France, bien qu'il n'y eût pas seulement l'apparence. Monsieur le Cardinal de Richelieu quelques jours auparavant avoit été mis au Conseil étroit, qui me promit en même-tems amitié, & que la Vieville ne me pourroit nuire devant lui. Comme aussi firent Mr le Garde des Sceaux & Monsieur le Connétable. Mais ce dernier [eut] toujours opinion, qu'il seroit assez puissant pour me faire mettre à la Bastil-

le;

le ; dont il m'avertit plusieurs fois, & entr'autres au sortir du Conseil un matin, que la Vieville avoit fort insisté vers le Roi, pour me faire arrêter ; disant, qu'il avoit une lettre d'un nommé le Doux, Maître des Requêtes, qu'il montra, dans laquelle il lui mandoit, que dans les papiers de Lopez il avoit trouvé, qu'un certain Gadameciles m'avoit fourni quarante mille francs, & étoit vrai qu'il avoit trouvé dans son livre de raison ces mots : al Señor Maréchal de Bassompierre por Gadameciles quarante mil livres, qui étoient deux cens écus, pour des tapisseries de cuir doré, ainsi nommées en Espagnol. Tous conclurent, qu'il falloit sçavoir qui étoit ce Gadameciles ; qu'il falloit le faire prendre, & ensuite moi, si c'étoit un banquier Espagnol, qui m'eût donné cet argent.

Monsieur le Connétable m'envoya querir : me pria d'aller hors de France pour quelque tems afin d'éviter ma ruïne, qui étoit certaine : m'offrit mêmes dix mille écus, si j'avois faute d'argent. Je le remerciai très-humblement de son avis, & de son offre, & lui dis qu'il le devroit donner à la Vieville, qui seroit ruiné dans un mois, & non pas moi.

moi. Ce bon homme s'efforçoit de me perſuader de ceder à la violence preſente, & moi qui en ſçavois plus que je ne lui en diſois, l'aſſûrant, que j'étois auſſi affermi que la Vieville étoit chancelant. Néanmoins le lendemain il eut la puiſſance de faire chaſſer le Colonel Dornano d'aûprès Monſieur frere du Roi. Ce qui fit que Monſieur le Connétable me preſſa encore de nouveau de m'en aller; mais je l'aſſurai encore de ma ſûreté, & de l'entiere ruïne de la Vieville. En ce tems-là le Comte de Carlile arriva, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi Jacques de la grande-Bretagne, auquel le Comte de Hollande fut ajoint, pour traiter le mariage d'Angleterre: & la Vieville faiſant ſemblant d'être mal avec eux, s'y étoit accommodé, enſorte qu'ils firent une brigue, pour retirer de l'Angleterre le Comte de Tilleres, mon beau-frere, qui y étoit Ambaſſadeur, & d'envoyer en ſa place d'Effiat, qui étoit grand ami de Carlile. Ce que la Vieville, quoique déja diſgracié dans l'eſprit du Roi & de la Reine ſa mere, n'eut pas peine d'obtenir; à cauſe d'une lettre qu'il avoit écrite, par laquelle il mandoit au Roi, que la Reine la Mere, à ſon deſçû, faiſoit trait-

ter

jour de Noël, fut donné aux devotions.

Le Vendredi je reçûs & dépêchai l'ordinaire.

Le Samedi vingt-septiéme je conferai tout le jour avec Monsieur Miron, Ambassadeur ordinaire, & Monsieur de Roll l'Avoyer de Soleure, des moyens de faire faire la même déclaration à son Canton, que celui d'Ury m'avoit donnée.

Ce jour même le sieur Canaha, Resident en Suisse de la Republique de Venise, arriva à Soleure, pour se joindre à tout ce que je voudrois entreprendre. Je fus tout le lendemain à conferer avec lui & Monsieur Miron, des choses que nous avions à faire, & resolûmes, qu'il s'iroit tenir à Zurich, avant & durant la Diete, pour animer ce Canton qui est le premier, à se porter à suivre les volontez du Roi, & de la ligue.

Ainsi il partit le lendemain Jeudi 29. & Monsieur Miron & moi nous fûmes au Conseil de la ville assemblé, auquel je haranguai, pour le convier à me donner la même déclaration que ceux de Ury m'avoient envoyée. Le soir le Comte de la Suse arriva.

Le Mardi trentiéme Messieurs de Soleure me vinrent trouver, pour m'apporter la déclaration, en la même for-

 me

me & teneur que le jour précedent je leur avois demandée. Monſieur Miron nous donna ce ſoir le ſouper, & le bal enſuite.

Le Mercredi dernier jour de Decembre, Monſieur le Comte de la Suſe s'en alla, & je finis l'année du grand Jubilé de 1625.

Pour commencer l'année 1626. Le Jeudi premier iour de Janvier, je fis mes Pâques, ſelon l'obligation que j'en ai, comme Chevalier du Saint Eſprit.

Le Vendredi deuxiéme je fus occupé à recevoir & dépêcher l'ordinaire.

Le Samedi troiſiéme Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire & moi conferâmes des affaires que le Roi avoit en Suiſſe, deſquelles je devois traiter en l'Aſſemblée, avec l'Avoyer de Rool, qui en devoit être Préſident, & qui avoit grand credit en Suiſſe.

Le Dimanche quatriéme Monſieur l'Ambaſſadeur donna le ſoir le bal, où je fus.

Le Lundi cinquiéme m'arriva nouvelle des Griſons, comme ils avoient declaré, qu'ils ne vouloient conferer d'aucunes affaires, concernant la France, qu'avec moi, & qu'ils ne reconnoitroient, tant que je ſerois en Suiſſe, que

que moi pour leur Colonel General, & premier homme du Roi, & par consequent, qu'ils avoient rompu l'assemblée que Monsieur le Marquis de Cœuvres avoit fait faire au nom du Roi, sans aucune conclusion. Sinon qu'ils avoient resolu de m'envoyer un Député, qui m'offroit de leur part, de passer en leurs affaires presentes par où je trouverois bon. En ce même jour m'arriva le courrier que j'avois dépêché à la Cour ; qui m'apporta la certitude de ce dont j'étois en doute : que l'on m'eût châtré la moitié de ma charge, pour la donner au Marquis de Cœuvres, dont je fus en telle colere, que je voulois tout quitter, & m'en retourner en France. Mais quand je vis que les Grisons me rendoient ce que le Roi m'avoit ôté, & que j'avois la gloire d'être Ambassadeur aux Grisons, bien que l'on ne l'entendit pas : voyant aussi les bons augures que j'avois de nos affaires, je me resolus de patienter, & servir. Nous fimes les Rois chez moi avec Monsieur l'Ambassadeur & sa famille.

Le Mardi sixiéme, jour des Rois, je fis un festin solemnel chez Monsieur l'Ambassadeur au Conseil de Soleure, & après y avoir bien bû, le bal s'y tint.

Le Mercredi, Jeudi, & Vendredi suivant fut employé à faire ma proposition, & aviser de tout ce que nous aurions à faire à la Diete prochaine, que j'avois retardée jusques au douziéme, à la priere des Cantons Protestans, qui ont Noël dix jours après nous, & ensuite élisent leurs Magistrats. En sorte qu'en même tems de l'élection, les Deputez eussent dû partir : ce qui les eût bien fort incommodez.

Le Samedi dixiéme, Monsieur le Nonce Scapy, que j'avois convié à la prochaine *Diete*, y voulut assister : plûtôt pour nous y nuire, qu'aider, & arriva ce jour-là. Monsieur l'Ambassadeur & moi allâmes au devant de lui, & le conduisîmes en son logis, où j'envoyai tous les rafraîchissemens necessaires pour son vivre.

Le lendemain Zurlaube & Theler arriverent ; comme aussi les Deputez des quatre villes Protestantes, & ceux de Fribourg, ausquels j'envoyai des rafraîchissemens, comme à tous les autres qui vinrent ensuite.

Le Dimanche onziéme Monsieur le Nonce me fit l'honneur de venir chez moi en grande compagnie. Monsieur l'Ambassadeur de Savoye, nommé le President

President de Monthon, arriva, & me vint saluer. Je le fus voir ensuite : puis le défrayai jusques à son partement.

Le Lundi douziéme Janvier, qui fut le premier jour de la Diete, fut employé par les Deputez à s'entresaluer, puis aviser comme ils me viendroient saluer, & resolurent, que toute la Diete en corps, avec leurs bedaux devant, & marchant en leur rang, me viendroient faire la reverence : qui fut un honneur inusité, & qu'aucun autre avant moi n'avoit reçû. Le Bourg-mestre Roon de Zurich porta la parole. Ce même jour le Député des Grisons, nommé le Bourg-mestre Mayer, arriva.

Le Mardi treiziéme six Députez vinrent prendre Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moi, pour nous conduire à l'Assemblée, en laquelle je portai ma proposition, & les haranguai assez longuement. Puis les mêmes Députez me vinrent ramener. Et ensuite l'Assemblée étant levée, ils me vinrent tous en corps remercier, comme ils avoient fait le jour auparavant. Et de-là nous fûmes au festin, que je leur avois fait preparer en la maison de ville où tous les Deputez, Ambassadeurs, Colonels & Capitaines, au nombre de cent vingt personnes,

personnes, furent magnifiquement traitez, & ensuite autres cinq cens personnes. Nous allâmes ensuite chez Monsieur l'Ambassadeur ordinaire, où le bal se tint.

Le Mercredi quatorziéme Monsieur le Nonce Apostolique eut audience des Cantons Catholiques, en laquelle il déclama tout ce qu'il pût contre la France, en intention de détruire ma negociation. Il vint ensuite dîner chez moi comme il avoit de coûtume, & avois distribué ainsi mes soins, que le dîner étoit pour Monsieur le Nonce & les Députez des Cantons Catholiques, qui avoient le matin, avant qu'entrer à table, negocié avec moi : puis l'après-dînée les Députez des Cantons Protestans venoient conferer avec moi, s'ils vouloient, & puis y soupoient aussi. Ce même jour le Doyen de Coire fut admis à l'audience, à la recommandation de Monsieur le Nonce, & le Député des trois Ligues fut oüi, pour lui contredire.

Le Jeudi quinziéme Messieurs les Deputez me vinrent en corps apporter la resolution de la Valteline, laquelle ils demandoient aux Princes détenteurs, refusant à celui qui n'y voudroit acquiescer, aide, secours & passage par leurs

leurs terres, reservant de se déclarer plus amplement contre lui. Je leur fis sur ce sujet le plus ample remerciement qu'il me fut possible, & leur donnai acte de la restitution que le Roi étoit prêt de faire de ce qu'il y detenoit, & même en leurs mains, s'ils s'en vouloient charger, pour la rendre à leurs vrais Seigneurs, les Grisons. Je fus enfin voir Monsieur le Nonce, qui avoit déja sçû la resolution premiere de la Diete, que je trouvai en telle colere, qu'il me querella deux ou trois fois.

Le Vendredi seiziéme, sur la proposition que Monsieur le Nonce avoit faite deux jours auparavant en l'assemblée des Catholiques Députez, je crûs être obligé d'y repartir, pour l'honneur & l'interêt du Roi, mon maître. Ce qui fut cause que j'envoyai demander audience pour leur Catholique assemblée : mais eux, par un honneur particulier & inusité, s'en vinrent en corps en mon logis, pour me la donner, & recevoir ensemble. Et quand & quand m'apporterent leur resolution particuliere, & les restrictions qu'ils demandoient en l'abschied general. Et les haranguai bien longuement, & lavai la tête comme il falloit à Monsieur le Nonce, lequel

néanmoins

néanmoins ne m'en fit jamais femblant depuis, & le voulut ignorer.

Sur le ſoir l'aſſemblée m'envoya une députation, pour me remercier de l'offre que le Roi leur avoit faite par moi de ſes forces, & en recompenſe m'offrirent quinze mille hommes de levée en leurs Cantons. Enſuite Monſieur le Nonce me vit, & ſe raccommoda avec moi.

Le Samedi dix-ſeptiéme les Deputez Catholiques m'apporterent leur Abſcheid particulier. Et peu après les Proteſtans me vinrent apporter le leur.

Le Dimanche dix-huitiéme Monſieur le Nonce partit le matin en grande colere. Monſieur l'Ambaſſadeur de Savoye & moi le fumes accompagner. Puis enſuite je fis feſtin à tous les Deputez de la Diete. Meſſieurs de Soleure vinrent faire une danſe d'armes devant mon logis. Après dîner cinq Deputez de l'aſſemblée, qui dès le jour precedent me demanderent audience ſur le ſujet des dettes du Roi en Suiſſe, me firent une grande harangue, par la bouche de l'Avoyer Graffier de Berne. Je leur répondis amplement. Le ſoir mon Neveu danſa un ballet aſſez beau, chez l'Ambaſſadeur ordinaire, où je menai la plû-

part

part des plus honnêtes Députez. On y dansa par aprés. Puis Monsieur l'Ambassadeur nous fit bien une belle collation.

Le Lundi neuviéme les Députez Catholiques acheverent toutes leurs affaires. L'Avoyer de Rool me vint trouver, sur ce que je ne trouvois leur Abscheid en bonne forme, & me broüillai fort avec lui.

Le Mardi vingtiéme il me revint trouver, raccommodant ce qui ne me plaisoit pas ; & fûmes ensuite bons amis. Monsieur de Montigny, Gouverneur de Neufchatel, arriva, & la plûpart des Députez Protestans partirent.

Le Mercredi vingt-uniéme le reste des Députez partit. Je fis payer à tous generalement leurs dépens. Et en me disant adieu, je leur fis donner une année de la pension de chaque Canton, une année de la distribution de leurs dettes, & une de leurs pensions particulieres. Monsieur l'Ambassadeur de Savoye s'en alla ce jour-là m'attendre à Berne, où je fus convié d'aller.

J'employai le jour & la nuit du Jeudi vingt-deuxiéme, à écrire, hormis le soir, que Monsieur l'Ambassadeur me fit festin, & ensuite le bal.

Le

Le Vendredi vingt-troisiéme l'ordinaire vint,& s'en alla,& fus tout le jour à faire mes dépêches à Rome, à Venise & en Valteline.

Le Samedi vingt-quatriéme le Secretaire de l'assemblée me vint apporter les abscheids. Je fis mes amples dépêches au Roi, par Monsieur du Mesme, gendre de l'Ambassadeur ordinaire, que j'y dépêchai, lequel partit le lendemain Dimanche vingt-cinquiéme, en même-tems que Malo arriva de la Valteline, & que je m'en allois à Berne. Les Bernois me firent une magnifique entrée, & puis tout le Conseil me vint saluer chez moi, au nom de la ville, qui me fit donner à souper par le Comte de la Suse.

Le Lundi vingt-sixiéme ils me menerent voir les Fortifications, la fosse aux Ours, leur Arsenal, leur Eglise & la Terrasse. Puis me vinrent trouver en corps en mon logis, pour me mener en leur Hôtel de Ville, somptueusement preparé pour m'y faire festin; qui fut fort magnifique. Nous étions plus de trois cens personnes à table, & y demeurâmes tout le jour.

Le Mardi 27. je fus dire adieu aux deux Avoyers, dont le premier en char-

ge,

ge, nommé Graffier, me fit un ſuperbe déjeûner; lequel en partant m'accompagna, comme il avoit fait à l'entrée, & les mêmes troupes ſortirent pour me ſaluer. Ainſi nous nous en retournâmes à Soleure, ayant couru grande fortune par le chemin, à cauſe des eaux.

Le Samedi trente & uniéme Meſſieurs de Berne m'envoyerent une grande députation, pour me remercier.

Le Dimanche, premier jour de Février, les députez de Lucerne m'apporterent l'acte de leur déclaration en notre faveur; comme pluſieurs autres Cantons avoient déja fait.

Le Lundi deuxiéme, jour de la Chandeleur, les députez de *Glaritz m'apporterent* leur acte.

Le Mardi troiſiéme, *les deputez* d'Underwald me les vinrent auſſi apporter.

Le Mercredi quatriéme le Capitaine Schmit, envoyé par le Colonel Zurlauben, & les Capitaines de ſon Regiment en la Valteline, me vint faire de grandes plaintes du mauvais traitement que Monſieur le Marquis de Cœuvres faiſoit à ſon Regiment, & m'apporta lettres du Canton d'Ury, qui me prioit d'y donner ordre, qu'autrement il ſeroit

contraint

contraint de le revoquer. J'en écrivis à Monſieur le Marquis de Cœuvres par un homme exprès.

Le Jeudi cinquiéme Monſieur l'Avoyer de Rool nous fit un ſomptueux feſtin au ſoir, après lequel on danſa.

Le Vendredi je reçûs & depêchai l'ordinaire. Monſieur le Reſident de Veniſe me revint trouver.

Le Samedi ſeptiéme je fis au ſoir feſtin aux Dames, & aux Ambaſſadeurs. Puis on tint bal en mon logis. Pluſieurs Avoyers, Landammans & Capitaines des Cantons arriverent à Soleure, pour me voir.

Le lendemain Dimanche huitiéme je fis feſtin à Meſſieurs les Ambaſſadeurs ordinaires de France & Savoye & de Veniſe, & les principaux dudit Conſeil de Soleure, & le ſoir je fis encore feſtin aux Ambaſſadeurs, à l'Ambaſſadrice & ſes filles, & à pluſieurs autres. Puis on danſa.

Le Lundi neuviéme je fis encore le ſoir pareil feſtin aux Dames & Ambaſſadeurs, que j'avois fait les jours precedens.

Le Mardi dixiéme les deputez de Fribourg arriverent, qui m'apporterent un acte: mais comme il étoit different de ceux

ceux des autres Cantons, que l'on m'avoit apportez, je le refusai, & gourmandai fort leurs deputez, lesquels néanmoins après avoir dîné avec moi, s'en retournerent.

Le Jeudi suivant douziéme ils revinrent avec un acte très ample, & pour me témoigner plus de franchise, m'envoyerent leur Secretaire avec leur sceau, pour me faire un acte à ma fantaisie, si ce dernier qu'ils m'avoient envoyé ne m'agréoit pas.

Le Vendredi treiziéme je reçûs & depêchai l'ordinaire.

Le Samedi quatorziéme le Roi m'envoya un courrier, qui m'apporta la nouvelle de la paix, qu'il avoit donnée à ses sujets Huguenots.

Le Dimanche quinziéme je fis festin aux Ambassadeurs, aux députez de Suits & d'Ury, envoyez par leurs Cantons, pour me dire adieu de leur part, & à plusieurs du Conseil de Soleure.

Le Lundi seiziéme Monsieur l'Ambassadeur ordinaire fit festin aux Ambassadeurs & à moi. Plusieurs deputez des Cantons vinrent de leur part, pour prendre congé de moi, qui leur avois envoyé dire par des Secretaires interpretes du Roi, qui leur avoient porté mes lettres.

Le

Le Mardi dix-ſeptiéme j'eus encore d'autres deputez des Cantons, comme auſſi de l'Evêque de Bale, & Abbé de St. Gal. J'oüis enſuite les comptes de nos Treſoriers.

Le Mercredi dix-huitiéme Monſieur l'Avoyer de Rool nous fit une belle collation, & enſuite le bal.

Le Jeudi dix-neuviéme Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire en fit de même.

Le Vendredi vingtiéme l'ordinaire arriva & partit, par lequel je fis la dépêche de mes adieux.

Le Samedi vingt-uniéme Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire & moi fîmes à la maiſon de ville de Soleure, dire adieu au Canton; auquel je haranguai. Ils vinrent l'après-dînée en corps me remercier de l'honneur que je leur avois voulu faire.

Le Dimanche vingt-deuxiéme je fus dire adieu à l'Avoyer de Rool. Je fis feſtin à Meſſieurs de Soleure & aux Ambaſſadeurs. Après dîner nous allâmes faire Carême-prenant chez Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire, où le bal ſe tint, nous fit feſtin. A ſouper le Treſorier Lionne arriva, qui m'apporta la dépêche du Roi avec mon congé, pour partir

partir de la Suisse, & passer par la Lorraine, pour assister le frere de Monsieur de Lorraine en la poursuitte de l'Evêché de Strasbourg, où il aspiroit.

Le Lundi vingt-troisiéme je fus prendre congé des Ambassadeurs. Puis dîner chez Monsieur Miron, expedier toutes nos affaires, & ensuitte avec nos Tresoriers. Puis ayant pris congé d'un chacun, je partis de Soleure, fort accompagné de Suisses, qui m'étoient venu dire adieu, & des Ambassadeurs, & ayant pris congé de tous, je passai le Mont Jura, & vins coucher à Valbourg.

Le Mardi vingt-quatriéme, jour de Carême-prenant, j'arrivai à Bâle. Messieurs de la Ville vinrent au devant de moi, se mirent en armes & tirerent quantité de Canonades à mon arrivée. Puis Messieurs du Conseil me vinrent saluer de la part de leur Canton, lesquels je retins à souper avec moi.

Je partis de Bâle le jour des Cendres Mercredi vingt-cinquiéme, accompagné comme devant, & vins coucher à Mulhause, où il me fut fait entrée.

Je partis de Mulhause le Jeudi vingt-sixiéme, & vins coucher à St. Amrin, ayant passé par Tanne.

Le Vendredi vingt-septiéme je passai

par

par Remiremont, & couchai à Espinal.

Le Dimanche premier jour de Mars, j'arrivai à Mirecourt, chez mon frere, le Marquis de Remonville, où je trouvai sa famille, avec Madame la Comtesse de Tormelle. J'y fus superbement reçû & traitté. Mon frere y arriva, comme nous soupions, qui avoit été forcé de demeurer à Nanci, jusques après l'entrée de son Altesse, qui la faisoit ce jour-là, pour y servir comme grand Écuyer.

Il s'en vint le lendemain Jeudi deuxiéme de Mars avec moi, en ma maison de Harovel, où je vins coucher.

Je partis de Harovel le Mardi troisiéme, pour venir à Nanci. Son Altesse envoya les gardes au devant de moi, pour m'accompagner, & le Comte de Brionne, pour me recevoir. Toute la Noblesse de Lorraine étoit assemblée pour l'entrée du Duc, & pour tenir les États, la plûpart de laquelle vint au devant de moi, & m'emmenerent en la gallerie des Cerfs, proche de mon appartement, où son Altesse m'attendoit, & ayant repassé par devant mon appartement, m'y laissa entre les mains du Marquis de Moüy, & du Prince de Phalsbourg.

Le

Le Mercredi quatriéme je fus à l'audience du Duc, de la Duchesse, du Duc François. Puis je m'en vins voir la Princesse de Phalsbourg, chez qui toutes les Dames étoient assemblées, & que la plûpart je connoissois, avec laquelle je demeurai jusques au soir.

Le Jeudi cinquiéme le Prince de Phalsbourg me fit festin. Après dîner je fus saluër Madame de Vaudemont, la Princesse de Lorraine, Monsieur François Nicolas, frere du Duc, & la Princesse Marguerite sa sœur.

Le Vendredi 6. mon frere me fit festin. Après dîner je fus prendre congé de son Altesse, des Princes, & des Princesses.

Le Samedi toute la Cour & les Seigneurs de Lorraine me vinrent dire adieu, & le Comte de Brionne, qui m'avoit fait ce jour-là festin, me conduisit en partant, en la même ceremonie qu'il avoit fait à l'entrée. Mon frere vint avec moi jusques à la couchée, qui fut à Fou, & ce fut la derniere fois que je l'ai vû.

Le lendemain 8. à Ligny, puis à Netancourt, à Châlons, où je demeurai pour attendre mon train, le Mercredi 11. & le Jeudi à Estoges, à Rielle, Maisons.

Le Samedi quatorziéme j'allai à Joüare

voir ma mere de S. Luc, qui étoit à l'Abbaye, & coucher à Monceaux.

Le Dimanche quinziéme je couchai à Meaux, & dînai à Vitri.

Je partis de Vitri le Lundi seiziéme, & vins trouver le Roi à Paris, qui me reçût extremement bien. Il me mena chez la Reine sa Mere, puis chez la Reine sa femme, où les Princesses étoient. Je trouvai à la Cour Monsieur le Prince de Piedmont, envoyé par le Duc son pere, pour échauffer le Roi à faire l'année prochaine une bonne & forte guerre en Italie. Monsieur le Maréchal de Crequi y étoit venu de la part de Monsieur le Connêtable, à ce même dessein, & j'avois été convié par l'un & l'autre de me rendre au plûtôt près du Roi, afin que tous trois nous pussions lui faire prendre une bonne resolution sur ce sujet.

Je trouvai à mon arrivée les choses assez bien disposées à ce dessein. Le Roi avoit donné à Monsieur le Prince de Piedmont la qualité de Lieutenant General de son armée delà les Monts; avoit promis un renfort de huit mille hommes de pied François, & de mille chevaux, pour y grossir l'armée, qu'il avoit en Italie; à laquelle il vouloit joindre

rendre aussi les troupes qu'il avoit en la Valteline, laquelle on pouvoit aisément garder avec deux mille hommes, après la confection des forts, que l'on y faisoit construire. Et que moi avec douze mille Suisses, dont j'étois assûré, entrerois quand & quand dans le Duché de Milan; de sorte que nous voyions toutes choses preparées selon nos intentions & desirs: quand trois jours après mon arrivée, Monsieur du Fargis envoya son secretaire, avec un traitté de paix, ambigu & mal fait, & honteux pour le Roi, avec le Roi d'Espagne, sans avoir eu precedemment ordre ni communication du Roi, non pas de le conclure, mais de le projetter seulement. Il y avoit en ce même tems un Procureur de St. Marc, Ambassadeur extraordinaire de la Republique de Venise, nommé Contarini de gli Mostachi, qui me dit lors que le je fus voir, la veille que ce beau traitté arriva, que l'Ambassadeur de la Republique en Espagne lui avoit écrit que l'on faisoit quelque traité secret à Madrid entre France & Espagne. Je me mocquai avec lui de cet avis, l'assûrant que cela ne pouvoit être. Toutefois dans le doute où cela me mit, ayant été rendre compte de

 ma

ma negociation à Monsieur le Cardin[al] de Richelieu, je lui dis ce que le Con[ta]rini m'avoit appris. Il me serra la main, & me dit, que je m'asûrasse qu'il n'y avoit aucune imagination de traité, & que c'étoient des fourbes Espagnoles, de faire courir ces faux bruits, pour nous mettre en jalousie avec nos alliez, dont je les pouvois assurer. Ce que j'étois resolu de faire, & d'aller le lendemain visiter le Contariny, pour lui mettre sur cette affaire l'esprit en repos. Je vis le soir même Monsieur le Prince de Piedmont, auquel je dis l'apprehension qu'avoit l'Ambassadeur Contariny, laquelle j'avois fait sçavoir à Monsieur le Cardinal de Richelieu, & la réponse qu'il m'avoit faite. Monsieur le Prin[ce] me répondit, que les Venitiens étoie[nt] gens speculatifs & soupçonneux, q[ui] debitoient leurs songes & imaginatio[ns] pour bonnes nouvelles, & qu'ils m'avoient presenté celle-là, plûtôt par prevention que par aucune connoissance qu'ils en eussent. Que pour lui, il étoit très-assuré, qu'il ne se traitoit rien au prejudice de la ligue, ni de nos presens projets.

Sur cela j'allai chez la Reine, où je trouvai Monsieur le Maréchal de Cre-

qui,

& sur les neuf heures du soir le Roi nous envoya querir tous deux, pour le venir trouver au cabinet de la Reine mere, où il étoit avec elle, Monsieur de Schomberg, & Monsieur d'Harbaut. Il nous commanda de nous asseoir en Conseil, & nous declara comme il venoit de recevoir ce traitté fait à son insçû par son Ambassadeur du Fargis, dont il nous fit faire lecture par Mr d'Harbaut. Nous le trouvâmes si mal conçû, si mal projetté & raisonné, si honteux pour la France, si contraire à la Ligue, & si dommageable aux Grisons, que bien qu'au commencement nous nous fussions persuadez, que ce fût par l'ordre du Roi, qu'il eût été fait, mais qu'il vouloit, pour appaiser ses alliez, montrer qu'il n'en sçavoit rien, nous crûmes effectivement, qu'il avoit été conclu sans son ordre. Ce fut ce qui nous obligea de dissuader le Roi de l'accepter & ratifier, non plus qu'il n'avoit voulu faire celui d'Ocaigne, fagotté par le même; ni celui de Rome, fait par le Commandeur de Silleri. En ce tems Monsieur le Cardinal de Richelieu étoit indisposé au petit Luxembourg. Le Roi commanda à nous trois Maréchaux, & à Mr d'Harbaut, Secretaire d'Etat, de l'al-

ler trouver le lendemain matin;& [illegible] dant de n'en point parler à Mr le P[illegible] de Piedmont; de conferer avec Mr le [illegible] dinal, lequel l'après-dînée viendroit [illegible] Conseil chez la Reine mere, où le Roi nous commanda de nous trouver. J'avouë que je ne fus jamais plus animé de parler contre aucune chose que contre cet infame traitté, & que j'avois l'esprit tellement échauffé, que je fus plus de deux heures dans le lit sans me pouvoir endormir; projettant une quantité de raisons, que je voulois le lendemain produire au Conseil, contre cette affaire. Mais comme je me levai le lendemain plus refroidi & plus rassis, je considerai que ce n'étoit mon affaire, mais celle du Roi. Qu'en vain je m'en tourmenterois, si le Roi la vouloit ratifier. Que j'étois incertain si le Roi n'avoit point donné les mains à Mr du Fargis, pour la pétrir. Que peut-être la Reine mere, qui vouloit mettre la paix entre ses enfans, l'avoit procurée. Peut-être Mr le Cardinal qui avoit vû des broüilleries naissantes dans l'Etat, avoit voulu cette paix au dehors. Que je ne devois pas penetrer plus avant, comme aussi je ne le devois pas faire, & qu'il ne pouvoit nuire de me déclarer trop; qu'il ne me pouvoit prejudicier de superseder

mon ardeur, pour quelque-tems, me contenir, laiſſant lever le liévre un autre; que je ſerois toûjours en état après de le courre & de le prendre.

Ces raiſons & pluſieurs autres retinrent mon inclination portée à me faire oüir, & étant allé chez Monſieur le Cardinal, ſelon l'ordre que nous en avions, j'écoutai plus que je ne parlai. Ce que je fis d'autant plus volontiers, que je trouvai Monſieur le Cardinal fort retenu, & ne s'ouvrant guere, blâmant ſeulement la legereté, précipitation & peu de jugement de Monſieur du Fargis, qui meritoit une capitale punition, d'avoir oſé, ſans ordre du Roi, entreprendre une choſe de telle conſequence. Après dîner il vint au Conſeil, où nous nous trouvâmes, & Monſieur le Garde des Sceaux, auquel je remarquai qu'un chacun s'amuſa plus à blâmer l'ouvrier qu'à démolir l'ouvrage. Que l'on parla peu du traité, beaucoup du contractant, & qu'il fut plus diſcouru des moyens qu'il y auroit d'y ajoûter quelque choſe, pour le rendre moins mauvais, qu'il ne fût propoſé de le deſavoüer & le rompre: ce qui me fit juger que l'on eût bien deſiré qu'il fût meilleur, mais que l'on ne vouloit pas qu'il n'y en eût point du tout.

Cela fut cause que je me retir[illegible]
tierement de l'affaire, & me mis à
re mon Jubilé sur la fin du Carême.
pendant on tâcha d'appaiser le m[illegible]
que l'on pût les interessez. Monsieur l[illegible]
Prince de Piedmont & Mr de Conta-
riny se retirerent. On tâcha d'ajoûter
quelque chose au traitté, d'en éclaircir
d'autres, & le ratifier; ce que l'on fit à
mon avis, premierement pour donner la
paix à la Chrétienté, qui s'alloit jetter
dans une cruelle guerre: & puis ensui-
te pour donner ordre à certaines prati-
ques qui se faisoient au dedans avec Mr
frere du Roi; en apparence pour trou-
bler le mariage projetté entre Made-
moiselle de Montpensier & lui, & en
effet pour broüiller & troubler l'Etat,
& mettre les deux freres en division.

Le Roi, qui ne prévoyoit que trop les
inconveniens, avoit tâché de retirer à
lui le Colonel d'Ornano, qui avoit
tout pouvoir sur l'esprit de Monsieur son
frere, & qui ouvrit l'oreille à plusieurs
propositions que le Roi n'agréoit pas.
Il lui avoit donné dès le commence-
ment de Janvier un Office de Maréchal
de France; ce qui avoit plûtôt dilayé
qu'assoupi les brigues & menées qui se
faisoient. On avoit ensuite fait la paix
avec

ceux de la Religion en France, pour n'avoir pas tant à la fois de quenouilles à filer. Finalement au commencement de Mai, le Roi étant à Fontainebleau, pour retirer Monsieur son frere de toutes ces intrigues, le mit de son Conseil étroit, & l'y fit venir le deuxiéme dudit mois. Le Maréchal d'Ornano premierement fit ses plaintes; de ce que le Roi avoit mis de son Conseil Monsieur son frere, sans lui en avoir précedemment parlé; ce que l'on faisoit pour le décrediter: puis demanda d'en être, & enfin qu'il y pût accompagner Monsieur son maître, demeurant debout comme les Secretaires d'État: ce qui lui ayant été refusé, il declara plus ouvertement, qu'il ne couvroit son mécontentement. Les Dames de la Cour étoient fort mêlées dans ses intrigues; les unes en haine de la maison de Guise, qu'elles voyoient agrandir par la prochaine alliance de Monsieur; les autres en haine de Mademoiselle de Montpensier, & les autres pour l'interêt du mariage de Monsieur. Le Maréchal d'Ornano étoit en parfaite intelligence avec toutes: ce qu'il faisoit d'autant plus assûrément, qu'il croyoit que l'intention du Roi étoit conjointe à leurs desseins: vû que Sa Majesté lui

 avoit

avoit commandé l'année preced[illegible]
qu'il eût à rompre les pratiques
ouvertes que l'on faisoit pour ce ma[illegible]
ge, & à en détourner les frequente[illegible]
trevûës.

Le quatriéme de Mai, le Roi voulut
faire l'exercice de son Regiment des
Gardes dans la Cour du cheval blanc,
& en donner le plaisir aux Reines & aux
Princesses, qui le verroient faire de la
grande gallerie. Je m'en allai ce jour-
là après diner à Paris, pour empêcher
qu'une de mes nieces de Saint Luc ne se
fist Feüillantine. Je pris congé du Roi,
qui me dit par deux fois, que je n'y avois
à faire, & que je fisse faire l'exercice;
mais moi ne songeant à rien, ne lais-
sai pas de m'y en aller.

Le lendemain sur les six heures du
matin Bonnevent me vint trouver, &
me dit, que le Roi l'avoit envoyé la
nuit, pour me mander comme il avoit
fait arrêter prisonnier le Maréchal d'Or-
nano, & que je ne manquasse pas de
m'en venir le même jour à Fontaine-
bleau : ce que je fis. Monsieur s'étoit
fort offensé de cette prise, qui étoit ve-
nu en faire de grandes plaintes au Roi.
Il s'adressa premierement à Monsieur le
Chancelier, lui demandant si c'étoit par
so[illegible]

vis, que l'on eût pris le Maréchal nano, lequel lui dit qu'il en étoit étonné, & qu'il n'en ſçavoit rien. t enſuite la même demande à Mon-r le Cardinal ; qui lui dit : qu'il ne eroit pas la même réponſe que Mon-ieur le Chancelier, & que l'un & l'au-re l'avoient conſeillé au Roi, ſur les choſes que Sa Majeſté leur en avoit di-es. La réponſe du Chancelier fut cauſe peu après de lui faire ôter les Sceaux.

On fit à même-tems arrêter priſon-niers ſes deux freres, Maſargues & Or-nano, comme auſſi Chaudebonne, Mo-dene & du Agéan, que l'on mit à la Baſ-tille, & l'on commanda au Chevalier de Jars & à Boyer de ſortir de la Cour. On mena le lendemain le Maréchal au bois de Vincennes, & Monſieur conti-nua ſes plaintes & mécontentemens. Je le fus trouver le lendemain de mon ar-ivée à Fontainebleau, & même avant avoir vû le Roi ; tant j'étois aſſûré de la onfiance que Sa Majeſté avoit en moi. Je le trouvai fort animé & porté par plu-ieurs mauvais eſprits, & pris la har-dieſſe de lui parler franchement & en homme de bien : ce qu'il reçût de bon-ne part. Je continuai de le voir ſouvent; e Roi m'ayant témoigné de le trouver

 bon.

bon. Mais à quatre jours de là la [...]mere dit : qu'il lui avoit tenu un [...]cours, qui m'obligea de n'y plus [...]tourner, sçavoir que l'on vouloit m[...]tre auprès de lui Monsieur de Bellega[...] ou moi, mais qu'il n'en vouloit point, & que nous voudrions faire les Gouverneurs, dont il n'avoit desormais que faire. Je voulus lui montrer par mon éloignement d'auprès de lui, que je n'aspirois nullement à cette charge.

Peu de jours après il courut un bruit, que l'on avoit tenu un Conseil, dont il y avoit neuf personnes, l'une desquelles l'avoit decelé, auquel il avoit été resolu, que l'on iroit tuer Monsieur le Cardinal dans Fleury. Il s'est dit que ce fut Monsieur de Chalais, lequel s'en étant confié au Commandeur de Valençay, leditCommandeur luireprocha sa trahison, étant domestique du Roi, d'oser entreprendre sur son premier Ministre; qu'il l'en devoit avertir, & qu'en cas qu'il ne le voulût faire, que lui-même le decceleroit. Dont Chalais intimidé y consentit, & que tous deux partirent à l'heure même pour aller à Fleury, en avertir Monsieur le Cardinal : qui les remercia, & pria d'aller porter ce même avis au Roi ; ce qu'ils firent : & le

Roi

à onze heures du ſoir envoya commander à trente de ſes gendarmes & autant de chevaux legers, d'aller à l'heure même à Fleury. La Reine mere pareillement y dépécha toute ſa Nobleſſe. Il arriva comme Chalais avoit dit, que ſur les trois heures du matin les Officiers de Monſieur arriverent à Fleury, envoyez pour lui apprêter ſon dîner. Mr le Cardinal leur ceda le logis, & s'en vint à Fontainebleau, & vint droit à la chambre de Mr qui ſe levoit, & fut aſſez étonné de le voir. Il fit reproche à Mr de ne lui avoir pas voulu faire l'honneur de lui commander de lui donner à dîner; ce qu'il eût fait le mieux qu'il eût pû, & qu'il avoit à la même heure reſigné la maiſon à ſes gens. Puis enſuite lui ayant donné ſa chemiſe, il s'en vint trouver le Roi; puis la Reine mere : de là s'en alla à la maiſon Rouge, juſques à ce que le Roi s'en vint à Paris. On ne pouvoit imaginer d'où étoit venuë la découverte de ce Conſeil, juſques à ce que la Cour étant revenuë à Paris, *Chalais* confeſſa à la Reine & à Madame de Chevreuſe, que la crainte d'être decelé par le Commandeur de Valençay, auquel il s'étoit confié, & la menace qu'il lui fit d'avertir Mr le Cardinal, l'avoit

l'avoit porté à cela; mais qu'à l'av[enir] il seroit fidelle, & leur donnoit cette [li]bre reconnoissance de sa faute, qu[i] leur faisoit pour marque de sa sinc[e]rité.

Cependant le grand Prieur, qui étoit de la partie, voyant l'affaire décou-verte, voulut tirer son épingle du jeu, & vint dire de belles paroles à Monsieur le Cardinal, le priant de le faire parve-nir à l'amirauté de France, où il préten-doit. Monsieur le Cardinal feignit qu'il lui avoit procuré cette charge, & qu'il allât en Bretagne faire venir Monsieur de Vendôme, pour en remercier le Roi; qui cependant s'achemina à Blois. Mr le Cardinal alla à Limours, où Monsieur le Prince le vint trouver le jour de la Pentecôte. Monsieur s'y en alla le len-demain, à la persuasion de Monsieur le President le Coigneux, qui lui fit croire, que l'on alloit approcher des affaires Mr le Prince, pour l'en éloigner, s'il ne se raccommodoit avec Monsieur le Car-dinal: ce qu'il fit en apparence, mais conservoit toûjours sa secrette intelli-gence avec la cabale, & avoit tiré pa-role de Madame de Villars, par le moyen de Monsieur le Grand Prieur, qu'elle lui mettroit le Havre, pour se retirer

Balagny

gny d'autre côté s'étoit fait fort de mettre Laon en main, & il avoit lque esperance d'avoir Metz à sa otion. Il voulut sçavoir de Monsieur Villars, s'il se pouvoit asſûrer de sa place, lequel la refusa tout à plat, & dit que sa femme n'y avoit nul pouvoir. D'autre côté Maillortie, qui commandoit dans Laon pour le Marquis de Cœuvres, dit qu'il ne connoissoit point alagny, & que si on ne lui apportoit n commandement de son maître, que personne n'y entreroit le plus fort.

Cependant les Dames & les Partisans pressoient Monsieur de se retirer de la Cour, à quoi il fut encore convié, quand l vit que Messieurs de Vendôme & Grand Prieur fréres, étant arrivez à lois le second de Juin, y avoient le endemain matin troisiéme, été faits prisonniers, & menez en sure garde dans e Château d'Amboise: ce qui l'affligea fort, & Monsieur le Comte aussi, qui imoit uniquement le Grand Prieur; auquel en même-tems on fit un mauvais office, d'avertir le Roi qu'il vouloit nlever Mademoiselle de Montpensier, ui étoit demeurée à Paris, où le Roi voit laissé Monsieur le Comte avec un mple pouvoir, pour commander en

son

ſon abſence. Et comme cela étoit le à faire & apparent, qu'il étoit faiſon ſoupçonneuſe, & que Monſi même en eût peut-être été d'acco cela le fit croire davantage, & don ſujet au Roi d'envoyer en diligence le Sieur de Fontenay à Paris, pour faire venir Mademoiſelle de Montpenſier à Blois, ou à Nantes, ſi le Roi y étoit dé-ja acheminé. Il commanda auſſi de la part du Roi à Monſieur de Bellegarde, à Monſieur Deffiat & à moi de l'accom-pagner avec le plus de nos amis que nous pourrions. Il arriva la veille que je devois partir en poſte, pour m'en aller à la Cour le vingt-deuxiéme Juin, où j'avois déja tout mon train; de ſorte que je me trouvai ſans moyen d'executer ce commandement, & m'en allai le vingt-troiſiéme trouver le Roi; mai Mr de Bellegarde & Deffiat y ſupplée-rent. Ce dernier avoit été élevé à la charge de Surintendant des Finances peu de jours avant le partement du Roi qui ôta les Sceaux à Monſieur le Chan-celier, & les donna à Monſieur de Ma-rillac, qui étoit alors Surintendant des Finances, que Monſieur Deffiat eut, & partit avec Madame de Guiſe bien accompagnée, pour venir à la Cou

Comm

me le Roi étoit à Blois, on faisoit
gneusement prendre garde aux ac-
ns de Monsieur, & épier qui lui par-
: on découvrit que Chalais, qui étoit
ître de la Garderobe du Roi, & lo-
dans le Château, proche l'apparte-
nent de Monsieur, l'alloit voir la nuit
n robbe de chambre, & après avoir
demeuré deux ou trois heures avec lui,
s'en retournoit en cachette; ce qui fit
nnoitre au Roi qu'il jouoit le double.
cela la Cour partit de Blois, & vint
Tours, & Monsieur ayant perdu l'es-
rance d'avoir les villes du Havre &
e Laon pour sa retraite de la Cour,
nta par le moyen de Chalais celle de
qui y dépêcha un Gentilhomme
mé la Loubiere, que les Grammonts
avoient donné. Ce la Loubiere vint
adieu au Comte de Louvigny, avec
il avoit été, & le connoissois par-
mi de Chalais: c'est pourquoi il ne
oit point de lui dire où il alloit, &
quel sujet.

De Tours, le Roi s'achemina par la
re de Loire, à Saumur, & par les
ins Louvigny eut quelque chose à
mêler avec Mr de Candale, avec
il n'étoit pas bien pour quelques
ourettes: néanmoins cela se passa
sans

ſans bruit. Chalais & Bouteville
vinrent le ſoir, que nous arrivâme
Saumur, ſouper chez moi, & me pr
rent de tancer Louvigny ; ce que je
en leur preſence, & eux & d'autres l
dirent, qu'il ſe prît garde de n'avoir au
cune querelle avec Monſieur de Can
dale, s'il ne les vouloit perdre pour
amis, parce qu'ils avoient des obliga-
tions particulieres qui les lioient avec
Monſieur de Candale. Lui au contrai
le lendemain querella Monſieur de Ca
dale à la Cour de Saumur, & au Po
de Cée ; & lors tous ceux qu'il penſo
ſes amis, le quitterent pour s'aller offri
à Monſieur de Candale ; dont ce méchan
garçon fut tellement piqué, que le len
main, comme le Roi arriva à Ancenis
demanda à lui vouloir parler, & lui d
clara le voyage que la Lo[illegible]iere ét
allé faire à Metz, & pluſieurs autres c
ſes, qu'il ſçavoit, ou qu'il inventa.

Le Roi arriva à Nantes, & peu
jours après fit mettre en priſon Chala
& lui fit faire ſon procès. Monſieur
fort étonné de ſa priſe, & ſes gens auſ
& furent ſur le point de partir ; mais
même-tems ils eurent réponſe de M
de la Vallette, qui étoit à Metz, que
Monſieur d'Eſpernon ſe déclaroit po
lui

qu'il s'y declareroit aussi, sinon Monsieur avoit écrit à Monsieur d'Espernon, qui envoya la lettre au Roi. En cette extremité, le meilleur fut de s'accommoder avec le Roi ; ce que le Coigneux pratiqua, & Madame de Guise étant arrivée, la Reine mere pressa & fit le mariage de Monsieur & de Mademoiselle de Montpensier. On fit encore un effort pour l'empêcher, par le moyen de Tronson, Marsillac & Sauveterre, qui en furent tous trois chassez de la Cour, avec perte de leurs charges. Monsieur se maria & se mit très-bien avec le Roi, qui lui donna son appanage selon son contentement. Après que les fiançailles furent faites, le Roi parlant à Monsieur son frere & à moi, lui dit ces propres mots : Mon frere, je vous dis devant le Maréchal de Bassompierre, qui vous aime bien, & qui est mon bon & fidelle serviteur, que je n'ai en ma vie fait chose tant à mon gré que votre mariage. Monsieur ensuite me mena promener en un bastion, où est un jardin, & me dit : Bestein, tu me verras cette heure sans crainte, puis que je suis bien avec le Roi.

Je lui dis : Monsieur, vous avez pû je-ez que je n'en faisois point de scrupule, puis

puis que je vous fus trouver, aprés le Maréchal d'Ornano fut pris, a même que j'eusse vû le Roi, leque tant de preuves de ma fidelité, que n'ai à craindre, ni lui aussi de ce côté là mais je me suis retiré de vous voir, lors que vous avez dit à la Reine votre mere que l'on vouloit mettre Monsieur de Bel legarde ou moi auprès de vous, & que vous n'en vouliez point, afin de vous faire voir, que je n'y pretendois point, & que je ne piquois pas après le benefice.

Il me dit lors, qu'il seroit bien aise que je fusse auprès de lui, & que je fisse auprès du Roi qu'il m'y mît. A cela je répondis, que quand le Roi me donneroit cent mille écus par an, pour être auprès de lui, que je les refuserois. Non pas que je ne tinsse à grand honneur, & que je n'eusse une grande passion à son service mais parce qu'il faudroit tromper l'un ou l'autre, & que je ne m'entendois point à cela. Trois jours après, Monsieur fut marié ; mais pour cela le procès de Chalais ne se discontinua pas, ains on le paracheva, & il eut la tête tranchée à Nantes. Il y eut plusieurs intrigues d'amourettes, & autres choses. On refor ma l'entrée du cabinet & chambre de la Reine aux hommes, hormis quand la

Re

y feroit. On fit renvoyer en sa maison Madame de Chevreuse, qui s'en alla au lieu de sa maison en Lorraine, en ce même tems du côté d'Angleterre, où l'on chassa tous les François de la Reine, & les Prêtres aussi, hormis son confesseur; qui causa un grand déplaisir au Roi & à la Reine mere: laquelle desira que le Roi m'envoyât en Angleterre, pour remedier à tout cela. Je fis tout ce que je pûs pour m'en exemter, ayant été trop mal traité en l'Ambassade derniere, que j'avois faite en Suisse, en laquelle on avoit demembré la moitié de ma charge, pour en investir le Marquis de Cœuvres: mais enfin il m'y fallut aller. Le Roi d'Angleterre envoya le Milord Carleton, pour faire agréer au Roi & à la Reine mere ce qu'il avoit fait, qui fut très-mal reçu.

La Cour partit de Nantes, pour revenir à Paris. Le Roi d'Angleterre envoya Montaigu, pour se réjoüir des nôces de Monsieur, tant avec lui & Madame, qu'avec le Roi & les Reines. Mais comme il vint à Paris, il eut commandement de s'en retourner sur ses pas, & moi je fus extraordinairement pressé de partir pour Angleterre; ce qu'enfin je fus contraint de faire.

Le

Le Dimanche vingt-septiéme de Se-
tembre de cette même année 1626
vins dîner à Pontoise, chez Monsieur le
Cardinal de Richelieu, où Monsieur de
Marillac, Garde des Sceaux, de Schom-
berg & d'Harbault, se trouverent, pour
me depêcher de toutes les affaires que
j'avois avec eux, & puis vins coucher à
Beauvais.

J'en partis le lendemain 28. & vins à
Poix, puis à Abbeville le 29. & à Boulo-
gne le 1. Octobre, où je trouvai mon
équipage, & ceux qui me venoient ac-
compagner en ce voyage. Mr d'Aumont
Gouverneur de Boulogne, me festina. Je
m'embarquai le lendemain deuxiéme
jour d'Octobre, & passai à Douvre, où
je séjournai le lendemain, pour trouver
voiture à mon train.

Je fus le Dimanche quatriéme cou-
cher à Cantorbery.

Le Lundi a Sitimborne.

Le Mardi 6. je passai à Rochester,
où sont les grands vaisseaux de guerre du
Roi, & vins coucher à Gravesande. Le
Sieur Loüis Lucnar, Conducteur des Am-
bassadeurs, me vint trouver avec la barge
de la Reine, qu'elle m'envoya.

Le Mercredi septiéme je m'y embar-
quai sur la Tamise, vins passer de-

le magasin de la contraction des Indes, puis devant Grenwich, maison du Roi, auprès de laquelle le Comte de Dorchet, Chevalier de la Jarretiere, de la maison de Hacfil, me vint parler du Roi, & m'ayant fait entrer dans la berge du Roi, m'amena jusques proche de la Tour de Londres, où les carrosses du Roi m'attendoient, qui m'emmenerent en mon logis, où ledit Comte de Dorchet me quitta. Je ne fus logé ni defrayé par le Roi, & à peine put-on envoyer ce Comte de Dorchet, selon la coûtume ordinaire, pour me recevoir. Je ne laissai pour cela d'être bien logé, meublé & accommodé. Le soir même, après que j'eus soupé, on fit dire au Chevalier de Jars qui avoit soupé avec moi, que quelqu'un le demandoit. C'étoient le Duc de Boukinkam & Montaigu, qui seuls étoient venus me voir sans flambeaux, & le prierent de les faire entrer en ma chambre, par quelque porte secrette; ce qu'il fit : puis me vint querir. Je fus bien étonné de le voir là, parce que je sçavois qu'il étoit à Hamptoncour avec le Roi : mais il en étoit arrivé, pour me voir. Il me fit d'abord force plaintes de la France, puis de moi aussi, sur le sujet de quelques personnes, auxquel-
les

les je répondis le mieux que je pûs, & puis fis celle de la France contre l'Angleterre, qu'il excusa aussi le mieux qu'il pût, & ensuite me promit toute sorte d'assistance & d'amitié : comme je lis aussi offre bien ample de mon service; il me pria de ne point dire, qu'il me fût venu voir ; parce qu'il l'avoit fait a l'insçû du Roi : ce que je ne crûs pas.

Le Jeudi huitiéme, l'Ambassadeur Contariny de Venise me vint visiter, & sur la nuit j'allai voir Monsieur le Duc de Boukinkam en son logis, nommé Jorchaux, qui est extrémement beau, & étoit le plus richement paré, que je vis aucun autre. Nous nous séparâmes fort bons amis.

Le Vendredi neuviéme au matin me vint trouver le Sieur Loüis Lucnar, de la part du Roi, pour me faire commandement de renvoyer en France le Pere Sancy de l'Oratoire, que j'avois amené avec moi. J'en fis un absolu refus, disant qu'il étoit mon Confesseur, & que le Roi n'avoit que voir en mon train: que s'il ne m'avoit agréable, je sortirois de son Royaume, & retournerois trouver mon Maître. Et peu après, le Duc de Boukinkam, les Comtes de Dorchet & de Salisbury vinrent dîner
chez

chez moi, à qui j'en fis mes plaintes. Après-dîner le Comte de Montgomery, grand Chambellan, me vint visiter, & presser de la part du Roi de renvoyer le Pere Sancy, à qui je fis la même réponse, que j'avois faite à Lucnar. Ensuite l'Ambassadeur du Roi de Danemark & l'Agent du Roi de Bohême me vinrent visiter, & Montaigu vint souper avec moi.

Le lendemain le Sieur Edoüard Cecile, le Vicomte de Hamilton, que j'avois connu jeune en Italie, & qui m'avoit déja trente-trois ans auparavant fait beaucoup de courtoisie en Angleterre, me vint visiter.

Le Dimanche onziéme, Monsieur le Comte de Carlile me vint trouver avec les carrosses du Roi, pour me mener à Hamptoncourt, dans une salle, où il y avoit une belle collation. Le Duc de Boukinkam me vint trouver, pour me mener à l'audience, & me dit, que le Roi vouloit précédemment sçavoir ce que je lui voulois dire, & qu'il ne vouloit pas que je lui parlasse d'aucune affaire, qu'autrement il ne me donneroit pas audience. Je lui dis, que le Roi sçauroit ce que j'avois à lui dire par ma bouche propre, & que l'on ne limitoit point

ce qu'un Ambassadeur avoit à representer au Prince, vers lequel il étoit envoyé, & que s'il ne me vouloit voir, que j'étois prêt de m'en retourner. Il me jura, que la seule cause qui l'obligeoit à cela, & qui l'y faisoit opiniâtrer, étoit qu'il ne se pourroit empêcher de se mettre en colere, en traitant des affaires dont j'avois à lui parler; ce qui ne seroit pas bienseant sur le haut dais, à la vûë des principaux du Royaume, hommes & femmes. Que la Reine sa femme étoit auprès de lui, qui animée du licentiement de ses domestiques, pourroit faire quelque extravagance, & pleurer à la vûë d'un chacun. Qu'enfin il ne vouloit point se compromettre devant le monde, & qu'il étoit plûtôt resolu de rompre cette audience, & de me la donner particuliere, que de traiter d'aucune affaire devant le monde avec moi. Il me fit de grands sermens, qu'il me disoit verité, & qu'il n'avoit pû porter le Roi à me voir autrement, me priant même de lui donner quelque expedient, & que je l'obligerois. Moi, qui vis que j'allois recevoir cet affront, & qu'il me prioit de l'aider de mon conseil, & pour éviter l'un, & m'insinuer de plus en plus en ses bonnes gra-

ces, par l'autre, lui dis : que je ne pouvois en façon quelconque faire autre chose que ce qui m'étoit commandé par le Roi mon maitre : mais puisque comme mon ami, il me demandoit mon avis sur quelque expedient, je lui dis, qu'il dépendoit du Roi de me donner ou ôter, accourcir ou prolonger l'audience, en la forme qu'il voudroit ; & qu'il pourroit, après m'avoir permis de lui faire la reverence, & reçû avec les lettres du Roi les premiers complimens, quand je viendrois à lui déduire le sujet de ma venuë, m'interrompre, & me dire, Mr l'Ambassadeur, vous venez de Londres, & avez à y retourner : il est tard, & cette affaire requiert un plus long-tems que celui que je vous pourrois maintenant donner : je vous envoyerai querir un de ces jours à meilleure heure, & en une audience particuliere nous en conferrons à loisir. Cependant je me contente de vous avoir vû, & eu des nouvelles du Roi mon beau-frere, & de la Reine ma belle mere, & ne veux plus retarder l'impatience, que la Reine ma femme a d'en apprendre par votre bouche. Sur quoi je prendrai congé de lui, pour aller faire la reverence à la Reine. Après que je lui eus dit cela,

le Duc m'embrassa, & me dit: vous en sçavez plus que nous. Je vous ai offert mon assistance aux affaires que vous venez traiter, mais maintenant je retire la parole que je vous ai donnée; car sans moi vous le sçaurez bien faire, & en riant me quitta, pour aller porter cet expedient au Roi, qui le reçût, & en usa ponctuellement.

Le Duc revint pour m'amener à l'audience, & le Comte de Carlile marchoit derriere lui. Je trouvai le Roi sur un theâtre, élevé de deux degrez, la Reine & lui en deux chaises, qui se leverent à la premiere reverence que je leur fis en entrant. La compagnie étoit superbe, & l'ordre exquis. Je fis mon compliment au Roi, lui donnai mes Lettres, & après lui avoir dit les honnêtes paroles, comme je vins aux essentielles, il m'interrompit en la même forme que j'avois proposée au Duc. Je vis de-là la Reine à laquelle je dis peu de chose, parce qu'elle me dit, que le Roi lui avoit permis d'aller à Londres, où elle me verroit à loisir. Puis je me retirai. Puis les Ducs & les principaux Seigneurs me vinrent conduire jusques à mon carrosse. Et comme le Duc m'entretenoit exprès, pour donner loisir au Secretaire de m'attrapper,

trapper, ledit Secretaire arriva, qui me dit, que le Roi me mandoit, qu'encore qu'il m'eût promis une audience particuliere, que néanmoins il ne m'en donneroit point, jusques à ce que j'eusse renvoyé le Pere Sancy en France, comme il me l'avoit deja fait dire par trois fois, sans effet; dont Sa Majesté se sentoit offensée. Je lui répondis: que si c'eût été de mon devoir ou de la bienseance de lui obéïr, je l'eusse fait dès le premier commandement, & que je n'avois autre réponse à lui faire, que conformément aux precedentes, dont je pensois qu'il dût être satisfait, & que Sa Majesté se devoit contenter du respect, que je lui rendois, de tenir enfermé dans mon logis un de mes domestiques, qui n'est criminel, ni condamné, ni accusé; lequel je lui promettois de devoir ni pratiquer ni conferer, ni même se montrer dans sa Cour, ni dans la ville de Londres; si bien dans ma maison, tant que j'y serai, & n'en partira qu'avec moi: ce que je ferai dès demain, s'il me l'ordonne, & s'il ne me veut point donner audience, j'envoyerai sçavoir du Roi mon Maître, ce qu'il lui plaît que je demande après ce refus, lequel ne me laissera pas à mon avis vieillir en

 Angleterre,

Angleterre, en attendant que le Roi aït la fantaisie, ou prenne le loisir de m'oüir.

Ce que je dis assez haut, & aucunement émû, afin que les assistans me pûssent entendre, & j'en témoignai ensuite plus de ressentiment au Duc, auquel je priai que l'on ne parlât plus de cette affaire, qui étoit déterminée en mon esprit, si l'on ne me vouloit quand & quand donner un commandement de sortir de Londres & de l'Isle, que je le recevrois avec joye. Et sur ce je me separai de la Compagnie avec le Comte de Carlile & Montaigu, qui me ramenerent à Londres, & demeurerent à souper avec moi.

Le Lundi douziéme, l'Ambassadeur de Messieurs les Etats me vint visiter, & je fus rendre la visite aux Ambassadeurs de Danemark, & de Venise. Puis j'allai saluer Madame de la Trimoüille, le Duc de Boukinkam & de Montaigu, qui souperent chez moi. Après souper je l'entretins long-tems de mes affaires.

Le Mardi treiziéme Octobre la Reine arriva à Londres, & m'envoya querir par Goring, avec lequel je l'allai trouver en son Palais de Sommerset. Puis je fus voir le Duc à Iorschau.

Le Mercredi quatorziéme je dina

adieu à Madame de la Trimoüille. Puis Robert Fery vint me voir, ensuite l'Ambassadeur de Bethleem Gabor, avec l'Agent du Roi de Boheme.

Finalement Montaigu me vint dire de la part du Duc, que bien que je retinsse auprès de moi le Pere Sancy, le Roi ne laisseroit pour cela de me donner audience le lendemain, qui fut le Jeudi quinziéme, auquel le Comte de Britswater me vint mener, avec les carrosses du Roi, à Hamptoncourt. Puis le Duc me mena dans une gallerie, où le Roi m'attendoit, qui me donna une bien longue audience, & bien contestée. Il se mit fort en colere; & moi, sans perdre le respect, je lui repartis en sorte, qu'enfin lui cedant quelque chose, il m'en accorda beaucoup. Je vis là une grande hardiesse, pour ne dire effronterie du Duc de Boukinkam, qui fut que lors qu'il nous vit les plus échauffez, il partit de la main, & se vint mettre en tiers entre le Roi & moi; disant: je viens faire le hola entre vous deux. Lors j'ôtai mon chapeau, & tant qu'il fut avec nous, je ne le voulus remettre, quelque instance que le Roi & lui m'en fissent: puis quand il fut retiré, je le remis, sans que le Roi me le dit.

Quand j'eus achevé,& que le Duc pût parler à moi,il me dit,pourquoi je ne m'étois pas voulu couvrir, lui y étant,& que lui n'y étant pas je m'étois si franchement couvert. Je lui répondis,que je l'avois fait pour lui faire honneur, & parce qu'il ne se fût pas couvert,& que je l'eusse été:ce que je n'eusse voulu souffrir; dont il me sçut bon gré,& le dit depuis plusieurs fois, me loüant. Mais j'avois encore une autre raison pour le faire; qui étoit, que ce n'étoit plus audience, mais conversation particuliere, puis qu'il l'avoit interrompuë, se mettant en tiers. Après que mon audience derniere fut finie, le Roi me mena par diverses galleries,chez la Reine, où il me laissa, & puis moi elle, après l'avoir longuement entretenuë, & fus ramené à Londres par le même Comte de Britswater.

Le Vendredi seiziéme je fus voir le Comte de Hollande, malade à Inhimthort.Le Roi & la Reine revinrent à Londres. Mr de Soubise me vint voir. Puis le Duc m'envoya prier de venir à Sommerset, où nous fûmes plus de deux heures à contester de nos affaires.

Le Samedi dix-septiéme je fus faire la reverence à la Reine à Withal,& lui rendre compte de tout ce que j'avois le jour precedent conferé avec le Duc.

Le Dimanche dix-huitiéme je fus visité par le Secretaire Couvai, qui me vint parler de la part du Roi, & ensuite le Comte de Carlile & le Milord Carleton me vinrent voir.

Le Lundi dix-neuviéme le matin l'Ambassadeur de Danemark me visita : je rendis l'après-dînée la visite à celui de Hollande : puis je fus trouver la Reine à Withal.

Le Mardi vingtiéme le Vicomte de Hamilton & Goring vinrent dîner avec moi. L'après-dînée je fus oüi au Conseil, & au retour l'Ambassadeur de Venise me vint visiter.

Le Mercredi vingt-uniéme je fis une dépêche au Roi. Je fus voir la Reine, & de là conferer avec le Duc dans Sommerset.

Le Jeudi vingt-deuxiéme je fus le matin voir l'Ambassadeur de Danemark; le Duc, les Comtes de Carlile & de Hollande avec Montaigu vinrent dîner chez moi. Je vis en passant l'Ambassadeur des Etats pour affaires : puis je fus chez la Reine, & le soir chez Madame d'Estrange.

Le Vendredi 23. je fus voir le Comte de Carlile, & l'Ambassadeur de Venise.

Le Samedi vingt-quatriéme je fus

 voir

voir la Reine, où le Roi vint, qu'elle querella. Le Roi me mena en sa chambre, & m'entretint beaucoup, me faisant des plaintes de la Reine sa femme.

Le Dimanche 25. les Comtes de Pembroc & de Montgomeri me vinrent voir: puis je fus trouver le Duc, que j'emmenai chez la Reine; où il fit sa paix avec elle: que j'avois moyennée, avec mille peines. Le Roi y arriva ensuite, qui se racommoda aussi avec elle, lui fit beaucoup de caresses, me remercia de ce que j'avois mis le Duc en bonne intelligence avec sa femme; puis m'emmena en sa chambre, où il me montra ses pierreries, qui sont très-belles.

Le Lundi vingt-sixiéme je fus voir le matin l'Ambassadeur de Danemarck. L'après-dînée je fus trouver la Reine à Sommerset, avec qui je me broüillai.

Le Mardi vingt-septiéme le Duc, les Comtes de Dorset, de Hollande, de Carlile, Montaigu, & Goring, vintent dîner chez moy. Je fus voir puis après le Comte de Pembroc & Carleton. Il m'arriva le soir un Courrier de France.

Le Mercredi vingt-huitiéme je fus le matin à Withal, parler au Duc & au Secretaire Couvai, parce que le Roi s'en alloit à Hamptoncourt. Après di-

ner je fus voir la Reine à Sommerset, avec laquelle je m'accordai. Le soir le Duc & le Comte de Hollande me menerent souper chez Antonio Porter, qui faisoit festin à Dom Augustin Fiesque, Marquis de Piennes, au Chevalier de Jars & à Gabellin. Nous eûmes l'après-souper la musique.

Le Jeudi vingt-septiéme j'eus le matin la visite du Comte de Hollande & du Comte de Carlile. L'après-dînée je fus voir l'Ambassadeur de Hollande.

Le Vendredi trentiéme je fus voir la Reine à Sommerset: puis le Duc à Valinfort. Le Resident du Roi de Boheme vint souper chez moi.

Le Samedi dernier d'Octobre l'Ambassadeur de Danemark me vint voir: puis je vins voir Madame d'Etrange.

Le Dimanche premier jour de Novembre & de la Toussaints, je fis mes devotions, puis je fus voir la Duchesse de Lenox, & le Secretaire Couvai. On tint ce jour-là Conseil pour mes affaires.

Le Lundi deuxiéme je fus le matin voir le Comte de Hollande; puis le Duc m'ayant donné rendez-vous en la gallerie de la Reine, nous y conferâmes fort long-tems. Après dîner je revins voir la Reine, pour lui rendre compte

de mon entretien avec le Duc, dont elle étoit en peine; parce que nous nous étions separez mal.

Le Mardi troisiéme le Duc m'amena sa petite fille chez-moi, pour témoignage d'accord. Il y demeura à dîner avec Montaigu, Nery & Porter. Puis me mena trouver le Roi qui s'en alla joüer à la paume, & moi trouver la Reine, pour lui dire mon accord avec le Duc.

Le Mercredi quatriéme je fus voir la Duchesse de Lenox. J'écrivis au Duc sur le sujet de mon affaire: puis je fus trouver la Reine, pour lui montrer la copie de ce que j'avois mandé. Le soir le Duc envoya Montaigu souper chez moi, & m'asfûrer de sa part, qu'il accomoderoit mes affaires selon mon desir; dont j'envoyai en même tems donner avis à la Reine.

Le Jeudi cinquiéme le Secretaire Couvai me vint dire, que je vinsse le lendemain au Conseil, où j'aurois une finale réponse de ma proposition. Je fus ensuite chez Madame d'Etrange.

Le Vendredi sixiéme le Duc vint dîner chez moi, puis me mena à la Cour, en une des chambres du Roi, où il laissa Goring, Montaigu & Lucnar, pour m'entretenir. Il me vint peu après trou-

vet, & me dit que la réponse que le Conseil me vouloit faire, ne valoit rien, mais que je ne me misse pas en peine, ains que j'y répondisse sur l'heure-même fermement, & que puis après il accommoderoit le tout, de telle sorte, que j'en serois satisfait. Peu après, le Secretaire Couvai me vint appeller, pour aller au Conseil, où après que l'on m'eut fait mettre à une chaise au haut bout, Messieurs du Conseil par la bouche de Carleton, me firent dire : qu'après avoir deliberé sur la proposition que j'avois faite au même Conseil, quelques jours auparavant, ils me faisoient la reponse, qu'ils me donnerent par écrit, & ensuite la firent lire. Sur quoi leur ayant demandé audience, pour leur répondre sur ce Chapitre, je le fis avec grande vehemence, & mieux à mon gré que je ne parlai de ma vie. Ma réponse dura plus d'une heure. Puis étant sorti, j'allai trouver la Reine, pour lui montrer la belle réponse qu'ils m'avoient donnée, & lui dis en substance ce que j'y avois répondu & protesté ; ce qui l'obligea fort. Le soir même le Duc m'envoya dire, que tous ceux du Conseil, qui parloient ou entendoient le François, me viendroient trouver le lendemain matin, & que

que j'euſſe bonne eſperance d'une conclusion bonne : car le Roi leur avoit dit, que ſon intention étoit de ſatisfaire le Roi ſon Frere, & de me renvoyer content.

Le Samedi ſeptiéme, le Comte de Dorchet me vint trouver, dès ſept heures du matin, pour me dire que j'aurois contentement, & que le Conſeil viendroit peu après me trouver, & ne tiendroit qu'à moi que tout n'allât bien. Il me trouva en mauvais état pour conferer. Car ou le tems qui étoit fort nebuleux, ou mon temperament, ou la longue & vehemente réponſe que j'avois faite le jour precedent, m'avoit mis en tel point, que je n'avois plus de voix, & à peine me pouvoit-il entendre, quelque effort que je pûſſe faire : & peu après le Duc & le Conſeil arriverent, & nous étant aſſis, Monſieur Carleton fit replique ſur ma réponſe, & enfin proteſta en la même façon que j'avois fait, du mal qui pourroit arriver de notre rupture, offrant neanmoins, ſi nous pouvions trouver par enſemble quelque bon moyen d'accommodement, que le Roi l'auroit très-agreable. A quoi enſuite nous travaillâmes, & n'y eûmes pas beaucoup de peine ; car ils furent raiſon-

raisonnables, & moi moderé en mes demandes. La plus grande difficulté fut pour le rétablissement des Prêtres, dont enfin nous convinmes.

Je leur fis ensuite un magnifique festin, & puis s'en étant allez, je fus aussitôt trouver la Reine, pour lui porter les bonnes nouvelles de notre traité.

Le Dimanche huitiéme le Duc & le Comte de Hollande vinrent dîner chez moi. Le Duc de Lenox me vint voir chez moi: puis je fus trouver le Roi en sa chambre, où j'eus une audience privée, en laquelle il me confirma & ratifia tout ce que ses Commissaires avoient traitté & conclu avec moi, dont il me montra l'écrit, & me le fit lire. Le soir l'Agent du Roi de Boheme se vint conjoüir avec moi & y souper, comme fit aussi amplement l'Ambassadeur de Danemarck.

Le lendemain Lundi neuviéme, qui est l'élection du Maire, je vins le matin à Sommerset trouver la Reine, qui y étoit venuë, pour le voir sur la Tamise allant à Westmunster, prêter le serment, en un magnifique apparat de bateaux. Puis la Reine dîna, & ensuite se mit en carosse, & me fit mettre en même portiere avec elle. Monsieur le Duc de Boukinkam

kinkam se mit aussi, par son commandement, dans son carosse, & nous allâmes en la ruë de Shipside, pour voir passer la ceremonie, qui est la plus grande qui se fasse en la reception d'aucun Officier du monde. Attendant qu'il passât, la Reine se mit à joüer à la prime, avec le Duc, le Comte de Dorchet & moi. Puis ensuite le Duc me mena dîner chez le nouveau Maire, qui en donna ce jour-là à plus de huit cens personnes. Puis après le Duc & les Comtes de Montgomeri & de Hollande m'ayant ramené chez moi, je m'en allai promener aux Morffield.

Le Mardi dixiéme je fus le matin voir l'Ambassadeur de Danemark, & à mon retour trouvai le Duc, qui dîna chez moi. Nous allâmes ensemble pour voir la Reine à Sommerset ; mais elle étoit enfermée en son Monastere. J'allai de là voir l'Ambassadeur de Venise, & à mon retour le Comte de Carlile se trouva chez moi, afin de conclure son accommodement entre le Duc & lui, que je negociois, & en vins à bout.

Le Mercredi onziéme j'allai avec le Comte de Hollande Monsieur Herbert, qui avoit été Ambassadeur en France, à Semilton, qui appartient à Monsieur

Edoüard

Edoüard Cecile, qui en est Vicomte. Elle est à trois lieuës de Londres, & est une très-belle maison, où le maître m'avoit prié à dîner, qui nous y traitta magnifiquement. La Comtesse d'Exchester, sa belle sœur, y vint faire avec sa femme l'honneur de la maison. Puis après dîner nous vinmes passer en une maison d'un marchand, nommé Monsieur Bel, mon ancien hôte & ami, qui m'y fit une collation. Le Carême-prenant des Anglois commençoit ce jour-là, qui selon leur Calendrier est celui de la Toussaints.

Le Jeudi douziéme je fus chez le Milord Carleton, qui étoit chargé d'expedier mes dépêches. De là je fus voir le Roi. Puis je ramenai Goring dîner avec moi, & le Vicomte de Semilton. Le Comte de Carlile m'envoya presenter six beaux chevaux. Je fus pour voir le Stuart, Comte de Pembroc, & le Secretaire Couvai, & ne les ayant trouvez je vins chez la Reine, où le Roi arriva, qui se broüillerent ensemble, & moi ensuite, sur ce sujet, avec la Reine, & lui dis, que je prendrois le lendemain congé du Roi, pour m'en retourner en France, sans achever les affaires, & dirois au Roi & à la Reine sa mere,

qu'il

qu'il tenoit à elle. Comme je fus de retour en mon logis, le pere Sancy, à qui elle avoit écrit de notre broüillerie, vint pour la racommoder, avec tant d'impertinences, que je me mis fort en colere contre lui.

Le Vendredi treiziéme je fus le matin chez l'Ambassadeur de Hollande, puis chez le Secretaire Couvai, & l'après-dînée je passai chez la Comtesse d'Excester, & sa fille la Comtesse d'Oxfort. Je ne voulus point aller chez la Reine, qui me l'avoit commandé.

Le Samedi quatorziéme le Comte de Carlile me vint trouver, pour me racommoder avec la Reine: puis le Secretaire Couvai avec le Milord Carleton vinrent, comme Commissaires du Roi, conclure & finir nos affaires. Je fus ensuite trouver le Duc de Boukinkam en sa maison de Iorschau, qui me pria à souper le lendemain chez lui, avec le Roi.

Le Dimanche quinziéme l'Ambassadeur de Danemark me vint visiter, puis je m'en allai trouver le Roi à Whithal, qui me mit dans sa berge, & me mena à Iorschau chez le Duc, qui lui fit le plus magnifique festin que je vis de ma vie. Le Roi soupa en une table avec la Rei-

ne

ne & moi, qui fut servie par des balets entiers à chaque service, & des representations diverses, changemens de theatres, de tables & de musique. Le Duc servit le Roi, le Comte de Carlile la Reine, & le Comte d'Hollande me servit à table.

Après souper on mena le Roi & nous en une autre salle, où l'assemblée étoit, & on y entroit par un tour comme aux Monasteres, sans aucune confusion, où l'on eut un superbe balet, que le Duc dansa. Et ensuite nous nous mîmes à danser des contredanses, jusques à quatre heures après minuit. De là on nous mena en des appartemens voûtez, où il y avoit cinq diverses collations.

Le Jeudi seiziéme, le Roi, qui avoit couché à Iorschau, m'envoya querir, pour oüir la musique de la Reine sa femme. Puis ensuite il fit tenir le bal, après lequel il y eut Comedie, & se retira à Whithal avec la Reine sa femme.

Le Mardi dix-septiéme je fus trouver le Milord Carleton; le Comte Dunalme & le Milord Mandevil dînerent avec moi. Je fus voir Madame d'Etrange. L'Agent de Boheme soupa chez moi.

Le Mercredi vingt-huitiéme je fus voir l'Ambassadeur de Hollande, où le Duc me

me vint trouver. Je portai ensuite au Secretaire Couvay le rôlle des Prêtres prisonniers, tous lesquels le Roi délivra en ma consideration. Je fus sur le soir voir les Comtesses d'Exchester & de Herfort.

Le Jeudi dix-neuviéme je vins voir le Duc à Whithal, qui me mena au dîner de la Reine, puis dîner chez sa sœur la Comtesse de Dembi. Après la Reine alla à Sommerset, où je l'accompagnai. Puis je revins chez moi, pour attendre l'Ambassadeur de Venise, qui me l'avoit mandé.

Le Vendredi vingtiéme j'allai voir la Duchesse de Lenox, puis trouver le Milord Duc & Carleton qui étoit à Vialenforaux.

Le Samedi vingt-uniéme je fus dire adieu à l'Ambassadeur de Danemark. Puis le Duc, les Comtes de Suffolc, Carlile & d'Hollande, le Milord Carleton, Montaigu, Goring, Cheri, St. Antoine & Gentileschi vinrent dîner chez moi, où vinrent après dîner les Comtes d'Exchester & de Mandevil me dire adieu. Nous allâmes chez la Comtesse d'Exchester, où étoit la grande Tresoriere; de là trouver la Reine à Sommerset.

Le

Le Dimanche 22. je fus chez le Secretaire Convai, puis chez la Reine. L'Ambassadeur de Danemark me vint dire adieu, & le Milord Dessy.

Le Lundi vingt-troisiéme le Vicomte de Semilton, Goring, Cheri, & autres vinrent dîner chez moi. Puis fus dire adieu à l'Ambassadeur de Hollande.

Le Mardi vingt-quatriéme Monsieur le Duc, le Comte de Dorchet, Carleton & autres dînerent chez moi. Je fus trouver l'après-dînée la Reine à Sommerset.

Le Mercredi vingt-cinquiéme je fus dîner chez le Comte de Hollande, à Stintintôn.

Le Jeudi vingt-sixiéme les Comtes de Britswater & de Salisberi me vinrent voir. Le soir je fus trouver la Reine à Sommerset, qui fit à ma consideration ce jour-là une très-belle assemblée: puis un ballet, & de là une collation de confitures.

Le Vendredi vingt-septiéme je renvoyai la Guette en France, qui ce jour precedent avoit fait une extravagance, de la part de l'Evêque de Mandes. Je fus voir le Secretaire Couvay, pour avoir mes dépêches. De là j'allai à la bourse; Goring m'envoya deux chevaux.

Le Samedi vingt-huitiéme je fus dire adieu à l'Ambassadeur de Venise. Le Comte de Carlile & Goring dînerent chez moi. Puis nous fîmes amener mes chevaux aux Morfield: de là je fus chez la Reine, où le Roi vint.

Le Dimanche vingt-neuviéme le Comte de Carlile & Lucnar me vinrent prendre, avec les carrosses du Roi, pour m'amener prendre congé de leurs Majestez, qui me donnerent audience publique en la grand salle de Withal. Je revins puis après avec lui dans sa chambre du lit, où il me fit entrer. Puis je fus souper dans la chambre du Comte de Carlile, qui me traitta magnifiquement. Lucnar me vint apporter de la part du Roi un très-riche present, de quatre diamans, mis en une losange, & une grosse pierre au bout, & le même soir le Roi m'envoya encore querir, pour me faire oüir une excellente Comedie Angloise.

Le Lundi trentiéme je fus dire adieu au Milord Montaigu, President au Conseil, aux Comtes de Pembroc & de Montgomery, Exchêller & à la Comtesse sa femme, & à la Comtesse d'Oxfort & Comtesse de Herfort sa fille, & au Milord Carleton. De là j'allai en particulier chez la Reine.

Le

Le Mardi premier jour de Decembre je fus dire adieu à l'Agent de Boheme, aux Comtes de Hollande & de Suffolc & de Salisbery. Puis ayant aussi pris congé du Duc, je revins dîner chez moi avec le Comte de Hollande, qui me donna trois chevaux. Il me mena ensuite voir le logis de Madame Satton. Je fus ensuite dire adieu au Comte de Dunalme & à la Duchesse de Lenox : puis à Wichal dire adieu aux filles de la Reine. Le Roi me manda que je le vinsse trouver chez la Reine sa femme, ce que je fis, & pris là encore une fois congé de lui. La Reine me manda que je l'allasse encore trouver le lendemain. De là Mr le Duc d'Hollande, Montaigu & le Chevalier de Jars me menerent chez la Comtesse d'Exchester, qui nous fit un magnifique festin, & le bal ensuite.

Le Mercredi deuxiéme jour de Decembre. Le Comte de Barcher me vint dire adieu, puis toute la maison de la Reine. Le Comte de Suffolc m'envoya un cheval. J'allai prendre congé de la Reine qui me donna un beau diamant. Je pris ensuite congé des Dames de la chambre du lit, puis j'allai chez le Comte de Carlile, qui s'étoit fort blessé le soir auparavant à la tête. Puis je vins

vins à la chambre du Duc, où je demeurai assez long-tems, pour attendre mes dépêches, & les Lettres que le Roi m'avoit promises, pour abolir les poursuivans d'Angleterre. Finalement je pris congé du Duc, & des autres Seigneurs de la Cour, & seulement accompagné de Lucnar & du Chevalier de Jars, ayant envoyé mes gens devant, je me mis dans un carrosse de la Reine, & vins coucher à Gravesende.

Le Jeudi troisiéme à Sittimborne, puis à Cantorbery.

Le Samedi cinquiéme j'arrivai à Douvres, avec un équipage de quatre cens personnes, qui passoient avec moi, compris soixante-dix Pretres, que j'avois délivrez des prisons d'Angleterre. Je voulus défrayer tous ceux qui passoient avec moi en France, croyant que le même jour que j'arriverois à Douvres je me pourrois embarquer; mais la tempête me retint quatorze jours à Douvres: ce qui me coûta quatorze mille écus: j'arrivai à Douvres pour diner, & fis embarquer mon équipage, pensant passer la mer; mais elle fut contraire.

Le Dimanche, le Lundi & le Mardi que le Duc m'envoya Montaigu, pour m'avertir,

m'avertit, que c'étoit lui que le Roi envoyoit en France. Ce que je lui déconseillai tellement, que je lui fis entendre, que l'on ne le recevroit pas, & envoyai Montaigu en toute diligence vers lui.

Le Mercredi neuviéme nous nous embarquâmes à deux heures après minuit; mais la tempête nous accueillit de telle sorte, que nous fûmes portez vers Diepe, puis contraints de revenir prendre terre proche de Douvres, où nous retournâmes: dont le Chevalier de Jars, qui m'avoit quitté sur le pont, en m'embarquant, fut averti par son homme, qui étoit demeuré malade à Douvres, & n'en partit qu'après mon embarquement dudit Louvre. Le Duc qui fut averti par lui de mon retardement à Douvres, m'y envoya visiter par Montaigu le Samedi douziéme, & me prier de retourner jusques à Cantorbery, où il se rendroit le lendemain Dimanche treiziéme, comme il fit, avec les Comtes de Carlile, de Hollande, Goring, & le Chevalier de Jars. Il me voulut faire voir sa splendeur, par le magnifique festin qu'il m'y fit au soir, auquel j'employai l'après souper à le persuader de rompre ou retarder son voyage.

Le Lundi quatorziéme je continuai ma même pratique, contre laquelle il étoit entierement porté. Tout ce que je pûs faire, ce fut de lui faire dilayer jusques à ce qu'il eût de mes nouvelles par Gerbier, qu'il envoya avec moi. Il me fit encore à dîner un aussi superbe festin que celui du soir precedent. Puis nous nous embrassâmes pour ne nous plus revoir. Je trouvai à mon retour à Douvres, que mon train en étoit parti; mais il courut une telle fortune, que de 5. jours il ne pût arriver à Calais, & qu'il fallut jetter mes deux carrosses dans la mer, dans lesquels il y avoit par malheur pour plus de 40000. francs de hardes, que j'avois achetées en Angleterre, pour donner. J'y perdis de plus, vingt-neuf chevaux, qui moururent de soif durant ces cinq jours; parce que l'on n'avoit fait aucune provision d'eau douce, en ce passage, qui ne dure que trois heures en bon tems.

Il me fut impossible de m'embarquer avant le Vendredi dix-huitiéme, que par un grand vent je me mis sur mer, & vins dîner à Calais, où je demeurai le reste du jour, pour me remettre du mal de la Mer.

Le Samedi 19. j'en partis en poste, & vins à Montreüil.

Le

Le Dimanche vingtiéme je vins à Amiens, où Monsieur de Chaunes me fit une réception magnifique, faisant tirer le canon de la citadelle, & me fit un festin avec vingt Dames ; puis me logea superbement.

Il me retint encore le lendemain vingt-uniéme, que je ne vins au gîte qu'à Louvre, à cause des complimens qui me retarderent.

Le Mardi vingt-deuxiéme j'arrivai à Paris, là où je trouvai que la venuë du Duc de Boukinkam n'étoit pas agréable, & la Reine me commanda d'écrire, pour lui faire sçavoir que sa venuë ne lui seroit pas agréable, & qu'il s'en désistât. Je trouvai à mon arrivée le Duc d'Alüin & Liancourt bannis de la Cour, & Baradas non seulement défavorisé, mais chassé & ruïné, & que l'on avoit mis en sa place, proche du Roi, un jeune garçon, d'assez piétre mine, & pire esprit, nommé Saint Simon. Je fus employé avec Monsieur de Bellegarde & Monsieur de Mesmes, pour traiter avec Baradas de ses charges de premier Ecuyer & autres qu'il avoit, dont il eut quelque récompense.

Les choses étoient en cet état lorsque nous entrâmes en l'année 1627. au com-

mencement de laquelle le Roi fit tenir une assemblée de notables, en laquelle il me fit l'honneur de me choisir, pour y être un des Presidens. Monsieur frere du Roi fut le chef & le premier, & ensuite Monsieur le Cardinal de la Vallette, le Maréchal de la Force & moi. L'assemblée étoit outre cela composée de premier & second Presidens de Paris, des premiers Presidens des huit autres Parlemens, des Procureurs generaux, des premiers & seconds Presidens des Chambres des Comptes de Paris, de Roüen & de Bourgogne, avec leurs Procureurs generaux, des mêmes des trois Cours des Aides, & du Lieutenant Civil de Paris, de douze Seigneurs, sçavoir six Chevaliers de l'Ordre, six du Conseil du Roi, de douze Primats Archevêques ou Evêques, puis Monsieur, & les trois Presidens. L'assemblée tint plus de deux mois: ensuite de quoi nous vînmes donner les cahiers des avis sur les choses dont le Roi nous avoit fait faire les propositions, qui furent signées de Monsieur, & puis ensuite de Monsieur le Cardinal de la Vallette, de Monsieur le Maréchal de la Force & de moi. Il m'arriva peu d'occasions de parler, parce que j'étois le penultiéme à dire mon

avis,

avis & tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet, avoit déja été allegué par tant de grands personnages;hormis une fois, que nous étant proposé, si le Roi cesseroit ses bâtimens jusques en une meilleure saison, & que ses Finances fussent en meilleur état, Monsieur d'Ossembray fut d'avis, que l'on le devoit conseiller au Roi; mais qu'il devoit être très-humblement supplié de faire faire la sepulture du feu Roi son pere, decedé & non inhumé depuis seize ans, & offrit son bien pour y employer, si ses Finances manquoient. Chacun suivit cet avis, & loüa grandement cette sainte pensée du President d'Ossembray, & l'opinion uniforme vint jusques à moi, qui parlai en cette sorte:

Il est bien difficile à un des derniers opinans d'une si celebre compagnie d'entreprendre aucune autre chose, que de fortifier de son suffrage, & de son approbation une des opinions débatuës & agitées par ceux qui ont déja dit leurs avis, lesquels n'ayant rien oublié ni laissé à dire sur le sujet qui a été mis en déliberation, lui ferment la bouche & interdisent la parole. Cette raison jointe à mon incapacité, m'eût fait perpetuer le silence, que j'ai gardé depuis le

commencement de cette assemblée, si l'obligation que je lui ai, & mon devoir ne m'eusse forcé de le rompre, pour lui montrer peu de choses, mais bien essentielles, si elle me fait la faveur de m'entendre, comme je l'en supplie instamment.

Messieurs, Les propositions que le Roi nous a ci-devant envoyées, pour lui en donner nos avis, & les réponses que nous lui avons faites, ont une si grande conformité, qu'aucune n'a été encore contrariée. Sa Majesté nous a consultez s'il fera démolir les places qui sont dans le cœur du Royaume : s'il retranchera ses garnisons : s'il abolira les survivances, & ainsi de tout le reste. Ce qui m'a fait soupçonner, que cette derniere proposition, qu'elle nous a fait faire, sur le retranchement des dépenses, qu'il fait en ses bâtimens, n'a été faite à autre fin, que pour reconnoître si nous ne menons point d'autre ton, que celui qu'il chante, & si nous ferons sur cette demande la même réponse que nous avons faite à toutes les autres, comme je vois que nous nous y disposons. Car autrement il n'y a point d'apparence de nous consulter, s'il se retranchera de faire une chose, qu'il ne fait pas. Le

feu

feu Roi nous eût pû demander cet avis, & nous eussions eu loisir de lui donner, car il a employé des sommes immenses à bâtir. Nous avons bien pû connoître en celui-ci la qualité de destructeur, mais non celle d'édificateur. Saint Jean d'Angely, Clerac, les Tonnains, Montheur, Negrepelisse, S. Antonin, & tant d'autres places rasées, & démolies, ou brûlées, me rendent preuve de l'un, & le lieu où nous sommes, auquel depuis le decès du feu Roi son Pere, il n'a pas ajoûté une seule pierre, & la suspension qu'il a faite depuis seize ans au parachevement de ses autres bâtimens commencez, me font voir clairement, que son inclination n'est point portée à bâtir, & que les Finances de la France ne seront pas épuisées par ses somptueux édifices : si ce n'est qu'on lui veüille reprocher le chetif Château de Versailles, de la construction duquel un simple Gentil-homme ne voudroit pas prendre vanité.

Quant à ce qui est du second point, concernant la sepulture du feu Roi, je voudrois pouvoir encherir sur les loüanges que la compagnie a données à Mr le President d'Ossembray, personnage né pour le bien de la France, digne du

nom qu'il porte, & de la gloire & haute renommée de ses prédecesseurs. Il m'a semblé, quand il a si noblement offert ses biens, pour subvenir à la construction du tombeau du feu Roi, que son cœur & ses desirs accompagnoient sa bouche, tant il a montré de zele & de reconnoissance à la memoire de ce bon & grand Roi. Mais comme je suis de l'avis commun, en ce qui est du gré, que la compagnie lui sçait de ses bonnes intentions, je contrarie au sien, en la très-humble priere qu'il veut que nous fassions à Sa Majesté, de faire édifier la sepulture du feu Roi son Pere, & de le faire ressouvenir de ce devoir, à quoi la nature l'oblige. Plusieurs de cette compagnie, Messieurs, & principalement des Seigneurs du Conseil du Roi, rappelleront, s'il leur plaît, leur memoire pour vous témoigner comme moi, qu'après que la Reine Regente du Royaume eut essuyé ses premieres larmes, causées par la funeste mort de cet incomparable Roi, pour regarder & remedier aux urgentes affaires de cet Etat, un des principaux soins fut de construire sur les cendres de son Seigneur & Mari un Mausolée digne de cette grande Arthemise. Elle envoya en Italie, pour

en

en tirer des desseins des plus fameux ouvriers, & même fit venir quelques Architectes en France pour ce sujet; mais aucun dessein que l'on lui eût presenté, ne pût égaler son desir, ni la dépense qu'elle y destinoit. Il est apparent, qu'elle n'y eût pas épargné quelque grande somme des Finances du Roi, dont elle disposoit comme Reine Regente, puisque de ses derniers propres elle a employé trente mille écus, pour ériger en bronze sur le pont neuf sa statuë à cheval.

Monseigneur, qui preside à cette assemblée, & Monsieur le Cardinal de la Vallette, ont vû comme moi, les differens modelles de cette sepulture, faits par le commandement du Roi, qui n'ont jamais eu l'entiere approbation, & que l'esperance a fait rejetter: ce qui vous doit faire croire que Sa Majesté, ni la Reine sa mere n'ont manqué de soin, ni de volonté, ni de moyens pour faire cette œuvre, mais d'ouvriers & d'invention: mais que l'avis que sur ce sujet vous pensez lui donner, est un reproche indigne de la pieté de l'un, & de l'affection de l'autre, que des serviteurs ne doivent pas même penser de faire à leur Maître; ce qui infailliblement

ment & avec juste raison seroit mal reçu.

Mon avis est, que la grande retenuë & moderation du Roi, en ce qui regarde ses bâtimens, doit être approuvée, & loüée de cette Compagnie, laquelle le doit conseiller & exhorter de bien entretenir, & empêcher de ruïne ceux que ses prédecesseurs lui ont édifiez, & qu'il ne soit faite aucune mention de la sepulture du feu Roi son pere, de laquelle il a un soin très-particulier.

A peine eus-je achevé de donner mon avis, que plus de soixante notables, qui avoient donné le leur devant moi, revinrent au mien, qui fut approuvé & passé par toute l'assemblée, qui me remercia de ce que j'avois sagement prévu un inconvenient, auquel sans moi ils alloient tomber par inadvertance.

J'eus encore une autre fois lieu de parler contre un avis unanime, donné au Roi, de défendre à ses sujets de visiter aucun Ambassadeur, different seulement pour les Prélats, qui vouloient, que le Nonce du Pape ne fût compris en ce nombre; auquel je contrariai ouvertement; prouvant par vives raisons que l'on ne devoit point faire cette défense. Je ne mets point ici ce que je dis sur

sur ce sujet, parce que les Ambassadeurs le firent courre par plusieurs copies, & en divers païs.

Cet hiver se passa à la Foire Saint Germain, & en deux grands ballets faits par le Roi & par la Reine, avec d'autres passe-tems, & ne se parloit que de joye en l'attente de l'accouchement de Madame, qui étoit fort grosse. Bouteville en ce même-tems, & selon sa coûtume, se batit contre la Frette, qui eut avantage sur lui, son second ayant tué Bachoyé, qui étoit le sien, tôt après le renouvellement de l'Edit des duels ; ce qui offensa tellement le Roi, qu'il m'écrivit une nuit de sa main, que j'envoyasse trois Compagnies de Suisses, avec son grand Prevôt, qui l'alloit investir en sa maison de Persy, où l'on avoit dit au Roi, qu'il s'étoit retiré ; mais il s'en étoit allé en Lorraine, d'où il revint un peu après Pâques, pour se battre au milieu de la place Royale contre le jeune Beuvron, & son second le Comte des-Chapelles tua Bussy d'Amboise, qui en servoit à Beuvron. Ils s'en vinrent coucher à Vitry, dont Bussy d'Amboise étoit Gouverneur, & la m... du mort, qui avoit envoyé après eux, un de ses gens, les fit arrêter. Ils furent

O vi menez

menez par Monſieur de Gordes, Capitaine des Gardes du Corps, que le Roi y envoya avec quelques gens, pour les conduire dans la Baſtille : d'où peu après, condamnez par la Cour de Parlement, ils furent menez en Grêve, où ils eurent la tête trenchée. En ce tems Madame accoucha d'une fille, contre l'attente & le deſir de leurs Majeſtez, & de Monſieur ſon mari, qui euſſent plûtôt demandé un fils, & elle étant demeurée malade de ſa couche, mourut peu de tems après.

Cette mort changea la face de la Cour, fit concevoir de nouveaux deſſeins, & enfin a cauſé pluſieurs maux qui ſont arrivez depuis. On lui fit une pompe funebre Royale. Le Roi lui fut jetter de l'eau benite en ceremonie, & peu de jours après declara Monſieur, Lieutenant general de ſes armées, & nous fit Monſieur de Schomberg & moi, ſes Lieutenans generaux ſous lui, de l'armée qu'il mettoit ſur pied en Poitou; dont je dirai le ſujet, l'emploi & le progrès.

Par la paix que le Roi avoit accordée au mois de Janvier de l'année paſſée, à ſes Sujets de la Religion, l'Iſle de Ré, qui dès long-tems avoit été tenuë

nuë par ceux de la Rochelle, dont ils furent dépossedez par Monsieur de Saint Luc, la Rochefouçault & Thoiras, peu après que Monsieur de Montmorency eut défait l'armée de mer Rochelloise, étoit demeurée entre les mains du Roi, qui en avoit donné le Gouvernement à Thoiras, & l'ordre d'y construire un grand Fort proche de Saint Martin, outre celui qui étoit déja parachevé, nommé le Fort de la Prée, auquel ledit Thoiras fit travailler puissamment, & sans intermission. Ce que voyant les Rochellois, & que le Fort-Loüis subsistoit sous leurs yeux, jugerent qu'ils étoient perdus sans ressource, si ce Fort de St Martin se mettoit en sa perfection. Ce fut pourquoi ils firent prier instamment le Roi de la Grande Bretagne, par Mr de Soubise, de les assister, & ne souffrir leur entiere ruïne, qui étoit évidente.

Le Roi d'Angleterre, qui avoit toujours eu en singuliere recommandation les affaires de la Rochelle, comme le seul lieu, duquel il pouvoit secourir & assister les Huguenots de France, fit grande reflexion sur leurs instances, & animé par le Duc de Boukinkam, qui avoit été debouté de l'ardeur qu'il avoit, de venir en France, parce que je lui

lui en avois mandé de la part du Roi; piqué d'ailleurs sur certaines lettres, que Monsieur le Cardinal & lui s'étoient écrites reciproquement, pensa, en faisant le service, & suivant le sentiment du Roi son maître, satisfaire aux siens, & entreprendre une guerre, qu'il vouloit faire suivre d'une paix.

Pour cet effet il fit un grand armement, garni de tout ce qui étoit necessaire à une flotte, & vingt-huit mille Anglois dessus; puis se mit en mer. Le Roi, qui étoit à toute heure averti des desseins des Anglois, & des pratiques des Rochellois, jugeant que cet apprêt se faisoit pour lui, fit munir ses côtes, & leva une armée pour se porter où besoin seroit, résolu d'y aller en personne, & Mr son frere avec lui. Il me commanda de l'accompagner en son Arsenal, où il fit l'état de son artillerie, & se preparant pour partir, alla en Parlement, pour leur dire adieu, & faire quand & quand verifier ce Code, que Monsieur de Marillac, Garde des sceaux, avoit compilé, & qui de son nom fut dit Code Michaud.

Le Roi partit de Paris, & sortant de son Parlement, pour s'acheminer en Poitou, il se trouva mal, comme il étoit. Je lui presentai la main, pour lui aider

aider à décendre de ſon lit de juſtice, & il me dit, Maréchal, j'ai la fiévre, & n'ai fait que trembler, tant que j'ai été en mon lit de juſtice. C'eſt neanmoins le lieu, lui répondis-je, d'où vous faites trembler les autres. Mais ſi cela eſt, Sire, pourquoi vous mettez-vous aux champs par la fiévre? arrêtez encore deux ou trois jours dans cette ville. Il me répondit : la foule de ceux qui ſont venus prendre congé de moi me l'a donnée, & je la perdrai à la campagne, quand j'aurai pris l'air. Ne laiſſez pas d'envoyer à Maroles, où je vais coucher, votre Bearnois (c'étoit un valet que j'avois qu'il connoiſſoit) & je vous manderai par lui l'état de ma ſanté: cependant hatez-vous de partir.

J'envoyai, ſelon ſon ordre, le lendemain matin pour ſçavoir l'état de ſa ſanté. Mon homme le vit comme il montoit en caroſſe, pour aller à Villeroi, auquel il dit, que je le vinſſe voir le lendemain, & qu'il avoit eu une forte fiévre. Je m'y en allai, comme il m'avoit mandé; & Meſſieurs de Guiſe, de Joyeuſe & de St. Luc voulurent que je les y menaſſe. Comme nous fûmes à Villeroi, Monſieur le Cardinal de Richelieu, avec qui j'étois un peu broüillé,

lé, sortit en la gallerie, salüa ces Princes; puis me dit : le Roi voudroit vous voir, mais il est en état, où la compagnie, qui est venuë avec vous, le pourroit incommoder. Il lui a pris une grande sueur:c'est pourquoi je vous conseille de ne le voir point : je lui dirai que vous êtes venu, & lui ferai le compliment de la part de ces Princes, lesquels ayant sçû l'état où étoit le Roi, se contenterent d'avoir fait leur devoir, sans desirer l'honneur de sa vûë. Sur nos mêmes pas nous revinmes à Paris. Je sçûs en partant de Villeroi, que Monsieur d'Angoulême étoit en la chambre du Roi, mais je ne m'avisai point de déviner pourquoi c'étoit : en voici la cause.

J'avois été nommé par le Roi son Lieutenant General, de son propre motif; ce qui n'avoit pas plû à ceux de son Conseil. J'avois de plus l'Evêque de Mendes pour ennemi, depuis mon retour d'Angleterre, sur ce qu'il disoit, que j'avois improuvé sa conduite, & plusieurs de ses actions, lors qu'il étoit grand Aumônier de la Reine. Cet Evêque me rendoit continuellement de mauvais offices auprès de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui avoit tout pouvoir, & le rendoit contraire en tout

ce

ce qui me concernoit. Monſieur d'Angoulême lui propoſa à Maroles, lors que le Roi y fut malade, que ſi on le vouloit envoyer en Poitou, avec une ſimple lettre de cachet, pour aſſembler l'armée, qui conſiſtoit principalement en Cavalerie legere, dont il étoit Colonel, il la remettroit puis après entre les mains du Roi, en bon état à ſon arrivée, n'y pretendant aucun autre commandement. Sur cela on le fit venir à Villeroi, & Monſieur le Cardinal expoſa la propoſition de Monſieur d'Angoulême, lui diſant de plus, qu'il trouvoit à propos de l'y envoyer.

Le Roi lui répondit: & Baſſompierre que fera-t-il? n'eſt-il pas mon Lieutenant general? Oüi Sire, répondit Monſieur le Cardinal; mais comme il n'a jamais eu opinion que les Anglois ſoient pour faire deſcente en France, il ne ſera pas ſi ſoigneux de mettre promptement votre armée ſur pied, & Monſieur d'Angoulême ne pretend aucun commandement en l'armée, comme il vous dira lui-même; ains de ſe retirer, dès que votre Majeſté viendra, ſçachant bien que le commandement en appartient aux Maréchaux de France. Sur cela Monſieur d'Angoulême vint, & le Roi preſſé, accorda

corda qu'il lui fût donnée une lettre de cachet pour commander.

Le lendemain, que j'eus été à Villeroi, je rencontrai le matin Monsieur d'Angoulême, lequel fit arrêter son carosse, & en sortit comme moi du mien, & m'embrassa; & me dit: je vous dis adieu; je parts dans deux heures, pour aller en Poitou. Et quoi faire? lui dis-je. Pour y commander l'armée du Roi, me répondit-il. Je pris congé de lui, bien étonné & surpris de cette nouvelle, qui me fut confirmée incontinent après par Descures. Je n'en dis aucune chose, mais je n'allai point aussi à Villeroi, où le Roi fut fort malade, me contentant d'y envoyer tous les jours apprendre des nouvelles de sa santé. La maladie du Roi augmenta de telle sorte, que l'on commença à apprehender sa mort. Il avoit de grands redoublemens de fiévre double-tierce, qui se fussent enfin tournez en continuë, s'ils eussent duré: ce qui fit acheminer la Reine à Villeroi, & être à toute heure près de lui. Monsieur de Guise, qui y alloit des deux jours l'un, fut appellé par le Roi, qui lui dit: Monsieur du Bois (ainsi me nommoit il souvent) ne me vient pas voir; il me fait la mine, mais il a tort. Je vous prie de

de l'amener ici la premiere fois que vous viendrez, & lui dites de ma part. Ce qu'il fit, & moi je m'y en allai, mais je n'entray en sa chambre qu'avec Monsieur le Cardinal. La Reine mere y arriva peu après, & y ayant demeuré quelque tems, en sortit pour aller dîner; & moi après elle, sans avoir parlé au Roi, qui dit à Roger, son premier valet de garderobe, qu'il me vînt appeller. Il me dit, quand je fus arrivé, que je n'avois point de raison de me fâcher de ce qu'il avoit envoyé Monsieur d'Angoulême en Poitou, que l'on l'y avoit forcé, & qu'il ne lui avoit donné aucun pouvoir, & que dès qu'il seroit en état de s'acheminer en son armée, qu'il le contremanderoit, pour me la mettre en main. Et moi je lui répondis, que je ne m'en mettois pas en peine: que je ne songeois pour l'heure qu'à sa santé, pour laquelle je faisois de continuels vœux à Dieu, & qu'étant sa creature, j'approuvois tout ce qu'il faisoit, quand bien même ce seroit à mon prejudice.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la descente du Duc de Boukingam en l'Isle de Ré, malgré l'opposition que Thoiras lui avoit voulu faire, & qu'au combat il y étoit mort plusieurs braves hom-

hommes. Que Thoiras s'étoit retiré à St. Martin, tâchant de garder la Citadelle, qui n'étoit point encore pourvûë des choses necessaires pour la maintenir, & qu'infailliblement le Duc de Boukinkam la prendroit. On fut quelque tems à celer cette nouvelle au Roi, de peur d'accroître son mal; puis ensuite on lui déguisa, & ne lui fit-on pas si grande qu'elle étoit. Mais Monsieur son frere brûloit de désir d'aller à l'armée, & se fâcha aigrement contre Monsieur le Cardinal, qui lui dit, qu'il ne conseilloit point au Roi de le permettre, en l'état de maladie où il étoit lors: mais enfin le Roi jaloux de la gloire que son frere y pourroit acquerir, l'envoya revoquer, comme Monsieur fut arrivé à Saumur: mais enfin par l'intercession de la Reine sa mere, le Roi le laissa aller.

Je dirai quelque chose en ce lieu sur le sujet de son remariement, que la Reine mere affectionnoit fort, & désiroit de telle sorte que rien au monde ne lui étoit plus cher. Peu de jours après la mort de Madame, une après-dînée que la Reine se promenoit au Bois de Boulogne, elle me commanda de la mener d'un côté à la place d'un de ses Ecuyers, & se mit à regretter la perte qu'elle avoit

avoit faite de Madame sa belle-fille, à laquelle elle sçavoit que je prenois bonne part. Monsieur arriva sur cela, que je n'avois point vû depuis qu'il étoit veuf, parce qu'alors j'étois malade. Sa venuë nous fit renouveller ce discours, & la Reine sa mere lui dit, qu'il n'y avoit au monde que lui, qui fût capable d'alleger ou d'amoindrir le déplaisir qu'elle avoit, en lui rendant une autre belle-fille. Il lui répondit, qu'il la supplioit ne lui point parler de cela, que sa perte étoit trop grande. Elle lui répondit: mon fils, les choses qui importent tant à l'État, à votre fortune, & au contentement de vos proches, ne se doivent jamais dilayer; & parler n'est pas conclure & effectuer. Nous contions tantôt, Bassompierre & moi (ce qu'elle feignoit, pour entrer en discours, car nous n'en parlions point) les Princesses qui sont maintenant en état de se marier, tant en France que dehors. Nous n'en trouvions que trois en France; à sçavoir Mademoiselle de Guise, qui est sœur de feu Madame, il n'y faut pas penser, ni à Mademoiselle de Vendôme non plus, car elle est votre Niéce, & Mademoiselle de Nevers qui est à mon avis bien belle & bien jolie, mais je craindrois

drois que ces drogues que lui a données Semini, pour la guerir de sa grande maladie, n'empêchassent qu'elle n'eût des enfans, & l'on me l'a fait apprehender. Et il répondit lors: il y a plus de six mois que l'on me l'a dit aussi. Il y a de plus la sœur du Duc de Lorraine, qui est Religieuse de Remiremont, poursuivit la Reine, mais je ne sçai que c'est. Je lui dis que je l'avois vûë l'année precedente en passant en Lorraine, que c'étoit une fille de treize à quatorze ans, bien belle. Je vis bien que je ne lui avois pas fait plaisir de dire cela, car ce n'étoit pas sa visée, & elle me coupa court sans repliquer. On dit aussi, dit-elle, que le Duc de Bavières a une Niéce à marier; mais je ne sçai aussi que c'est. L'Empereur a une fille mais il ne la voudra pas donner, si vous n'avez presentement une souveraineté. Il y a de plus deux Infantes de Savoye, qui approchent de quarante ans, & deux filles de Florence, dont l'une est bien belle, & se doit marier au Duc de Parme. Je ne pense pas que l'autre soit si belle, mais on m'a mandé qu'elle n'est pas mal agreable. Ha, Madame, lui repliqua Monsieur, on dit que cette derniere est un monstre, tant elle est affreuse, mais que

que l'autre est fort belle : & si j'avois envie de me marier, comme j'en suis bien éloigné, je desirerois que ce fût plûtôt à une Princesse de votre maison qu'à pas une autre, & à celle particulierement, mais je n'y pense pas. La Reine le remercia lors avec de belles paroles, & lui montra beaucoup d'affection ; sur quoi il partit : & la Reine dit ensuite, que c'étoit un bon commencement qu'elle avoit fait là, dont elle esperoit bonne issuë, & qu'il falloit promptement envoyer dilayer le mariage de Parme, de peur de faillir celui-ci : & deux jours après elle envoya prier Monsieur, de lui venir parler à la Conciergerie du bois de Boulogne, ce qu'il fit ; & elle le pressa fort sur ce mariage, & il ne répondit rien pour lors. Mr le Coigneux vint dire le lendemain à la Reine, que Monsieur s'y porteroit, & qu'elle pouvoit écrire à Florence. Et lors que Monsieur pressoit pour aller commander l'armée à la Rochelle, la Reine lui ayant fait obtenir congé d'y aller, il lui dit, qu'il étoit resolu d'épouser la fille de Florence, & qu'elle pouvoit traitter ce mariage, & lors qu'ensuite le Roi l'ayant fait arrêter à Saumur, la Reine fit lever cet arrêt, Mr lui

lui manda qu'il la supplioit très-humblement, d'envoyer, comme elle fit, Luca de Liasini à Florence, pour empêcher que cette Princesse ne fût mariée au Duc de Parme.

Dieu enfin renvoya la santé au Roi, fit tenir bon aux assiegez de la Citadelle S. Martin de Ré contre le Duc de Boukinkam, & l'opinion de tout le monde: ce qui anima le Roi de telle sorte de les aller secourir, qu'à peine pouvoit-il monter à cheval, qu'il voulut partir pour y aller. Monsieur son frere ayant investi la Rochelle du côté de Coureilles, s'étant logé à Nette avec son armée & aux environs, jusques à Roussé, il m'envoya querir à St. Germain, où il s'étoit fait porter, & me dit, que je me preparasse pour aller à la Rochelle avec lui cinq jours après. Je lui demandai en quelle qualité il lui plaisoit que je le suivisse. Il me répondit: Vous mocquez-vous de me demander cela? en qualité de mon Lieutenant general. Je lui dis là-dessus, que Monsieur d'Angoulême occupoit déja cette qualité en son armée, laquelle en sa presence n'étoit jamais commandée que par les Maréchaux de France, quand il y en avoit. Que je le supplioistrès-humblement de ne me point mener là, pour

faire

faire un affront à ma charge. Il se fâcha lors contre moi, & me dit, qu'il n'avoit garde de lui donner aucune charge, & qu'il lui envoyeroit commander de se retirer. Je le suppliai lors, qu'il me fît donner cette parole par Mr le Cardinal & que lors on le tiendroit pour assûré, parce que lui l'ayant fait aller à l'armée, il l'y voudroit conserver. Le Roi me le promit, & étant le jour même venu à Paris chez la Reine sa mere, il fit que Monsieur le Cardinal me dit la même chose dont il m'avoit assûré à St. Germain : & ce qui me le persuada davantage, fut le Maréchal de Schomberg, qui étoit mon compagnon en charge, & en cette commission, lequel m'en donna entiere assûrance. Sur cela le Roi s'achemina à petites journées jusques à Moulineau, auprès de Blois, où il fut quelque tems à se refaire, & à chasser. Je fis aller mon équipage quand & le Roi, demeurant à Paris jusques à ce qu'il me le mandât, comme il m'avoit fait l'honneur de me le promettre, & le fit aussi par courrier exprès; ce qui me fit partir de Paris le Jeudi dernier jour de Septembre; je vins coucher à Artenay.

Le Vendredi premier d'Octobre je passai par Orleans, allai oüir Messe à

Notre-Dame de Cleri, fus dîner à St. Laurent des Eaux, & de là à Moulineau, où je ne trouvai le Roi, mais je le fus chercher à Saumeri, où il étoit allé voir Monsieur le Cardinal, qui furent bien aises l'un & l'autre de mon arrivée: car je m'étois, peu de jours auparavant que Monsieur le Cardinal partît, fort bien raccommodé à Venures, où il étoit allé se tenir. Ils me dirent d'abord, comme ils venoient de depêcher Mr du Hallier, qui devoit servir de Maréchal de camp en l'armée, & que j'y avois aidé, pour s'en aller au Camp, en faire revenir Marillac, que le Roi envoyoit à Verdun, & commander à Monsieur d'Angoulême de se retirer de l'armée, & de venir trouver sa Majesté à Saumur, dont je demeurai fort satisfait. Et parce que mon train étoit à Blois, où le Roi devoit passer le lendemain, je lui demandai congé de m'y en aller coucher.

Le Samedi deuxiéme je me mis dans le batteau du Roi, comme il passoit devant Blois, & je vins coucher à Montloüis.

Le Dimanche troisiéme je vins passer devant Tours, & vins coucher à Langeis.

Le Lundi quatriéme le Roi reçût, par un

un Courrier que Monsieur son frere lui envoya, la nouvelle que le Fort de St Martin de Ré ne pouvoit plus tenir, que jusqu'au dixiéme ou au plus au douze du mois: ce qui le mit en grande peine: il vint descendre de son batteau à Notre-Dame des Ardilliers, où il pria Dieu, puis fut coucher à Saumur.

Le Mardi cinquiéme le Roi sejourna à Saumur, pour faire ses Pâques à Notre-Dame des Ardilliers, &c. vint le Mercredi coucher à Toüars.

Le Jeudi il vint à Partenay, où Monsieur le Cardinal de Richelieu le vint joindre, qui avoit passé par Richelieu, pour s'aboucher avec Mr le Prince.

Le Vendredi huitiéme le Roi fut coucher à Chandenier, & moi je m'en allai à Saint Maixant, pour voir Mr de Tours, mon bon ami, qui étoit en son Abbaye de l'Or de Poitiers.

Le Samedi neuviéme je rejoignis le Roi à Niort, où en arrivant il reçût la bonne nouvelle de vingt-sept pinasses, ou autres barques chargées d'hommes & de vivres, qui étoient heureusement, & malgré la flotte Angloise, entrées dans le Fort de Saint Martin de Ré; ce qui fut cause de faire sejourner le Roi à Niort tout le lendemain.

Le Lundi onziéme le Roi vint au gîte à Sugeres, où Monsieur frere du Roi, Messieurs d'Angoulême, de Bellegarde, Marillac & le President le Coigneux, qui avoit eu jusques alors l'Intendance de la Justice & des Finances de l'armée, le vinrent trouver. Monsieur parla au Roi en faveur de Monsieur d'Angoulême, & lui se recommanda aussi ; mais le Roi dit, qu'il ne le pouvoit faire à notre préjudice, & qu'il m'avoit donné, & au Maréchal de Schomberg, la Lieutenance generale de son armée. On ne laissa pas pour cela de faire de grandes brigues en sa faveur.

Le Mardi dixiéme jour d'Octobre le Roi vint dîner à Mocy. La Cavalerie de l'armée le vint rencontrer entre Moscy & Estré, puis il arriva audit Estré, d'où Monsieur étoit délogé, pour lui laisser la place, & avoit pris pour sa demeure le Château de Dampierre, qui est veritablement un beau lieu, mais éloigné de plus de deux lieuës du quartier du Roi, & de l'armée ; ce qui n'étoit guere propre pour un General d'armée : aussi le fit-il à la persuasion de Monsieur le Coigneux, qui prit une jolie maison là auprès pour y loger. Dès que le Roi fut arrivé à Estré, l'affaire

de

de Mr d'Angoulême fut mise sur le tapis, en un Conseil qui se tint à cet effet, & je connus de la froideur au Roi, contre mon attente & ses promesses. Il fut appellé pour dire ses raisons; qui furent, que veritablement il avoit dit au Roi, qu'il ne prenoit aucune charge en son armée de Lieutenant General, lorsqu'il arriveroit, comme aussi il n'en avoit aucune patente ni commission; mais qu'à l'arrivée de Monsieur, qui avoit fait l'Etat de l'armée, il y avoit été couché comme Lieutenant General, & en avoit tiré les gages. Que l'on lui feroit maintenant un grand affront de l'en priver, & de le renvoyer, après y avoir servi le Roi durant trois mois, avec beaucoup de peine & de frais, pour la laisser à Monsieur de Schomberg & à moi, qui avions pendant ce tems-là passé notre tems à Paris. Qu'il n'y avoit autre contestation, que de l'inimitié que je lui portois, à cause de sa sœur: que je ne ferois pas difficulté d'être Lieutenant General en une armée où Monsieur de Guise commanderoit, & que lui il ne le voudroit pas seulement souffrir pour compagnon. Que d'autres Maréchaux de France avoient bien obéi à des Princes, comme Monsieur de Ma-

tignon à feu Mr du Maine, & Messieurs de Brissac, de Bois-Dauphin & de Termes à Monsieur de Guise. Qu'il ne sçavoit quelle chose il y pouvoit avoir en lui, qui me causât tel mépris, que je le veüille refuser pour mon égal. Que Monsieur de Schomberg ne feroit point cette difficulté, s'il n'étoit animé & poussé par moi; & que si l'on nous donnoit à chacun un travail à faire, l'on jugeroit qui en viendroit le mieux à bout. Qu'il y avoit quarante ans qu'il portoit les armes, & qu'il avoit eu quantité de pouvoirs de General d'armée. Qu'il supplioit finalement le Roi, de ne lui vouloir faire un tel & si signalé affront.

Après avoir fini ses plaintes & ses Requêtes, le Roi envoya querir Monsieur de Schomberg & moi, qui étions pendant cela dans sa chambre, & après que nous fûmes assis, Monsieur le Cardinal prit la peine de redire en substance tout le discours de Mr d'Angoulême : à quoi je répondis : Sire, dès que je vis à ce Printems dernier, que Vôtre Majesté voulut envoyer Monsieur d'Angoulême commander son armée de Poitou, au préjudice de Mr de Schomberg & de moi, qu'elle y avoit nommez ses Lieutenans Generaux, je jugeai que l'on

le

le vouloit subtilement glisser dans ce commandement, sans commission, pour l'y maintenir puis après avec commission, & remontrai à Votre Majesté tout ce qu'elle voit maintenant. Cette même raison me fit insister de demeurer à Paris, attendant quelque autre emploi, quand Votre Majesté me commanda de la suivre en ce voyage, où elle se vouloit servir de moi en qualité de Lieutenant General de son armée, & n'en voulus accepter la charge, qu'après qu'elle m'eut assûré, & Mr le Cardinal ensuite, qu'elle feroit revoquer Mr d'Angoulême. Elle se souviendra, s'il lui plaît, des paroles qu'elle tint pour ce sujet à Mr de Schomberg & à moi à Saumur, il y a huit jours, qu'elle ne souffriroit jamais, que Monsieur d'Angoulême eût autre commandement en cette armée, que celui de Colonel de la Cavalerie legere, s'il en vouloit faire la charge, & ne me sçaurois assez étonner, comment Votre Majesté a si-tôt changé de volonté en une chose si juste & raisonnable, comme je lui ferai voir, s'il lui plaît de me permettre de lui representer. Monsieur d'Angoulême est en cette armée sans Patente, ni pouvoir. Il l'a commandée depuis qu'il y est, sur

une ſimple Lettre de cachet. Il a proteſté, en y venant, qu'il n'y prétendroit aucun commandement, dès qu'elle viendroit en ſadite armée, & qu'il ſçavoit bien qu'elle appartenoit de plein droit à ſes Maréchaux de France. De quoi ſe plaint-il? de ce qu'on lui a donné mille francs par mois ſur votre Etat, comme s'il étoit Lieutenant General? Je lui demande, s'il eſt nommé General. Il ne me le ſçauroit montrer: & quand il y ſeroit nommé, Monſieur le Coigneux, qui l'a dreſſé, & Mr votre frere, qui l'a ſigné ſans le voir, ne font point par ce ſeul acte des Lieutenans Generaux d'armée, que Votre Majeſté ſoit obligée de maintenir & conſerver. Il dit, qu'il y a ſervi trois mois: je le ſçai bien: mais un ſervice de trois mois le veut-il puis après perpetuer, & un ſervice mendié, & ſtipulé precedemment, qu'il ne dureroit que juſques à votre arrivée? Quel affront prétend-il qu'il lui ſoit fait, ſi Votre Majeſté lui tient ce qu'elle lui a promis, & s'il eſt traité en la forme qu'il a demandée, voir même extorquée? Il dit que nous avons paſſé, pendant le tems de ſon ſervice, le tems à Paris: auſſi ſera-t-il à Paris, à paſſer le tems, pendant notre emploi.

Où

Où vouloit-il que nous fussions pendant votre maladie, & l'attente de votre convalescence, pour l'accompagner & servir en cette guerre ? & a très-grand tort de dire, que je lui veüille mal à cause de sa sœur. Ce seroit au contraire une cause de lui vouloir du bien. Je cherche avec trop de soin l'affection des prochains des personnes dont je suis amoureux. Je lui eusse pu vouloir mal, s'il eût fait à ma sœur ce que j'ai fait à la sienne. Il ne pratique pas la même chose aux autres, de peur de s'attirer une trop grande quantité d'ennemis sur les bras. Il dit, que je ne ferois pas difficulté de servir de Lieutenant General en une armée où Monsieur de Guise seroit General, je l'avouë : aussi ne ferois-je pas peut-être en une où il seroit General : mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Je ne demeure pas seulement d'accord avec lui des Maréchaux de France qu'il a nommez, qui ont servi sous les Princes ; mais j'y ajoûterai encore le Maréchal de Strozzi, qui mourut au siege de Thionville, où il commandoit sous le Duc François de Guise : & depuis cinq ou six ans encore Monsieur le Maréchal de Thesmines, tantôt sous Monsieur du Maine, tantôt sous Mr d'Elbœuf : mais

il m'avoüera aussi, s'il lui plaît, qu'en aucune armée, où le Roi ait été, aucun Prince, ni autre n'ont commandé également avec les Maréchaux de France, à qui seuls cet honneur appartient; & que tous les Princes, qui ont été esdites armées Royales, ont toûjours reçu l'ordre & le commandement des Maréchaux de France: & non pas seulement les Princes Etrangers ou bâtards, ce qui n'est pas grand merveille, mais les Princes du sang, à qui nous devons tant d'honneur, de respect & de service. A-t-il vû l'armée du feu Roi en sa presence commandée par aucun Prince? Monsieur le Prince de Conty, Mr le Comte de Soissons, Mr de Montpensier, quand il y sont venus avec des troupes, n'ont-ils pas reçu l'ordre, le mot & les commandemens des Maréchaux de Biron, pere & fils, d'Aumont & d'autres? l'ont-ils jamais donné? qu'il me marque une seule fois si un Prince du sang a été declaré Lieutenant General du Roi, comme l'est maintenant Monseigneur son frere, comme l'étoit en Savoye feu Monsieur le Comte de Soissons. Oüi mais, dira-t il Monsieur de Nevers a souvent conduit & mené l'Armée du Roi. Je le confesse, en son absence, mais dès que le

Roi

Roi y étoit arrivé, son pouvoir cessoit: & s'il y demeuroit avec ses troupes, elles recevoient les ordres & les commandemens par Messieurs les Maréchaux de France, qui n'ont jamais eu de compagnons en charge és armées, où le Roi a été, que des autres Maréchaux de France. Je ne fais point de difficulté d'honorer les Princes, & leur porter beaucoup de respect & de déference, mais non point au prix & ravallement de ma charge, de laquelle il s'agit; car hors de là je me mets cent brassées aux dessous d'eux; mais en la fonction de ma Charge, je demeure en la hautesse où elle m'éleve. Je pense être quelque chose plus qu'un President du Parlement: cependant dans le Palais je ne suis pas seulement au dessous d'eux, mais tête nuë devant eux, qui l'ont couverte, & soûmis à leurs Sentences & jugemens. Aussi ne doivent point les Princes faire difficulté de déferer aux charges, bien que ceux qui les occupent soient moindres qu'eux, & ceux qui les possedent sont obligez de les perdre plûtôt, voir même de mourir, que de les laisser déperir, comme je m'assure de Monsieur le Maréchal de Schomberg, sans mon induction, comme Mr d'Angoulê-
 me

me le veut persuader, ayant trop d'honneur, de courage & de ressentiment, pour y manquer. Et quant à ce que Mr d'Angoulême dit, que si nous avions tous deux une differente attaque à faire, que l'on verroit qui s'en acquitteroit le mieux, je réponds qu'assurément on le verroit qui s'en acquitteroit le mieux. Il se vante finalement qu'il y a quarante ans qu'il porte les armes. Le feu Comte de Fuentes venant en Flandre, prit une fois à témoin feu Monsieur le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, mon grand oncle, s'il n'y avoit pas quarante ans qu'il portoit les armes, lequel lui répondit que oüi, mais il y avoit trente-huit ans qu'il ne les portoit. Et je voudrois demander à ce vieux guerrier, comme l'on fait aux veneurs, qu'il nous montrât le pied de la bête qu'il à prise. Je finis, priant très-humblement Votre Majesté de se souvenir qu'elle m'a fait l'honneur de me donner la Charge de Lieutenant General de son armée, sans que je l'aye mendiée, pratiquée, escroquée, ni même recherchée : qu'elle m'a plusieurs fois réïteré à Paris, ou par les chemins, qu'elle me la conservoit dignement : qu'elle m'a fait trop noblement Maréchal de France, pour faire main-

maintenant commencer par moi un si grand ravallement à ma charge, & que je ne suis point ambitieux d'emploi, que je quitte très-volontiers celui qu'elle m'a donné, plûtôt que de le faire indignement, & que sans mécontentement ni plainte je m'en retournerois très-volontiers à Paris, y faire le bourgeois, & y prier Dieu qu'il continuë ses graces à Votre Majesté, par quantité de victoires sur ses ennemis; attendant que l'honneur de ses commandemens m'employe ailleurs.

Après que j'eus parlé comme dessus, Monsieur de Schomberg en fit autant, & déduisit éloquemment ses interêts, & ceux des Maréchaux de France; puis nous nous retirâmes, sans y penser plus avant. Puis nous allâmes voir le Fort d'Orleans commencé, qui étoit le seul travail, qu'en trois mois on avoit fait à la Rochelle. Et à mon retour étant venu chez le Roi, il me demanda ce qu'il m'en sembloit. Je lui dis, que c'étoit un inutile travail, placé au plus mauvais endroit que l'on eût sçû choisir en tout Coreille, plus de trois parts qu'il ne falloit, mal travaillé, de grande dépense, de peu de profit, construit non comme un Fort, & avec les regles qu'il

qu'il faut observer en une piece, qui est seulement pour servir à un siege, mais comme une piece à demeurer ; & enfin défectueuse en son tout & en toutes ses parties.

Il me dit lors, que j'en parlois par envie, & que si c'étoit moi qui l'eusse fait construire, je n'aurois pas moins de raisons pour le loüer, que j'en avois pour en médire. Je lui repliquai, que je n'étois si mal habile de décrier ce Fort à Sa Majesté, qui en sçauroit bien juger la verité, & dès le lendemain le reconnoître, & que je ne m'aidois pas de ces artifices contre Monsieur d'Angoulême, duquel je voyois bien qu'elle soûtenoit les interêts, ayant changé depuis le Conseil qu'elle avoit tenu, & que si elle avoit changé d'avis je n'avois pas changé de resolution, de ne servir avec compagnon, qui ne fût, comme moi, Maréchal de France. Elle me dit, qu'elle n'avoit point changé d'opinion, mais qu'elle seroit bien aise que je m'accommodasse à ce qui seroit du bien de son service, sans neanmoins me forcer à rien. Je vis bien alors, que les affaires alloient mal pour moi, qui me resolus au pis, & de m'en retourner à Paris, si je ne trouvois mon compte à la Rochel-

le ;

le : & ainsi je me retirai en mon logis. Monsieur le Cardinal prit le sien au Pont la pierre, qui est un petit Château proche d'Angoulmin. Tout le soir fut employé jusques en la nuit bien avant, en allées & venuës de Messieurs de Vignolles & de Marillac vers Mr de Schomberg, de la part de Monsieur d'Angoulême, au parti duquel ils étoient entierement attachez, pour tâcher de les accorder ensemble. Ils lui remontrerent, qu'étant le second Maréchal de France, j'aurois tout le pouvoir de l'armée, l'Intendance des Montres, & la Charge de Colonel des Suisses, qui me donnoient grand avantage sur lui. Outre cela mon activité à travailler, & qu'il ne pourroit pas faire comme moi, à cause de la goutte qui par fois le tourmentoit, & des affaires du Conseil étroit, auquel il étoit occupé: son inimitié avec le Marquis de Rhosny, Grand-Maître de l'Artillerie, avec qui j'étois en parfaite intelligence; & finalement l'affection des gens de guerre, qui étoit grande vers moi, qui les avois quasi toûjours menez & commandez avec beaucoup de douceur, m'attireroient tout l'emploi à son exclusion. Que Monsieur d'Angoulême demeurant, & moi m'en allant,

allant, il auroit toute l'entiere puissance, Monsieur d'Angoulême n'en voulant que le nom, & dépendre entierement de lui ; avec qui il se vouloit joindre fraternellement. Ces persuasions, & autres qu'ils ajoûterent, firent tourner casaque au Maréchal de Schomberg, sans qu'il eût plus d'égard à son honneur, à l'interêt de sa Charge, ni à mon amitié, & ayant convenu de cette sorte avec Mr d'Angoulême, dès le lendemain matin Mercredi treiziéme, il dit au Roi, qu'il étoit prêt de recevoir Mr d'Angoulême pour son compagnon en la Lieutenance Generale de l'armée, puis qu'il le trouvoit déja en Charge ; ce qu'il n'eût fait, s'il n'y eût été & que j'avois tort de lui contester. Ce fut assez dit au Roi, pour lui persuader ce à quoi il étoit porté, & à dire, qu'il n'y avoit que mon opiniâtreté qui retardât l'établissement de son armée. Sur cela Monsieur le Cardinal, Mr le Grand, Mr le Garde des Sceaux, & Messieurs les Maréchaux de Camp lui applaudirent de telle sorte, que comme je le vins trouver le matin pour l'accompagner au Plomb, où il s'acheminoit, pour de là voir la flotte Angloise, & le Fort Saint Martin, je le trouvai fort froid, & fuyant de me

parler,

parler. Il commanda même à Monsieur du Hallier de me persuader de m'accommoder avec Monsieur d'Angoulême. Mr le Cardinal me le dit aussi par les chemins. Mr de Schomberg me vint accoster, me disant, qu'il voyoit bien que le Roi n'avoit pas bonne intention de nous obliger. Que cela le faisoit me conseiller de ceder au tems, comme bon courtisan, & que pour lui qui étoit du Conseil étroit, & qui avoit trop à perdre, ne s'y vouloit pas opiniâtrer. Je ne lui répondis autre chose, sinon que mon Roi & mon maître me pouvoit bien abandonner, mes amis me trahir, & mon frere & compagnon en Charge, unis, & joints en mêmes interêts, me quitter, mais que Bassompierre n'abandonneroit, trahiroit, ou quitteroit pas lui-même; qu'il demeurât avec infamie. Que pour moi je me retirerois avec honneur, & que je lui promettois, que je ne serois pas compagnon en même armée, le Roi y étant, avec Mr d'Angoulême, & que pour lui il fist comme il l'entendoit. Sur cela, nous arrivâmes au Plomb, d'où nous vîmes la flotte Angloise à l'ancre devant St Martin de Ré, qui pouvoit être de cent cinquante vaisseaux.

Le Jeudi quatorziéme il fut avisé que Monsieur

Monsieur qui étoit General de l'armée, nous diroit, que l'intention du Roi étoit, que Monsieur d'Angoulême servît conjointement avec nous : ce que je refusai absolument, & m'en allai l'après-dînée voir vers Coreille, où je trouvai le Roi, qui m'appella, & me dit : Je considere ce que vous me dites hier, & je trouve ce Fort bien grand. Et je lui dis, qu'il le seroit bien davantage, quand les fausses-brayes, que l'on avoit dessein d'y faire, y seroient ajoûtées, & qu'il faudroit encore outre cela faire quelques ouvrages, qui donnassent jusques sur le bord de la mer, dont il étoit éloigné ; & qu'enfin un des Forts de la circonvallation de la Rochelle seroit plus grand que la Rochelle même. Je lui montrai de plus, comme il étoit commandé de tous côtez, & qu'en tout autre lieu où il eût été, il l'eût été moins. Je lui fis voir ensuite, comme on y travailloit la terre & les gazons, & lui fis avoüer, que tout cela ne valoit rien: mais je ne lui parlai ce jour-là d'aucune chose. Il envoya Monsieur de Mandes trouver Monsieur le Cardinal, le prier qu'il trouvât moyen de me contenter, & que je lui ferois faute si je me retirois, comme M. du Hallier l'avoit assûré, que

je ferois le lendemain quinziéme, comme je ne manquai pas, & le vins trouver du matin, & lui dis : Sire, pour ne faire rien indigne de moi, & qui fist tort à la charge de Maréchal de France, dont vous m'avez honoré, je suis forcé, avec un extrême regret, de me retirer de votre armée, & de supplier très humblement votre Majesté de me permettre d'en sortir. Je m'en vais à Paris, attendre que l'honneur de vos commandemens m'appelle en quelque lieu, où je lui puisse continuer les mêmes humbles services, que j'ai fait par le passé ; lui demandant cependant en singuliere grace, de ne point ajoûter de foi aux mauvais offices que mes ennemis me feront, jusques à ce qu'elle les ait bien averez. Pour moi je l'assûrerai, que je serai à l'avenir ce que j'ai été par le passé, sçavoir votre très-humble & fidelle creature. Le Roi me persuadoit fort de demeurer, & me dit, que je ne l'avois jamais abandonné, que j'étois opiniâtre, & que tout le monde me donnoit le tort : que Monsieur le Maréchal de Schomberg qui avoit le même interêt que moi, me condamnoit, & que je sçavois bien que, quelques compagnons que j'eusse, il me donneroit les

meilleurs emplois : enfin voyant qu'il ne me pouvoit vaincre, il me dit adieu, après m'avoir fait promettre que je l'irois dire à Monsieur le Cardinal ; auquel en même tems il envoya un de ses ordinaires, nommé Sanguin, pour le prier qu'il me fist demeurer, à quelque prix que ce fût. Je m'en allai le trouver, & il me donna tant d'asśûrances de sa bonne volonté, montra tant de tendresse, jusques à pleurer, & me presenta la carte blanche, pour mettre ce que je voudrois. Je lui dis enfin, que je ne demeurerois jamais compagnon de Monsieur d'Angoulême, le Roi étant en son armée, & qu'il ne seroit jamais dit que j'eusse fait ce tort à ma Charge : mais que s'il me vouloit donner une armée à part, toute distincte de celle du Roi, ayant mon artillerie, mes vivres, mes tresoriers, & tout l'état de l'armée à part, pour assieger la Rochelle de l'autre côté du canal, avec le commandement dans le Poitou, pour les choses dont j'aurois besoin, j'offrois de servir. Il m'embrassa alors, & me dit, qu'il me feroit accorder tout ce que je demandois, & que j'écrivisse mes pretentions : ce que je fis, & pris trois compagnies des Suisses, le Regiment de Navarre, celui

de Vaubecourt, de Beaumont, du Plessis-Praslin, de Ribeyrac, & de Chastellier Barlot, la compagnie des gendarmes de Monsieur, & six des chevaux legers, avec le reste du Regiment de Champagne qui étoit au Fort-Louis : Messieurs du Hallier & Thoiras, pour Maréchaux de Camp ; la Courbe & Persi pour Aides de camp, un nommé le Flamand & N. Ingenieurs : d'Aligey pour commander à l'artillerie : Desfourneaux pour Maréchal des logis de l'armée, & le Prevôt de la Connêtablie. Ce qui me fut accordé par le Roi, qui m'envoya querir, comme il étoit au Conseil dans son cabinet. Je vins dans sa chambre, où il vint aussi-tôt avec Monsieur le Cardinal, & m'accorda & confirma ce que j'avois demandé, & me mena en son Conseil avec joye.

Le lendemain Samedi seiziéme je fus remercier Monsieur le Cardinal. Ce soir-là le secours fut mis dans le fort de la Prée.

Le Dimanche dix-septiéme je vins avec les officiers de l'armée, reconnoître mes quartiers. J'entrai dans le Fort-Louis, où je fus salüé de force canonnades. De là j'allai considerer le Port neuf, pour y aller faire travailler, & puis je revins trouver le Roi.

Le

Le Mardi dix-neuviéme on tint Conseil, pour regler les vivres & l'artillerie des deux armées. Cette nuit la tempête commença bien furieuse par un Nord-est.

Le Mercredi vingtiéme trois chaloupes ennemies échoüerent au moulin de Laleu, & un vaisseau de trois cens tonneaux, à Broüage.

Le Jeudi vingt-uniéme je vins passer à Laleu, & à la rade de Chef de bois, pour voir la tempête, & le desordre qu'elle faisoit. De là je dînai à Lommeau chez Beaumont. Après dîner je fus au Fort-Loüis, faire tirer sur une barque ennemie, qui entra à la Rochelle; puis je fis tracer une redoute à l'embouchure du Port neuf, & m'en retournai à Netre.

Le Vendredi vingt-deuxiéme j'envoyai Monsieur du Hallier faire le quartier & le logement de mes troupes à Laleu, ou aux environs, où je les logeai.

Le Samedi vingt-troisiéme je quittai le quartier du Roi, & passant à Dampierre, pour voir Monsieur son frere, je vins loger à Laleu, qui fut durant le siege mon ordinaire sejour.

Le Dimanche vingt-quatriéme je fis commencer à travailler à l'ouverture du Port neuf.

Le Lundi vingt-cinquiéme je continuai cette œuvre, ou les travaux que j'avois commencez, & fis la nuit tirer du Fort-Loüis six canonnades dans la Rochelle, avec des balles à feu.

Le Mardi vingt-sixiéme treize barques sortirent du port de la Rochelle, pour aller en l'Isle de Ré, ausquelles je fis tirer force canonades du Fort-Loüis, sans effet. Je fis aussi ce jour-là faire la montre generale à l'armée. Ce matin même je m'en allai à Chef de bois, secourir trois barques des nôtres échoüées, poursuivies par les Anglois. Le Baron de Noilan étoit sur une, & des soldats du Plessis Prallin, embarquez pour descendre en Ré, sur les autres. Je fis mener les personnes & porter les munitions à Laleu: puis l'aprés-dînée je fis tirer en un canal lesdites barques, que les Roberges Angloises avoient poursuivies.

Le Mercredi vingt-septiéme j'eus ordre d'envoyer au secours de l'Isle de Ré, dont le Roi, à mon prejudice, avoit donné la commission à Schomberg, trois cens hommes du Regiment de Vaubecourt, deux cens de celui de Riberac, & la compagnie des chevaux legers, commandée par la Borde. Le soir le Roi m'écrivit, & Monsieur de Schomberg aussi, pour

pour m'avertir, que ceux de la Rochelle devoient venir enlever un de nos quartiers, & que je fisse venir toute mon armée alerte, pour y prévoir. Je me mocquai de cet avis, qui étoit contre toute raison & apparence, & ayant posé mes gardes, comme je jugeai à propos, je m'en allai coucher entre deux draps; ce que je n'avois encore fait depuis que j'étois venu en mon quartier. Ces Messieurs, qui étoient près du Roi, prirent l'alarme si chaude, qu'ils firent tenir sa Majesté & Monsieur son frere toute la nuit à cheval.

Le Lundi vingt-huitiéme je fis partir les troupes susdites, pour aller en Ré, ausquelles j'eus charge d'ajouter cinquante gendarmes de la compagnie de Monsieur, commandée par Monsieur de la Ferté Imbaut, Lieutenant.

Le Vendredi vingt-neuviéme il y eut une furieuse pluye, qui fit cesser tous les travaux. Le Regiment des gardes vint pour s'embarquer au Plomb: je le logeai à Losieres. Canaples, St. Simon, & plusieurs autres du passage, vinrent loger & souper chez moi; lesquels y dinerent & souperent encore le lendemain Samedi trentiéme, que leur embarquement se fit. Je demeurai toute la journée au Plomb.

Plomb, pour s'acheminer. Monsieur y vint, avec Mr de Bellegarde, qui le vit faire à l'entrée de la nuit, en la haute marée, & passerent heureusement au Fort de la Prée, sans avoir couru autre fortune que de quelques coups de canons des roberges, qui ne desancrerent point. Ils furent reçus en descendant, par les ennemis, qui leur firent une furieuse charge, où ils tuerent Mansan, Capitaine aux gardes, & un Capitaine de Beaumont; mais ils ne la continuerent pas: ce qui fit qu'avec peu de perte ils se mirent dedans, & à l'entour du Fort. Monsieur vint du Plomb au moulin de Laleu, pour appercevoir les signaux de leur heureuse arrivée, qui furent justement d'autant de barques comme il en étoit parti. Monsieur demeura là le soir à souper, & coucha chez moi. Comme il dormoit, il parut un grand feu sur le village de St. Maurice, qui est contre le Fort-Loüis. Je pensai que les ennemis étoient venus brûler ce peu de maisons qui y restoient, & pour le respect de la personne de Monsieur je fis prendre les armes aux troupes Françoises & Suisses du quartier, pendant que j'accourus pour en sçavoir de plus fraîches nouvelles. Mais je fus bien tôt assuré de mon doute, & apperçûs que

 c'étoient

c'étoient quelques maisons de la Rochelle, proche de la Tour de St. Barthelemi, où des espions que nous avions dedans avoient mis le feu. Je fis en même tems tirer force balles ardentes au Fort-Loüis, pour divertir les ennemis d'éteindre leur feu.

Le Dimanche 31. & dernier d'Octobre, Monsieur dîna chez moi : puis s'en alla au Fort-Loüis, où il fit tirer force cannonades. Les ennemis nous payerent en même monnoye, mais nous eûmes de plus d'un coup de canon, qui donna dans le Fort, dont le fils aîné de Monsieur de la Manassiere fut tué, & un soldat quand & lui.

Le Lundi jour de la Toussaints, & premier de Novembre, quatre barques des nôtres, chargées des gens du Regiment du Plessis-Praslin, relâcherent au Plomb, & deux autres au moulin de Laleu, qui furent suivies par deux roberges Angloises, de si près, que la mer leur faillit, & toucherent terre. Je fis en diligence venir deux canons, pour tirer sur elles ; ce que je fis de telle sorte, que l'une des deux reçût cinq coups dans le corps, & l'eusse coulée à fonds, si la mer revenant, huit chaloupes ne l'eussent remorquée. St. Luin revint de l'Isle de Ré,

& le Roi m'envoia Sanguin avec de l'argent, pour faire que rien ne manquât à l'embarquement : à quoi je pourvus selon son desir.

Le lendemain Mardi deuxiéme le Roi me fit venir en son quartier, pour me proposer de passer en l'Isle, parce que Schomberg étoit encore en la Charante, où il avoit relâché. Je fus tout prêt de passer, selon son desir & le mien ; mais le Garde des Sceaux fit telle instance d'attendre encore ce jour-là des nouvelles de Schomberg, qu'il me retint. Je faillis à mon retour d'être pris par une embuscade, que les ennemis m'avoient dressée proche de Lagor.

Le Mercredi troisiéme je fis mes Pâques, dont j'avois été diverti les deux jours precedents. Monsieur de Schomberg m'envoya deux barques, pour reconnoître la descente, & les y conduire, que je lui renvoyai en même tems. Monsieur de Hallier alla au Plomb, faire mettre en mer les pinasses, pour passer en Ré, à la haute marée de la nuit.

Le Jeudi 4^e^ je fis une embuscade par vingt gendarmes de Monsieur, & quelque Infanterie de Riberac, proche de la porte de Coigne, qui tuerent deux hommes de cheval des ennemis, & pri-

rent.

rent trois prisonniers. Sur mon dîner les Rochellois vinrent prendre des vaches tout contre Laleu, & les emmenoient à notre vûë. Nous montâmes à cheval, & les fûmes recouvrer: & quand les ennemis virent, qu'ils ne pouvoient emmener leur prise, ils tuerent les vaches & s'enfuïrent. Ce qui fut cause, que je fis venir la compagnie de la Roque Massebaut loger en mon quartier. Le Roi m'envoya ce jour-là Persi, pour venir servir avec moi, qu'il avoit retenu jusques alors.

Le Vendredi cinquiéme je vins dès la pointe du jour pourvoir aux embarquemens, qui Dieu merci furent tous si heureux, qu'il ne s'en perdit, échoüa, ou manqua pas un de tous ceux que je fis faire. Le Roi y arriva, qui me dit, que Monsieur de Schomberg lui avoit mandé, que Dieu aidant, il entreroit le soir dans l'Isle de Ré, en laquelle le vent contraire l'avoit empêché d'aborder. Sa Majesté voulut ensuite venir dîner chez moi, à laquelle, & à toute sa Cour, je fis très-bonne chere. Il s'en vint de là voir le Port neuf, & le Fort-Loüis, où je fis tirer quantité de canonades à son arrivée.

Le Samedi sixiéme je m'en vins au Plomb,

Plomb, où Monsieur arriva tôt après. Nous vîmes faire une grande salve de mousqueterie & de canonnades au Fort de St. Martin de Ré, qui fut continuée plus de deux heures. Nous sçûmes quelque tems après, que ç'avoit été l'assaut general, que les Anglois avoient donné au Fort, lequel avoit été vaillamment repoussé.

Le soir Marillac arriva, avec quelques vingt Gentilshommes, qui venoient de trouver le Roi de la part du Maréchal de Schomberg, qui étoit encore à la Charante, mais qui n'attendoit qu'une heure de bon tems pour aller en Ré : ils me prierent de les faire passer en Ré, dans quelques chaloupes qui me restoient encore : ce que je fis, après leur avoir donné à souper.

Le Dimanche Septiéme je m'en vins à Chef de Bois, pour voir ce qui aviendroit en l'Isle, & fus bien étonné, quand je vis revenir Marillac à moi, qui au lieu d'aborder l'Isle, avoit relâché au Port neuf, & me dit, qu'ils avoient vû deux Roberges, & d'autres visions, dont je me mocquai, & leur en fis honte. Nous vîmes peu après, les Anglois attaquer, vers St. Blanceau, une barque des nôtres, qu'ils prirent. Ces mêmes vaisseaux

ennemis vinrent dans le canal de la Rochelle, tirer des coups de canon à deux galiottes, que j'avois fait apprêter, pour passer Marillac au Port neuf. Je fis [illegible] deux canons sur la rive, qui les firent déloger bien vîte, & donnerent deux volées dans l'un desdits vaisseaux ennemis. Sur le soir Marillac se rembarqua, & passa sans rencontre, comme m'assûrerent mes galiottes, qui furent trois heures après de retour.

Le Lundi huitiéme le Roi vint de bon matin au Plomb, impatient de sçavoir des nouvelles. Je lui dis comme j'en avois eu de l'arrivée de Marillac en l'Isle, & lui fis voir plus de trente barques échoüées à S.Blanceau, qui nous fit juger, que Schomberg étoit passé la nuit precedente. Il me dit aussi la mort du Maréchal de Themines, & quand & quand que j'avois bonne part au gouvernement de Bretagne, qui vacquoit par son decès. Je lui dis que je lui rendois très humbles graces de l'estime qu'il faisoit de moi, en m'en jugeant digne; mais que pour moi je ne desirois point de ces grands Gouvernements, qui obligent à residence, parce qu'ils contrarient à mon humeur, & me dévoyent du cours de ma fortune. Que je ne laissois pas pour-

tant

tant de lui en être extrémement obligé. Nous fîmes aussi-tôt embarquer les mousquetaires à cheval du Roi, & quelques autres soldats, & des vivres pour passer en Ré, mais ils arriverent trop tard, car ce même jour les Anglois délogerent de St. Martin. Les ennemis se retirerent en très-bon ordre, jusques après qu'ils eurent passé le Bourg de la Coüarde: car alors à l'entrée de la chaussée, qui les menoit à leurs barques & roberges, comme ils commencerent à défiler, le desordre s'y mit, chacun voulant passer le premier. Sur cela nos gens les chargerent de sorte, qu'ils se noyerent, quantité aussi furent tuez, & les Anglois perdirent plus de douze cens hommes, morts ou prisonniers, entre lesquels fut le Milord Montjoye, & deux Colonels Anglois. Le soir mêmes il sortit vingt-six barques de la Rochelle, pour aller en Ré.

Le Mardi neuviéme j'eus nouvelles de la défaite, par Beringuen, qui en alloit rendre compte au Roi. Je passai en même tems en très-basse mer le canal de la Rochelle à cheval, & vins trouver le Roi, pour m'en réjoüir avec lui. Beringuen lui dit, que les ennemis avoient perdu, partie prises, partie jettées, trente-

quatre Enseignes, & cinq pieces de canon. Il me renvoya tôt après en mes quartiers où je fis faire des salves generales, tirer tous mes canons plusieurs fois, & faire chanter le *Te Deum* à Laleu, & au Fort-Loüis. Je faillis ce jour-là d'être tué d'un canonade de la ville, qui passa à deux doigts de ma tête, & alla tuer un soldat qui marchoit devant moi.

Le Mercredi dixiéme Messieurs les Cardinaux de Richelieu & de la Vallette, les Ducs d'Angoulême & de Bellegarde, d'Effiat, d'Arbaut, Daucaires & autres, vinrent dîner chez moi, puis furent voir mes travaux. Le soir force gens revinrent de l'Isle; mais avec peril, parce que les Rochellois, avec plus de trente barques, tenoient la mer.

Le Lundi onziéme Puilaurens & la Noblesse de Monsieur vinrent, & dînerent avec moi. Le soir Messieurs de Retz, de Guimené & d'autres, qui en revenoient aussi, vinrent souper & coucher en mon logis. La nuit il y eut tourmente.

Le Vendredi 12. je les menai voir nos travaux, & deux vaisseaux ennemis échoüez, de la tourmente de la nuit passée, à la rade de Chef de Bois, dont ils avoient retiré les hommes dans leurs chaloupes. Puis leur ayant donné à dî-

ner, je les renvoyai au quartier du Roi dans mon carosse.

Le Samedi treiziéme la tempête ayant fait retirer les barques Rochelloises, force gens eurent moyen de revenir de l'Isle. Les chevaux legers du Roi repasserent de Ré en mon quartier. Monsieur vint à Plomb voir le debris de la tempête.

Le Dimanche quatorziéme Marillac & quantité d'autres revinrent de l'Isle, coucher chez moi.

Le Lundi quinziéme je fus à Dampierre, prendre congé de Monsieur, qui se retira de l'armée, & s'en retourna à Paris. Je fus de là trouver le Roi. Tout le reste des troupes, qui étoient sous ma charge, & que j'avois envoyées en Ré, furent ce jour-là de retour en leurs quartiers. J'allai ce même soir reconnoître une nouvelle ouverture que Monsieur le Cardinal vouloit être faite au Port neuf, avec un marinier fort expérimenté, qu'il m'avoit envoyé, nommé Samson.

Le Mardi seiziéme Monsieur, qui avoit été retenu le jour precedent par le Roi, s'en alla de l'armée.

Le Mercredi dix-septiéme je fus au Plomb, faire partir force barques, pour aller requerir ceux qui y étoient encore. Le Comte de Burie, & force autres re-

vinrent chez moi. Le Roi m'envoya querir, pour le venir trouver le lendemain matin, comme je fis.

Le Jeudi dix-huitiéme étant venu trouver le Roi, qui étoit au Conseil avec Monsieur le Cardinal & peu d'autres, il me dit, que Monsieur son frere s'en étant allé, qui avoit entrepris de faire un fort à la Fons, sans lequel la Rochelle n'étoit point assiegée, & qu'il s'étoit chargé d'assieger la ville, depuis le marais de la Fons, qui étoit la fin de mon departement, jusques à Ronsai, où commençoit celui de Monsieur de Schomberg & d'Angoulême, & duquel le Roi & Mr le Cardinal se chargeoient particulierement : & que l'ayant presenté à Monsieur d'Angoulême, pour s'y loger à la place de Mr, & construire les forts, redoutes, & lignes necessaires, il lui avoit demandé cinq cens chevaux & cinq mille hommes de pied, ne le voulant entreprendre avec moindres forces ; lesquelles sa Majesté ne lui pourroit maintenant fournir : que pour ce sujet il m'avoit envoyé querir, pour m'offrir d'ajouter tout ce département au mien, & sçavoir quelles troupes je demanderois d'augmentation à l'armée, que j'avois déja, & quel secours de charrettes, d'outils

d'outils & d'autres choses je demanderois de plus. Je lui répondis, que j'avois de toutes choses à suffisance, si le Roi me commandoit de l'entreprendre, & que je lui fortifierois & retrencherois l'avenuë de terre, qui étoit encore libre aux Rochellois, de telle sorte que dans quinze jours je l'aurois fermée. Le Roi crût que je me mocquois, en disant cela, & me repliqua, que je demandasse librement, & si je me voudrois contenter de trois Regiments de plus, & de trois Compagnies de chevaux legers. Moi je répondis, que s'il n'augmentoit mes troupes, je ne l'entreprendrois pas. Il m'enquit là-dessus, quand je voudrois commencer. Je lui dis que le lendemain j'irois reconnoître & tracer le fort, que je me preparerois le Samedi, & que le Dimanche au matin je m'y irois loger. Il me dit qu'il ne pensoit pas que je le pûsse faire si-tôt, & puis me demanda avec combien de forces je m'y viendrois loger. Je dis quatre cens hommes de pied & quarante chevaux. Il me dit alors, que je me mocquois, & qu'il ne me le souffriroit pas. Je lui repartis qu'il le feroit donc faire par un autre: que je n'y voulois pas employer un homme davantage. Qu'il me laissât faire à ma fan-
 taisie,

taisie, ou que je quitterois tout là. Ce que je faisois par dépit de Monsieur d'Angoulême, qui étoit là lors. Je pris congé du Roi, qui me recommanda de prendre mes sûretez, de telle sorte que lui, & moi ensuitte, ne reçûssions point d'affront.

Le Vendredi dix-neuviéme je pris cinquante chevaux & deux cens hommes de pied, & vins reconnoître le lieu où je ferois mon fort, que je ferois tracer par un Ingenieur nommé le Flamand : puis je m'en revins. Par les chemins les ennemis me vinrent chicaner ; je les fis pousser jusques dans leurs portes, par la compagnie de la Roque Massebaut, qui y perdit d'un coup de mousquet son Maréchal des logis, qui fut grand dommage.

Le Samedi 20. le Regiment des Gardes, & celui de la Meilleraye revinrent de Ré. Je logeai ce premier-là à Losiers, & l'autre à Luneau. Canaples amena le Milord Montjoye, son prisonnier, loger & coucher chez moi.

Le lendemain Dimanche 21. je m'acheminai à la Garenne de la Fons, avec deux cens hommes du Regiment de Vaubecourt, deux cens Suisses, & vingt chevaux de la compagnie de la Roque

Massebaut. J'emmenai aussi quatre de ces petites pieces que l'on nomme Courtaux, avec de la munition, fascines & outils necessaires pour travailler. Je trouvai la compagnie de Ruffec, qui étoit en garde proche de la Fons, que j'amenai aussi quand & moi. D'abord je fis deux fortes barricades aux deux chemins creux, qui sont à gauche & droitte de la garenne, qui se viennent joindre à trois cens pas de la porte de Coigne; & fis avancer 150. François, & autant de Suisses proche de l'enfourchure des deux chemins. Je mis les vingt chevaux de la Roque bien loin à ma droite, & mes gardes encore après, pour donner ombrage aux ennemis, au cas qu'ils voulussent sortir, que cette Cavallerie iroit couper entre la ville & eux. J'en fis de même à la Compagnie de Ruffec, & la fis suivre par un petit gros de vingt-cinq volontaires, qui m'avoient suivi. Je mis Monsieur du Hallier avec les François, la Courbe avec les Suisses, & moi j'allois par tout, pendant que nous travaillâmes à faire ce fort, que j'avois pris de quarante toises, dans oeuvre, en quarré, sur les cinquante de la garenne, dont les deux fossez me servoient.

Les

Les ennemis, qui apperçûrent que l'on les venoit entierement fermer par ce fort, sortirent mille ou douze cens hommes, pour nous en venir empêcher; mais voyant ces quatre gros de Cavalerie, qu'ils pensoient destinez pour leur empêcher leur retraite, s'ils s'avançoient, intimidez par ces petits canonets, qui leur tirerent quelques coups, croyant aussi que je n'avois pas mis trois cens hommes à mes enfans perdus, sans en avoir pour le moins quinze cens au gros, se continrent contre leurs murailles, sans nous venir incommoder, hormis de plus de quatre cens canonnades, qui tuerent douze ou quinze soldats ou travailleurs.

Cependant le bruit de ces canonnades fit venir à l'allarme quantité de Noblesse, du quartier du Roi, que je fis mettre encore en deux gros de Cavalerie, de sorte que les Rochellois me laisserent paisiblement travailler. La nuit je mis les Regimens de Chastellier Barlot & de Riberac dans ce fort, pensant qu'ils le viendroient mugueter, & cinquante chevaux sur les avenuës; mais ils ne firent aucun semblant de sortir. Messieurs de Canaples & de Montjoye passerent le matin, comme je commençois ce fort, & voyant que je n'avois quasi person-

ne pour me soutenir, Canaples voulut faire arrêter les huit cens hommes du Regiment des gardes, qu'ils ramenoient de Ré; mais je ne le voulus souffrir, & leur dis, qu'il dît au Roi, que je lui tenois promesse, & que je n'avois pas outrepassé le nombre que je lui avois dit, & que s'il m'envoyoit un seul homme de renfort, je quitterois tout. Je pensois y coucher, mais le Maréchal de Schomberg arriva de retour chez moi de l'Isle, ce qui fit que j'y laissai Monsieur du Hallier, & m'en allai faire bonne chere.

Le Lundi vingt-deuxiéme j'emmenai Schomberg voir ce que j'avois fait le jour precedent, puis m'en vins avec lui vers le Roi, qui lui fit fort bonne chere, comme certes son action le meritoit. Il me la fit ensuite de mon œuvre du jour precedent, & m'offrit encore renfort de troupes; dont je le remerciai: seulement lui dis-je, que s'il m'ôtoit le Regiment de Navarre, & celui de Beaumont, qu'il vouloit envoyer en Normandie, pour crainte des desseins des Anglois, qu'il me les remplaçât d'ailleurs, & m'envoya dès le jour même le Regiment de la Meilleraye, & celui de Puraliere. Je m'en revins au galop dîner chez moi, où je trouvai Monsieur de Mandes & la

Meilleraye.

Meilleraye, qui m'attendoient. De là je vins jusques à minuit dans le fort de la Fons, & ramenai Monsieur l'Evêque de Nîmes souper & coucher en mon quartier, pour y attendre son frere & Thoiras.

Le Mardi vingt-troisiéme il s'échoüa une barque, qui venoit de Ré, au moulin de Laleu, que des barques Rochelloises vinrent piller. Je m'y trouvai de bonne fortune avec vingt Suisses ramassez, & leur fis quitter. Puis je m'en retournai à la Fons.

Le Mercredi vingt-quatriéme Beaumont & son Regiment arriverent de l'Isle. Guyon me vint trouver, que je malmenai, pour n'avoir bien assisté des choses necessaires, qui dépendoient de Marans, l'embarquement de Ré.

Le Jeudi vingt-cinquiéme Thoiras arriva de l'Isle, & dîna avec moi : pui fut pour trouver le Roi, qui étoit le jo auparavant parti, pour aller à Surgere ce qui le fit venir souper & coucher cl moi. Une barque des Rochellois, en trant dans leur port, fut coulée à f par ses coups de canon, qui lui f tirez du Fort-Louis.

Le Vendredi vingt-sixiéme je v ner à Ampulains, avec les autres

de l'armée, pour resoudre des vivres, des prêts, & des autres choses necessaires. De là je m'en vins demeurer fort tard au fort de la Fons, qui s'avançoit d'heure en heure. Dubois le Gendarme, fut tué dans le canal par les ennemis.

Le Plessis arriva le Samedi vingt-septiéme. Deux maîtres maçons ou Architectes de Paris, l'un nommé Metesiau, l'autre Tiriot, vinrent proposer de faire une digue à pierre perduë, dans le canal de la Rochelle, pour le boucher. Monsieur le Cardinal me l'envoya, & j'approuvai leur dessein, qui avoit été déja proposé au Roi par Beaumont. Le soir Monsieur le Cardinal m'envoya Bussy Lamet & Beaulieu Barsac, me mandant de les faire passer en Ré.

Le Dimanche vingt-huitiéme je fis commencer la digue de mon côté par ces entrepreneurs, qui n'y avancerent pas grand chose.

Le Lundi vingt-neuviéme je fus à Lommeau voir Beaumont, qui étoit très-malade. Les Rochellois firent une embuscade, pour me prendre au Colombier rouge, mais m'ayant été decouverte, nous leur tuâmes trois hommes & un cheval. Ces entrepreneurs visiterent notre côté, pour voir où ils pourroient trouver assez

de

de pierre, pour fournir à la digue.

Le Mardi dernier jour de Novembre j'allai au Conſeil chez le Roi; puis je vins à la Fons, où de la ville on tira une canonnade, qui tua quatre travailleurs.

Le Mercredi premier jour de Decembre le Commandeur de Valençai & Thoiras me vinrent voir. Je les menai l'après-dînée voir travailler au fort la Fons.

Le Jeudi deuxiéme je fus voir Beaumont, qui étoit à l'extremité. Le ſoir Mr du Hallier revint du quartier du Roi, qu'il me dit être en colere contre moi, & que je ne voulois rien faire de ce qu'il me commandoit. Le fait étoit, que ces Meſſieurs de ſon quartier, l'ignorance deſquels j'avois publiée en la conſtruction du fort d'Orleans, lui dirent, que bien qu'il m'eût ordonné de fortifier toute la garenne de la Fons, je n'en avois voulu fortifier que le quart; que neanmoins j'y ferois une prodigieuſe dépenſe, parce que ce Fort étoit de bois; que les courtines avoient vingt pieds d'épaiſſeur que je ne faiſois qu'un ſimple quarré, ſans flancs aucuns, & que je les levois trop haut. La derniere fois que je vis le Roi, il me dit: il me ſemble, que quand vous ne feriez vos courtines ſi épaiſſes,

que ce ne feroit que le meilleur. Je lui répondis: Sire, si votre Majesté avoit vû le fort, elle jugeroit elle-même que les courtines n'ont pas trop d'épaisseur. Obligez-moi de m'en laisser le soin, & si puis après il n'est à votre gré, ne me blâmez pas seulement, mais me châtiez. Sur cela je m'en allai, & on lui dit, que je ne voulois prendre que le quart de la garenne; sur cela il se mit en colere, & declama hautement contre moi.

Je m'en allai le trouver le lendemain Vendredi troisiéme, & en passant entre le Colombier rouge, & le lieu où depuis je fis faire le fort du St. Esprit, comme je parlois à Dom Augustin de Fiesque & à Cominges, qui étoient un peu plus avancez que moi, une canonnade de la ville donna par la tête du cheval de Dom Augustin & le tua. Je fis mes plaintes au Roi, qui me satisfit, & je le rendis satisfait, à tel point qu'il me dit, que ceux qui lui avoient parlé contre moi, étoient des ignorans. Car le fort que je faisois faire, étoit plus grand que le Fort-Loüis, & si je l'eusse fait à leur mode, je fis voir au Roi, que j'eusse fait une grande ville. En retournant à Laleu assez tard, la compagnie de la Roque Massebaut, qui demeuroit tout le jour de gar-

de

de au Colombier rouge, pour la sureté du passage, & étant retirée, trouva en arrivant au quartier, que je n'y étois pas encore revenu, & craignant que les ennemis ne troublassent mon retour, revinrent au galop, pour nous faire escorte: & moi, qui craignois que ce fussent des ennemis, allai à la charge à eux, de sorte qu'avant se reconnoître, il y eut quelques coups de pistolets tirez.

Le Samedi quatriéme j'eus le soir une allarme, qui me fut donnée par un signal du Fort-Loüis: j'y accourus, mais je ne trouvai rien.

Le Dimanche cinquiéme je fus malade, & ne sortis point de chez moi: ni aussi le Lundi sixiéme.

Le Mardi septiéme je vins voir la digue, que Maître Metesiau faisoit travailler de mon côté. Ce même jour il y eut un beau combat proche de la porte de Coigne, entre les Rochellois, qui étoient sortis, & Monsieur du Hallier, avec Monsieur Delbene & sa compagnie, & le Chastellier Barlot, qui étoit à garder le fort de la Fons commencé. Ils rembarrerent bravement les ennemis, & avec morts & prisonniers, qu'ils emmenerent. Le soir, un Ingenieur Allemand, nommé Claver, fit tirer quelques

quelques bombes dans la ville; mais comme il n'étoit pas aſſez près, & que ſes mortiers n'étoient pas aſſez gros, ce fut ſans effet.

Le Mercredi huitiéme je fus mandé au Conſeil. J'allai dîner chez Monſieur le Cardinal au Pont la pierre, puis nous vinmes trouver le Roi à Eſtré, & le Roi envoya Meſſieurs de Bligni & de Leſche le Jeudi neuviéme, pour lui rapporter l'état de mon armée; laquelle je leur fis voir par Regiments, afin qu'ils lui en fiſſent rapport; car c'étoit le jour de la montre.

Le Vendredi dixiéme Monſieur le Cardinal me renvoya encore Arnaud, pour juger de l'embouchure du Port neuf, & des écluſes qu'il y falloit faire pour retenir l'eau douce; ce qu'il reviſita encore tout le jour ſuivant.

Le Dimanche Meſſieurs le Cardinal de la Vallette, de Schomberg, de la Roche-Guyon vinrent dîner avec moi. Ils arriverent comme nous venions d'achever un combat avec la Cavalerie de la Rochelle, proche du Colombier rouge, où nous leur tuâmes deux hommes. Je les menai l'après-dînée à la Fons, où je courus fortune d'être tué de trois coups de canon conſecutifs, qui tous trois me couvrirent de terre.

Le

Le Lundi treiziéme je fus à la Fons, & fis ce que je pûs pour harceler les ennemis, afin de les faire sortir, pour donner ébatement à la Curée, du Selles & autres, qui m'y étoient venus voir.

Le Mardi quatorziéme les ennemis sortirent de la porte de Coigne, mais ce n'étoit qu'en intention de nous tirer force canonnades, pensant que nous ferions comme le jour precedent.

Le Mercredi quinziéme je me fis saigner & ne sortis pas de la maison ; car je me trouvois mal.

Le Jeudi je fus trouver le Roi à Coreilles, voyant travailler à sa digue ; il revint au Conseil, & ramenai de là les Tresoriers, qui avoient dilayé depuis la montre de faire le payement de l'armée, où je commandois.

Le Vendredi dix-septiéme je fis commencer un Espic à l'embouchure du Port neuf, qui étoit ouvert, pour empêcher que ladite embouchure ne fût remplie de sable au reflus de la mer. Thoiras arriva de Ré, qui vint servir de Maréchal de Camp à mon quartier.

Le Samedi dix-huitiéme j'allai trouver le Roi, auquel j'envoyai Monsieur de Mets, lui demander Mr de l'Isle de Roüet pour avoir soin de faire travailler

notre

nôtre digue, & venir loger auprès de moi, afin d'en delivrer de soin les Maréchaux de Camp.

Le Dimanche dix-neuviéme j'allai trouver le Roi, comme il partoit pour aller à Surgeres, qui me donna l'Isle Roüet, & au Marquis de Nesle le Gouvernement de la Fere, vacant par la mort de Beaumont, de qui on donna toutes les Charges, reservant une certaine somme sur celle de premier Maître d'hôtel.

Le Lundi vingtiéme, comme j'étois au fort de la Fons, Messieurs d'Angoulême, Schomberg, Vignoles & Marillac m'y vinrent voir, & allâmes reconnoître le lieu où ils voulurent faire le fort de Beaulieu. Ce jour-là le Port neuf fut ouvert, & les galiottes y entrerent.

Le Mardi vingt-uniéme je fus dîner, & au Conseil chez Monsieur le Cardinal: après je m'en revins par le canal au Port neuf.

Le Mecredi & le Jeudi se passerent en mes divers travaux.

Le Vendredi vingt-quatriéme j'envoyai le Regiment de Beaumont: les Officiers me vinrent dire adieu, & je fis donner leur logement de Lommeau au Regiment du Plessis-Praslin.

Le

Le Samedi vingt-cinquiéme, jour de Noël, je fis mes Pâques.

Le Dimanche vingt-sixiéme je passai le canal, pour aller dîner chez Monsieur le Cardinal. Je fus voir Monsieur de Ramboüillet. Thoiras & le Hallier allerent à l'Isle de Ré, où ils demeurerent le lendemnin.

Le Mardi vingt-huitiéme ils en revinrent.

Le Mercredi vingt-neuviéme la Ferté m'envoya un espion, qui venoit de la Rochelle reconnoitre nos quartiers: je le fis pendre.

Le Jeudi trentiéme je fus reconnoître les lieux propres, pour y faire des forts, & redoutes, pour la circonvallation de la Rochelle.

Le Vendredi trente-uniéme, & dernier jour de Decembre, Thoiras m'emmena des Roches Baritaux, que j'accordai avec la Tabarriere, gendre du Plessis-Mornai.

Le Samedi, premier jour de Janvier & de l'année mille six cens vingt-huit, je la commençai en faisant mes Paques, selon que j'y suis obligé, comme Commandeur du St. Esprit. Il y eut allarme au fort de la Fons; les ennemis firent feinte de sortir, mais ils se continrent: j'y accourus.

Le

anche deuxiéme je fus à Estré Roi, puis repassai par mer à digue.

e Lundi troisiéme je passai le canal en barque, & vins dîner chez Monsieur le Cardinal : le Roi y vint tenir Conseil; puis je m'en vins passer à la digue.

Le Mardi quatriéme les ennemis firent une embuscade à notre garde à cheval, proche du Colombier rouge. J'y arrivai & les repoussai dans la ville. Je fis ce jour-là commencer la circonvallation de la Rochelle en mon département, qui étoit depuis le moulin de Beaulieu jusques au Fort-Loüis, d'où je tirai une ligne jusques à un lieu, où je dessinai une redoute, au devant de St. Maurice. Je fus dîner chez Monsieur de Mets au Fort Loüis avec Messieurs de Tours & de la Roche-Guyon.

Le Mercredi cinquiéme je continuai cette ligne commencée : il y eut une forte tempête sur mer.

Le Jeudi sixiéme, jour des Rois, je fus voir le ravage, que la tempête de la nuit precedente avoit fait. Elle fit échoüer le vaisseau de Thoiras, nommé le petit Orq. Elle jetta contre la rive le brûlot de Monsieur le Cardinal, & un des Vaisseaux destinez à boucher le canal de la

 Rochelle

Rochelle à plein ; la digue de
té rompit celle de Coreilles.

Le Vendredi septiéme la tempête
ta une telle quantité de pierres dans l'e
bouchure du port neuf, qu'elle le bou-
cha. Je fis travailler à les ôter, & continuai puissamment mes travaux. Fontenai vint demeurer chez moi trois ou quatre jours.

Le Samedi huitiéme je fis une ligne, depuis le fort de la Fons jusques à celui de Beaulieu. Le soir j'eus une allarme au Colombier rouge, des ennemis qui étoient parus. Beauvilliers me vint trouver à Laleu.

Le Dimanche neuviéme la tempête fut très-grande. J'emmenai Messieurs de Tours & de Mets, la Roche-Guyon, Thoiras & Argencourt dîner chez moi.

Le Lundi dixiéme je fus à Estré voir le Roi, & retournai par le fort de Beaulieu, pour parler à Schomberg.

Le Mardi onziéme je fis commencer la redoute de St. Maurice.

Le Mercredi douziéme je fus tout le jour à visiter mes travaux.

Le Jeudi treiziéme je fus à tous mes travaux. La nuit les ennemis forcerent la redoute de la Bori, sur les onze heures du soir, vers Coreilles, & par mer pri-

rent

ent deux pinasses du Roi. J'avois ce jour-là dîné chez Monsieur de Schomberg, qui me dit, que la nuit precedente étoit entré six-vingts bœufs dans la Rochelle; mais que l'on ne sçavoit pas, si c'etoit du côté que je gardois. Je l'assurai que du mien rien n'y étoit passé.

Le Vendredi quatorziéme je fis ajouter à mes autres travaux la construction de la redoute du Colombier rouge. Je fis sonder le marais de la Fons, & doubler toutes mes gardes, pour empêcher que rien n'entrât dans la ville, & me fis fort que les bœufs n'y avoient point passé, au moins dans mon quartier.

Le Roi qui étoit allé passer quelques jours à Marans, où la Roche-Guion mourut, fut averti par Monsieur d'Angoulême dès le lendemain, que les six-vingt bœufs furent entrez dans la Rochelle; & lui manda, qu'ils étoient entrez par mes quartiers, dont le Roi fut fort encolere, & m'envoya le Marquis de Grimault le Samedi quinziéme de Janvier, par lequel il me fit témoigner le mécontentement qu'il avoit de ma negligence, & de mon peu de soin. Je fus tellement indigné de cette Ambassade, que je ne voulus répondre autre chose, sinon que j'étois bien d'accord que ces bœufs

oient entrez, mais que je ne l'avoi
çu empêcher; & verrois sa Majesté
à laquelle je rendrois compte de l'impos-
sibilité de cette affaire; & que ce seroit
quand il me commanderoit de l'aller
trouver, & non autrement.

J'envoyai le Dimanche matin le Sieur de l'Isle Roüet trouver le Roi, qui avoit vû comme il n'y avoit aucune trace de boeufs entrez dans la Rochelle en tout mon departement; & le priant en s'en allant à Nestré, lui qui étoit chasseur & bon connoisseur, de revenir par le chemin, où ces boeufs pouvoient être entrez, lequel de bonne fortune en vit la piste entre Perigni & Nestré. Quand il fut arrivé auprès du Roi, & qu'il lui eut dit le juste ressentiment que j'avois d'être blâmé des fautes des autres, & que sans m'avoir oüi ny averé le fait, sur la relation de mon ennemi, le Roi ne m'eût pas seulement jugé, mais condamné: Comment, ce lui dit le Roi, le Maréchal de Bassompierre ne nie pas que ces boeufs ne soient entrez de son côté, il dit seulement qu'il ne l'a pas sçu empêcher; Pourquoi est-il donc là, si ce n'est pour empêcher que rien n'entre dans la Rochelle? Il lui répondit: Vrayement, Sire, il n'avoit garde de l'empêcher, puis qu'ils

qu'ils ſont entrez du côté de Mr d'A-
goulême, & de Monſieur de Schomberg,
car je puis répondre à votre Majeſté
qu'il n'en eſt entré un ſeul par les quar-
tiers qu'il garde, & enſuite aſſûrer qu'il
en eſt entré ſix-vingts par le quartier de
deçà, comme j'offre maintenant de
montrer, ſi votre Majeſté veut envoyer
avec moi quelqu'un qui ſoit chaſſeur. Il
envoya ſur cela querir Monſieur d'An-
goulême & Mr de Schomberg, à qui
l'Iſle Rouët maintint, que ces bœufs
étoient entrez par leurs quartiers, &
avec un nommé Corſilles, que le Roi
envoya avec eux, ils monterent à che-
val, & il leur montra la piſte. Sur ces en-
trefaites, j'étois venu au fort de la Fons,
qui étoit déja en deffence. Mr du Hal-
lier, Marcheville, la Courbe, Dom Au-
guſtin Fieſque & d'autres étoient avec
moi; nous vîmes ſortir vingt-cinq Cava-
liers armez de la porte Coigne. Je fis
prendre cinquante mouſquetaires à Mon-
ſieur du Hallier, & huit de mes gardes,
avec quelques volontaires, pour les al-
ler faire rentrer en leur taniere. Il partit
donc, & moi je le ſuivis, comme les
mouſquetaires ſortoient du fort, &
voyant qu'il s'avançoit par trop dans la
rue du fauxbourg de la Fons, vers les enne-

 mis,

is, je courus à lui, pour le faire arrête[r], mais comme nous y étions, nous renco[n]trâmes en un détour de ruë les ennemi[s à] douze pas de nous ; ce qui nous fit fai[re] ferme, parceque nous n'étions que dix chevaux, & ces huit gardes, & qu'ils étoient tous armez de toutes pieces. Eux aussi en même tems firent alte, & la Courbe leur cria: Messieurs, il y fait bon, vous n'aurez pas toûjours deux cor[d]ons bleus en si belle prise, & en même tems un de mes gardes tira de sa carabine, & eux croyans à notre contenance que nous étions suivis, se retirerent, & lors nous les poursuivîmes voyant leur épouvante, & les fimes jetter dans leur contr'escarpe, où ils furent soutenus de deux cens mousquetaires, sortis de la ville, qui commencerent à escarmoucher avec ces cinquante hommes sortis du fort, & j'en envoyai encore querir cent lesquels arrivez, & notre garde à cheval, qui étoit venuë au bruit, comme d'autre côté la Borde, venu avec trente chevaux legers, qui étoient en garde devant le fort de Beaulieu, y étant accourus, les ennemis jugerent que la partie n'étoit pas tenable; mais voyant en retournant de Coigne Messieurs d'Angoulême & de Schomberg, occupez à remarquer l'en-

trée.

ce des bœufs, allerent à eux ; ce me mit en peine, & moi les voyant j'y vins au galop, les soûtenir avec la Compagnie de Marconet, que je fis suivre. Je trouvai Monsieur de Schomberg à la tête, l'épée à la main lui cinquiéme, & Monsieur d'Angoulême, qui alloit & venoit avec huit ou dix hommes, pour ne laisser pointer des canons sur lui, qui ne furent pas marris de mon arrivée, laquelle fit retirer les ennemis, qui se contenterent de nous tirer force canonnades.

Le Lundi dix-septiéme on m'amena sept prisonniers, qui avoient voulu se jetter dans la ville, gens de bonne mine, si on leur eût pû ôter l'extrême peur qu'ils avoient d'être pendus ; mais je les traittai doucement. J'allai trouver le Roi, à qui je fis de grandes plaintes, & lui certes me satisfit par force paroles d'estime & d'affection de ma personne. Quelques espions, qu'il entretenoit dans la ville, lui donnerent avis que les Rochellois avoient une entreprise sur le Pont la pierre, qu'ils devoient cette nuit-là même petarder. Monsieur le Cardinal n'y étoit pas alors : il étoit allé par mer en Broüage, & le vent contraire retardoit son retour. Le Roi prit

 l'allar-

allarme bien chaude, & me l'envoïa donner, avec la même lettre, qu'il avoit reçûë, qui contenoit, que six cens hommes devoient sortir par mer dans des barques de la Rochelle, & venir en haute mer, aborder dans les platins d'Engoulains, mettre pied à terre, forcer à coups de petards le Pont la pierre, & puis se rembarquer dans leurs mêmes barques, & s'en revenir à la Rochelle. Quand j'eus fais reflexion sur cette lettre, je jugeai l'avis impertinent, & mandai au Roi que six cens hommes dans des barques se voyent venir dans le canal: qu'ils ne s'oseroient hazarder à se jetter dans les platins, car ils seroient perdus; qu'ils ne sçauroient se débarquer sans être défaits par les Regimens de Piedmont & de Rambures, logez à Engoulains, devant le quartier desquels ils devoient forcément passer. Que quand bien ils prendroient, sans resistance, le Pont la pierre, dont le Château est bon, bien fossoyé, & qui peut être défendu par vingt hommes, contre toute la puissance de la Rochelle, s'ils n'emmenoient du canon, ils ne se pourroient embarquer à cause de la mer, qui seroit en une heure retirée des platins: & que par consequent Sa Majesté

pouvoit

pouvoit dormir en repos : l'assûrant, que si les ennemis l'entreprenoient, j'avertirois par trois coups de canon, tirez du Fort-Louis, leur arrivée plus d'une heure avant qu'ils se pûssent débarquer, & que ce seroit une gorge chaude pour le Regiment de Piedmont & de Rambures. Nonobstant toutes ces raisons, ceux qui étoient près du Roi, le conseillerent de monter à cheval. Monsieur d'Angoulême dit qu'il seroit proche des platins, avec trois cens chevaux. Marillac supplia au Roi de lui permettre de garder le Pont la pierre avec deux cens hommes, & firent tout ce que l'on eût pû faire, s'il y eût eu trente mille hommes dans la Rochelle, faisant passer la nuit à cheval au Roi, sans raison ni sujet.

Le Mardi dix-huitiéme six grosses barques de la Rochelle sortirent la nuit du canal : les vaisseaux du Roi qui étoient en garde, quitterent leur poste : on nous donna une forte allarme, & le Roi fut encore toute la nuit sur pied, & moi aussi.

Le Mercredi dix-neuviéme je fus tout le jour à visiter mes travaux, tant du Fort de la Fons, que je faisois mettre en perfection, & des lignes de circonvalla-

 tion

on, , que de la digue & du Port neu

J'en fis de même le Jeudi vingtiéme.

Le Vendredi vingt-uniéme je fus prendre congé du Roi, qui s'alla remettre des fatigues inutiles que l'on lui faisoit prendre, à Surgeres. J'allai de là voir Monsieur le Cardinal qui me mena chez Marillac au Fort de Coreilles, & l'après-dînée les vaisseaux mugez par dedans lui étant arrivez, il en fit enfoncer sept devant lui, pour aider aux deux digues de fermer le canal. Huit galiotes des ennemis sortirent de leur Port, & vinrent fort avant contre les nôtres. Cependant les canonades de la Rochelle faisoient beau bruit, & Monsieur le Cardinal me fit passer le canal, pour aller en mon quartier, donner ordre de repousser ces galiotes à coups de canon. Ce jour même on eut nouvelles, que les flottes jointes ensemble, Françoise & Espagnole, étoient à l'ancre à Saint Martin de Ré, commandées par Mr de Guise, & sous lui Dom Fadrique de Tolede. Ce jour même la redoute de l'Isle St Martin fut achevée.

Le Samedi vingt-deuxiéme je fus trouver Mr le Cardinal sur la digue de Coreilles, qui attendoit Monsieur de Guise & Dom Fadrique, qui y arrive-

rent.

ent. Il me vint ce jour-là une belle barque, que Vassal m'avoit fait faire & équiper, dans laquelle, après avoir salué les deux Amiraux, je m'en revins en mon quartier.

Le Dimanche vingt-troisiéme je vins prendre congé, en passant, & allâmes ensemble dîner chez le Garde des Sceaux, qui nous avoit conviez, afin de tenir Conseil après-dîner, sur les affaires des Gabions. La nuit précedente les Rochellois étoient sortis en basse mer contre l'estacade des vaisseaux murez, où ils avoient tâché de mettre le feu. Ils y tuerent un brave Capitaine de Piedmont, qui étoit Beaunois, nommé Baurs.

Le Lundi vingt-quatriéme le Roi m'envoya commander, de faire mettre une compagnie de chevaux legers en garde, pendant la basse mer : ce que je fis le même soir, & y allai moi-même. Nous cessâmes nos travaux à cause du grand froid. Blainville arriva en mon quartier ce jour là, que je logeai. On pensoit faire entrer seize bœufs dans la Rochelle, qui furent pris par les Gardes du Colombier rouge, du Regiment de Riberac.

Le Mardi vingt-cinquiéme le grand froid continua, & nos travaux cesserent. Monsieur de Guise vint loger en mon

artier. Il y eut allarme dans la basse séparée au canal; quelques ennemis ayant fait semblant de sortir. J'y allai avec mille hommes, Suisses ou François. Mr de Guise y voulut venir, & l'allarme cessée, me pria que je le menasse jusques à mes sentinelles plus avancées: ce que je fis si bien, que nous allames toucher une piece des ennemis, qu'ils ont sur le Port, pour couvrir une machine, qui leur fait retenir l'eau de la haute mer dans leurs fossez, que l'on nomme le Larron.

Le Mardi vingt-sixiéme Monsieur de Guise retourna au quartier du Roi, si enrhumé qu'il ne pouvoit parler, & le Roi lui ayant demandé d'où lui venoit cela, il lui dit, que c'étoit l'os d'un gigot de mouton, dont je lui avois fait tater la nuit précedente. Cette piece qui couvroit ce larron s'appelloit le gigot de mouton.

Le Jeudi vingt-septiéme Janvier je passai en galiotte à Coreilles, où Mr le Cardinal vint, qui me mena chez le Roi. Dom Fadrique de Tolede eut audience, & le Marquis Spinola, & le Marquis de Leganez, son gendre, y arriverent.

Le Vendredi vingt-huitiéme la gelée continua

continua furieusement. Je demeurai à mon quartier avec Blainville. Feuquieres fut pris par les ennemis, & le Lieutenant des Gardes de Monsieur le Cardinal y fut tué, allant reconnoître le Pont de Salines.

Le Samedi vingt-neuviéme je passai à Coreilles, & fus à pied au quartier du Roi, pour visiter le Marquis de Spinola, & celui de Leganez, & dire adieu à Dom Fadrique qui s'en alloit. Je m'en allai visiter aussi le Marquis de Rambouillet, nouvellement venu d'Espagne, qui s'étoit rompu un bras; à qui j'avois prêté mon Logis de Nestré, pour s'y faire guerir.

Le Dimanche trentiéme Monsieur de Nimes vint dîner chez moi. Les ennemis firent une sortie par la porte neuve: nous les repoussâmes.

Le Lundi premier Février Messieurs de Guise & de Nimes vinrent diner avec moi, & dire à Blainville, qu'il ne pourroit voir le Roi comme il prétendoit. Je les ramenai à Coreilles, & en passant le canal une volée de canon de la Rochelle emporta un des avirons de ma galiotte.

Le Mardi je m'en vins à Coreilles, où je trouvai le Roi, qui m'emmena en son

quartier,

artier, & me fit donner à dîner dans la chambre de Mr le Premier. Les Marquis de Spinola & de Leganez prirent congé du Roi. Je leur fus dire adieu; Monsieur le Cardinal me ramena à Coreilles, & je les menai voir sur ma galiotte ces vaisseaux enfoncez.

Le Mercredi deuxiéme, jour de la Chandeleur, je fis mes Pâques. Le froid continua fort grand. Je posai des Gardes sur quelques vaisseaux murez & sur le petit Château, que Pompeo Targon enfonça au milieu du canal, qui subsista toûjours. J'allai le soir faire garde à cheval sur le canal de basse marée.

Le Jeudi troisiéme je fus trouver à Coreilles Monsieur le Cardinal, qui faisoit enfoncer dans le canal les vaisseaux murez. Il acheva cette estacade de vaisseaux, & y en employa trente & un.

Le Vendredi quatriéme je passai le canal, pour voir Monsieur le Cardinal. De-là nous allâmes, Mr de Guise & moi, voir Mr d'Effiat, qui avoit été malade à la mort; puis nous revînmes voir le Roi, & de-là je m'en revins par mer en mon quartier.

Le Samedi cinquiéme je fis tracer par le Plessis Bezançon, le Fort de Ste Marie, puis je m'en allai à la Fons, où les ennemis

ennemis firent une sortie. Le soir j'... avec la Garde à cheval en basse m... sur le bord du canal : il y eut temp... au montant de la mer.

Le Dimanche sixiéme Monsieur de Guise partit, ayant auparavant été dîner chez moi. Il emmena Blainville, qui n'avoit bougé de chez moi depuis son arrivée. Je leur prêtai mon carrosse, pour les mener à Saumur : puis je fus en chaloupe dans le canal, pour voir nos vaisseaux enfoncez, que la tempête avoit mis hors de leur lieu destiné.

Le Lundi septiéme les ennemis sortirent pour prendre en leur canal en basse mer le débris des vaisseaux, que la tempête avoit rompus, & nos gens les empêcherent : il y en eut de tuez de part & d'autre.

Le Mardi huitiéme Messieurs d'Angoulême & Schomberg eurent broüillerie. Je fus voir le matin le Roi, qui me fit apprêter à dîner à la chambre de Mr le Premier : puis Il tint Conseil. Monsieur le Cardinal me ramena à la digue, d'où j'emmenai Monsieur de la Rochefoucault loger chez moi.

Le Mecredi neuviéme je passai chez le Roi, qui me fit traiter comme le jour auparavant. Après dîner Beautru le jeune

me broüilla malicieusement avec lui, qui me maltraita. Je pris congé de lui ce soir-la, parce qu'il partoit le lendemain pour s'en aller à Paris, ayant donné un ample pouvoir à Monsieur le Cardinal, pour commander en son absence, dont nous nous en contentâmes.

Il partit donc le Jeudi dixiéme pour s'en aller à Paris.

Le Vendredi onziéme j'allai dîner à Engoulains chez Monsieur le Cardinal, qui tint Conseil l'aprés dinée. On eut ce jour-là nouvelle de la mort du Cardinal de Sourdis.

Le Samedi douziéme je fis tracer le Fort de Sainte Marie.

Le Dimanche treiziéme je fus dîner & au Conseil au Pont la pierre, & je fis commencer le Fort de Sainte Marie.

Le Lundi quatorziéme je fus tout le jour à visiter tous les differens travaux.

Le Mardi quinziéme, comme je voyois travailler au Fort de Sainte Marie, j'apperçûs quelques vingt chevaux des ennemis sortir de la porte neuve, & passer le marais vers le Fort Saint Esprit. J'accourus à la redoute du Colombier rouge, où il y avoit de garde douze chevaux legers de la Compagnie de la Roque, à qui je fis mettre sallade en tête,

ordonnai à un brave soldat, nom
s, qui les commandoit, que lors q
ferois signe du Fort du St Esprit
je irois à la charge, qu'il y vint
aussi de son côté; & je m'en allai au galop au Fort Saint Esprit, faisant sortir cinquante mousquetaires sur la contrescarpe, pour me favoriser. J'avois un Gentilhomme, deux de mes Gardes, & un Capitaine du Regiment de Vaubecourt, nommé Moleres, avec moi. Et comme je sortis du Fort, pour voir leur contenance, j'ôtai mon chapeau, pour commander quelque chose au Comte de Riberac, qui étoit de garde au Fort avec partie de son Regiment. Ribes crût que je lui faisois le signe que je lui avois dis. Il vint à la charge à toute bride. Comme je vis que l'affaire étoit embarquée, je poussai aussi moi cinquiéme de telle sorte que les ennemis ne soûtinrent pas notre charge, & voulurent repasser le marais, mais nous leur tuâmes deux chevaux, & je pris prisonnier, qui se rendit à moi, un jeune Gentilhomme, neveu de Monsieur de Courtaumer, bien monté & armé, qui faisoit la retraite. Il se nommoit Bonneval, que Mr le Cardinal m'envoya demander, pour tâcher de l'échanger avec Feuquieres.

Le

Le Mercredi seiziéme je continuai mes travaux, & eûmes l'allarme la nuit de deux barques, qui partirent de la Rochelle, sur lesquelles les vaisseaux qui étoient à l'ancre, tirerent force canonades; car les vaisseaux ayant demandé à se retirer pour aller hiverner à Brest, ne pouvant tenir durant les tourmentes sur ces basses mers, le Commandeur de Valençay proposa de garder tout l'hiver de vaisseaux, qui étoient au dessus de 200. tonneaux de Port, qui étoient vingt deux en nombre, avec lesquels il offroit de garder l'embouchure du canal, même contre une flotte Angloise, si elle venoit: ce qu'il executa comme il avoit promis, à cause du secours, qu'il avoit de deux côtez, du peu d'eau qu'il y avoit dans le canal, qui faisoit que les grands vaisseaux n'en pouvoient approcher, & de la crainte que les autres avoient de s'écholier à une des deux rives, où leur ruïne étoit évidente.

Le Jeudi dix-septiéme je fus au Conseil chez Mr le Cardinal; puis je repassai par mes travaux.

Le Vendredi 18. nous fîmes garde sur le bord du canal en [illegible].

Le Samedi dix-neuviéme les ennemis sortirent vers le Fort Beaulieu, où j'allai.

Le

Le Dimanche vingtiéme il y av[oit quel]ques jours que Mr le Cardinal [se trou]voit mal, mais ce jour-là il eut l[a fiévre] très-fort : je le fus voir.

Le Jeudi vingt-uniéme les ennemis vinrent pour enlever la redoute de la Fons, qui n'étoit encore du tout parachevée ; mais ils y trouverent de la resistance, & la Cavalerie vint promptement au secours, avec deux cens hommes, qui sortirent du Fort la Fons.

Le Mardi vingt-deuxiéme je fus tout le jour occupé à mes travaux.

Le Mercredi vingt-troisiéme j'en fis de même.

Le Jeudi vingt-quatriéme je vins dîner au Pont la pierre, où le Conseil se tint, où Monsieur du Hallier partit pour aller à Paris. Je le fus dire à Mr de Rambouillet, & vins voir Beauvilliers qui se mouroit.

Le Vendredi vingt cinquiéme le tems fut mauvais ; on ne travailla point.

Le Samedi vingt-sixiéme Jean Farine vint tirer un coup de pistolet à un Suisse, qui levoit des gazons pour la redoute de la Fons. J'étois là auprès, avec Mr de Thoiras, qui passa pour courre après & d'autres aussi, & moi de même. Nous allâmes jusques à la barriere de la por-

te

de Coigne, qui étoit fermée, & [illegible] rine se jetta contre la contr'es[illegible] Il n'y avoit pas un homme sur l[illegible] part pour nous tirer, hormis au re[illegible] que l'on nous tira cinq canonnades, qui faillirent à nous tuer. Le soir un prisonnier, nommé Saint Siphorien, se sauva de mes prisons. La tempête commença par un sud-oüest, qui dura toute la nuit.

Le Dimanche vingt-septiéme la tempête continua qui fit cesser le travail de notre digue.

Le Lundi la pluye extrême fut cause que l'on ne pût travailler à aucune chose. La nuit une barque de la Rochelle sortit malgré nos armées de Mer.

Le Mardi vingt-neuviéme je fus dîner chez Mr de Schomberg : puis j'allai chez Mr le Cardinal au Conseil. De là j'allai visiter Monsieur de Beauvilliers, qui tiroit à la fin.

Le Mercredi premier jour de Mars j'eus nouvelle de sa mort.

Ce jour-là ma circonvallation fut achevée de fermer. Je m'en allai le soir promener sur la Mer.

Le Jeudi deuxiéme je fus tout le jour occupé à mes ouvrages.

Le Vendredi troisiéme je vins dîner à Estré chez Monsieur de Schomberg,

qui

y étoit venu loger. Nous accor
Abbeville & Habrant. La Meill
: battit contre N. Rochellois, &
ssé. Mr de Schomberg & moi le
nes voir en son quartier de Mouil.

Le Samedi quatriéme je me fis saigner : force gens me vinrent voir.

Le Dimanche cinquiéme Monsieur le Cardinal m'envoya querir au Conseil, où nous jugeâmes la Meilleraye à bannissement, & perte de sa charge, pour s'être battu sans permission de Mr le Cardinal, ou de moi : mais ensuite Mr le Cardinal trouva bon, que j'écrivisse au Roi en sa faveur.

Le Lundi sixiéme je vins recevoir au commencement de mon département Messieurs d'Angoulême, Schomberg, la Curée, Marillac, Château-neuf & autres, qui me vinrent voir & dîner chez moi.

Le Mardi septiéme, jour de Carême-prenant, Monsieur de Schomberg nous festina, & moi le soir la compagnie. On ne travailla point ce jour-là.

Le Mercredi huitiéme de Mars, jour des Cendres, Thoiras alla decoupler ses chiens courans, pour courre un liévre entre nos lignes & la Rochelle, à la merci des canonnades de la Ville. Je m'en

en allai l'en tirer, & me fâcher c
e lui; qui ne laissa pas de venir
er avec moi.

Le Jeudi neuviéme je fus au Co
chez Mr le Cardinal.

Le Vendredi dixiéme Mr le Cardinal m'écrivit de l'aller trouver le lendemain.

Le Samedi onziéme je fus trouver Monsieur le Cardinal, & il me communiqua l'entreprise, qu'il avoit faite de petarder la Rochelle, par le canal qui y entre, & fait le Port; me convia d'y venir avec deux mille hommes de pied, & trois cens chevaux. Je fis le soir mettre aux champs à la sourdine, & marchai droit à Ronsay, où étoit mon rendez-vous. Monsieur le Cardinal arriva peu après, avec pareil nombre de gens de guerre. Nous fimes notre ordre, prêt à soûtenir le petard & donner; mais Marillac & les porteurs de petard, avec cinq cens hommes, qui devoient donner devant moi, ne se trouverent de toute la nuit, qui se passa sans allarme dans la ville: où on ne sçût rien de notre entreprise que le lendemain au soir. Je m'en revins malade d'une apostume à la gorge, qui se perça le même soir, que l'on croyoit être une peste.

Nous

Nous revinmes de cette belle en… , qui fut si mal executée, le …che douziéme ; auquel j'eus un… forte fiévre. Monsieur le Cardinal m'envoya Mr Citois son Medecin, qui demeura auprès de moi. Elle me continua encore.

Le Lundi treiziéme, auquel à cinq heures du matin Marillac fit une entreprise, pour reparer celle du pont de Salines, au Fort de Tadon, qui lui réüssit mal, & ceux qui la tenterent se retirerent en désordre, sur un mot, que dit Marillac, qui fut, tournez, au lieu de dire à droitte, pour se retirer : de sorte qu'il y eut une grande confusion, & quarante hommes, que tuez que blessez.

Le Mardi quatorziéme ma fiévre continua. La Meilleraye me vint dire adieu.

Le Mercredi quinziéme je fus saigné, force gens me vinrent voir.

Le Jeudi seiziéme je fus encore saigné, & ma fiévre diminua, par la grande quantité de matiere que ce charbon jetta.

Le Vendredi dix-septiéme ma fiévre me quitta, je me levai. Schomberg me vint voir & diner avec moi.

Le Samedi dix-huitiéme je demeu[rai en]core à la chambre, de peur du fr[oid.] Le Dimanche dix-neuviéme j[e pris] medecine. Monsieur le Cardinal [me] donna au lieu de l'Isle Roüet, qui s'en étoit allé à son Gouvernement de Conquernan, Mr de Tavannes, & l'Abbé de Bauveau, pour m'aider à faire la digue, & à prendre le soin sous moi.

Le Lundi vingtiéme Mr le Cardinal me vint voir, & je sortis pour la premiere fois depuis ma maladie, & l'accompagnai à tous mes travaux, qu'il fut visiter, & les trouva excellens. Mr du Hallier revint ce jour-là de Paris.

Le Mardi vingt-uniéme je repris le soin de nos travaux, que je trouvai quasi parfaits, & je le fus mener les voir.

Le Mercredi vingt-deuxiéme le mauvais tems fit cesser tous nos ouvrages. Une barque entra la nuit dans la Rochelle, malgré deux chaloupes de garde, & deux autres échoüerent du côté de Coreilles; l'une desquelles commandoit un nommé Sacremore, qui se défendit si bien, que malgré la forte attaque qui lui fut faite par Marillac, elle entra encore dans le Port, dès que la marée revint. Un nommé David commandoit la premiere entrée, qui porterent en la

ville

Ville vingt-deux tonneaux de bled. Ce même jour mon neveu de Bassompierre arriva au Siége de la Rochelle.

Le Jeudi vingt-troisiéme je fis faire une batterie sur le bord de la Mer, de quatre canons, entre le Pont neuf & la digue, qui fut achevée le Vendredi.

Samedi vingt-cinquiéme je fis mes Pâques. L'aîné Rotelin, qui avoit la Lieutenance de l'artillerie, par la mort de son frere, arriva en mon quartier.

Le Dimanche vingt-sixiéme Marillac me vint trouver, pour se raccommoder avec moi.

Je m'étois fâché contre lui quelques jours auparavant. Il dîna avec moi, & Fontenay Mareüil, & Mr le Cardinal de la Valette revint ce jour-là à Nestré.

Le Lundi vingt-septiéme la tempête vint du vent de Sud Oüest : nous ne pûmes travailler.

Le Mardi vingt-huitiéme je fus voir à Perigny Monsieur de Schomberg malade, puis à Esthé Mr le Cardinal de la Valette. Le mauvais tems fit cesser tous nos travaux.

Le Mercredi vingt-neuviéme un tambour de la Rochelle me vint trouver, pour me parler de quelques prisonniers; par lequel j'eus avis des necessitez qui

commençoient à devenir grandes à la Rochelle, de leur attente du secours Anglois, de la creance qu'il forceroit la digue, & mettroit des vivres dans leur ville ; ce que manquant, ils se rendroient au Roi : comme aussi des nouvelles qu'ils avoient de Mr de Rohan, dont je donnai avis à Mr le Cardinal.

Le Jeudi trentiéme Mr le Cardinal de la Valette & Schomberg me vinrent voir, dînerent avec moi, & visiterent mes travaux, batteries & digues.

Le Vendredi trente-uniéme je m'occupai à les continuer.

Le Samedi premier jour d'Avril, j'allai dîner chez Mr le Cardinal ; puis tenir Conseil ; où il fut resolu, que Mr de Schomberg s'en iroit en Limousin, pour empêcher que rien ne s'y remuât.

Le Dimanche, Lundi & Mardi, je fis perfectionner toute la circonvallation, qui étoit très-belle, & en creuser les fossez davantage. Un coup de canon de la tour de Saint Barthelemy donna entre les jambes de mon cheval, sans me faire mal. Je fus sept semaines sujet à être canonné. Car le Mercredi cinquiéme, un autre coup de canon me couvrit de terre à la Fons ; & tua trois soldats à qui je parlois.

Le Jeudi sixiéme le tambour de la Rochelle me vint trouver, & m'apporta force lettres de ceux de la Rochelle, avec qui j'étois en intelligence. Je passai le canal avec Monsieur de Châteauneuf, qui étoit venu dîner avec moi, & les portai à Mr le Cardinal.

Le Vendredi septiéme, sur la réponse, que le Roi m'avoit faite en faveur de Monsieur de la Meilleraye, & de ce qu'il avoit écrit à Mr le Cardinal, il revint à l'armée faire sa charge. Il y eut tempête sur mer par un Sud-Oüest.

Le Samedi huitiéme Monsieur le Cardinal vint dîner chez moi, avec Mr le Cardinal de la Valette, & plusieurs autres. Je lui fis voir le projet des machines, que le Plessis avoit inventées, qu'il trouva fort à son gré, & me commanda d'y faire travailler. Je fis mettre quatre canons au Fort du St Esprit.

Le Dimanche neuviéme on ne travailla point, ni le Lundi aussi, pour le mauvais tems.

Le Mardi onziéme Monsieur le Cardinal nous envoya querir, pour dîner avec lui, & tenir le Conseil, auquel le Coudray Montpensier fut suspendu de sa charge de Capitaine des chevaux-legers. L'après-dînée, comme j'étois au

Fort de la Fons, quelque Cavalerie des ennemis sortit au Champ de Mars, ainsi appelloit-on une vallée entre le Fort & la ville, où les canonnades de l'un & de l'autre ne pouvoient offenser, & où tous les jours il y avoit quelque petite escarmouche. Celle-là ne le fut pas; car les ayant repoussez avec ma garde à cheval; ils sortirent deux cens hommes de pied de la ville. J'en fis sortir autant, & mandai à Monsieur de la Meilleraye, qu'il fist avancer cinquante Mousquetaires sur le haut, à notre main gauche; mais les ennemis sortirent encore deux cens hommes sur lui, & lui ayant tué à ses pieds celui qui menoit ces cinquante soldats, qui avoient tiré toute leur poudre, ils se retirerent bien vîte, & laisserent leur Mestre de Camp. Sur quoi je poussai, avec quinze chevaux de mes gardes, l'épée a la main, droit à lui pendant que Monsieur du Hallier par le Fauxbourg, & Villemontée, Cornette des chevaux legers de Monsieur, avec vingt Maitres par le Champ de Mars, firent pareille charge, & retirâmes Mr de la Meilleraye; qui sans cela alloit être pris. Je fis venir deux cens hommes du Fort Sainte Marie, la compagnie de Cavalerie de Marconet, & autres

autres deux cens hommes du Fort de la Fons ; avec quoi nous fûmes jusques à la nuit aux mains avec les Rochellois, favorisez de leurs courtines & contr'escarpe, qui enfin nous separa, avec perte de trente hommes du moins d'un côté ou d'autre.

Le Mercredi douziéme, jour de ma nativité, comme aussi les suivans, Jeudi & Vendredi, furent employez à nos occupations ordinaires.

Le Samedi quinziéme je fus voir Mr de Montbason, arrivé à Estré, que je amenai par Saint Regratien, voir Mr le Comte d'Aletz malade, coucher en son quartier. Ce jour nous débouchâmes les canaux des Fontaines allans à la Rochelle.

Le Dimanche seiziéme je fus dîner à Estré chez Mr le Cardinal, qui m'emmena avec lui à Surgeres au devant du Roi, qui revenoit de Paris en son armée.

Le Lundi dix-septiéme le Roi arriva à Surgeres, & le Mardi je m'en revins à Laleu.

Le Mercredi 19. je fis la nuit mettre le feu aux deux moulins à vent, qui étoient devant la porte de Coigne.

Le Jeudi Saint, le Vendredi & Samedi,

comme aussi le Dimanche de Pâques, auquel je fis mes Pâques, il ne se passa rien d'extraordinaire.

Le Lundi vingt-quatriéme je fus dîner avec Monsieur le Cardinal, puis avec lui au devant du Roi qui arriva à Estré. Le soir nous fismes salve dans tous les quartiers, pour réjoüissance de son arrivée, & fismes tirer force canonnades, tant sur mer que sur terre.

Le Mardi vingt-cinquiéme tous les nouveaux venus de Paris me vinrent voir, & dîner avec moi, admirans mes travaux. On fit sommer les Rochellois par un Herault, qu'ils ne voulurent ouïr. Je fis tirer la nuit dans la ville des balles à feu, qui le mirent en deux endroits avec grande rumeur par la ville.

Le Mercredi vingt-sixiéme le Roi m'envoya commander que je le vinsse trouver à Coreilles, avec ma galiote, qui étoit la plus belle & la mieux équipée qu'il étoit possible, & se mit dessus pour voir les deux digues : puis vint à son armée de Mer, de laquelle il fut salué de quantité de canonnades. Il monta dans le vaisseau Amiral : puis s'en revint par les plaines d'Engoulains à Estré, où je dînai.

Le Jeudi vingt-septiéme je fis para-

[illegible]

chever de couper les tuyaux des fontaines.

Le Vendredi vingt-huitiéme je fus dîner chez Monsieur le Cardinal, puis au Conseil chez le Roi; où il fut traité des moyens de resister à la flotte Angloise, dont on avoit des nouvelles de la venuë.

Le Samedi vingt-neuviéme le Roi m'envoya donner avis, qu'il me manda pour certain, que les Rochellois devoient la nuit prochaine faire un effort sur le Fort de la Fons: dont je me mocquai. Je ne laissai pas d'y aller passer la nuit sans y renforcer les Gardes.

Le Dimanche trentiéme je fis commencer une grande batterie, sur la pointe de Chef de Bois, que je fis fermer & fortifier.

Le Lundi premier jour du mois de Mai le Roi vint visiter mes quartiers, mes Forts & mes lignes, dont il fut fort satisfait.

Le Mardi je fis continuer la batterie de Chef de Bois. Le soir il y eut allarme à la Fons, où je passai toute la nuit.

Le Mercredi troisiéme force gens me vinrent voir. La nuit il y eut une fausse allarme de l'arrivée de la flotte Angloise qui devoit faire descente au Plomb: ce qui me tint encore à cheval toute la nuit.

Le Jeudi quatriéme il y eut un fort mauvais tems.

Le Vendredi cinquiéme je fus dîner chez Monſieur de Schomberg, & puis nous allâmes enſemble au Conſeil.

Le Samedi ſixiéme Monſieur le Cardinal de la Valette, Montbazon & autres vinrent dîner chez moi. Je les ramenai dans ma galiote à Coreilles, où Mr le Cardinal & Schomberg arriverent, que je ramenai à Chef de Bois & au Port neuf.

Le Dimanche 7. le Pére Joſeph vint loger en mon quartier, avec quelques Ingenieurs, qu'il amena, pour entreprendre quelque choſe de nouveau aux canaux des fontaines de la Rochelle. Je le laiſſai faire. Ce jour fut très-mauvais, & gâta quelque choſe à mes travaux, que je fis raccommoder.

Le lendemain Lundi huitiéme Saint Chaumont me vint voir, & dîner chez moi.

Le Mardi neuviéme je fis mettre douze canons à la batterie de Chef de Bois, & les munitions neceſſaires.

Le Mercredi dixiéme je fus dîner chez Mr le Cardinal, & puis je repaſſai par tous mes travaux, auſquels je mis l'ordre neceſſaire au cas de l'arrivée de la

flotte, dont nous avions eu nouvelles certaines du partement.

Le Jeudi onziéme Monſieur de Mallezais, nouveau Archevêque de Bourdeaux, & pluſieurs autres étant venus dîner chez moi, je les menai après à la batterie de Chef de Bois, ſur le midi; auquel tems la flotte Angloiſe parut aux Baleines, qui ayant été apperçûë par une ſentinelle, qu'à cet effet on avoit poſée ſur le clocher d'Ars en l'Iſle de Ré, Thoiras en ayant eu avis, envoya en toute diligence faire le ſignal, dont j'étois convenu avec lui ſur le Fort de la Prée, qui étoit de trois coups de canon, & d'une épaiſſe fumée. Je l'apperçûs en même inſtant de la batterie de Chef de Bois, où j'étois avec ces Meſſieurs, & fis faire auſſi le ſignal, pour avertir nos armées de terre & de mer, qui étoit de trois coups de canon de ladite batterie, & en envoyai donner avis à Monſieur le Cardinal, qui s'étoit venu loger de mon côté, en un Château nommé la Sauſſaye, à demi-lieuë de la Fons. Alors notre armée navale, commandée par le Commandeur de Valençay, ſe mit ſur ſes voiles, s'avançant vers la porte de Saint Blanzeau. Sur les deux heures l'avant-garde Angloiſe parut vers Saint

 Martin

Martin de Ré. Le Roi en fut auſſi-tôt averti par Monſieur le Cardinal, qui vint à Coreilles avec lui, pour voir venir l'armée navale des ennemis. Monſieur le Cardinal alla loger à Eſbré, afin de pourvoir à ce côté-là. Toute la flotte, qui marchoit en trois ordres, étoit compoſée de cinquante-deux vaiſſeaux, ſavoir de quatre grandes roberges du Roi, & autres vaiſſeaux de cinq cens tonneaux de Port, & quarante & un petits vaiſſeaux de cent tonneaux en bas, brûlots, & vaiſſeaux chargez de vivres, à ce que nous pouvions conjecturer. Ce qui nous donna une entiere aſſurance, qu'ils ne pourroient faire aucun effet, & que notre flotte étoit ſans comparaiſon plus forte que la leur, parce que les roberges, ni autres grands vaiſſeaux, ne trouvent pas aſſez d'eau pour entrer dans le canal. Sur les ſept heures du ſoir la flotte Angloiſe s'approcha pour raſer à Chef de Bois; mais pour les empêcher, je fis tirer de la Batterie quelques cinquante canons ſur les vaiſſeaux de l'avant-garde, dont trois coups porterent dans le corps des vaiſſeaux, & tuerent quelques hommes, & les autres dans les voiles, ce qui leur fit prendre au large vers le pertuis d'Antioche, vir-

à-vis le canal de la Rochelle, où ils se mirent à l'ancre.

L'armée navale du Roi prit son camp dans le canal, entre les deux pointes, & on garnit l'estacade des vaisseaux enfoncez du Regiment de Chastellier Barlot de mon côté, & de celui d'Estissac du côté de Coreilles, & on mit aussi entre la ville & la digue trente-six galiotes, sur lesquelles on mit, outre l'ordinaire, vingt hommes sur chaque, pour empêcher les sorties que ceux de la ville pourroient faire dans le canal. Je fus la nuit visiter notre armée navale, que je trouvai en très-bon ordre, & bien animée au combat.

Le Vendredi douziéme de Mai le Roi qui étoit à Surgeres, arriva de bonne heure au bruit de la venuë des Anglois, lesquels demeurerent à l'ancre. Je fus trouver Mr le Cardinal dans le canal, qui visitoit les Estacades. La tourmente commença l'après-dînée, qui fut bien violente. Je fus la nuit visiter mes Forts, & ma batterie de Chef de Bois.

Le Samedi treiziéme je fus faire rembarquer nos gens, que la tempête & les vaisseaux échoüez avoient tirez de l'estacade. Monsieur le Cardinal m'envoya Mr de Bourdeaux, qui dîna avec moi.

Tous ces jours, que les ennemis furent devant nous en mer, je fus fort alerte, visitant continuellement mes lignes, mes Forts, la digue, les batteries & les estacades.

Le Dimanche quatorziéme je fus occupé à me pourvoir de tout ce qui étoit necessaire pour le combat, pour ce que les vaisseaux du Roi étoient resolus, si l'armée Angloise les venoit attaquer, de s'agraffer chacun au sien, & puis se venir échoüer sur ma rive, & lors j'eusse fait mon devoir à sauter dans les vaisseaux des ennemis, & les crever à coups de canon. Je fis tirer la nuit, pour donner avis aux chaloupes qui étoient en garde entre la digue & la ville, d'une chaloupe ennemie, qui s'étoit insensiblement glissée parmi notre armée de mer, & étoit passée, mais elle entra dans la ville malgré eux. Je fus toute la nuit à visiter nos gardes.

Le Lundi quinziéme le Roi m'envoya querir par Nogent. Je fus au Conseil, & de là dîner chez Mr le Cardinal. A mon retour je fus en allarme des Anglois, qui appareillerent; ce qui m'obligea de faire venir sur notre rive les Suisses & le Regiment de Vaubecourt. Monsieur le Cardinal passa de mon côté, lequel

lequel je ramenai au sien, parce que la tempête empêcha les Anglois de pouvoir rien entreprendre.

Le Mardi seiziéme la tempete continua. Les Anglois envoyerent un brûlot à notre armée de mer, lequel des chaloupes firent tourner à notre batterie de Chef de Bois : cela me mit en quelque allarme, & envoyai mettre en bataille les troupes sur le bord du canal : puis je passai à Coreilles, trouver Mr le Cardinal, qui m'envoya querir. A mon retour je trouvai les Mousquetaires du Roi, qu'il m'envoya, pour mettre sur nos vaisseaux. Puis peu après, Sa Majesté s'en vint loger chez moi. Je lui fis recevoir à la redoute Sainte Anne, lui donnai à souper, & lui fis apprêter un bon lit. Puis je m'en allai à la visite de nos vaisseaux & de notre rade. Je ne trouvai à mon retour aucun lieu pour me reposer, que dedans mon carrosse.

Le Mercredi dix-septiéme le Roi dîna chez moi. Il alla puis après à Chef de Bois, considerer l'armée Angloise, & de là à la chasse. Les ennemis nous envoyerent la nuit des artifices à feu, qui se perdirent avant que de venir à nous. Cela ne laissa pas de me donner l'allarme, & de me faire passer la nuit à Chef de Bois.

Le Jeudi dix-huitiéme le Roi dîna, & tint le Conseil chez-moi : puis vint à Chef de Bois, & de là s'en retourna en son quartier de Nestré. Je le fus conduire jusques à la Fons ; d'où nous apperçûmes les Anglois appareiller : ce qui me fit retourner en diligence, avec Mr de Grammont, à Chef de Bois, d'où nous vîmes les Roberges & grands vaisseaux venir jusques à la portée du canon de Chef de Bois, tirer tout leur canon dans notre flotte, & puis s'en retournerent, & retirerent tout-à-fait. Nous les conduisimes de vûë, tant que nous pûmes ; puis retournâmes faire bonne chere, sans crainte des ennemis, & avec bonne esperance de la prompte reddition de la Rochelle.

Le Vendredi dix-neuviéme Monsieur de Grammont & moi allames trouver le Roi, qui delivré de la flotte Angloise alla passer son tems à Surgeres. Bethune s'en vint loger chez moi.

Le Samedi & Dimanche suivans je fis raccommoder mes travaux, que la tempête avoit gâtez ou éboulez. Force gens me vinrent voir.

Le Lundi Mr le Cardinal s'en alla en Broüage : celui de la Valette vint loger chez moi.

Le Mardi vingt-troisiéme Mr le Garde des Sceaux, de Schomberg, & force autres du Conseil vinrent voir mes quartiers, & dîner chez moi.

Le Jeudi vingt-cinquiéme vingt-deux vaisseaux Hollandois marchands parurent vers St. Martin de Ré, qui nous firent soupçonner que c'étoient les Anglois, qui revenoient à nous.

Le Vendredi vingt-sixiéme les Rochellois mirent leurs bouches inutiles hors de leur ville: je les rechassai dedans. Marillac vint dîner chez moi, & Monsieur le Cardinal de la Vallette y vint coucher.

Le Samedi vingt-septiéme il s'en retourna.

Le Dimanche vingt-huitiéme le Roi revint de Sargeres, Monsieur le Cardinal de Broüage. St. chaumont vint dîner à mon quartier.

Le Lundi vingt-neuviéme quelques Rochellois, qui tâchoient de sortir, furent pris. Je fus au Conseil chez le Roi.

Le Mardi trentiéme Messieurs le Cardinal de la Vallette, de Luxembourg, de Lude, de Liancourt & d'autres vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi dernier de Mai le tambour

de

de la ville me vint trouver, qui me fit sçavoir la necessité des ennemis, qui balançoient de se rendre. Sessy, qui étoit dans la ville, fit dire à Grançai, Lieutenant des chevaux légers du Prince de Marsillac, que l'on pourroit traiter, si je voulois envoyer quelqu'un à cet effet parler aux Rochellois. Je commandai audit Grançai d'y aller de ma part.

Le Jeudi premier jour de Juin Grançai alla à la Rochelle & moi à Nestré, en donner avis au Roi & à Monsieur le Cardinal, qui le trouverent très-bon. Les Rochellois élûrent pour Commissaires la Vigerie, Toupet, Alere & Sessigni, qui les renvoyerent querir l'après-dinée, & entrerent bien avant en conference. Je dis le soir la réponse à Grançai, pour leur porter.

Le Vendredi deuxiéme les Rochellois reçûrent une lettre du Roi d'Angleterre, par laquelle il leur promettoit de hazarder ses trois Royaumes pour leur salut, & que dans peu de jours il envoyeroit une telle flotte, qu'ils en seroient pleinement secourus. Ce qui les anima, & fit resoudre le peuple à souffrir toutes extremitez plûtôt que de se rendre; ce qu'ils me firent sçavoir par Grançai, & m'envoyerent copie de la lettre.

Le Samedi troisiéme je fus prendre congé du Roi, qui s'en alloit à Talmont. Je dînai chez Monsieur le Cardinal, & fus visiter Schomberg malade.

Le Dimanche quatriéme Monsieur de Mirabel, Ambassadeur d'Espagne, & Dom Lorenzo Ramires de Prado, du Conseil des Indes, vinrent dîner chez moi. Je les menai voir tous nos forts, lignes, digues, ports & batteries.

Le Lundi cinquiéme Messieurs de Humieres, de la Vrillerie & Hardier vinrent dîner avec moi.

Le Mardi sixiéme Messieurs d'Harbaut, d'Ocaire, le Chastellet & Targon vinrent dîner chez moi, & de là furent menez en l'Isle de Ré par ma galiotte.

Le Mercredi septiéme j'allai à Nestré, pour voir Monsieur le Cardinal, mais je ne le pûs voir. Fontenai, Rambures & plusieurs & autres revinrent avec moi, & demeurerent quelques jours en mon quartier.

Le Jeudi huitiéme j'eus plusieurs tambours de la Rochelle, qui m'en dirent des nouvelles. Je fis sortir, à la recommandation de ceux de notre intelligence, une fille nommée Gabrielle, qui m'en apporta beaucoup d'eux.

Le Vendredi neuviéme je fus à Dampierre

pierre, dire adieu à Grammont, puis à Neſtré voir Monſieur le Cardinal: de là Schomberg revint paſſer le canal avec moi pour voir les machines du Pleſſis Beſançon, qui étoient ſur le bord de la mer.

Le Samedi dixiéme l'Ambaſſadeur de Mantouë, nommé le Comte de Canoſſe, fut amené dîner chez moi par Monſieur de St. Chaumont.

Le Dimanche onziéme, jour de la Pentecôte, je fis mes Pâques, & le lendemain l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & Dom Lorenzo Ramires de Prado vinrent dîner chez moi. Dom Auguſtin Fieſque les accompagna puis après en Ré dans ma galiotte, & le lendemain ils paſſerent & vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi quatorziéme je fus au Conſeil chez le Roi, où il fut agité, ſi Rotelin, Lieutenant de l'artillerie, auroit ſeance, le Grand Maître ne faiſant point la charge. Il fut jugé, qu'en l'abſence du Grand Maître, il y pourroit entrer, & ſe tenir debout derriere nous, pour recevoir les ordres, & que quand le Grand Maître ſeroit à l'armée, il n'y auroit aucune entrée.

Le Jeudi quinziéme Marillac vint dîner chez moi. J'eus un tambour de la

Rochelle

Rochelle, qui m'apprit leurs necessitez.

Le Vendredi seiziéme Messieurs de Bourdeaux, Brosse, Bellin Villandri & autres me vinrent voir, & dîner chez moi, pour voir mettre les machines du Plessis en mer : ce qu'il fit beau voir.

Le Samedi dix-septiéme je fus voir de bon matin Monsieur le Cardinal à la Saussaye, qui se vint embarquer au Plomb, pour aller en Broüage. On posa neuf machines de du Plessis Besançon.

Le Dimanche dix-huitiéme le Comte de Fiesque & Piles arriverent. Fontenai vint loger chez moi.

Le Lundi dix-neuviéme le Roi fut dîner à Broüage, où Monsieur le Cardinal le reçut superbement. Il vint un bruit de Ré de la venuë des Anglois.

Le Mardi vingtiéme le Hallier revint de Broüage, qui nous l'ôta.

Le Mercredi vingt-uniéme Monsieur le Cardinal revint à la Saussaye, & vint le lendemain, jour de la Fête-Dieu, en mon quartier. Je le fus ramener jusques à la redoute de Ste. Anne, où il entra, & la trouva très-belle. Il me pria lors de fournir pour la digue le plus de charettes que je pourrois. Je lui dis, qu'il n'y en avoit que cinquante dans le parc sur

ſur l'Etat du Roi, & que je lui en avois déja donné trente-ſept: que je lui en donnerois encore une douzaine, n'en reſervant qu'une pour les neceſſitez du parc, dont il me remercia fort.

Le Vendredi vingt-troiſiéme St. Chaumont & d'autres vinrent dîner chez moi. Je fus enſuitte ſur la mer viſiter les machines de du Pleſſis. Le ſoir Monſieur le Cardinal envoya une Ordonnance à Rotelin, par laquelle il lui commandoit de prendre douze charrettes du parc de l'artillerie du quartier du Roi, & huit du mien, pour aller querir des munitions de guerre à Saumur. Rotelin m'envoya ſon Ordonnance, par un nommé Beauregard, auquel je dis, qu'il n'y avoit point de charrettes au parc pour envoyer à Saumur; lequel Beauregard vint dire à Monſieur le Cardinal, que je n'avois point voulu faire donner de charrettes. Lors Monſieur le Cardinal, qui ne ſe reſſouvenoit plus de me les avoir fait toutes donner pour la digue, ſe mit en grande colere, & m'envoya le lendemain Samedi vingt-quatriéme, ſon Capitaine de gardes, Beauplain, avec une lettre fort picquante. Je le fus trouver à la Sauſſaye; où il y eut encore de groſſes paroles, & je dis mes raiſons: puis

nous

nous tombâmes d'accord, & je demeurai à dîner chez lui, & Scnomberg aussi; puis je revins en mon quartier.

Le Dimanche vingt-cinquiéme un matelot nous apporta des nouvelles certaines d'un nouvel apprêt des Anglois, pour venir secourir la Rochelle. Je fus voir le Comte de Riberaç à Lagor, qui se mouroit.

Le Lundi vingt-sixieme Monsieur le Cardinal, d'Effiat, Bourdeaux, Châteauneuf & Marillac vinrent dîner chez moi; puis nous montâmes sur ma galiotte, & allâmes visiter en mer les machines de du Plessis. De là il alla voir les navires & monta sur l'Amiral, où Valençai & le Commandeur des Gouttes eurent querelle. Monsieur le Cardinal gourmanda fort le premier: nous les accordâmes. Je fis la nuit couper les bleds qui étoient entre nos lignes & la ville devers la porte de Coigne, où nous ne perdîmes qu'un soldat.

Le Mardi Mr de Bourdeaux, Marillac & Bresse vinrent dîner avec moi.

Le Mercredi vingt-huitiéme je fus trouver Monsieur le Cardinal à la Saussaye, où nous tînmes Conseil de guerre.

Le Jeudi vingt-neuviéme la Fitte fut parler à Toupet à la porte de Coigne. Je fus sur

ſur mer faire poſer une machine de du Pleſſis. Le tambour de la Rochelle me vint apporter des nouvelles de la ville.

Le Vendredi trentiéme je fus dîner chez le Marquis d'Effiat, puis nous allâmes enſemble au Conſeil chez le Roi.

Le Samedi premier jour de Juillet, je me reſolus de faire fortifier toute la rive où il y a deſcente, depuis Chef de bois juſques à Plomb, & l'allai reconnoître. La Fitte retourna parler à Toupet, & ceux qui étoient en garde dans la redoutte de Ste. Marguerite, proche de la Fons, tuerent deux Anglois & prirent trois priſonniers, en une eſcalade que les ennemis voulurent faire pour les ſurprendre. Le ſoir, un homme à cheval ſortit de la Rochelle, que je menai parler à Monſieur le Cardinal, comme il me demanda; lequel il fit puis après rentrer dans la ville.

Le Dimanche deuxiéme ſaint Chaumont fut fait Maréchal de Camp de l'armée du Roi. Je fis ôter les canons du Fort de la Fons, & ceux du Fort St. Eſprit, pour les porter à Chef de Bois.

Le Lundi troiſiéme je fis faire montre generale en mon armée. Le Roi en fit de même en celle qui étoit du côté de Coreilles. Je fus de là au quartier du Roi, qui

qui dormoit lors. J'allai dire à Monsieur de Châteuneuf adieu.

Le Mardi quatriéme je fis commencer le retranchement de la rive de Chef de Bois. Je fus de là chez le Roi, & la nuit je fis achever de couper les bleds des ennemis entre les lignes.

Le Mercredi cinquiéme Monsieur de Bourdeaux me vint voir. Nous fûmes remettre la machine, qui s'étoit égarée le jour auparavant.

Le Jeudi Mr le Cardinal, qui avoit logé deux jours à Nestré, se fit porter malade à la Saussaye. Je fis continuer les retranchemens de la rive.

Le Vendredi septiéme Monsieur de Bayonne vint dîner chez moi. Le tambour de la Rochelle me vint parler. Je fus mettre des machines en mer, où un coup de canon donna si près de ma chaloupe, qu'elle en fut presque emplie d'eau.

Le Samedi huitiéme on avança le retranchement de la rive. On fit commencer une très-belle contr'escarpe, & un chemin couvert au Fort de la Fons. On redressa la machine qui s'étoit panchée, en la mettant le jour precedent.

Le Dimanche neuviéme je fus voir Monsieur le Cardinal malade à la Saussaye.

ſaye. De là j'allai voir le Roi. Puis je fus reconnoître la deſcente de Coude vache, pour l'empêcher aux Anglois.

Le Lundi dixiéme Monſieur de Bordeaux & d'Aix me vinrent voir, & dîner avec moi : nous allâmes enſemble à la Sauſſaye, où étoit Monſieur le Cardinal malade.

Le Mardi onziéme Monſieur de Caſtille vint dîner avec moi. Je le menai ſur la mer. Je fis commencer le Fort de la digue, & fus voir Marillac malade au Fort de Coreilles.

Le Mercredi douziéme je m'occupai tout le jour à mes travaux, comme auſſi le Jeudi treiziéme, & fus enſuitte chez Mr de Schomberg malade, où le Conſeil ſe tint.

Le Vendredi quatorziéme je fus auſſi à mes travaux : puis conſoler le jeune Comte de Riberac de la mort de ſon pere.

Le Samedi je continuai mes travaux. Le Dimanche ſeiziéme je fus voir Mr le Cardinal à la Sauſſaye.

Le Lundi dix-ſeptiéme Monſieur le Preſident le Coigneux vint dîner chez moi. Il étoit venu trouver le Roi de la part de Monſieur ſon frere, lequel étant parti mal-ſatisfait du ſiege de la Rochelle,

le; parce que le Roi y étant venu, il n'y avoit plus le même emploi, qu'il y souloit avoir, qu'étant logé à Dampierre par le conseil des siens, qui regardoient plus à leur commodité, qu'à l'interêt de leur maître, il n'avoit plus aucune fonction à l'armée, il s'en retourna à Paris, & y faisant le mal-content, avoit dit à la Reine sa mere, qui lui rendoit compte de ce qu'elle avoit traitté pour son mariage avec la fille de Florence, à sa priere, qu'il n'avoit plus aucun dessein de se marier. Puis ensuite à quelques jours de là Monsieur de Breves ayant mis en avant une proposition de mariage entre lui & la Princesse Marie, fille du nouveau Duc de Mantoue, dès que la Reine montra de n'agréer ce parti, parce qu'elle avoit interêt à celui de Florence, plusieurs personnes, pour lui faire dépit, tâcherent d'y embarquer Monsieur, & devant elle même, lors qu'ils étoient l'un & l'autre près d'elle au Cercle, faisoient des pratiques pour les faire parler. Madame de Verderonne, tante de Pui-Laurens, affectionnée à Madame de Longueville, Madame de Moret & Mademoiselle de Vitri montrerent si avant de piquer la Reine par cet embarquement, qu'elle écrivit à Monsieur de Mantoue,
 pour

pour faire venir sa fille près de lui, & il avoit lors tellement besoin des bonnes graces de la Reine, pour s'installer en son nouvel Etat, qu'il fit à l'heure-même venir querir sa fille, dont Monsieur fut piqué, & envoya Monsieur le Coigneux près du Roi, pour le supplier de la faire arrêter en France : ce qu'il obtint par le moyen de Monsieur le Cardinal; dont la Reine mere fut fort touchée.

Le Mardi dix-huitiéme je m'occupai à l'ordinaire à mes travaux.

Le Mercredi dix-neuviéme la Compagnie nouvelle, ajoutée au Regiment de a garde Suisse, en faveur du Colonel Salis, arriva, & le Roi la voulut voir. Je fus pour cet effet à Estré, après avoir été passer chez Monsieur le Cardinal, qui revenu en santé vint trouver ce jour-là le Roi.

Le Jeudi vingtiéme Monsieur le Cardinal vint dîner chez-moi : vit en passant mes lignes & mes forts, qu'il trouva très-beaux. Il passa de là à Chef de Bois; vit la batterie & les retranchemens de la rive, puis vint au Port neuf & à la digue : de là il alla sur mer & à la flotte.

Le Vendredi vingt-uniéme je fus chez le Garde des Sceaux; puis au Conseil chez le Roi.

Le

Le Samedi vingt-deuxiéme je fis travailler au Fort de la digue, & fermer la batterie de Chef de Bois.

Le Dimanche vingt-troisiéme le President Daphis, deux Conseillers de Bourdeaux, Messieurs de Roüannois & de Cursol dînerent chez moi. Mr de Grammont y vint coucher.

Le Lundi vingt-quatriéme je menai Mr de Grammont par tous mes travaux; de là en mer voir Valençai. Je le conduisis peu après chez Monsieur de Schomberg; puis le ramenai chez lui. J'allai a la Saussaye trouver Monsieur le Cardinal : ramenai Marillac à la digue. Le Roi alla ce jour-là à Surgeres.

Le Mardi vingt-cinquiéme je m'amusai à visiter mes travaux.

Le Mercredi vingt-sixiéme je fus dîner avec Mr le Cardinal.

Le Jeudi je me fis saigner. Schomberg & la Curée dînerent chez moi.

Le Vendredi le retranchement de la batterie fut achevé. Monsieur de Roüannois me vint dire adieu.

Le Samedi vingt-neuviéme je fus à la Saussaye, pour voir Monsieur le Cardinal malade, qui repofoit. Je m'en revins sur notre digue, où il y avoit par Sud-Oüest la plus furieuse tempête que nous eussions encore vûë.

Le Dimanche trentiéme je fus à la digue, où je trouvai Messieurs de Schomberg, Bourdeaux, St. Chaumont, & le Hallier, que je menai dîner à la Saussaye, où Monsieur le Garde des Sceaux arriva: nous y tinmes Conseil.

Le Lundi trente-uniéme Monsieur le Nonce me vint voir, que je menai promener sur terre & sur mer.

Le Mardi premier jour d'Août quelques Huguenots du païs voulurent faire entrer en la ville dessus mes lignes trente sacs de farine; mais étant découverts ils s'enfuïrent, & laisserent leurs sacs. Messieurs les Archevêques d'Aix & de Bourdeaux vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi deuxiéme nous fûmes tenir Conseil à la Saussaye. Monsieur de Montbason vint à la rive de notre digue voir mettre en mer neuf machines de du Plessis.

Le Jeudi troisiéme on posa autres neuf machines. Le Roi revint à Surgeres.

Le Vendredi quatriéme le Roi tint un grand Conseil, sur celui que Schomberg donna, d'attaquer la Rochelle par force: ce qui fut rejetté. Le Roi parla très-bien en ce Conseil, & Monsieur le Cardinal aussi.

Le Samedi cinquiéme je fus, bien accompagné,

compagné, saluer Messieurs de la Chambre des Comptes de Paris, logez à Angoulains, & puis je fus dîner à la Saussaye chez Monsieur le Cardinal, que j'accompagnai à Nestré, où l'on tint Conseil: à la fin duquel Messieurs de la Chambre eurent audience, & ensuite les deputez de Provence, qui parlerent par la bouche de Monsieur l'Archevêque d'Aix. Le soir ce Capucin, fils de la feuë Reine Marguerite & de Chanvalon, nommé Pere Archange, me vint trouver & me dit force impertinences.

Le Dimanche sixiéme Monsieur le Cardinal vint dîner chez moi, puis s'en alla sur les vaisseaux.

Le Lundi septiéme je fis mes travaux ordinaires.

Le Mardi Messieurs de Bourdeaux & de Canaples vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi neuviéme je fus à la Saussaye.

Le Jeudi dixiéme il parut des vaisseaux Hollandois, trente-cinq en nombre, vers St. Martin de Ré, qui nous donnerent l'alarme.

Le Vendredi onziéme j'allai dîner à la Saussaye, puis au Conseil à Nestré chez le Roi; on posa quelques machines le soir.

Le Samedi douziéme je fus à la Saussaye, où le Roi vint tenir Conseil.

Le Dimanche treiziéme le Roi alla à Surgeres.

Le Lundi quatorziéme cinquante soldats sortirent vers le Fort de Ste Marie, & demanderent à me parler. Ils se vouloient rendre, & en amener encore deux cens autres, avec deux Capitaines: mais je les refusai.

Le Mardi quinziéme, jour de la Notre-Dame je fis mes Pâques. On mit une machine à la digue. Quantité de soldats de la Rochelle me firent encore demander à sortir, mais ce fut en vain.

Le Mercredi seiziéme on me commanda d'envoyer encore une fois un Heraut, pour sommer les Rochellois de se rendre au Roi; mais on ne le voulut écouter.

Le Jeudi dix-septiéme un habitant me fut envoyé de la part de ceux de la Rochelle, pour s'excuser, de n'avoir pû oüir le Heraut. Je fus au Fort de Beaulieu, recevoir Messieurs des Comptes, qui venoient dîner chez moi. Je fis prendre les armes par tout où ils passerent, les menai à la digue, puis leur fis un beau festin. Après je les menai à Chef de Bois: fis faire salve de tous les canons, qui fut répondue

répondue par la flotte ; puis je les menai au Port neuf, & dans le Fort, où mes carrosses les attendoient, pour les ramener. Je leur fis une belle collation.

Le Vendredi dix-huitiéme je fus malade, & demeurai en mon logis.

Le Samedi 19^e Mr de Nemours & le Marquis de Nesle vinrent dîner chez moi. Messieurs du Parlement de Bourdeaux me vinrent saluer de la part du Parlement.

Le Dimanche vingtiéme je passai par la Saussaye: puis vins dîner chez Schomberg, qui festina la Chambre des Comptes. J'allai de là voir le Garde des Sceaux. A mon retour un soldat de la ville demanda à parler à moi en particulier. Je le fis foüiller auparavant, & on lui trouva un pistolet de poche bandé, caché sous son pourpoint. Je le renvoyai, sans lui vouloir faire mal.

Le Lundi vingt-uniéme, quelques soldats Rochellois voulurent s'efforcer de passer par nos lignes, pour s'enfuir & tuer une de nos sentinelles ; mais nous eûmes bien notre revanche. On mit une machine du Plessis en Mer.

Le Mardi vingt-deuxiéme j'allai voir Monsieur le Cardinal, qui partit de l'armée, pour aller au Chastellier Barlot. Ceux de la ville me firent faire chama-

de par un trompette, mais je fis tirer dessus selon l'ordre que j'en avois.

Le Mercredi vingt-troisiéme Canaples, Fontenai, Rambures & d'autres Chefs du côté du Roi, vinrent dîner chez moi.

Le Jeudi vingt-quatriéme, nous mîmes de bon matin une machine en mer : puis je passai le canal, & vins dîner chez St. Chaumont. J'allai de là à Jarme, voir Monsieur le Garde des Sceaux ; puis à la Jarrie visiter Messieurs les deputez des Parlemens de Toulouse & de Bourdeaux.

Le Vendredi vingt-cinquiéme Mr le Comte, qui étoit arrivé le jour auparavant à l'armée, m'envoya dire qu'il venoit dîner avec moi. Je le fus trouver à la digue de Coreilles, & après lui avoir fait la reverence, je le menai à Chef de Bois, puis m'ayant fait l'honneur de dîner chez moi, je le ramenai jusques hors de mes quartiers. Messieurs du Parlement de Toulouse me vinrent voir le soir. Nous fismes salve generale pour la fête de St. Loüis.

Le Samedi vingt-sixiéme on mit une machine à la digue.

Le Dimanche vingt septiéme je m'en allai au bord du Commandeur de Valençai.

Le

Le Lundi 28e je fis festin à Messieurs de Schomberg, Vignole, Marillac, Castille, Marion Castelbayard & d'autres.

Le Mardi Mr de Château-neuf me vint voir.

Le Mercredi trentiéme Mr le President de Flexelles, trois autres Messieurs des Comptes vinrent dîner chez moi. Il y eut ce jour-là de la broüillerie entre le Marquis d'Effiat & Château-neuf.

Le Jeudi dernier jour d'Août, je fis hâter tant que je pûs notre digue.

Le Vendredi premier jour de Septembre, il y eut une forte tempête sur mer du vent d'oüest qui tourna en sud-oüest.

Le Samedi deuxiéme la tempête continua toûjours, & ne cessa que sur le soir. Courbeville fut prié par ceux de la Rochelle de leur parler.

Le Dimanche troisiéme je fus à Angoulains, dire adieu à Messieurs des Comptes. De là j'allai voir le Garde des Sceaux, puis Château-neuf, & dîner chez Mr de Schomberg avec Mr d'Effiat, avec qui je me racommodai. Nous joüames à la prime tout le jour.

Nous en fimes de même le Lundi quatriéme chez Mr de Castille, où la compagnie dîna. Je passai precedemment chez Mr de Château-neuf.

Le Mardi cinquiéme Mr le Comte passa en Ré dans ma galiote. Arnault sortit de la Rochelle, & alla trouver Mr le Cardinal. Je pris un espion de la Rochelle, qui portoit des lettres à ceux de Montauban, que je fis pendre. Je fis ce jour faire la montre generale à l'armée.

Le Mercredi sixiéme je visitai tous mes travaux.

Le Jeudi septiéme j'allai trouver Mr le Cardinal à Marans: puis le ramenai à la Sauffaye.

Le Vendredi huitiéme, jour de Notre-Dame, Arnault amena deux deputez de la Rochelle à Mr le Cardinal: l'un nommé Rifaut, & l'autre Journaut.

Le Samedi neuviéme Messieurs de Castille, de Dreux & sa femme passerent en Ré, ayant dîné chez moi.

Le Dimanche dixiéme le Roi revint de Surgeres: je fus à Nestré le trouver.

Le Lundi onziéme j'allai trouver Mr le Cardinal à la Sauffaye, qui m'amena au Conseil à Nestré. Je versai en retournant.

Le Mardi douziéme je fus encore mandé par le Roi, pour venir au Conseil.

Le Mercredi treiziéme, la nouvelle de la mort de Boukinkam arriva. Je fus en-

core

c[illegible]e à Nesthé prendre congé du Roi, qui [illegible]it à Surgeres. J'allai de là à Groleau, voir Monsieur le Comte ; puis trouver Mr le Cardinal.

Le Jeudi quatorziéme Mr de Seneterre me vint voir. Je le menai à tous nos travaux.

Le Vendredi quinziéme je fis faire la montre aux Suisses entre le quartier d'Estré & le mien. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, de Schomberg, Vignoles, St. Chaumont & Thoiras y vinrent. Je fis faire diverses évolutions & ordres qu'ils trouverent fort beaux. Le Colonel Greder prèta son premier serment ; comme pareillement les Capitaines Hessy, Reding & Salis. J'allai de là dîner chez Mr de Schomberg.

Le Samedi seiziéme Mr de Nemours vint dîner chez moi : puis passa avec Thoiras en Ré, sur ma galiotte.

Le Dimanche dix-septiéme je fus à la Sausfaye. Mr de Nemours vint coucher chez moi.

Le Lundi dix-huitiéme Messieurs d'Angoulême, d'Alais, d'Effiat, de Marillac, de Bautru, de la Vrilliere, & autres, furent en festin chez moi, & de là passerent en Ré.

Le Mardi dix-neuviéme je fus à la Sausfaye.

 Le

Le Mercredi vingtiéme je fis commencer le travail de la ligne de la mer, vers la Rochelle.

Le Jeudi vingt-uniéme Monsieur le Cardinal m'envoya querir au Conseil.

Le Vendredi vingt-deuxiéme grand monde me vint voir. Je fis hâter mes travaux, sur la nouvelle que nous eûmes du grand apprêt des Anglois.

Le Samedi vingt troisiéme Monsieur de St. Chaumont eut une mousquetade proche du fort de Tadon: le soir je le fus visiter; on prit un Prêtre renié, qui sortoit de la Rochelle. Je le fis rendre, & de là j'allai dîner chez Mr de Chateauneuf.

Le Dimanche vingt-quatriéme je fus dîner, & joüer à la prime chez Mr le Cardinal. On posa deux machines de du Plessis dans la digue.

Le Lundi on fit encore mettre en mer deux autres machines. Je fis pendre un espion, & tirer au sort trois autres, dont l'un le fut aussi.

Le Mardi vingt-sixiéme je fus dîner à la Saussaye, avec mes deux Maréchaux de Camp, puis joüer à la prime.

Le Mercredi vingt septiéme sur les nouvelles venuës d'Angleterre, Mr le Cardinal nous appella au Conseil, sur le

bord de la digue de Coreilles, chez Marillac.

Le Jeudi vingt-huitiéme les Anglois parûrent à la vûë de l'Isle de Ré, dont nous fûmes avertis par les signaux, & le soir nous pûmes discerner leurs voiles, en la fosse de l'Oye, qui pouvoient être en tout de soixante-dix vaisseaux. Je passai la nuit à Chef de Bois.

Le Vendredi vingt-neuviéme les Anglois mirent à la voile, bien qu'avec peu de vent, de l'anse de Conde-vache & du Plomb on avoit pris les armes; mais comme le vent n'étoit pas pour leur faire faire grand exploit, je fis retourner au travail de la digue: puis je fus au-devant de Mr le Cardinal, qui vint dîner chez moi, & me mit dans son carrosse; un coup de canon de la ville emplit son carrosse de terre. Après dîner le Roi me manda, qu'il venoit loger en mon quartier; mais qu'il n'y envoyoit point de Maréchaux de logis; me mandant que je logeasse à ma fantaisie: ce que je fis, & si bien, qu'outre ses sept offices, sa Chambre, sa Garde-robbe, ses gardes du corps & autres personnes necessaires, je logeai encore ses Mousquetaires à cheval, ses Chevaux-legers & Gendarmes, & plus de douze cens

cens Gentilshommes, sans les Princes & Grands, dans mon quartier de Lalen. Outre cela je donnai couvert à six compagnies des Gardes, & à trois des Suisses, outre les trois qui y étoient déja : & j'y reçûs & fètoyai la compagnie de telle sorte, & sans embarras, que chacun s'en émerveilla. Aussi dépensai-je huit cens écus par jour, tant que le Roi y séjourna, qui furent 5. semaines. Les ennemis s'approcherent vers le Plomb : le Roi les alla reconnoître. Il leur arriva encore quelques quinze vaisseaux depuis. Je fis donner à tous mes quartiers le meilleur ordre que je pûs : je renforçai mes Gardes, & ne bougeai de toute la nuit de battre l'estrade, sur la rive de Plomb.

Le Samedi, dernier jour de Septembre, le Roi fut voir sur la rive la contenance des Anglois, qui ne bougeoient de leur poste, attendant la marée. Il fut de-là conduit par moi à la batterie de Chef de Bois, où je trouvai trente canons en bon état de faire du bruit. Je jugeai à propos de faire venir encore deux batteries toutes prêtes, pour faire mettre les canons entre Chef de Bois, & le Port neuf, où il alla ensuite. Puis fut jusques sur le bord de sa digue, quid

qu'il trouva en si bon ordre, & tant de machines, vaisseaux enfoncez, & autres empechêmens dans le canal, qu'il jugea impossible aux Anglois de pouvoir faire aucun effet. Après dîner il parut vers le pertuis d'Antioche seize grands vaisseaux, & quinze encore, qui se vinrent joindre à la flotte ce jour-là, de sorte qu'il y avoit près de six-vingts voiles, & tous ceux de la flotte se mirent à la voile sur les deux heures, & vinrent passer entre Chef de Bois & St Blansay. Ils virent toute cette rive fortifiée & garnie de gens de guerre, où ils tirerent, sans aucun effet, plusieurs coups de canon. Aussi furent-ils bien saluez de plus de deux cens canonnades, en passant proche de Chef de Bois : ce qui les fit tenir le plus proche de Ré qu'ils pûrent. Ils s'allerent ancrer dans le pertuis d'Antioche, avec ces seize grands vaisseaux, au même endroit qu'avoit fait la flotte qui vint au mois de Mai. Je fus toute la nuit à cheval, pour donner ordre par tout. Messieurs le Comte, de Nemours, de Harcourt, de la Valette & plusieurs autres vinrent encore loger chez moi à Laleu, & leur trouvai du couvert. La Rochefoucault arriva le même jour, avec trente Gentilshommes, que je logeai aussi.

Le

Le Dimanche premier jour d'Octobre, il arriva encore sept ou huit vaisseaux à la flotte Angloise. Ils appareillerent, attendant la marée après dîner, pour venir à nous ; mais le vent leur manqua. On mit notre armée de terre en bataille. Messieurs d'Angoulême & de Schomberg en firent de même du côté de Coreilles, où ils avoient vingt canons logez. Je la fis retirer, voyant qu'il étoit impossible aux ennemis d'approcher. Un nombre infini de noblesse arriva au quartier du Roi ; quelques-uns y trouverent couvert, les autres le prirent à Mieul, Lagor, Lumeau, Losieres, Saint Sandre & dans mes Forts & redoutes, le mieux qu'ils pûrent.

Le Lundi deuxiéme je fus à trois heures du matin à Chef de Bois, mais le vent de la marée du matin fut contraire. Les ennemis envoyerent certains artifices quand & la marée, pour brûler nos vaisseaux ; mais ils ne firent aucun effet, bien qu'ils en eussent jetté jusques à dix. Je fis toute la nuit sur pied.

Le Mardi troisiéme Octobre, à cinq heures du matin, comme le jour commençoit à poindre, nous apperçûmes les Anglois s'appareiller pour venir à nous, dont je m'étois douté plus de

deux

deux heures devant, par les lanternes des barques allans & venans aux vaisseaux. J'étois à Chef de Bois, & envoyai en diligence Lisle Roüet en donner avis au Roi, & mon neveu de Bassompierre à Monsieur le Cardinal, qui étoit venu se loger en mon quartier le soir auparavant. Je fus sur la rive au plus proche de notre flotte, voir l'ordre qu'ils tenoient, & sçavoir si je les pouvois aider de quelques choses, où d'hommes. Valençay m'envoya son cousin de Lisle, pour m'asSûrer, que bien que le vent, qui leur étoit contraire, les broüillât un peu, il m'asSûroit qu'il ne craignoit point la flotte Angloise, & que je regardasse aussi de faire tirer en sorte, que les canonnades n'incommodassent point leurs vaisseaux. Je fis qu'ils prirent un peu plus en arriere leur poste, afin de faire plus beau jeu à mes batteries. Mr de la Rochefoucault demeura toûjours avec moi, qui jugea très-bien des intentions des ennemis & m'assista fort bien & utilement. J'envoyai en même-tems faire battre aux champs à nos troupes, & laissai Hallier pour les commander, & mener sur la rive à Monsieur le Duc de la Valette, Colonel de l'Infanterie, qui les tint en très-bon ordre, attendant

attendant qu'il y eût lieu de mener les mains. Le Roi & Monsieur le Cardinal arriverent incontinent après, & l'armée Angloise mise en trois ordres.

L'avant-garde ayant fait plusieurs bordées, pour prendre le vent, vint enfin sur les sept heures & demie à la portée du canon de notre flotte, & des deux pointes : puis tournant le bord tirerent tous les canons de la bande : puis ayant tourné, en firent de même de l'autre bande : ce que chacun vaisseau ayant fait, il montroit la poupe, & viroit en arriere, dont il étoit parti. Et ensuite, après que l'avant-garde eut fait son salve, leur bataille & leur arriere-garde en firent de même, & retournerent trois fois en cette même sorte. Nous ne nous endormions pas cependant de notre côté ; car outre que notre armée navale les canonnoit incessamment, j'avois quarante pieces de canon sur Chef de Bois, qui faisoient une belle musique, lesquels furent fort bien executez. Du côté de Coreilles il y en avoit vingt-cinq, qui firent aussi très-bien leur devoir, pendant deux heures & demie que cette Fête dura, en laquelle il fut tiré de part & d'autre, pour le moins cinq mille coups de canon. Le Roi étoit à la batterie

batterie de Chef de Bois, où passerent par dessus sa tête plus de trois cens canonnades, qui alloient encore plus de trois cens pas de là. Comme la mer se retira, aussi firent les ennemis, qui fut environ les dix heures, & nous puis après avec certaine assûrance, que les Anglois ne nous feroient point de mal, ni à notre flotte, qui étoit fort animée à les bien recevoir. Les ennemis jetterent encore de ces artifices, qui vont nageants dans l'eau, qu'ils appellent mines volantes; sans aucun fruit, non plus que d'un vaisseau plein de feux d'artifice, qu'ils croyoient devoir faire merveille, qui se consuma avant que d'arriver près de notre flotte.

Les ennemis, au rapport d'eux-mêmes, en cette escarmouche perdirent près de deux cens hommes dans leurs vaisseaux, plusieurs desquels demeurerent fort froissez des canonnades de terre. Nous n'en perdimes que vingt-sept des nôtres. Nous gagnâmes aussi deux chaloupes des ennemis, & une qu'une canonnade enfonça, & un de leurs meilleurs Capitaines de mer y fut aussi tué. De nos vingt-sept hommes morts il y en eut quatre de tuez à Coreilles d'un coup de canon, qui fut tiré de la ville,

ville, qui vint mourir jusques là : ce que l'on tenoit à merveille, car jamais canonnade de la ville n'avoit tiré si loin. Ceux de la ville firent aussi bien le devoir de tirer sur nous, mais avec petit fruit, si ce ne fut ce coup, qui tua Frisches & trois autres, sçavoir Berlise, Pierre du Lac, Commissaire de l'artillerie, & le frére bâtard de Monsieur de Vignoles. L'après-dînée il y eut encore allarme des Anglois, qui firent semblant d'appareiller, mais ils ne vinrent pas. Je dépêchai par ordre du Roi, un de mes gens, nommé Cazemajor, aux Reines, ausquelles il écrivit sur ce qui s'étoit passé le matin. La nuit fut paisible de part & d'autre.

Le mercredi quatriéme d'Octobre les ennemis appareillerent encore à la pointe du jour, & en la même forme que le jour précedent, hormis que les roberges Amirale & Vice amirale ne bougerent, pour n'avoir pas assez d'eau à s'approcher, & demeurerent avec les vaisseaux chargez de vivres. Ils firent mêmes bordées jusques à ce qu'ils fussent à demi portée du canon, & puis escarmoucherent en la même sorte que le jour précedent; mais non pas si vivement, à mon avis, & craignoient fort notre canon de terre. Cepen-

Cependant le vent avoit permis à notre flotte un poste plus avantageux, que celui du jour précedent. Les ennemis nous envoyerent neuf brûlots & un vaisseaux de mine; mais nos chaloupes, à la merci des canonnades, venoient devant, & les faisoient deriver contre la falaise de Chef de Bois, sans qu'ils pûssent faire aucun dommage: après quoi ils se retirerent comme le jour précedent, & le soir appareillerent, & firent la même mine de retourner au combat qu'ils avoient commencé; mais ils se raviserent.

Les Rochellois, qui étoient en l'armée navale des Anglois, demanderent à nous parler. Lisle les fut querir dans ma galiotte. Ils étoient deux Deputez des autres, qui se nommoient Friquellet & Lestreille. Je les pris dans mon carrosse. au débarquer, & les menai chez Mr le Cardinal, qui les renvoya peu après; parce qu'ils ne parloient d'autre chose, sinon d'entrer dans la Rochelle, & voir l'état où elle étoit, pour le venir redire aux leurs: ce qui étoit une demande incivile. Je passai la nuit à Chef de Bois. Nous prîmes cet espion Travart, qui avoit été déja deux fois entre nos mains, & s'en étoit échappé, dont le grand

Prevôt

Prevôt de la Trousse étoit tombé en disgrace ; & de peur qu'il ne s'échapât la troisiéme, je le fis pendre.

Le lendemain Jeudi cinquiéme je fus rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé la nuit, & que du vent qui tiroit, les Anglois ne pouvoient venir à nous. Il tint Conseil l'après-dînée. Le soir Monsieur son frere arriva avec trente Gentilshommes, qu'il me fallut loger, coucher & défrayer. Je fus la nuit battre l'estrade.

Le Vendredi la mer fut agitée, & le vent demeura contraire aux Anglois, qui furent toute la nuit battus de la tempête. Elle s'appaisa.

Le Samedi septiéme il plut tout le jour, & le vent fut pour nous. Monsieur dîna & soupa toûjours chez moi.

Le Dimanche huitiéme le vent fut de même, qui fit demeurer les Anglois à l'ancre. Nous posâmes encore deux machines à la digue, où l'on travailloit incessamment.

Launai Rasilly mit aussi une estacade de mâts de navires au constant de la digue. Monsieur de Chevreuse arriva, que je logeai.

Le Lundi neuviéme, je menai Monsieur à la digue le matin, lequel me pria de

de lui dire ce que le Roi sentoit de son mariage avec la Princesse Marie, & ce qu'il m'en disoit. Je lui dis, qu'il ne m'en avoit jamais parlé. Il me repliqua : est-il possible que vous parlant incessamment comme il fait, il ne vous en dit rien ? Je lui dis, qu'il avoit tant de choses à me dire en ce tems-là, à cause de ma charge, qu'il en laissoit encore beaucoup au bout de la plume ; & que maintenant, que le Roi avoit les Anglois en tête, & les Rochelois derriere lui, que la moindre de ses pensées étoit celle de son mariage. Ce que Monsieur dit à Mr de Bellegarde & à Mr le President le Coigneux ; lesquels me voulant mal, dirent à la Reine mere, que j'avois dit à Monsieur, que le moindre souci du Roi étoit son mariage, & qu'il lui étoit indifferent : dont la Reine mere prit un tel dépit contre moi, qu'elle fut un an sans me parler. Les Anglois n'eurent le vent propre pour venir à nous. Le Roi alla courre le liévre. Le Maréchal d'Estrée arriva, que je logeai.

Le Mardi dixiéme le vent fut encore contraire aux Anglois. Mr le Cardinal de la Valette arriva, & le Maréchal de Saint Geran.

Le

Le Mercredi onziéme il fut pris une barque Angloise en Oleron : on en mena les hommes au Roi.

Le Jeudi douziéme le vent continua de même. Messieurs de Montbazon & Prince de Guimené arriverent, que je logeai. Les Anglois envoyerent une chaloupe, pour leur demander leurs prisonniers, & avoir sauf conduit pour Montaigu, de venir trouver Mr le Cardinal : ce qui lui fut accordé. Monsieur tomba malade ce jour-là.

Le Vendredi treiziéme on renvoya d'accord les prisonniers de part & d'autre. On tint le Conseil. La maladie de Monsieur continua : le Roi le fut voir.

Le Samedi quatorziéme Montaigu vint parler à Mr le Cardinal. Le vent fut Anglois, mais ils ne desancrerent point. Monsieur fut saigné. Le Roi fut se promener au Port-neuf, & on lui tira deux coups de canon de la Rochelle, qui en approcherent bien près.

Le Dimanche quinziéme Montaigu retourna dîner chez Mr le Cardinal.

Le Lundi seiziéme Monsieur le Cardinal & moi vînmes au bord du Commandeur de Valençay, où Montaigu arriva. Monsieur le Cardinal monta avec lui sur ma galiote, & lui fîmes voir la digue,

digue, & toutes les machines qui traversoient le canal. Il s'étonna de notre travail, & nous témoigna qu'il étoit impossible de pouvoir forcer le canal. Mr continua en son mal, & prit medecine. Mr le Cardinal s'en alla à la Sauffaye.

Le Mardi il revint de la Sauffaye. On m'envoya un tambour de la Rochelle, pour me demander qu'un Rochellois pût aller à l'armée Angloise; puis, qu'ils parleroient de se rendre. Mais l'on ne voulut accepter ce parti. Mr se guerit.

Le Mercredi dix-huitiéme, la mer étant au decours, & le vent contraire, toutes choses bien ordonnées en l'armée du Roi, tant deçà que delà le canal, il partit pour s'aller rafraîchir quelques jours à Surgeres. Je le fus conduire jusques à P[illegible]y, puis j'allai voir Monsieur de Beau[illegible], & de là Monsieur d'Herbaut, qui avoit perdu sa femme, puis Saint Chaumont blessé. De là je revins en mon quartier, où j'avois encore plus de cinq cens Gentilshommes & force Princes. Beaulieu Barsac passa à travers de la flotte Angloise avec un petit vaisseau; ce qui leur donna l'allarme, & les fit appareiller, & eux à nous, & nous mettre sur nos armes. Les ennemis prirent une de nos barques à Coudevache.

[illegible]

Le Jeudi dix-neuviéme Monsieur s'en alla à Niort. Je le fus conduire ; puis je m'en vins à la Saussaye, où Monsieur le Cardinal nous fit festin, à Mr le Cardinal de la Valette, Mr de Chevreuse, Mr d'Angoulême, Mr d'Alais, Bellegarde, Montbason & moi. Cette nuit-là l'on mit quelques sacs de poudre dans le logis du Maire de la Rochelle, nommé Guiton. Les ennemis prirent encore une barque à Coudevache.

Le Vendredi vingtiéme les chaloupes des Anglois & les nôtres furent tout le jour à s'escarmoucher.

Le Samedi 21 au retour de la nuit, nous envoyâmes quatre brûlots dans l'armée Angloise, mais on leur donna si-tôt feu qu'ils ne firent aucun effet.

Le Dimanche vingt-deuxiéme Mr le Cardinal nous festina encore, les mêmes qu'il avoit traitez trois jours auparavant. Les François de l'armée Angloise m'envoyerent un tambour, pour me demander sauf-conduit pour des Députez qu'ils vouloient envoyer à Mr le Cardinal. Je le leur envoyai seulement le lendemain vingt-troisiéme. Les Anglois mirent à la voile sur les neuf heures du matin ; puis vinrent prendre le vent au dessus de notre armée, qui demeura sur son ancre, mais ne manqua pas de tirer

rer force coups de canons, comme nous aussi de dessus nos pointes de Chef de Bois & de Coreilles. Il fut tiré de part & d'autre, en deux heures, plus de deux mille coups de canon, & envoyerent encore cinq brûlots. Monsieur le Cardinal arriva sur la fin, qui y trouva Mr le Cardinal de la Valette & le Duc de Chevreuse. Le soir les Députez des Rochellois, qui étoient avec la flotte Angloise, furent amenez dans ma galiotte par Lisle & par Treillebois, & je leur envoyai mon carrosse, pour les envoyer à la Saussaye, tandis que je fus au galop à la Fons, parler aux Députez de la Rochelle, au nombre de six, qui demanderent de parlementer. Ce qu'ayant envoyé dire à Monsieur le Cardinal, il me commanda de les lui amener, comme je fis à l'heure même, & quasi en même-tems, que mon carrosse amenoit ceux de la mer. Mr le Cardinal les fit mettre dans une chambre où logeoit Monsieur de Bourdeaux ; & peu après il fit mettre dans sa galerie les Députez de l'armée navale: puis Monsieur de Schomberg, de Boutiller & moi étant avec lui, il fit entrer ceux qui venoient de la mer, & leur donna audience. Ils lui dirent en substance, qu'ils le supplioient de leur permettre de voir ceux de la Ro-

 chelle,

chelle, & qu'ils s'afsûroient, qu'après qu'ils leur auroient parlé, ils se remettroient en leur devoir.

Ceux de la Rochelle furent ensuite admis, qui demanderent qu'il leur fût permis d'envoyer aux leurs, qui étoient sur l'armée Angloise, & puis, qu'ils remettroient la ville entre les mains du Roi, suppliant très-humblement Monsieur le Cardinal de leur moyenner quelques tolerables conditions. Sur quoi le Cardinal leur répondit, que s'ils lui vouloient promettre, de ne point parler à eux, qu'il leur montreroit des Députez de la flotte; ce qu'ayant promis, Monsieur le Cardinal alla à sa galerie, & dit à ces Députez des vaisseaux, que s'ils l'assuroient qu'ils ne parleroient point aux Rochelois, qu'il les leur feroit voir à l'heure même: dont étant convenus il les mena en sa chambre, où ils étoient avec nous. Ils s'entre-saluerent de loin, avec un étonnement, que c'étoit belle chose à voir: puis je les fis rentrer dans la galerie. Ainsi ils offrirent de se remettre en l'obéissance du Roi, suppliant Monsieur le Cardinal de leur moyenner leur grace; ce qu'il leur promit, & leur dit que le Roi s'étoit allé promener pour huit jours; & qu'à son retour il lui en parleroit. Sur quoi

un des Députez s'écria: Comment, Monseigneur, huit jours! il n'y a pas dans la Rochelle dequoi en vivre trois. Lors Monsieur le Cardinal leur parla gravement, & leur fit voir l'état auquel ils étoient reduits: que neanmoins il porteroit le Roi à leur faire quelque miséricorde, & dès l'heure même leur fit les articles pour rapporter à la Rochelle; lesquels ils dirent qu'assurément ils accepteroient. Ainsi ils partirent pour s'en retourner, & ceux des vaisseaux aussi, lesquels eurent permission de parler à leurs confréres, & de les prier de les comprendre avec eux: ce que Mr le Cardinal accorda, sous le bon plaisir du Roi; puis fit voir à Groleau Mr de la Tremoille malade.

Le Mardi le Cardinal envoya donner avis à Sa Majesté de ce qui s'étoit passé avec les Députez, & le convier de revenir à Laleu; ce qu'il fit.

Le Mercredi 25 le Roi vint de bonne heure, & Monsieur son frere revint de Niort à Laleu, une heure après lui.

Le Jeudi vingt-sixiéme les Députez des Rochellois, qui étoient en mer, revinrent rendre grace à Monsieur le Cardinal de celle qui leur avoit accordée au nom du Roi, & ceux de la Rochelle accepterent aussi les conditions, qu'on

leur avoit proposées ; le Roi s'alla promener en mer vers sa flotte.

Le Vendredi vingt-septiéme tout fut d'accord pour la reddition de la Rochelle. Le Roi fut promener vers le Plomb.

Le Samedi vingt-huitiéme Messieurs de Marillac & du Hallier eurent ordre de signer les articles pour le Roi, qui ne voulut point les signer avec ses Sujets, & nous ensuite ne le voulumes faire. Le Roi s'alla la nuit promener à ... de Bois, pour voir la flotte Angloise par un très-beau tems, & une lune très-claire.

Le Dimanche vingt-neuviéme Monsieur prit congé du Roi pour s'en retourner à Paris. Je le fus accompagner: puis Thoiras me vint prier de trouver bon, que comme Gouverneur d'Aunix, il amenât les Députez de la Rochelle faire les soûmissions au Roi. Je lui dis que tous Gouverneurs ... soient où les Generaux étoient; que comme Maréchal de Camp, il les pourroit aller prendre avec le Hallier & me les amener, qui les presenterois à Monsieur le Cardinal, & lui au Roi; dont il fut bien marri, mais il prit raison en payement. Je les allai donc prendre à l'entrée des lignes, les Maréchaux de Camp, Marillac & le Hallier les étant allé querir de ma part à la porte neuve. Je les fis

mettre pied à terre environ trois cens pas proche du logis du Roi, & moi demeurant à cheval les menai à Laleu, & à l'entrée de la chambre Monsieur. le Cardinal les vint prendre, pour les presenter au Roi, aux genoux duquel s'étant jettez, ils firent de très-humbles soumissions. Le Roi ensuite leur dit peu de paroles, puis le Garde des Sceaux amplement, & enfin leur pardonna.

Le Lundi 30. le Roi vint au fort de Beaulieu, voir passer les troupes, qui entroient dans la Rochelle ; à sçavoir les gardes Françoises & Suisses, puis revenu à Laleu dîner, il s'alla puis après promener à l'entour de la ville, depuis la porte neuve jusques à Cadon, & de là revint par les digues, où il y eut en celle de Cor[illegible], une solive qui fondit sous lui, & s'il n'eût été leste de se jetter en avant, il [illegible] au fond.

Le Mardi 31. il fit fort mauvais tems. Le Roi ne bougea de Laleu. Monsieur le Cardinal de la Valette s'en alla à Paris.

Le Mercredi premier jour de Novembre & de la Toussaints, le Roi fit ses Pâques à Laleu. Je le suivis, puis il toucha les malades. Je fis aussi mes Pâques. Après dîner il vint au fort de la Fons, & de là à la porte de Cogne, où Monsieur le Cardinal lui presenta les clefs de la ville,

ville, puis ensuite le peuple, qui lui cria misericorde. Puis il entra dans la ville, ayant immediatement devant lui Monsieur le Cardinal seul, & devant Messieurs d'Angoulême & Schomberg & moi en un rang. Puis les Maréchaux de Camp, la Curée & d'Effiat, deux à deux. Ainsi marcha cet ordre jusques à Sainte Marguerite ; où le [illegible] Souffrant fit un Sermon, puis Vêpres ensuite : puis les canons de la ville des poin[illegible] mer tirerent, puis le Roi s'en retourna à Laleu. Monsieur de Chevreuse partit.

Le Jeudi 2. le Roi entra le matin par la porte neuve, alla faire le tour sur les remparts, puis vint en son logis. On tint Conseil après dîner.

Le Vendredi 3. le Roi fit faire une Procession generale, où l'on porta le St. Sacrement. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, moi & Schomberg portâmes le poële. Mr de Luxembourg demanda de le porter devant [illegible], comme Duc & Pair ; mais il le perdit ; bien qu'il alleguât, que ce ne fût point une action de guerre, & que la guerre fût finie, & qu'en tems de paix ils sont logez devant nous, à quoi on n'eut point d'égard. Le soir Montaigu re[illegible] d'Angleterre.

Le Samedi 4. Monsieur le Cardinal m'envoya prier à dîner, & après me fit

la proposition de continuer à commander l'armée, & de la mener en Piémont, pour le secours de Cazal; dont je m'excusai, lui disant que j'irois bien pour la commander à l'occasion; mais que sixvingts mille écus que j'avois dépensez en ce siege, me forçoient d'aller auparavant à Paris, pour raccommoder mes affaires. Il alla parler à Montaigu à la hutte de [illegible]ac à Coreille. Mr le Com-[illegible] de la Valette partirent. Je joüai à la paume avec le Roi, à qui la goutte prit à un pied.

Le Dimanche 5. le Regiment de Chappes, Plessis Praslin & Castel-Bayart entrerent en garnison dans la ville, à qui les gardes firent place. Le Roi se fit saigner pour la goutte.

Le Lundi 6. le Roi continua d'avoir la goutte, & tint le lit.

Le Mardi 7. la tourmente fut en mer par un sud-oüest si violente, qu'elle rompit quelques [illegible] digues. Le Roi tint Conseil, puis fut encore saigné, tant pour [illegible] que pour une ébulition de sang, qui se prit par tout le corps. On fit marcher des canons à Foras avec les Regimens de Piémont & de Rambures.

Le Mercredi 8. nouvelle vinrent comme sept vaisseaux de la flotte d'Angleterre étoient échoüez au-dessous de Foras,

ras, qui s'étoient rendus à ceux de Broüage; sur lesquels on avoit mis des soldats & des paysans, pour les garder. Mr le Cardinal partit pour aller en Broüage. J'eus querelle avec Schomberg & Mr d'Angoulême, pour lesquels le Roi fut; mais on nous accorda, & je fus souper chez Schomberg.

Le Jeudi 9. les Anglois firent semblant d'appareiller, pour partir; mais le vent leur fut contraire. La goutte co[illegible] Roi. Je fus encore joüer & souper chez Schomberg, il y eut musique.

Le Vendredi 10. les Anglois mirent le feu à cinq de leurs vaisseaux, & voulurent partir, mais le peu de vent les arrêta.

Le Samedi 11. la flotte Angloise partit devant le jour, moindre de 22 vaisseaux qu'elle n'étoit venue, à cause des brûlots, vaisseaux échouëz, ou ceux où ils avoient mis le feu.

Le Dimanche 12. le Roi continua de se trouver mal: [illegible] jouer deux mines à Ladon.

Le Lundi 13. je me fis saigner. Mr le Cardinal revint. Le Roi se leva, & laissa l'ordre necessaire à la ville: on avoit mis tous les canons de la ville à la place du Chateau, en nombre de 76, de toutes sortes.

Le Mardi 14. le Roi devoit donner l'ordre que devoit [illegible] la garnison, & vint

pour la parade à la place du Château.

Le Mercredi 15. on tint Conseil après dîner, pour les licentiemens & les routes de nos troupes. J'eus encore querelle avec le Roi pour les gens de guerre. Je fus souper chez d'Effiat.

Le Jeudi 16. le Roi m'envoya querir dans son Conseil étroit, où il me dit, que pour le bien de son service, il convenoit qu'il fist razer plusieurs places de son Royaume, comme Xainctes, Niort, Fontenai & d'autres: puis aboutit à la Citadelle de Ré, qu'il dit être si forte, que si un des deux Rois ses voisins l'avoit occupée, il lui seroit presque impossible de la reprendre; & qu'il suffisoit en cette Isle de Ré le fort de la Prée, pour la garder. Qu'à cet effet étant du departement que j'avois, il m'en avoit voulu parler, afin de le proposer & faire agréer à Thoiras, à qui il vouloit donner bonne recompense. J'approuvai les desseins du Roi, mais je lui dis, que c'étoit une chose qui devoit partir de la bouche propre de sa Majesté, & que si elle l'envoyoit querir, & le lui disoit, que je m'assurois qu'il le prendroit de bonne part. Lors on le fit venir, & le Roi lui parla. Il eut promesse de deux cens mille livres, d'être payé de ce qui lui étoit dû, d'être recompensé des armes & muni-

tions

tions qui se trouveroient dans la place, & que le Roi lui payeroit le vaisseau que les Hollandois lui avoient retenu. Il demanda quelque emploi, & je proposai de lui donner l'armée à conduire jusques en Italie.

Le Vendredi 17. le Roi tint Conseil, & se fut promener à la tour de la Chaîne. Je fus prendre congé de Monsieur le Cardinal. Le Roi ne m'ayant voulu laisser aller devant lui à Paris, me dit qu'il me vouloit presenter aux Reines. Mr le Cardinal partit ce jour-là pour aller à Richelieu.

Le Samedi 18. le Roi partit de la Rochelle, & vint coucher à Surgeres: le Dimanche à Niort: le Lundi à Partenai: le Mardi à Toüars: le Mercredi à Saumur.

Le Jeudi 23. nous fimes nos Paques à Notre-Dame des Ardiliers, puis coucher à Langeays.

Le Vendredi dîner à Tours, coucher à Amboise. Le Samedi à Marchenoir: Le Dimanche à N. Le Lundi à Dourdan, où il demeura le Mardi, & vint le Mercredi à Limours, où Mr & les Reines le vinrent trouver. Il me presenta à elles: Et le Jeudi 30. Novembre j'arrivai à Paris, ayant été justement quatorze mois, depuis mon departement, jusqu'à mon retour.

Fin du Tome troisiéme.

00030297

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 25 January, 2020